

UNIVERSITE DE PROVENCE
FACULTE DES LETTRES et SCIENCES HUMAINES

Thèse de doctorat de 3e cycle (Linguistique)

CONSTRUCTIONS RECIPROQUES
et VERBES SYMETRIQUES EN FRANCAIS

Sous la direction de Monsieur le Professeur MOUNIN

A. BORILLO

INTRODUCTION

INTRODUCTION

PRESENTATION TRADITIONNELLE DES CONSTRUCTIONS A SENS RECIPROQUE ET PLAN D'ETUDE DE CES CONSTRUCTIONS. VIS A VIS DES CONSTRUCTIONS REFLECHIES ET DES CONSTRUCTIONS SYMETRIQUES.

L'étude des constructions verbales à sens réciproque est traditionnellement liée en français à l'étude des constructions verbales à sens réfléchi.

Il est vrai que dans certains cas un trait commun les caractérise, l'emploi d'un pronom enclitique (dépendant morphologiquement du nombre du sujet quand il s'agit de la première et deuxième personne - me, te, nous, vous et invariable quand il s'agit de la troisième personne - se) lorsque le verbe est transitif ou suivi d'un complément introduit par "à". Cette ressemblance formelle constitue une source d'ambiguïté car une phrase contenant ce type de pronom peut être interprétée soit dans un sens réciproque, soit dans un sens réfléchi, si le sujet est au pluriel, pluriel exprimé dans le syntagme nominal (SN), soit par une marque sur le substantif et ses déterminants, soit par la présence de plusieurs syntagmes nominaux coordonnés.

1 (1) Les 2 joueurs se surveillent

1 (2) Pierre et Paul se surveillent

On peut mettre en évidence l'ambiguïté de ces deux phrases en les paraphrasant chacune de deux manières différentes.

1 (3) Chacun des 2 joueurs se surveille

1 (4) Les 2 joueurs se surveillent l'un l'autre

Pour être plus précis il faudrait sans doute introduire un certain nombre de restrictions sur les possibilités d'interprétation dans l'un et l'autre cas :

D'une part certains verbes admettent difficilement l'une des deux interprétations. Il est difficile d'attribuer un sens réciproque à des verbes comme "se suicider, se concentrer, s'autodéterminer," ou un sens réfléchi à des verbes comme "se croiser, se rencontrer, s'entretenir, etc..."

D'autre part s'il y a ambiguïté dans l'interprétation réfléchie ou

- x réciproque d'une phrase, cette ambiguïté reste toujours le fait d'une construction particulière, généralement dite "construction pronominale", limitée à certains cadres syntaxiques de verbes appartenant aux deux classes citées précédemment, V SN et V à SN. Pour le reste des verbes, chacun des sens réfléchi et réciproque s'exprime de manière différente, et il serait artificiel de tenter d'assimiler les constructions correspondant à chacun des deux sens.

2 (1) Pierre et Paul comptent sur eux-mêmes

2 (2) Pierre et Paul comptent l'un sur l'autre

- Il faut donc croire que c'est sur la base de cette identité formelle attestée dans des cadres très limités que les constructions verbales à sens réfléchi et à sens réciproque sont traitées conjointement dans les grammaires traditionnelles, généralement dans les mêmes chapitres et en référence l'une avec l'autre. Cette volonté de lier les deux types de constructions tant sur le plan syntaxique que sur le plan sémantique apparaît constamment dans les présentations qu'en donnent les différents auteurs. Or si nous reconnaissons qu'un lien sémantique est à signaler entre le fait réfléchi et le fait réciproque, lien d'opposition en ce qui concerne les rapports établis par le verbe, dans un cas rapport soi - soi, dans l'autre soi - autrui, il ne suffit pas de signaler une parenté syntaxique de manière intuitive et floue pour qu'il soit possible de dégager un système qui rende compte de cette parenté. Nous voudrions montrer que du point de vue syntaxique les deux types de constructions
- x doivent être distinguées et étudiées séparément : elles procèdent en effet de structures différentes et leur dérivation obéit à des règles qui ne peuvent être ni confondues, ni mises en parallèle. A la limite même, on pourrait dire y que leur ressemblance est à traiter comme le résultat d'une convergence formelle accidentelle.

Citons tout d'abord quelques opinions de grammairiens qui dans le passé ou encore maintenant, considèrent que les deux types de construction, du fait de leur ressemblance, sont à traiter ensemble et à ramener à un phénomène plus général, la construction pronominale.

Il faut rappeler en premier lieu que jusqu'au 18^{ème} siècle le terme de

3

réci-proque recouvre l'ensemble des verbes distingués aujourd'hui par les termes de réfléchis et réci-proques. On trouve par exemple dans la grammaire de Port-Royal (1660) "Il est aussi un (pronom) qu'on nomme réci-proque, c'est-à-dire qui rentre dans lui même, qui est se : Pierre s'aime, Caton s'est tué", STÉFANINI (1962, p. 63) relève dans une étude sur les verbes du 17ème siècle la distinction entre "les Neutres, les Réci-proques et les Impersonnels". Les seconds sont ceux qui réfléchissent et réci-proquent l'action signifiée par le verbe sur la personne mesme qui fait l'action. On trouve pour la première fois le terme de "verbes pronominaux" chez DANGEAU (STÉFANINI o.c p. 75) contenant les quatre classes distinguées "les identiques, les réci-proques, les neutrisées et les passivées". Ces quatre classes sont celles que reconnaissent encore aujourd'hui les grammairiens. Le terme "identique" a simplement été remplacé par celui de réfléchi ... et l'on préfère parler de "passifs" et de "neutres" (o.c. p. 76).

Si dès lors la distinction est faite au niveau de la catégorisation des verbes, on n'en continue pas moins de traiter les constructions de manière tout à fait identique ; il suffit pour s'en convaincre de lire et de confronter les observations de divers grammairiens.

RESTAUT (1774) "Les verbes réci-proques sont des verbes qui se conjuguent comme les verbes réfléchis avec les pronoms conjonctifs et qui en sont différents en ce qu'ils signifient l'action de deux ou plusieurs sujets qui agissent les uns sur les autres ou directement": "Nous nous aimons les uns les autres", ou indirectement : "Nous nous écrivons souvent" ... Ils ne peuvent avoir pour nominatif qu'un nom collectif ou un nom au pluriel et que par conséquent les pronoms conjonctifs qui les accompagnent ne peuvent être que ceux du pluriel "nous", "vous", "se" et jamais "me", "te".

DE WAILLY (1808) "Les verbes pronominaux s'appellent réci-proques quand ils expriment l'action de plusieurs sujets qui agissent les uns sur les autres en sorte que le premier agit sur le second et le second sur le premier".

BRUNOT (1926) "La forme ordinaire des verbes réci-proques est la même

que celle des verbes réfléchis". Ayant fait remarquer l'ambiguïté de "ces deux hommes s'observent" ou "les deux jeunes gens se sont mariés le 12 juillet" il ajoute ... "Toutefois l'assimilation du verbe réciproque avec le réfléchi quant à la forme n'est pas allée jusqu'au bout. Le pronom soi n'a point d'emploi dans la réciprocité sauf peut-être dans la locution "entre soi".

GREVISSE (1964)... "Le verbe pronominal dit réfléchi lorsque l'action qu'il exprime retombe sur le sujet, se réfléchit sur lui ex : Il se regarde et le verbe pronominal dit réciproque qui exprime une action que plusieurs sujets exercent l'un sur l'autre ou les uns sur les autres.... Ils se battent . Les verbes réciproques ont identiquement la même forme que les verbes réfléchis mais ils ne s'emploient qu'au pluriel.

SANFELD (1965) indique lui aussi la nette parenté entre construction réciproque et construction réfléchie. "La construction réfléchie s'emploie aussi pour marquer la réciprocité ... Le plus souvent, le contexte permet de décider si on a affaire à l'emploi réfléchi ou réciproque du pronom".

Ainsi dans tous ces ouvrages de grammairiens cités la notion de réciprocité apparaît étroitement liée à la construction pronominale et par là même mise en parallèle avec la forme réfléchie. Il y a bien quelques allusions à d'autres formes possibles mais en général ces formes loin d'être traitées indépendamment sont représentées comme des manifestations plus appuyées du phénomène pronominal. GREVISSE (o.c.) "La valeur réciproque du verbe pronominal est parfois renforcée par "l'un l'autre", "l'un à l'autre", "les uns les autres", "mutuellement", "réciproquement" "entre eux". WAGNER et PINCHON (1962) "La valeur des pronominaux réciproques est souvent soulignée par la préverbe "entre" , au moyen des adverbes "mutuellement", "réciproquement" ou au moyen des pronoms "l'un...l'autre" . BRUNOT (o.c. 1926) "l'un l'autre" renforce la notion de réciprocité."

On pourrait donc croire à lire ces remarques, qui loin d'être le fait d'opinions isolées représentent au contraire une prise de position communément adoptée, que l'expression de la réciprocité en français se fait essentiel-

lement par le biais de la construction pronominale, cette construction pouvant présenter quelques variantes grâce à l'ajout d'un certain nombre d'éléments qui par leur présence suppriment toute possibilité d'équivoque. Rares sont les grammairiens qui ont su montrer que la construction pronominale n'était qu'une des différentes possibilités d'exprimer la réciprocité, fréquente peut être parce que caractéristique des structures verbales les plus employées dans la langue, mais indépendante syntaxiquement d'autres formes qui existent de manière autonome et apparaissent comme spécifiques d'un nombre très élevé de constructions. STEFANINI (1962) par exemple a su montrer dans sa présentation des différentes constructions réciproques en ancien français qu'il a existé et qu'il subsiste de manière parallèle des constructions qui font usage du pronom réfléchi et d'autres dans lesquelles ce pronom n'apparaît pas. Si "la langue moderne a préféré le pronominal simple comme expression de la réciprocité" ... il apparaît que celui-ci n'ait longtemps été qu'une expression possible mais "ni spécifique ni générale de la réciprocité". 440

A côté de l'expression "développée de l'ancien français, l'emploi très fréquent d'expressions "analytiques" comme "les uns l'autre" ou "chascuns l'autre" et "synthétiques" "li uns altre", de tours pluriels avec des adverbes expriment la réciprocité etc.... montre qu'à d'autres époques de la langue, le français a restreint la possibilité de faire du pronom réfléchi l'expression de la réciprocité ; elle l'a restreint au cas où le seuil réflexif est indiscutablement marqué c'est-à-dire aux "datif" et "accusatif" confondus dans la forme pronominale.

C'est dans ce sens que nous voudrions orienter l'étude qui suit. Nous voudrions montrer que le fait réciproque s'exprime par un certain nombre de formes syntaxiques en français, que l'une d'elles ressemble à s'y méprendre parfois, à la forme réfléchie, en particulier à cause de l'emploi identique des mêmes pronoms enclitiques, mais que cette ressemblance, formelle, ne s'établit qu'au niveau superficiel des phrases. Cela signifie que loin de supposer une structure commune à la construction réciproque et à la construction réfléchie, nous postulerons pour chacune d'elles une structure profonde distincte. En effet à partir de deux structures de phrase différentes s'opèrent pour l'application de transformations facultatives deux suites ordonnées de

changements structuraux qui peuvent aboutir à des phrases dérivées identiques. C'est un phénomène comparable à une neutralisation : les deux phrases bien que formellement identiques n'ont pas de lien sémantique entre elles, d'où l'ambiguïté constatée et la double interprétation qu'il est possible de leur donner lorsque le contexte dans lequel elles s'insèrent n'éclaire pas l'un des deux sens.

Pour mener à bien cette étude comparative des constructions à sens réfléchi et à sens réciproque, nous nous proposons en premier lieu de rendre compte de la présence d'éléments qui contribuent à leur ressemblance formelle :

- 1° - La présence de pronoms enclitiques formellement identiques "se", "nous", "vous" - les deux derniers en accord avec la forme pluriel du verbe.
- 2° - La présence de cette forme pluriel elle-même appliquée au sujet et au verbe de la phrase d'une manière seulement facultative pour les constructions réfléchies mais obligatoire pour les constructions réciproques.

Pour rendre compte de ces deux facteurs nous étudierons tout d'abord le phénomène de pronominalisation dans les constructions réfléchies (Chap. I) puis les mécanismes de la mise au pluriel à partir de la coordination de phrases (Chap. II). Les observations faites sur ces deux phénomènes aideront à comprendre ce qui fait la ressemblance superficielle et la différence profonde des constructions pronominales de sens réciproque et celles de sens réfléchi lorsque celles-ci sont au pluriel (Chap. III). Ensuite un inventaire général des constructions à sens réciproque montrera la place de ces dernières dans l'ensemble (Chap. IV) et une étude de type transformationnel sera tentée pour rendre compte des diverses formes que prennent les constructions verbales à sens réciproque en français (Chap. V). Cette étude nous amènera à dégager deux types particuliers de constructions qui formellement et sémantiquement rendent compte des propriétés d'une catégorie de verbes, les verbes dits "symétriques" (Chap. VI) et à ajouter à ces verbes une catégorie correspondante d'adjectifs et de substantifs qui dans leur comportement syntaxique manifestent cette même propriété de symétrie.

En annexe à ces différentes études on trouvera de plus :

- une liste indicative des verbes réciproques intrinsèques (Annexe I),

- la liste à peu près exhaustive des verbes symétriques en français répartis en deux sous-classes suivant que la symétrie existe entre sujet et complément -- VSSC -- ou entre compléments -- VSCC -- (Annexe II et III),
- les listes des adjectifs symétriques (Annexe IV),
- Enfin une liste de substantifs symétriques présentée sous forme d'inventaire ouvert faute d'une étude détaillée pour les substantifs des comportements syntaxiques que cette propriété de symétrie pourrait expliquer (Annexe V).

NOTATIONS.

Les principaux symboles qui servent à décrire les constituants de phrase sont :

P : pour phrase. Les indices numériques distinguent entre elles les différentes phrases.

SN : pour syntagme nominal. Les indices numériques servent à distinguer les différentes positions nominales dans la phrase mais un indice fixe n'est pas utilisé (par exemple on n'a pas SN_0 = sujet, SN_1 = 1er complément après verbe, etc...)

SV : pour syntagme verbal, V pour verbe.

Le cadre syntaxique de la phrase ou du syntagme est parfois représenté par []

Les parenthèses dans les cadres syntaxiques indiquent que l'élément qu'elles isolent est facultatif ; par exemple la notation V (à) SN représente deux structures, VSN et V à SN .

A la gauche de certains exemples apparaissent parfois, soit le symbole * qui indique l'agrammaticalité de la phrase correspondante, soit ? ou * ? qui indiquent une grammaticalité douteuse.

Certaines propriétés grammaticales sont indiquées entre crochets précédés de + ou - : [+ animé]

Le nom des transformations est donné en majuscules.

CHAPITRE I

LES CONSTRUCTIONS PRONOMINALES A SENS REFLECHI ET A SENS
RECIPROQUE.

CHAPITRE I - LES CONSTRUCTIONS PRONOMINALES A SENS REFLECHI ET A SENS

RECIPROQUE.

1.1 - REGLE GENERALE DE PRONOMINALISATION EN FRANÇAIS.

Pour traiter des constructions pronominales quelles qu'elles soient, il paraît tout d'abord nécessaire de dégager une règle générale de pronominalisation en français.

REGLE DE PRONOMINALISATION [PRONOM] . Cette règle vaut pour toute phrase remplissant la condition suivante :

Si une phrase complexe contient deux syntagmes nominaux, SN_1 et SN_2 identiques du point de vue référentiel et morphologique. l'un d'eux doit être obligatoirement remplacé par une forme pronominale, déterminée par le genre, le nombre et la fonction qui sont affectés au syntagme. Si dans la suite linéaire de l'énoncé SN_1 précède SN_2 , c'est SN_2 qui est remplacé par le pronom correspondant ⁽¹⁾.

3 (1) Paul fume quand Paul travaille

3 (2) Paul fume quand il travaille

3 (3) Il fume quand Paul travaille

La phrase 3 (1) n'est acceptable que si "Paul" dans les deux propositions ne représente pas la même personne. Dans 3 (2) "il" peut représenter "Paul" ce qui n'est pas vrai de 3 (3) où "il" doit se référer à une autre personne non précisée ici. Cependant on ne peut pas attribuer à l'ordre seul cette impossibilité pour "il" de représenter "Paul" en 3 (3) car on peut avoir par ailleurs :

3 (4) Quand Paul travaille, il fume

3 (5) Quand il travaille, Paul fume

(1) Le terme de syntagme est ici pertinent car le pronom ne remplace pas seulement le substantif à l'intérieur du syntagme : quand [Le gros chien noir qui garde la maison du voisin]_{SN} aboie j'ai peur qu'il ne me morde .

Dans chacune de ces deux phrases "Paul" et "il" peuvent être considérés comme une même personne. En fait la différence d'interprétation entre 3 (3) et 3 (5) vient du statut de la proposition dans laquelle se trouve le pronom. On peut reprendre la règle en la précisant : Si dans la séquence de l'énoncé, SN_1 précède SN_2 , c'est SN_2 qui devient pronom, cependant si SN_1 est contenu dans une proposition directement subordonnée à la proposition dont dépend directement SN_2 , SN_1 peut également être pronominalisé.

Cette règle généralement connue sous le nom de "A over A rule" (ROSS 1967 a) ou "command rule" (LANGACKER 1966) rend compte d'un phénomène général de pronominalisation que nous ne traiterons pas en détail ici . De même nous ne citerons pas ici toutes les contraintes nécessaires à ajouter pour que la pronominalisation de SN_1 soit possible dans les conditions indiquées ci-dessus (Pour des études détaillées et controversées voir POSTAL 1968, ROSS 1967b, JACKENDOFF 1968, RUWET 1969). Nous mentionnerons seulement que pour que le pronom substitut de SN_1 puisse se référer à SN_2 , SN_1 doit être défini :

- 4 (1) * Si quelqu'un sonne, dites à quelqu'un d'attendre
- 4 (2) S'il sonne dites à quelqu'un d'attendre
- 4 (3) Si quelqu'un sonne, dites lui d'attendre

4 (1) n'est pas une phrase correcte sans l'ajout d'un élément qui précise soit l'identité du référent de SN_1 et SN_2 ($SN_2 = \text{ce quelqu'un}$) soit la différence de référent pour SN_1 et SN_2 ($SN_2 = \text{quelqu'un d'autre}$) ; d'autre part dans 4 (2) "il" ne peut avoir le même référent que le 2e "quelqu'un" alors que cette co-référence est possible en 4 (3), où SN_2 est interprété comme défini par l'élément anaphorique "ce" : "dites à ce quelqu'un d'attendre"⁽¹⁾, le pronom à la 3ème personne⁽²⁾ n'apparaît donc que si l'élément auquel il se substitue est - ou est devenu - défini (cf. GROSS 1967).

1. 1. 1. - NOTION DE CO-REFERENCE.

L'application de cette règle [PRONOM] est liée en premier lieu à la

- (1) Façon de s'exprimer relevée dans le midi.
- (2) La règle [PRONOM] ne concerne que la pronominalisation à la 3e personne puisque les pronoms de 1ère et 2ème personne ne peuvent pas être considérés comme des substituts de noms - Voir la différence entre pronoms de discours et pronoms de dialogue (GROSS o.c. p. 22).

condition d'identité référentielle, ou co-référence, des syntagmes nominaux concernés.

Cette co-référence appelée parfois référence de discours (GROSS 1967) ou référence présupposée (POSTAL 1968) doit se traduire tout d'abord par une identité morphologique entre les éléments. Cette précision est nécessaire car il peut également y avoir co-référence sans que cette condition soit remplie; cas de co-référence "inférée" (POSTAL 1968). Il se peut en effet qu'une même entité apparaisse sous deux descriptions différentes dans un même énoncé (cas de l'apposition par exemple) :

5 (1) Rome, capitale de l'Italie ,...

5 (2) Jean, l'idiot du village ,...

5 (3) Monsieur Dupont, le premier ministre, ...

Ici la co-référence définitoire ou momentanée⁽¹⁾ entre deux termes s'exprime syntaxiquement et non comme précédemment par la répétition.

Par ailleurs l'identité morphologique seule n'implique pas nécessairement une co-référence ; une même forme peut se référer à des entités différentes ainsi que le montre l'exemple suivant dans lequel deux référents sont nécessairement mis en jeu.

6 (1) Comme un train partait, un train entrait en gare

Il y a dans cet exemple "référence lexicale" et non co-référence ; de ce fait la règle de pronominalisation ne peut s'appliquer, du moins telle qu'elle a été énoncée précédemment ; il ne peut y avoir remplacement de la 2ème occurrence de "train" par "il" , ce pronom ne pouvant se substituer qu'à un syntagme défini⁽²⁾ impossible ici : On ne peut pas dire pour paraphraser 6 (1) :

6 (2) Comme un train partait, ce train entrait en gare

(1) "momentané" s'entend ici dans le sens de "provisoire", d'"accidentel" - il peut y avoir co-référence à un certain moment entre "Monsieur Dupont" et "le premier ministre" co-référence qui n'est plus vraie lorsque "Monsieur Durand" devient à son tour premier ministre.

(2) Constitue un syntagme défini soit par un nom propre, soit un nom précédé d'un déterminant défini, démonstratif, possessif.

Par contre l'absence de co-référence peut être marquée explicitement par l'ajout d'un élément comme "autre", ou d'un numéral "deuxième", "troisième" etc....

6 (3) Comme un train partait, un autre train entraît en gare

phrase dans laquelle, l'identité morphologique des deux substantifs entraîne facultativement la suppression du deuxième ⁽¹⁾!

6 (4) Comme un train partait, un autre entraît en gare.

Pour marquer explicitement la propriété de co-référence entre des éléments morphologiquement identiques une notation à l'aide d'indices - lettres ou chiffres - est en général adoptée. Ainsi marquerons nous la co-référence par des chiffres semblables : Paul₁ fume quand Paul₁ travaille et la référence lexicale par des chiffres différents

Comme un train₁ partait, un train₂ entraît en gare.

1. 1. 2. - REGLE DE PERMUTATION DU PRONOM [ppv PRO]

La règle [PRONOM] doit être parfois suivie d'une deuxième règle. Lorsque [PRONOM] s'applique à un SN complément le pronom est, parfois obligatoirement, déplacé à gauche du verbe et devant une particule préverbale (ppv) subit un changement morphologique ; cette règle de permutation [ppv PRO] (cf. GROSS 1968 p. 56) et ses conditions d'application ne seront pas approfondies ici, seule une illustration en sera donnée dans les exemples suivant :

7 (1) * Paul₁ n'aime pas que Jean mente à Paul₁,

7 (2) [PRONOM] Paul n'aime pas que Jean mente à lui

(1) Règle de suppression que nous ne préciserons pas ici mais dont la condition première est l'identité, suivant les cas référentielle et/ou morphologique, un autre exemple en est la règle de suppression liée la coordination (cf. § 2.1.1.2).

7 (3) [ppv PRO] Paul n'aime pas que Jean lui mente

Le même type de règle doit s'appliquer lorsqu'il y a référence lexicale mais fait apparaître un pronom différent "en" pour le SN indéfini. Ceci fonderait la présence de "de" dans ce syntagme puisque "en" est en général substituable à de SN :

8 (1) Je viens de Paris

8 (2) J'en viens

8 (3) Je vois un bateau

8 (4) J'en vois un

Le parallèle entre les deux emplois de "en" 8 (2) et 8 (4) indiquerait que la forme sous-jacente de 8 (3) est 8 (5) ..

8 (5) je vois un de bateau.

1.2 - CAS PARTICULIER DE PRONOMINALISATION [REFLEX] et [ppv SE] . [PRONOM]
s'applique dans le cadre d'une phrase complexe c'est-à-dire après la conjonction par enchâssement ou coordination de phrases simples. Cependant à l'intérieur d'une phrase simple une règle comparable de pronominalisation s'applique concernant exclusivement le 2ème syntagme, le syntagme nominal complément. Cette règle [REFLEX] peut s'énoncer de la manière suivante .

Si dans la même phrase simple deux syntagmes nominaux SN_1 et SN_2 sont co-référents, le deuxième SN_2 doit être remplacé par une forme pronominale déterminée, par le genre et le nombre attaché au SN_1 .

Cependant cette forme pronominale est rarement attestée avec certains verbes car comme c'est souvent le cas après [PRONOM] une règle de permutation à gauche du verbe est en général obligatoirement appliquée produisant une ppv réfléchie.⁽¹⁾

(1) Pour la 1ère et la 2ème personne il n'y a pas de différence entre les ppv réfléchies et non réfléchies.

- 9 (1) * Jean₁ admire Jean₁ dans la glace
 9 (2) REFLEX: Jean admire REFL dans la glace⁽¹⁾
 9 (3) ppv SE: Jean s'admire dans la glace

1. 2. 1. - CONDITION DE "PHRASE SIMPLE"

Une condition imposée pour l'application de [REFLEX] est que la phrase dans laquelle les syntagmes co-référents sont contenus doit être une phrase simple. Cette condition peut être vérifiée par la différence de dérivation des deux phrases :

- 10 (1) J'oblige Pierre à se défendre
 10 (2) Je promets à Pierre de le défendre.

Les deux phrases sont construites par enchâssement d'une phrase P₂ dans P₁

- 10 (3) [J'oblige Pierre (à ce) que [Pierre défend Pierre] P₂] P₁
 10 (4) [Je promets à Pierre (de ce) que [Je défend Pierre] P₂] P₁

Si l'on pose que les deux règles [PRONOM] et [REFLEX] s'appliquent dans le cadre la 1ère d'une phrase complexe, la 2ème d'une phrase simple, étant donné que les transformations s'appliquent en partant des structures les plus profondément enchâssées vers les structures qui les contiennent -c'est-à-dire dans l'exemple donné d'abord dans P₂ puis dans P₁ - [REFLEX] s'applique avant [PRONOM]. Si l'on tient compte du principe cyclique qui veut qu'une série de transformation ordonnée s'applique successivement au niveau de chacune des structures, toujours en commençant au niveau d'enchâssement le plus profond (voir ROSS 1967b, RUWET 1969) la dérivation de ces deux phrases peut s'expliquer comme suit :

1 - Pour chacune des deux phrases complétives P₂ après enchâssement et du fait de la co-référence des deux sujets de P₁ et P₂ il y a réduction, possible ou obligatoire suivant le verbe, à un complément à l'infinitif ; cependant cette réduction ne se fait que lorsque les règles obligatoirement

(1) Pour ne pas préjuger de la forme que [REFLEX] est censée donner au pronom réfléchi car ceci pose un problème (cf. 1.3.3) - nous nous contenterons de l'appeler ici [REFL.]

applicables à l'intérieur de la complétive P_2 ont été effectivement appliquées, en l'occurrence pour 10 (3) les règles [REFLEX] et [ppv SE] donnent

$$[Pierre_2 \text{ défend } Pierre_1] \longrightarrow [Pierre_1 \text{ se défend}]$$

alors que pour 10 (4) aucune règle n'intervient dans le 1er cycle, si bien qu'après réduction à l'infinitif dans le 2ème cycle on obtient :

$$\begin{array}{l} 10 (1) [J'oblige Pierre \text{ à se défendre}] P_1 \\ 7 (6) [Je promets \text{ à } Pierre_1 \text{ de défendre } Pierre_1] P_1 \end{array}$$

2 - A ce point les règles [PRONOM] et [ppv PRO] peuvent s'appliquer, sur 10 (6) $\longrightarrow$ 10 (2) Je promets à Pierre de le défendre tandis que les règles [REFLEX] et [ppv SE] ne peuvent plus s'appliquer dans le cadre de la phrase devenue maintenant complexe, ce qui explique que l'on ne puisse obtenir :

10 (7)* Je promets à Pierre de se défendre

Dans RUWET (1969) la procédure est présentée comme plus complexe car si la règle [REFLEX] opère à l'intérieur de la phrase simple on ne comprend pas dit-il la différence de correction de 11(1) et 11 (2)

11 (1) Paul se croit fidèle

11 (2) * Paul se croit Marie fidèle

En effet si 11 (1) est correct, la forme correcte de 11 (2) est 11 (3)

11 (3) Paul croit Marie fidèle (à lui)

les phrases 11 (1) et 11 (3) sont dérivées respectivement de 11 (4) et 11 (5)

11 (4) Paul₁ croit Paul₁ fidèle

11 (5) Paul₁ croit Marie fidèle à lui

elles mêmes toutes deux dérivées de deux structures enchâssées semblables

11 (6) Paul₁ croit que [Paul₁ est fidèle]

11 (7) Paul₁ croit que [Marie est fidèle à Paul₁]

Dans 11 (7) après enchâssement de la complétive la règle [PRONOM] doit obligatoirement remplacer "Paul₁" par "lui" 11 (5), tandis que pour 11 (6) rien ne se passe. Après enchâssement de la complétive une deuxième transformation vient s'appliquer sur ^{les} deux phrases pour certaines catégories de verbes dont "croire" (GROSS 1967 p. 118. 122). Cette deuxième transformation se décompose en : 1° suppression de "que" et mise à l'infinitif du verbe être de la complétive.

2° suppression du verbe "être" donnant comme résultat ici 11(4) et 11(5). Une caractéristique de cette transformation est que l'ancien sujet de la complétive devient complément direct du verbe avec toutes les propriétés structurales que cela peut impliquer (GROSS p. 122). Pour 11 (4) cela signifie qu'étant dans une phrase simple la deuxième occurrence de "Paul₁" doit devenir une forme réfléchie ce qui donne 11 (1) alors que pour 11 (5) "à lui" complément de "fidèle" ne peut devenir ppv du verbe (§ 1.3.2)

11 (8) * Jean s'est fidèle

la différence d'acceptabilité de 11 (1) et 11 (2) ne semble donc pas venir d'une différence de statut des deux complétives mais des éléments qui les composent.

1. 2. 2. - CONDITIONS D'APPLICATION DE LA REGLE [ppv SE].

1 - Si l'on suppose que le déplacement en position préverbale du pronom produit par [REFLEX] s'effectue d'après une règle comparable à [ppv PRO] (mais pour cette mise en parallèle voir KAYNE 1969) il est à préciser que cette règle ne s'applique que si le pronom apparaît en remplacement d'un syntagme nominal de la forme "SN" ou "à SN" (on verra plus loin les détails concernant ces deux types de compléments § 1.3.1). Ceci signifie donc que

le champ d'application de [ppv SE] est plus limité que celui de [ppv PRO] et que pour certains types de compléments il n'y a pas d'équivalent réfléchi aux pronoms enclitiques non réfléchis, par exemple pour les compléments représentés par les ppv "en" on ne trouve pas un équivalent réfléchi "se".

12 (1) Paul est fier de son ami

12 (2) Paul en est fier

12 (3) Paul_i est fier de Paul_i

12 (4) * Paul s'est fier

12 (3) n'est pas à considérer comme une structure de surface ici mais comme la forme de base sur laquelle s'appliquent [REFLEX] puis [ppv SE] ; la seule forme que peut prendre 12 (3) est

12 (5) Pierre est fier de lui(même)

Par contre lorsqu'il s'agit de syntagmes nominaux de type "SN" où "à SN" la règle [ppv SE] suit apparemment toutes les contraintes posées pour [ppv PRO]. Nous ne donnerons pas les détails de ces contraintes (pour les détails voir GROSS 1968, KAYNE 1969) mais nous en mentionnerons quelques unes au § 1.3. 2.2.

2 - Question à propos de l'application de [ppv SE].

Si le cadre d'application de [REFLEX] et [ppv SE] est une phrase simple où sujet et complément sont co-référentiels - ce complément étant de la forme "SN" où "à SN" - ce cadre semble ne contenir que des substantifs auxquels peut être attribué le trait [+ animé]⁽¹⁾. En conséquence l'on ne devrait pas trouver de forme réfléchie dans des structures où le sujet est un substantif [- animé] ; des phrases comme :

14 (1) La porte se ferme

14 (2) Le livre s'ouvre à la page 10.

ne peuvent être tenues pour des formes réfléchies étant donné qu'on n'admet pas

(1) [+ animé] classe grammaticale que GROSS préfère appeler [+ humain] en indiquant qu'elle recouvre également les animaux, les mécanismes, etc .. (cf. GROSS 1969, p. II 3-4)

14 (3) * La porte_i ferme la porte_i

14 (5) * Le livre_i ouvre le livre_i ...

Pourtant l'un des sens de 14 (1) et 14 (2) paraît bien proche d'un sens réfléchi car si on leur reconnaît à toutes deux un sens passif dérivable de "on ferme la porte", "on ouvre le livre"... il y a également :

14 (5) La porte s'ouvre d'elle même

14 (6) Le livre s'ouvre tout seul à la page 10

dans lesquelles un sens passif est exclu.

Nous ne soulevons pas là un problème nouveau. Dans de nombreux ouvrages apparaît cette question de la nature de l'objet sous-jacent de "se", et même de manière plus générale de la source de cette particule pré-verbale, question à propos de laquelle de nombreuses thèses sont avancées (RUWET 1970, KAYNE 1969, OBENAUER 1970, JACKENDOFF 1968, etc...) et que nous laisserons ouverte ici étant donné qu'elle ne représente pas le thème central de notre étude.

En effet l'étude détaillée que nous ferons sur le parallèle entre constructions réfléchies et constructions réciproques se limitera aux phrases pour lesquelles la présence de la particule préverbale va de pair avec celle du trait [+ animé] sur le sujet. C'est seulement dans ce sous-ensemble de phrases que nous avons constaté la double possibilité d'interprétation d'un sens réfléchi et d'un sens réciproque alors que la réciprocité s'exprime également dans les cas où le sujet a le trait [- animé]

14 (6) Les deux faits se contredisent

14 (7) le volume 1 et le volume 2 de cet ouvrage se complètent

1. 3. - EXPRESSION DE LA REFLEXIVITE.

Pour la même raison que celle donnée ci-dessus au sujet de la contrainte du trait [+ animé] sur le sujet (c'est-à-dire la comparaison avec les constructions réciproques) les formes d'expression de la réflexivité seront étudiées dans la perspective d'une tentative de mise en correspondance avec des

formes identiques au niveau superficiel mais qui constituent un sous-ensemble des moyens d'expression d'une notion différente, la notion de réciprocité.

1.3. 1. - FORMES ENCLITQUES.

La règle de permutation donnée comme possible pour la dérivation des formes enclitiques réfléchies à partir de pronoms compléments fait apparaître à la 3ème personne une forme unique "se". Les autres enclitiques différenciés à la fois par le nombre et la personne se confondent formellement avec les formes enclitiques obtenues par la règle [ppv PRO] à partir de formes post-verbales non réfléchies de même personne et nombre moi, toi, nous, vous. Le terme de pronom employé pour ces personnes est peut-être incorrect dans la mesure où pour elles il n'y a pas de dérivation par une règle [PRONOM] à partir de substantifs mais que l'insertion doit se faire dans la forme de base ; cependant il est généralement admis de leur donner le nom de "pronom de dialogue". Cette ressemblance entre formes enclitiques réfléchies et non réfléchies de la 1ère et 2ème personne va de pair avec une similitude concernant le type de verbes avec lesquels elles se rencontrent, verbes de type $SN_1 V$ SN_2 ou $SN_1 V$ à SN_2

- | | |
|--|------------------------------|
| 15 (1) Je <u>me</u> souris | il <u>me</u> sourit |
| 15 (2) Tu <u>t'</u> achètes un livre.. | il <u>t'</u> achète un livre |
| 15 (3) * Tu <u>te</u> penses | * il <u>te</u> pense |

On peut mettre sur le compte de cette ressemblance la règle qui fait dériver habituellement ces pronoms "te", "me", "nous", "vous" réfléchis de la même manière que leurs doubles non réfléchis, c'est-à-dire à partir de la même forme sous-jacente qui apparaît à droite du verbe à l'aide du même type de règle de permutation et c'est sans doute par analogie avec cette dérivation transformationnelle des formes enclitiques de la 1ère et 2ème personne que la forme de la 3ème personne "se" est déduite d'une forme pronominale apparaissant à la droite du verbe. Si une telle dérivation existe il est cependant difficile pour cette personne de déterminer le pronom source.

Contrairement à la 1ère et 2ème personne il n'y a pas de pronom non réfléchi à la 3ème personne qui ait à la fois une ressemblance formelle et une ressemblance d'emploi avec la forme réfléchie "se" ; s'il y a un pronom "soi" dont on pourrait penser qu'il est ce pronom source, son emploi ne correspond pas à celui de "se" ; inversement ce qui dans l'emploi semble le plus fréquemment parallèle à "se" n'est pas représenté par une seule forme mais par cinq formes différentes et parmi celle-ci aucune qui puisse être considérée comme source de dérivation de "se" : le, la, les, lui, leur . Si l'on ajoute à ceci le comportement spécifique des réfléchis dans certaines constructions, en particulier avec "faire" on peut se demander si la dérivation de "se" est à assimiler avec celle des pronoms des autres personnes (voir KAYNE 1970 à ce sujet).

1. 3. 2. - FORMES NON ENCLITQUES DU REFLECHI.

L'emploi des formes enclitiques est possible ainsi qu'on l'a signalé pour exprimer la réflexivité lorsque la co-référence s'applique à des SN qui dans une phrase simple ont respectivement la fonction de sujet et de complément ; ce complément peut être SN, à SN ou même de SN lorsque ce dernier est lui-même complément d'un autre SN qui a avec lui une relation de type "possession inaliénable" sur le plan physique, intellectuel, moral, etc...

16 (1) Pierre_i se libère la conscience = La conscience de Pierre_i

16 (2) Pierre_i se regarde les dents dans la glace = les dents de Pierre_i

16 (3) * Pierre_i se regarde les livres sur l'étagère = Les livres de Pierre_i

On pourrait penser que ce type de complément "de SN" a une forme sous-jacente "à SN" d'où son assimilation à un complément de ce type et le caractère normal d'une pronominalisation qu'elle soit réfléchie ou non.

16 (4) On regarde les dents de Pierre = à Pierre

16 (5) On lui regarde les dents

16 (6) On regarde les livres de Pierre ≠ à Pierre

16 (7) * On lui regarde les livres

mais ici nous ne tenterons pas une explication au delà de cette esquisse.

Pour les constructions syntaxiques où les formes enclitiques ne sont pas correctes deux autres types de pronoms sont employés - emploi qui à l'étude apparaît complémentaire - soit pour les 3 personnes les formes non réfléchies "lui", "moi", "nous" etc..., que nous appellerons PRO, accompagnées de "même", soit pour la 3ème personne seulement "soi".

1. 3. 2. 1. - PRO "même"

PRO représente les formes pronominales non réfléchies. Elles concurrencent parfois les formes enclitiques dans la construction $SN_1 V$ à SN_4 citée ci-dessus mais uniquement dans celles-ci ; elles sont jugées généralement peu correctes dans le cadre $SN_1 V$ SN_1 et incorrectes dans le cadre $SN_1 V$ SN_2 de SN_1 .

- 17 (1) * Pierre regarde lui-même dans la glace
- 17 (2) ? Pierre regarde lui-même et personne d'autre
- 17 (3) * Pierre regarde les dents de lui-même
- 17 (4) Pierre nuit à lui-même

mais le rôle essentiel de ces formes pronominales PRO-même est de remplacer les formes enclitiques dans les constructions où celles-ci ne peuvent apparaître.

1 - Dans les constructions verbales de type V prep SN ("prep" étant une préposition différente de "à" : V de SN, V pour SN, V avec SN etc...⁽¹⁾

- 18 (1) Jean parle de lui-même avec complaisance
- 18 (2) Jean vote pour lui-même
- 18 (3) Jean fulmine contre lui-même

(1) Il faut ajouter aux verbes proprement dits les constructions verbe + Subst du type prendre soin, avoir confiance, faire pression où le verbe joue le rôle d'opérateur.

2 - Lorsque les SN identiques et co-référentiels dans la phrase simple ont tous les deux une fonction de complément :

- 19 (1) On livre Jean₁ à Jean₁
- 19 (2) * On se livre à Jean
- 19 (3) On livre Jean à lui-même

3 - Dans une phrase contenant une restriction exprimée par ne... que quelle que soit la construction verbale

- 20 (1) Jean ne porte tort qu'à lui-même dans cette affaire
- 20 (2) Jean ne considère que lui-même dans cette affaire
- 20 (3) Jean n'agit que pour lui-même

4 - Dans une phrase dite "clivée" (c'est...que) dans laquelle s'est opéré un déplacement du SN complément (règle d'extraction)

- 21 (1) C'est à lui-même que Jean porte tort
- 21 (2) C'est lui-même que Jean caricature dans ce livre

Dans ce cas "lui-même" n'est pas détaché, c'est-à-dire on ne peut pas avoir par une règle de duplication du pronom la cooccurrence de la forme enclitique et non enclitique comme dans :

- 22 (1) Jean se ment à lui-même

En 22 (1) PRO-même est facultatif et peut être considéré comme un détachement : ce ne peut être le cas avec c'est... que ... ; "lui-même" ne peut se joindre à "se" pour donner un effet d'insistance ou de contraste :

- 22 (2) * C'est à lui-même que Jean se porte tort

5 - Avec des adjectifs ou des noms construits avec "être" quelle que soit la préposition employée (même "à")

- 23 (1) Jean est fidèle à lui-même
- 23 (2) * Jean s'est fidèle
- 23 (3) Jean est imbu de lui-même
- 23 (4) Jean est maître de lui-même

1. 3. 2. 2. - PRO seul.

Alors que la forme enclitique réfléchie est obligatoirement employée dans des constructions où la co-référence doit être formellement marquée, les formes lui-même, elle-même, etc.... peuvent être remplacées par le pronom complément non réfléchi lui, elle etc..

- 24 (1) Jean parle toujours de lui
- 24 (2) Jean est fier de lui

Les deux phrases sont correctes dans la double interprétation de "lui" se référant au sujet "Jean" (co-référence) et de "lui" se référant à une autre personne, alors que les deux phrases 24 (3) et 24 (4) sont toutes deux incorrectes.

- 24 (3) * Jean parle à lui
- 24 (4) * Jean attribue à lui les mérites

Dans ce cas quelle que soit l'interprétation, la règle de permutation est obligatoire imposant une différenciation sur la formulation des deux interprétations

- 25 (1) Jean s'attribue tous les mérites
- 25 (2) Jean lui attribue tous les mérites

Les exemples 24 (1) et 24 (2) pourraient par conséquent constituer un argument favorable à l'hypothèse d'une dérivation parallèle des formes enclitiques du pronom réfléchi et non réfléchi (cf. 1. 3. 3.)

Quant à "même" il semble que son rôle essentiel soit de lever l'ambiguïté concernant le référent lorsque deux interprétations sont possibles. Car si l'on considère des expressions où le sens réfléchi est impliqué dans les termes mêmes comme : prendre sur soi, ramener à soi, revenir à soi, etc ...

26 (1) Il prend sur lui de refuser

26 (2) Il ramène tout à lui

26 (3) Il revint à lui après quelques minutes d'étourdissement

"même" devient inutilement redondant, voire même incorrect.

26 (4) ? * Jean garde les détails par devers lui-même

26 (5) ? * Jean revient à lui-même

L'incorrection s'observe également dans d'autres constructions où le réfléchi s'accompagne de la préposition "avec" ou "chez"; avec des expressions comme emmener avec, emporter avec, traîner avec, prendre avec etc... chez moi, chez lui etc... l'ajout de "même" est pratiquement impossible.

27 (1) * Il vit chez lui-même

27 (2) * Il reste chez lui-même

27 (3) * Il emmènera Pierre avec lui-même

Ici pourtant l'ambiguïté est possible, "lui" peut se référer à une autre personne que "le" sujet.

27 (4) Jean est chez lui

27 (5) Je vais chez lui

1. 3. 2. 3. - SOI (même).

On constate une complémentarité d'emploi entre PRO (même) et

soi (même). Celui-ci s'emploie lorsque le sujet est un indéfini : "chacun", "quiconque", "on", "personne", etc, C'est-à-dire représente des personnes ou êtres animés non spécifiés ou lorsque le sujet est une construction impersonnelle. Les deux constructions ne sont pas indépendantes dans la mesure où ces phrases impersonnelles sont du type :

"Il V pour N_i que P", "Il V à N_i que P", "Il V de la part de N_i que P", dans lesquelles N_i peut ne pas être exprimé lorsqu'il est indéfini (GROSS, 1968. p. 112, PICABIA 1970 p. 38). La dérivation est la suivante :

- 28 (1) Il est difficile pour on que [on ne pense pas à soi]
- 28 (2) Il est difficile (pour on) de ne pas penser à soi
- 28 (3) Il est difficile de ne pas penser à soi

de même avec les sujets indéfinis :

- 29 (1) On aimerait être en paix avec soi-(même)
- 29 (2) Chacun ne pense qu'à soi-(même)
- 29 (3) Personne ne parle pour soi-(même)

Sans reprendre l'étude parallèle des cadres syntaxiques dans lesquels entrent deux formes PRO (même) et "soi-(même)" on peut voir que mis à part le caractère particulier du sujet motivant l'apparition de "soi", les conditions d'emploi restent identiques :

1 - SOI est accompagné de "même" dans des conditions similaires à celles indiquées précédemment pour "PRO"

- 30 (1) ? * Chacun reste chez soi même
- 30 (2) 2 * Il est possible de l'emporter avec soi même

2 - SOI comme PRO s'emploie dans toutes les constructions où ne

peut apparaître la forme enclitique "se" (cf. § 1. 3. 2)

- 31 (1) Chacun se défend
- 31 (2) Chacun ne pense qu'à soi-(même)
- 31 (3) C'est à soi-même que l'on nuit
- 31 (4) On abandonne chacun à soi-même

"lui" et "soi" apparaissent donc tous deux comme des formes de remplacement de "se" dans des constructions où l'enclitique ne peut apparaître, mais comme chacun d'eux remplace "se" dans des circonstances différentes il est difficile de proposer comme pour les pronoms compléments non réfléchis une règle de permutation qui tout en modifiant morphologiquement le pronom en ferait une particule préverbale. S'il y a une dérivation transformationnelle de "se" par la règle ppv SE on ne sait sur quelle forme pronominale cette règle s'applique. Si à la place du SN complément co-référent on prétend obtenir par [REFLEX] une seule forme "Soi" il faut indiquer que ce "soi" se réalise "lui"; si l'on propose une dérivation transformationnelle de "se" par la règle [ppv SE] on ne sait à partir de quelle forme pronominale cette dérivation se fait. Plusieurs solutions sont possibles :

1 - Soit l'application de la règle [REFLEX] sur la phrase contenant un sujet et un complément co-référentiels produit par une seule forme - "soi (même)" ou lui même - et dans ce cas il faut ajouter une règle précisant la différence de réalisation au niveau superficiel suivant la nature du sujet.

2 - Soit la règle [REFLEX] s'applique avec des contraintes de caractérisation du sujet et produit suivant ces contraintes "Soi-(même)" et "lui-(même)" mais il faut alors prévoir une règle [ppv SE] qui s'appliquera indifféremment à l'une et l'autre forme et la remplacera par la forme unique "se".

Ce problème est posé par KAYNE (1969) qui le résout en n'adoptant ni l'une ni l'autre solution mais en faisant de "se" une insertion opérée en cours de dérivation, non un produit transformationnel obtenu par substitution à partir d'un pronom complément.

1. 3. 2. 4. - UN POSSESSIF.

Une solution encore différente pourrait être envisagée comme source des formes enclitiques réfléchies : les adjectifs possessifs mon, ton, son, notre, On a vu que lorsque le verbe est suivi d'un complément ayant avec le sujet une relation de type "partie de corps", "esprit" etc... (cf § 1.3.2) il y a possibilité d'emploi de la forme enclitique réfléchie censée représenter le complément "de SN" attaché à l'objet

32 (1) Jean se rafraîchit la mémoire

32 (2) Jean s'éclaircit la voix

Ou 32 (1) et (2) sont équivalentes de :

32 (3) Jean rafraîchit sa mémoire

32 (4) Jean éclaircit sa voix

Le rôle de la ppv réfléchie est joué par le possessif. Ainsi le pronom réfléchi et l'adjectif possessif susceptibles de se substituer l'un à l'autre dans certaines constructions pourraient être considérés comme syntaxiquement dérivés. En particulier cette solution rendrait compte du fait que l'on puisse trouver des ppv réfléchies avec des verbes qui n'admettent pas de complément ayant le trait [+ animé] : "se pencher", "se contenir", "se borner" ...

33 (1) Pierre se concentre Pierre se baisse

33 (2) * Pierre concentre Paul * Pierre baisse Paul

Or dans 33 (1) "se" peut être compris comme :

33 (3) Pierre concentre son esprit . Pierre baisse son corps

On pourrait envisager une dérivation entre 33 (3) et 33 (1) avec suppression du complément une fois que le déplacement de "son", "mon", "ton" devenant particule préverbale serait effectué, lorsque ce complément, variable suivant les verbes, serait : "personne", "esprit", "corps" "pensée", "attention" etc... Ce complément n'aurait plus avec le sujet une relation

de partie à tout comme dans 32 (1) et 32 (2) mais serait avec lui dans une relation de co-référence "inférée" (cf. 1.1) ce qui justifierait sa suppression.

Cette hypothèse brièvement présentée ici comme une solution possible ne se révèle cependant que partiellement satisfaisante. Si elle rend compte d'une équivalence sémantique entre deux constructions particulières et s'avère formellement possible, elle n'explique pas globalement, pas plus que les deux autres, les phénomènes liés à la construction pronominale réfléchie. En effet si l'adjectif possessif est une source possible pour les formes enclitiques réfléchies, il faut expliquer comment cette dérivation est liée à certains types de substantifs dont il faut établir la caractérisation. Or il paraît difficile de fournir un complément spécifique ; la meilleure correspondance sémantique est établie par des termes comme "corps", "image", "personne", etc.... qui n'apparaissent jamais tels quels sous forme de complément au niveau superficiel.

34 (1) ? * Jean baisse son corps pour entrer

34 (2) ? * Jean protège sa personne contre le bruit

ce qui impliquerait de faire de la suppression du complément une condition obligatoire entraînant la transformation du possessif en forme enclitique.

1. 3. 3. - RELATIONS DERIVATIONNELLES ENTRE CES DIFFERENTES FORMES ET LA ppv REFLECHIE.

En examinant les diverses solutions proposées, on note que certains arguments jouent en faveur d'une dérivation parallèle à celle de [ppv PRO] avec des modalités différentes de réalisation

1) D'une part dans le cadre limité où elle s'applique la règle [ppv SE] semble subir les mêmes contraintes que [ppv PRO] pour les pronoms non réfléchis

- 35 (1) Jean pense à Pierre Jean₁ pense à Jean₁
 35 (2) * Jean lui pense * Jean se pense
 35 (3) Jean n'admire que Pierre Jean₁ n'admire que Jean₁
 35 (4) * Jean ne l'admire * Jean ne s'admire

2) Un deuxième argument vient renforcer le premier : dans des constructions où l'ambiguïté entre sens réfléchi et sens non réfléchi ne peut exister du fait du caractère figé de l'expression il n'est pas besoin d'indiquer par un pronom spécialisé la co-référence entre le sujet et le complément, le pronom non réfléchi seul est employé.

- 36 (1) Jean prend sur lui de poursuivre
 36 (2) Jean revient à lui
 36 (3) Jean garde les détails par devers lui

Dans les constructions où l'ambiguïté demeure, l'élément "même" ajouté au pronom non réfléchi précise la co-référence mais n'introduit aucune modification dans le comportement du pronom.

3) Par ailleurs si l'on fait généralement mention d'un emploi différent de l'auxiliaire pour les temps composés du verbe - la forme réfléchie est construite avec "être", la forme non réfléchie avec "avoir" - Cet emploi différent semble être le fait d'une contrainte de surface, c'est-à-dire d'une règle de transformation assez tardive, car toutes deux semblent suivre les mêmes règles d'accord lorsqu'il y a un participe passé, alors que généralement ces règles sont différentes pour "être" et "avoir".

- 37 (1) J'ai couvert Marie d'un plaid → Je l'ai couverte d'un plaid
 37 (2) Marie₁ a couvert Marie₁ " " → Marie s'est couverte " "
 37 (3) J'ai offert un livre à Marie → Je lui ai offert un livre
 37 (4) Marie₁ a offert un livre à Marie₁ → Marie s'est offert un livre

la règle d'accord joue donc comme si la présence de la forme réfléchie ne représentait pas un changement profond par rapport à celle des pronoms enclitiques compléments. Bien que formellement identique dans les deux types de complément, le réfléchi obligatoirement lié au verbe "être" a un comportement différencié et conforme à celui des non réfléchis construits avec "avoir".

4° - Le parallélisme entre [ppv PRO] et [ppv SE] peut s'étendre à l'alternance "soi" - se", "soi" impliquant, à la différence de "lui", la co-référence avec le sujet mais dans des constructions où le sujet indéterminé ou absent ne peut être indiqué par une personnification quelconque. Ceci apparaît dans les divers emplois de "soi"

- "Soi" apparaît en parallèle avec "se" lorsqu'une forme réfléchie est contenue dans un syntagme verbal dont le sujet est une forme indéfinie (cf. 1. 3. 2. 3.) ou dans des syntagmes nominalisés dans lesquels le sujet n'est pas exprimé. "l'amour de soi", "le retour sur soi", "la confiance en soi" ...

- "Soi" s'utilise en parallèle avec "se" à l'infinitif pour des verbes dont les compléments sont autres que V SN ou V à SN : compter sur soi, douter de soi; penser à soi mais se livrer, s'interroger, se plaindre.

Cependant si par bien des égards les deux types de formes enclitiques ont des comportements identiques, il y a des cas de divergence qui font penser que leur production n'est pas le fait d'une même transformation :

a - Il ne peut y avoir de forme réfléchie au passif

38 (1) Jean se facilite le travail

38 (2) Jean lui facilite le travail (lui = à Pierre)

38 (3) * Le travail s'est facilité par Jean

38 (4) Le travail lui est facilité par Jean

Cette impossibilité a été établie de manière générale par POSTAL dans sa présentation de la "Cross over condition" (POSTAL 1968b) "Si deux SN d'une phrase simple sont co-référents, on ne peut les faire se croiser par

une transformation, si cette transformation mentionne de manière spécifique le SN à déplacer ce qui est le cas pour le passif".

b - Le comportement de la ppv réfléchie est différent dans les constructions avec "faire" . Si nous avons deux structures profondes

39 (1) On fait [Jean l'interroge] P_2

39 (2) On fait [Jean s'interroge] P_2

leur dérivation se fait de manière différente - Pour 39 (2) l'enchâssement obtenu est :

39 (3) On fait s'interroger Jean

c'est-à-dire par permutation de SN et SV dans P_2 avec mise à l'infinitif, tandis que cette même opération n'est pas possible pour 39 (1).

39 (4) * On fait l'interroger Jean

la phrase dérivée correcte est :

39 (5) On le fait interroger par Jean

c - Un autre phénomène que nous avons signalé plus haut différencie la construction des ppv réfléchies et non réfléchies: l'obligation pour la ppv réfléchie de se construire aux temps composés avec le verbe "être" tandis qu'il ne faut pas rendre compte de ce changement d'auxiliaire lors de la règle de permutation [ppv PRO]

40 (1) [REFLEX] Jean a interrogé [REFL] sur ce problème

40 (2) [ppv SE] Jean s'est interrogé sur ce problème

40 (3) [PRONOM] Jean a interrogé [PRO] sur ce problème

40 (4) [ppv PRO] Jean l'a interrogé sur ce problème

Il ressort donc de ces brèves remarques que si l'on connaît certaines des contraintes qui permettent de dériver à partir d'une structure profonde une phrase à laquelle on peut attribuer un sens réfléchi - contraintes portant 1° - sur la co-référence (§ 1.1.1.) 2° - sur le type de phrase (§ 1.2.1); 3° - sur la structure verbale (§ 1.2.2.1.) , 4° - sur la caractérisation du sujet (§ 1.2.2.2.) une incertitude pèse sur les règles de dérivation elles-mêmes. Si la dérivation s'effectue de la même manière que pour les structures non réfléchies c'est-à-dire s'il y a d'abord pronominalisation du syntagme complément dans les conditions requises du 1°, 2°, 3°, 4° ci-dessus, cette pronominalisation [REFLEX] devrait opérer de manière comparable à [PRONOM] : elle devrait produire une forme pronominale exprimant la co-référence avec le sujet qui ensuite tout comme les formes pronominales non réfléchies pourraient dans des conditions que l'on peut préciser être permutées en position préverbale. Or si le résultat de cette dernière opération ne pose pas de problème puisque les formes sont attestées dans la structure de surface de la phrase il n'en est pas de même pour les produits intermédiaires à partir desquels les ppv sont dérivées.

Plusieurs formes sont possibles, attestées parfois dans la structure de surface, mais une solution globale pour rendre compte de la dérivation de la ppv paraît peu satisfaisante en particulier pour la 3ème personne : ni les formes pronominales non réfléchies - le, lui, les, eux ni la forme "soi", ni l'adjectif possessif "son" ne correspondent séparément au total des emplois de la forme enclitique. Par contre elles se complètent et recouvrent à elles trois l'ensemble des possibilités, remplies ou non remplies par "se".

Notre but ici n'étant pas une étude approfondie de cette question mais une présentation comparative de deux constructions témoignant d'une parenté à la fois sémantique et syntaxique, du moins en surface, nous laisserons ouvert ce problème de la dérivation de la forme enclitique "se" et renverrons à des études qui la traitent plus en détail KAYNE (1969), JACKENDOFF (1968), POSTAL (1968), RUWET (1970).

CHAPITRE II

ETUDE DE LA FORMATION DU PLURIEL A PARTIR DE LA COORDINATION
DE PHRASES.

CHAPITRE II - ETUDE DE LA FORMATION DU PLURIEL A PARTIR DE LA COORDINATION

DE PHRASES.

Il est traditionnellement indiqué que lorsqu'une construction pronominale est possible avec un sens réfléchi, elle peut prendre également un sens réciproque lorsque sujet et verbe sont au pluriel. Cette correspondance est généralement admise (RUWET 1970) cependant elle n'est peut-être pas aussi systématique : certains verbes que l'on range en général parmi les verbes réfléchis ne peuvent s'interpréter dans un sens réciproque.

Il y a des verbes (présentés plus haut au § 1.3.2.4.) pour lesquels la forme enclitique ne semble pas correspondre à un syntagme nominal complément identique au sujet, étant donné que le verbe n'admet pas un complément ayant le trait [+ animé] , mais plutôt à un substantif du type "corps"; "esprit", "personne", etc... se référant au sujet.

- 40 (1) Jean et Pierre se reposent après l'effort
- 40 (2) Jean et Pierre se baissent pour entrer
- 40 (3) Jean et Pierre se bornent à écouter
- 40 (4) Jean et Pierre s'aperçoivent de leur erreur

Il y a également des verbes pour lesquels une interprétation de sens réciproque n'est possible que dans certaines des constructions syntaxiques qu'ils sont susceptibles d'avoir :

- 41 (1) Jean et Pierre s'opposent dans cette affaire
- 41 (2) Jean et Pierre s'opposent à ce que Paul parte
- 41 (3) Jean et Pierre se préparent une surprise
- 41 (4) Jean et Pierre se préparent à partir

41 (2) et 41 (4) ne peuvent être interprétées dans un sens réciproque.

Inversement on verra plus loin que certaines constructions pronominales ne peuvent recevoir d'interprétation réfléchie du fait du sémantisme du verbe
ex : "s'épauler", "se croiser", "se héler" etc....

Ces réserves mises à part il est généralement vrai qu'une forme réfléchie employée au pluriel peut être assimilée à une forme réciproque, à tel point que l'ambiguïté existe parfois sur le sens à donner à la phrase. Le point de vue que nous avons présenté en introduction est que l'ambiguïté qui existe dans la structure de surface doit être levée et expliquée comme une sorte de neutralisation : des structures profondes différentes subissent des changements structuraux différents mais qui les font converger vers une formulation identique au niveau de l'énoncé de la phrase :

42 (1) Pierre et Paul s'interrogent sur le problème

42 (2) Les spécialistes s'interrogent sur le problème

Nous étudierons ce type de phrases dans leur acception réfléchi et réciproque mais tout d'abord nous étudierons le phénomène de la pluralisation des sujets - entraînant celle du verbe - sous les deux aspects qui sont illustrés en 42 (1) et 42 (2) : pluriel représenté par la coordination de plusieurs syntagmes nominaux et pluriel représenté par une marque morphologique sur le syntagme nominal, ces deux formes pouvant être combinées pour donner une phrase de type 42 (3).

42 (3) Les spécialistes et les non spécialistes s'interrogent sur le problème

Pour l'étude de ce problème nous sortirons du cadre précis des constructions pronominales étant donné que celles-ci ne constituent qu'un cas parmi d'autres dans lequel se manifeste le phénomène. Nous abandonnerons dans ce chapitre les exemples de type 42 (1), 42 (2), 42 (3) pour les reprendre lorsque, un certain nombre de règles générales auront été dégagées au chapitre III.

2. 1. - PLURIEL REPRESENTÉ PAR LA COORDINATION DE SYNTAGMES NOMINAUX AU SINGULIER.

43 (1) Pierre et Paul partent en voyage

cette phrase peut être interprétée comme :

43 (2) Pierre part en voyage et Paul part en voyage

c'est-à-dire comme la somme de deux phrases coordonnées présentant des SN sujet différents et des SV semblables. Cette ressemblance sémantique demande à ce que soit approfondie la notion de coordination de phrases.

2. 1. 1. - LA COORDINATION DE PHRASES.

Une règle de coordination, transformation généralisée d'une part et transformation facultative d'autre part, a été décrite par CHOMSKY (1955 p. 42 - 44) de manière suffisamment détaillée pour qu'il ne soit pas besoin d'en reprendre ici la démonstration : deux constituants différents mais de même type structural peuvent être conjoints ^Δqu'ils apparaissent au même point de deux phrases par ailleurs identiques

ZXW ZYW — ZX et YW

Ainsi s'expliquerait la construction en français de 43 (1) à partir de 43 (2) double séquence ZXW ZYW dans laquelle Z est nul.

43 (1) $\left[\underline{\text{Pierre et Paul}} \text{ partent en voyage} \right]_{P_0}$
 43 (2) $\left[\underline{\text{Pierre}} \left[\text{part en voyage} \right]_{P_1} \left[\underline{\text{Paul}} \left[\text{part en voyage} \right]_{P_2} \right]$

P_0 nouvelle structure obtenue par coordination est la produit dérivé de la transformation de coordination opérée sur deux phrases distinctes P_1 et

P₂ . Seuls les constituants non identiques dans les deux phrases "Pierre" et "Paul" sont coordonnés par et tandis que le reste, identique, n'est mentionné qu'une seule fois.

Cependant des études descriptives plus détaillées ont été faites depuis sur les phénomènes liés à la coordination de phrases . Par exemple une règle différente de la règle de coordination de CHOMSKY (1957) permet de supprimer les multiples occurrences d'un verbe qui se répète dans une structure coordonnée, règle qui explique que l'on puisse dériver 44 (2) de 44 (1) (cf ROSS (1970)).

44 (1) Pierre mange une pomme et Marie mange une orange

44 (2) Pierre mange une pomme et Marie une orange

D'autres règles qui rendent compte d'une manière plus générale de la suppression de certains constituants ont été successivement présentées par CHOMSKY (1965) par POSTAL (1969) et également par ROSS (1967) SHANE (1966). Quoique apparaissant sous des formes assez différentes et n'aboutissant pas à une solution uniforme, elles modifient sensiblement la première version de la règle de coordination donnée par CHOMSKY en 1957.

2. 1. 1. 1. - RÈGLE DE COORDINATION PAR "ET"

Certains des traitements cités ci-dessus ont en commun d'utiliser dans une première étape non plus une transformation mais un schéma de règle permettant d'introduire dans la base une séquence non finie de phrases, cette séquence pouvant être réduite à l'unité : $P \rightarrow (\text{et } P)^n$ où $n \geq 1$.

✕ Nous verrons que ce schéma de règle n'est pas limité à la production de phrases, il peut être associé à la production de n'importe quelle catégorie "majeure" (CHOMSKY 1965 p. 74) en particulier de SN (§ 6. 3. 2.). Ainsi dans cette deuxième version la coordination de phrases n'apparaît plus comme une transformation généralisée mais est introduite dans la base

par une règle qui ayant certaines caractéristiques des règles de structure de constituants a l'avantage d'échapper à certaines de leurs restrictions (CHOMSKY 1963) (SHANE 1966). Cependant que la coordination de phrase s'effectue de l'une ou l'autre manière le résultat obtenu est comparable : si l'on suppose qu'elle s'effectue sur deux phrases seulement, P_1 et P_2 , on obtient dans les deux versions une structure coordonnée P_0 dont P_1 et P_2 , mises sur le même plan et reliées par "et", dépendent toutes deux directement ; si bien que nous ne traiterons pas de la production de la structure ci-dessous :

$$\left[\left[\text{---} \right]_{P_1} \text{ et } \left[\text{---} \right]_{P_2} \right]_{P_0}$$

Pour notre étude nous tiendrons ce résultat pour acquis car notre intérêt réside surtout dans les opérations qui viennent après : les transformations qui aboutissent à sa réduction - c'est-à-dire à la suppression et à la coordination de certains de ses constituants - lorsque certaines conditions sont remplies. Voici comment à partir de la présentation de ces règles pour l'anglais (POSTAL 1969), on peut essayer de décrire les mécanismes d'un type de réduction de coordination pour le français.

2. 1. 1. 2. - RÈGLES DE RÉDUCTION DE COORDINATION [COOR REDUC].

On observera qu'il existe une équivalence sémantique entre des structures coordonnées dans lesquelles la coordination s'établit entre des éléments de niveau différent. Par exemple un même sens peut être exprimé par :

45 (1) Pierre et Paul mangent une pomme

45 (2) Pierre mange une pomme et Paul mange une pomme

Dans 45 (2) ce sont des phrases qui sont coordonnées -c'est-à-dire reliées entre elles et parallèlement rattachées à un élément de même type qu'elles, tandis qu'en 45 (1) ce sont des syntagmes nominaux qui constituent

une structure coordonnée partielle dans la phrase

$$45 (1) \left[\left[SN_1 \text{ et } SN_2 \right] SN_0 \quad SV \right] P$$

$$45 (2) \left[P_1 \text{ et } P_2 \right] P_0$$

En surface donc les deux structures sont différentes mais étant donné qu'elles donnent lieu à des interprétations identiques il faut postuler qu'elles dérivent toutes deux de la même structure profonde. Cela signifie que la grammaire doit fournir un moyen de dérivation entre les deux phrases. Le choix de la structure coordonnée de phrases comme structure profonde s'explique sémantiquement par le fait qu'on dérive le sens contenu dans la structure coordonnée de syntagmes à partir des sens de chacune des phrases qui composent la structure coordonnée de phrases - c'est-à-dire le sens de P en 45 (1) à partir du sens de $[P_1 \text{ et } P_2]$ en 45 (2) - Les règles qui permettent de relier dérivationnellement des structures coordonnées de phrases à des structures coordonnées d'autres constituants sont connues sous le nom de "réduction de coordination". On peut distinguer deux étapes :

1 $[ID \text{ REDUC}]$ S'appliquant sur la structure coordonnée de phrases, cette première règle fait déplacer la coordination au niveau immédiatement inférieur de constituants et fait relier entre eux les constituants de même type à ce niveau. La condition d'application de cette règle est en français la présence de constituants ou de groupes de constituants identiques. Cette identité recouvre à la fois une identité morphologique et référentielle, du moins pour les syntagmes nominaux sujets car les syntagmes verbaux peuvent subir la réduction de coordination même s'ils contiennent des SN non co-référentiels (cf. § 2.2) ; quant à "constituants de même type" cela signifie qui "dominent" le même ensemble d'éléments jusqu'aux éléments terminaux inclus. Il n'est pas suffisant de constater l'identité de structure au niveau où s'effectue la coordination - elle peut même recouvrir une identité morphologique au niveau terminal - il faut pouvoir retrouver à tous les niveaux cette identité de structure, sans quoi, comme le montre 46 (1), la réduction ne peut avoir lieu :

46 (1) Jean₁ prend sa valise et Jean₁ prend la fuite

46 (2) * Jean prend sa valise et la fuite

Dans ces deux phrases le rôle de "prendre" n'est pas structuralement identique, dans le 2ème cas il n'est qu'un verbe opérateur introduit du fait de la nominalisation du verbe "fuir" → "prendre la fuite". De ce fait la coordination des SN compléments n'est pas possible.

La mise en application de [ID REDUC] demande donc en français plusieurs conditions d'identité, structurale, pour les constituants, morphologique et parfois référentielle pour les éléments terminaux. En Anglais seule la condition d'identité structurale est nécessaire car la règle s'applique sans qu'il y ait identité entre les constituants (POSTAL 1969 p. 225).

47 (1) John hesitated and Bill reacted

47 (2) John and Bill hesitated and reacted respectively

l'absence d'identité oblige à l'introduction de "respectively" mais l'application de la règle est possible

$[SN_1 \text{ and } SN_2] \quad SN_0 \quad [SV_1 \text{ and } SV_2] \quad SV_0 \quad \text{respectively}$

alors qu'en français la transposition de cette règle donne un résultat incorrect bien que "respectivement" soit employé ailleurs (§ 2.1.2.2.)

48 (1) Jean mange et Paul boit

48 (2) * ? Jean et Paul mange(nt) et boi(vent) respectivement

En conclusion donc la première partie [ID REDUC] de la transformation globalement appelée [COOR REDUC] donne le résultat suivant en français :

49 (1) Jean mange une pomme et Pierre mange une orange
 [ID REDUC] 49 (2) [Jean et Pierre]_{SN₁} [mange et mange]_V [une pomme et une orange]_{SN₂}

On observe que la coordination ne "descend" pas seulement au niveau immédiatement inférieur à "phrase" c'est-à-dire au niveau de SN et SV ; si ceux-ci sont eux mêmes composés de plusieurs constituants, la règle [ID REDUC] s'applique de la même manière c'est-à-dire regroupe en les coordonnant les constituants de niveau immédiatement inférieurs, ici :

$$SV \text{ et } SV \longrightarrow [V \text{ et } V] [SN \text{ et } SN]$$

SN peut être lui même composé de constituants différents et la coordination peut encore "descendre"; cependant la règle s'arrête en fonction du type de constituant et du type de l'élément répété (voir ci-dessous).

2 - [SUPPRESS] Dans chacune des structures coordonnées obtenues par [ID REDUC] cette deuxième règle supprime les occurrences répétées d'un même constituant (que cette répétition soit le fait d'une identité lexicale ou d'une identité référentielle) . Il semble que les deux règles s'appliquent successivement à chacun des niveaux des constituants. En effet on voit que si la règle [SUPPRESS] ne s'applique pas à l'un des niveaux cela bloque l'application de [ID REDUC] au niveau précédent : voir 50 (1), 50 (2), 50 (3) comparés à 50 (4) et 50 (5) ;

50 (1) il $\left[\begin{array}{c} \text{passe et passe} \\ \text{[1'hiver à Londres et 1'été à Londres]} \end{array} \right]_{SV}$
 50 (2) il $\left[\begin{array}{c} \text{passe} \\ \text{[1'hiver et 1'été]} \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{à Londres et à Londres} \end{array} \right]_{SV}$
 50 (3) il $\left[\begin{array}{c} \text{passe 1'hiver et 1'été à Londres} \end{array} \right]_{SV}$
 50 (4) il $\left[\begin{array}{c} \text{passe et passe} \\ \text{[1'hiver à Londres et 1'été à Paris]} \end{array} \right]_{SV}$
 50 (5) il $\left[\begin{array}{c} \text{passe} \\ \text{[1'hiver et 1'été]} \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{à Londres et à Paris} \end{array} \right]_{SV}$

50 (5) n'est pas équivalent à $\left[\begin{array}{c} \text{passe 1'hiver à Londres et 1'été à Paris} \end{array} \right]$ alors que 50 (3) paraphrase 50 (1) du fait de la double suppression du SN sujet et du SN complément.

2. 1. 2. - EFFETS DE L'APPLICATION DE LA REGLE DE REDUCTION.

Suivant le type de structure coordonnée obtenue par l'application de [ID REDUC] certaines modifications accompagnent l'effet premier de [SUPPRESS]:

2. 1. 2. 1. - MISE AU PLURIEL DU VERBE.

La notion de référence n'étant pas pertinente pour les verbes, seule l'identité lexicale est considérée lorsque doit s'effectuer une suppression, avec cependant une identité requise en ce qui concerne le temps : on ne peut pas supprimer l'un des verbes dans :

51 (1) Jean [chante et chantera]

Lorsque les conditions sont remplies pour que [SUPPRESS] puisse s'appliquer sur le verbe deux cas sont à considérer :

1 - La règle s'applique sur la structure coordonnée du verbe sans s'appliquer sur celle du SN sujet : il y a ajout d'une marque "pluriel" sur l'élément verbal - celui-ci peut être soit l'auxiliaire, soit le verbe lui-même - conservé après l'application de [SUPPRESS] 51(3).

2 - La règle s'applique en même temps sur la structure coordonnée de V et de SN sujet. Dans ce cas l'identité entre les substantifs du SN sujet ne peut être qu'une identité lexicale - il faut qu'il y ait un minimum d'une différence entre les phrases car si l'identité était référentielle, cette différence n'existerait plus -⁽¹⁾ la marque de pluriel est ajoutée en même temps au SN sujet et au verbe, 51 (5).

51 (2) [Pierre et Paul] [chante et chante]

51 (3) [Pierre et Paul] chante + plur.

51 (4) [Le musicien₁ et le musicien₂] [joue et joue]

51 (5) [Le musicien + plur] [joue + plur]

(1) Pour que la règle puisse s'appliquer à la fois sur SN sujet et V il faut que la phrase contienne d'autres constituants non identiques, par exemple un SN complément of.
51 (6) et 51 (7) (ou même un adjectif) 51 (6) [ma maison et votre maison] sont au bord du lac

51 (7) [ma maison et la vôtre] " " "

2. 1. 2. 2. - AJOUT DE "RESPECTIVEMENT"

+ Lorsque [SUPPRESS] s'applique sur le verbe, "respectivement" est introduit à la droite de l'élément verbal conservé puis est déplacé - toujours à la droite de l'élément conservé - au fur et à mesure de l'application de [SUPPRESS] sur les autres constituants de SV si les conditions d'identité sont remplies. Le premier élément verbal responsable de l'introduction de "respectivement" peut être l'auxiliaire 52 (2), ou le verbe 52 (3).

x Cependant "respectivement" n'apparaît pas - soit qu'il ne soit pas introduit, soit qu'il soit supprimé - si [SUPPRESS] s'applique à la fois pour le verbe et le SN sujet 52 (5).

52 (1) [Pierre et Paul] [a et a] [dormi et travaillé]

52 (2) Pierre et Paul ont respectivement dormi et travaillé

52 (3) Pierre et Paul achètent respectivement un bateau et une voiture

52 (4) Pierre et Paul achètent un bateau respectivement bleu et rouge

52 (5) Pierre achète un bateau et une voiture

A la différence de l'anglais il faut donc pour l'introduction de "respectivement" une condition d'identité verbale.

La combinaison des deux types d'insertion - marque du pluriel et "respectivement" - donne donc les possibilités suivantes lorsque [SUPPRESS] s'applique sur SN et/ou sur SV (la simultanéité n'est pas toujours possible)

a) $[SN_1 \text{ et } SN_1]_{SN} [SV_1 \text{ et } SV_2]_{SV} \longrightarrow SN_1 [SV_1 \text{ et } SV_2]_{+ \text{ plur}}$

b) $[SN_1 \text{ et } SN_1]_{SN} [V_1 \text{ et } V_1]_V [SN_1 \text{ et } SN_2]_{SN} \longrightarrow SN_1 V_A SN_1 \text{ et } SN_2$

c) $[SN_1 \text{ et } SN_2]_{SN} [SV_1 \text{ et } SV_1] \longrightarrow [SN_1 \text{ et } SN_2]_{SN} SV_1 + \text{ plur}$

$$d) [SN_1 \text{ et } SN_2]_{SN} [V_1 \text{ et } V_2]_V [SN_1 \text{ et } SN_2]_{SN} \rightarrow [SN_1 \text{ et } SN_2] V_1 + \text{plur resp } [SN_1 \text{ et } SN_2]$$

2. 1. 2. 3. - ROLE DE LA DEFINITION SUR LES SN.

Ici encore l'effet de [SUPPRESS] est différent selon que les constituants de SN sont définis ou non définis, car s'ils ne sont pas définis le phénomène de co-référence intervient qui conditionne l'absence ou la présence de la marque pluriel sur le constituant non supprimé - De plus l'effet de cette modification varie selon que le SN a le statut de sujet ou de complément dans la phrase. Ces situations différentes seront présentées au § 2.2. mais on peut illustrer ici ce qu'une différence de définition entraîne comme effet sur SN complément composé de substantifs lexicalement identiques lorsque s'applique la réduction de coordination : 53 (3) est la réduction de 53 (1), 53 (4) ~~et~~ (2).
de

53 (1) Pierre achète un gâteau₁ et Paul achète un gâteau₂

53 (2) Pierre achète le gâteau₁ et Paul achète le gâteau₂

53 (3) Pierre et Paul achètent un gâteau

53 (4) Pierre et Paul achètent les gâteaux

alors que pour le SN sujet la différence de définition ne joue pas de rôle sur la mise au pluriel de substantifs qui ont le même type d'identité lexicale.

53 (5) Le gâteau₁ est acheté par Paul et le gâteau₂ est acheté par Pierre

53 (6) Un gâteau₁ " " " et un gâteau₂ " "

53 (7) Les (2) gâteaux sont achetés par Paul et Pierre

53 (8) Deux gâteaux sont achetés " " "

Incidentement ces deux séries d'exemples montrent la différence de comportement des SN lors de la transformation passive ; le statut de sujet ou de complément

d'agent conditionne parfois la mise au pluriel des substantifs.

Cependant si les constituants de SN sont lexicalement différents, le statut de SN sujet ou complément n'est pas pertinent ; dans les deux cas aucun effet n'est dû à la différence de définition.

2. 1. 3. - CONDITIONS DE RÉDUCTION DES PRONOMS.

Lorsque la réduction des pronoms est possible elle s'effectue de la même manière que pour les autres éléments mais l'identité co-référentielle n'est pas nécessaire pour qu'elle ait lieu - ceci n'est pas restreint à une catégorie mais vaut pour toutes les formes pronominales = sujet, complément, ppv etc... -

x Des pronoms structurellement identiques mais différenciés par la per-
 x sonne et le nombre, peuvent être soumis à la réduction comme si cette identité était totale . Mais cette réduction au lieu de s'opérer de manière indifférente sur l'un des constituants, comme il est de règle générale lorsque ces constituants sont identiques, s'opère sélectivement sur l'un deux.

Bien que cette réduction puisse affecter l'ensemble des pronoms nous nous attacherons plus particulièrement aux conditions à remplir pour la réduction des structures coordonnées contenant des pronoms ayant la fonction de sujet et d'objet et des ppv puisque pour l'étude des constructions à sens réfléchi et à sens réciproque ce sont ces types de pronoms qui sont les points critiques de la comparaison.

2. 1. 3. 1. - CONDITIONS DE RÉDUCTION POUR LES ppv .

1 - Evidemment la règle de réduction ne peut s'appliquer que si chacun des verbes de la structure coordonnée de phrases est affecté d'une particule préverbale.

2 - Les ppv doivent être de même structure c'est-à-dire représenter le même type de complément. On ne peut pas avoir une structure coordonnée du type [lui et le] ou [me et me] lorsque l'un représente [à SN] et l'autre [SN]. Ceci est d'ailleurs lié à la 3ème condition.

3 - La particule préverbale contrairement à l'auxiliaire (cf. 52 (1)) n'est pas indépendante du verbe, elle ne peut subir de réduction que si le verbe - ou l'auxiliaire - est affecté par [SUPPRESS].

54 (1) Jean le₁ choisit et Jean l'₁ achète

54 (2) * Jean le choisit et achète

54 (3) Jean l'a choisi et acheté

54 (4) Jean le₁ voit et Jean le₂ voit

54 (5) Jean [le + le] voit → Jean les voit

Ceci vaut aussi bien pour les ppv réfléchies que non réfléchies.

55 (1) * Jean se coiffe et lave

55 (2) Jean s'est coiffé et lavé

55 (3) Jean et Pierre se lavent

4 - S'il s'agit de pronoms "morphologiquement" différents une condition pour l'application de [ID REDUC] en plus de l'identité structurale, est l'identité en ce qui concerne le trait [animé] ; pour la 1ère et 2ème personne cette question ne se pose pas mais lorsqu'il s'agit de la 3ème comme en 56 (1), les pronoms ne peuvent être coordonnés si les référents n'ont pas le même trait : pour qu'il y ait réduction ici il faut que "le" soit [+ animé].

56 (1) Jean le regarde et Jean me regarde

56 (2) [le et me] → nous

5 - Pour l'application de [SUPPRESS] le choix de la forme conservée pour représenter l'ensemble est fonction de la personne des pronoms qui le composent et non de leur ordre ou de leur qualité. Si le groupe se compose de :

1ère pers. et 2ème pers. (et/ou 3ème pers.) : choix de la 1ère pers.

1ère et 3ème pers. : choix de la 1ère pers.

2ème pers. et 3ème pers. ; choix de la 2ème pers.

Il y a donc priorité de la 1ère personne sur la 2ème et de la 2ème sur la 3ème.

x

Le choix étant fait, la marque du pluriel est normalement ajoutée :

56 (3) [le et me] SUPPRESS : me + plur = nous

Ici encore la règle est la même qu'il s'agisse de la ppv réfléchie ou non réfléchie

57 (1) Pierre [se et me] croit malade

57 (2) Pierre nous croit malade

Cette phrase bien qu'ambiguë, puisque "nous" équivaut aussi à [me et te] et [me et le], est correcte pour exprimer le sens de :

57 (3) Pierre se croit malade et Pierre me croit malade

6 - Lorsqu'il s'agit de la même personne mais de genre différent (masculin - féminin) le choix de la ppv conservée se fait sur le masculin.

58 (1) Jean le croit mort et Jean la croit morte

58 (2) Jean [le et la]
ies croit morts

Ce choix ne se voit pas directement sur la ppv "les" mais sur l'adjectif (participe) qui accompagne le verbe (monte)

2. 1. 3. 2. - CONDITIONS DE REDUCTION POUR LES PRONOMS SUJET ET OBJET .

X Les conditions indiquées au 2. 1. 3. 1 en 4-, 5- et 6- pour les ppv valent également pour les pronoms sujet et objet, cependant on doit spécifier de plus :

1 - Le pronom sujet et objet peuvent être coordonnés à un substantif.

58 (1) Pierre viendra demain et tu viendras demain

58 (2) Pierre et toi viendrez demain

58 (3) Nous verrons Pierre et toi demain

Dans ce cas la règle [SUPPRESS] ne s'applique pas. L'ordre pour la composition du groupe est indifférent (sauf peut être au niveau de la performance "Pierre et moi" est plus acceptable que "moi et Pierre" .

2 - La règle [SUPPRESS] est facultative si la réduction n'affecte que des pronoms, alors qu'elle est obligatoire pour les ppv.

59 (1) * Jean me et te regarde

59 (2) Toi et moi partirons demain

59 (3) Il viendra avec toi et moi

3 - Le pronom est morphologiquement modifié lorsqu'il entre dans

une structure coordonnée ; on voit la différence pour la 2ème personne en 58 (1) et 58 (2)

58 (3) * Pierre et tu viendrez demain

4 - Dire que la règle [SUPPRESS] ne s'applique pas en 1- et en 2- est incorrect car dans les deux cas on peut avoir :

58 (2) Pierre et toi, vous viendrez demain

58 (3) Toi et moi, nous partirons demain

La règle s'applique mais le résultat apparaît en duplication et non en remplacement de la structure coordonnée à laquelle il correspond ; le pronom pluriel est donc facultatif dans la structure de surface puisque le sens est donné par la structure coordonnée, mais nécessaire dans la structure profonde pour spécifier la personne et le nombre du verbe.

Pour revenir à l'exemple que nous avons donné au § 2.1 : 43 (1) Pierre et Paul partent en voyage, on peut maintenant expliquer la structure d'une telle construction. On considère que la structure profonde est la structure coordonnée de phrases de même sens :

43 (2) Pierre part en voyage et Paul part en voyage

et que nous sommes dans le cas d'une structure du type $[SN_1 \text{ et } SN_2]_{SN}$

$[SV_1 \text{ et } SV_2]_{SV}$ type c) donné en 2. 1.1.3 -

La règle [SUPPRESS] s'applique sur le SV - à la fois sur le verbe et le complément - avec mise au pluriel du verbe.

De même ^{le} type d) indiqué au 2. 1.1.3 peut être illustré par les exemples 59 (1) et 59 (2)

59 (1) Pierre part à Londres et Paul part à Paris

59 (2) Pierre et Paul partent respectivement à Londres et à Paris

Ici la différence des SN constituants de SV explique la présence de "respectivement" : les deux types c) et d) peuvent être également illustrés par des exemples contenant des pronoms dans la structure coordonnée de SN sujets, soit exclusivement des pronoms 59 (3), soit un ensemble substantif - pronom 59 (4).

59 (3) Toi et moi (nous) partirons en voyage

59 (4) Pierre et moi (nous) partirons en voyage

2. 2. - PLURIEL REPRESENTÉ PAR UN SUBSTANTIF AU PLURIEL.

Dans les exemples donnés 43 (1), 59 (2), les constituants du SN sujet sont lexicalement différents ; ils sont coordonnés mais non réduits par la règle [SUPPRESS] et de ce fait chacun d'eux reste au singulier. Si nous prenons un deuxième exemple : 59 (1) Les enfants mangent

Le SN sujet n'est pas une structure coordonnée, il est au pluriel. Cependant cette phrase peut être dérivée d'une manière parallèle à Pierre et Paul partent en voyage et également de même manière que :

59 (5) Les deux enfants mangent

59 (6) Des enfants mangent

59 (7) Ils mangent

2. 2. 1. - LES SUBSTANTIFS DÉFINIS AU PLURIEL.

Si dans des SN coordonnés des substantifs définis sont morphologiquement identiques, la règle [SUPPRESS] s'applique après [ID REDUC] mais donne des résultats différents selon la référence que ces constituants identiques entretiennent entre eux et selon le statut (sujet ou objet) des SN coordonnés.

2. 2. 1. 1. - DANS LE SN SUJET

a) Les substantifs sont identiques et co-référentiels.

Pour qu'il y ait coordination il faut qu'il y ait une différence par ailleurs dans la phrase

- 60 (1) [L'enfant₁ mange] et [l'enfant₁ boit]
 60 (2) [ID REDUC] [L'enfant₁ et l'enfant₁] [mange et boit]
 60 (3) [SUPPRESS] L'enfant mange et boit

il y a réduction sans mise au pluriel

b) Les substantifs sont identiques mais ne sont pas co-référentiel

Il n'est pas nécessaire qu'il y ait une autre différence dans la phrase

- 61 (1) [L'enfant₁ mange] et [l'enfant₂ mange]
 61 (2) [ID REDUC] [L'enfant₁ et l'enfant₂] [mange ...]
 61 (3) [SUPPRESS] Les enfants mangent (plur.)

il y a réduction et mise au pluriel sur le substantif conservé en même temps que sur le verbe.

Lorsqu'on veut indiquer le nombre d'éléments identiques sur lesquels la règle [SUPPRESS] s'est opérée on introduit un numéral qui joue le rôle d'indicateur.

Ici puisque deux phrases seulement sont coordonnées on pourrait dire soit :

Les enfants mangent
 Les 2 enfants mangent

L'introduction du numéral n'est pas obligatoire, les substantifs puisque définis sont eux mêmes en co-référence avec des entités déjà citées ou com-

prises en situation, ce qui exclue le sens générique de "l'ensemble des enfants" cas que nous ne traiterons pas ici car il pose le problème d'une mise au pluriel différente de celle présentée ici (voir à ce sujet la proposition de POSTAL 1967)

Quant au SV il ne subit aucun changement ; si les verbes sont identiques il y a mise au pluriel, s'ils sont différents, ils restent au singulier après introduction de "respectivement".

En même temps/ que celui des substantifs définis peut être noté le comportement des pronoms sujets puisqu'il est entendu que ceux-ci sont les produits de ceux-là . Lorsqu'ils sont co-référentiels il y a suppression sans mise au pluriel ; lorsqu'ils sont non co-référentiels, plusieurs éventualités sont à noter :

- Les pronoms non co-référentiels sont de même personne et de même genre il y a simplement suppression et mise au pluriel.
- Les pronoms sont de même personne et de genre différent, le masculin est choisi : [il et elle] → ils .

Lorsque les pronoms sont de personne différente, comme il a été dit plus haut (§ 2.1.3.1.), la 1ère personne prévaut sur la 2ème et 3ème, et la 2ème sur la 3ème. Si bien que "nous" est ambiguë - il peut signifier à la fois "je et lui" ou "je et toi" de même que "vous" "toi et toi" ou "toi et lui" .

2. 2. 1. 2. - DANS LE SN COMPLEMENT.

a) Les substantifs sont identiques et co-référentiels

Comme dans le cas du SN sujet il faut qu'une différence morphologique ou référentielle apparaisse par ailleurs dans la phrase . Ici aussi il y a réduction sans mise au pluriel.

63 (1) Pierre choisit le livre₁ et Pierre achète le livre₁

63 (2) Pierre choisit et achète le livre₁

b) Les substantifs sont identiques et non co-référentiels.

Il y a mise au pluriel quel que soit le statut - singulier ou pluriel - du SN sujet de la phrase.

64 (1) L'enfant₁ mange la pomme₁ et l'enfant₂ mange la pomme₂

64 (2) Les enfants mangent les (2) pommes

64 (3) L'enfant₁ mange la pomme₁ et l'enfant₁ mange la pomme₂

64 (4) L'enfant mange les (2) pommes

Pour les pronoms compléments la réduction se fait de la même manière que pour ceux qui ont le statut de sujet.

2. 2. 2. - LES SUBSTANTIFS INDEFINIS AU PLURIEL.

On observe des résultats différents pour la règle [SUPPRESS] lorsque celle-ci s'applique à des SN contenant des substantifs morphologiquement identiques mais indéfinis. La différence est également due au statut du syntagme et à la co-référence des substantifs.

1 - Dans le syntagme sujet le résultat est le même que pour les substantifs définis, c'est-à-dire a) il y a réduction sans mise au pluriel lorsqu'il y a co-référence des éléments identiques.

65 (1) [Un enfant₁ pleure] et [un enfant₁ rit]

Le fait de coordonner les deux phrases entraîne ici la définition du deuxième

substantif co-référentiel ; ce qui donne à l'issue de [COOR] "un enfant, pleure et cet enfant, rit" (une indication en étant la pronominalisation possible de cette deuxième occurrence par "il") puis à l'issue de [SUPPRESS]

65 (2) Un enfant pleure et rit

b) Il y a réduction avec mise au pluriel lorsqu'il n'y a pas co-référence.

65 (3) Deux enfants pleurent

Le numéral utilisé comme pour les définis comme indicateur du nombre des éléments condensés peut être remplacé par "des", mais ainsi une précision est perdue quant au nombre.

2 - Dans les syntagmes complément la co-référence ou non co-référence de substantifs indéfinis coordonnés ne change rien au résultat si par ailleurs les sujets sont différents ou non co-référentiels : il y a toujours réduction sans mise au pluriel

66 (1) $\left\{ \begin{array}{l} \text{Un enfant}_1 \\ \text{Pierre} \end{array} \right\} \text{ mange une pomme}_1 \text{ et } \left\{ \begin{array}{l} \text{un enfant}_2 \\ \text{Paul} \end{array} \right\} \text{ mange une pomme}_2$

66 (2) " mange une pomme, et " mange une pomme,

66 (3) { Des enfants } mangent une pomme
 { Pierre et Paul }

66 (3) représente la réduction à la fois de 66 (1) et 66 (2). On voit donc
 x qu'il y a ambiguïté dans le résultat, qui s'exprime de la même manière
 lorsque les substantifs dans le SN complément sont ou ne sont pas co-référen-
 : x tiels. Pour lever cette ambiguïté on est obligé d'introduire des éléments
 lexicaux.

- Si les substantifs sont co-référentiels on introduit selon le cas "même", "à eux deux", "à eux trois" ... (suivant le nombre de constituants "réduits")

67 (1) Pierre et Paul mangent une même pomme

67 (2) Pierre et Paul mangent une pomme à eux deux

Ce type de construction sera présentée plus loin (§ 5. 2. 5. 3)

- Si les substantifs ne sont pas co-référentiels on ne peut pas employer "respectivement" puisque l'identité morphologique existe entre les deux substantifs qui sont de ce fait "réduits".

68 (1) * Pierre et Paul mangent respectivement une pomme

68 (2) Pierre et Paul mangent chacun une pomme

L'élément ajouté "chacun" ne remplit pas en général le rôle de "respectivement" mais il peut le faire dans ce cas particulier où le complément a été réduit à l'unité, si non nous sommes dans le cas de 69 (1) et 69 (2).

En effet en général alors que "respectivement" ramène chaque complément qui suit à chaque sujet, qui précède dans le même ordre, "chacun" ramène l'ensemble des compléments à chaque sujet sans qu'il y ait d'ordre à indiquer puisqu'il n'y en a plus et de ce fait ne joue pas le rôle de distributif.

69 (1) Pierre et Paul mangent respectivement une pomme et une orange

69 (2) Pierre et Paul mangent chacun une pomme et une orange

69 (1) et 69 (2) ne sont pas des paraphrases, elles correspondent la première à 69 (3), la seconde à 69 (4).

69 (3) Pierre mange une pomme et Paul mange une orange

69 (4) Pierre mange une pomme et une orange
et Paul mange une pomme et une orange

2. 2. 3. - COORDINATION DE SUBSTANTIFS PLURIEL.

Jusqu'ici nous avons montré la possibilité de coordination de syntagmes nominaux au singulier, c'est-à-dire de cas où même si cette coordination aboutit à une mise au pluriel (cas d'identité lexicale) ce pluriel peut être analysé comme le résultat d'une opération faite sur des substantifs au singulier (que ce singulier soit un singulier véritable ou un collectif, n'a pas d'importance ici). Dans la présentation que nous avons faite de la coordination par "et" nous avons indiqué qu'un schéma de règle peut générer un ensemble n de phrases où $n \geq 1$ si bien que les exemples que nous avons donnés sur la coordination de deux phrases valent également pour celle de trois, quatre, etc... Si cette possibilité est acceptée il faut alors interpréter des phrases telles que "les 45 personnes sont arrivées" comme le résultat de la coordination de 45 phrases ne différant que par la référence du SN sujet : "la personne₁ est arrivée et la personne₂...."

Cette procédure est loin d'être acceptée par tous les linguistes car pour certains il est difficile de concevoir qu'il faille en structure profonde énumérer explicitement la suite des phrases qui composent un ensemble. Alors que certains acceptent que tous les pluriels soient obtenus de la même manière (POSTAL, 1967) pour d'autres il y a deux possibilités d'exprimer le pluriel, par l'énumération et par la constitution d'ensembles (Mc CAWLEY 1968). Pour POSTAL l'énumération seule, c'est-à-dire la méthode que nous avons exposée ci-dessus, suffit à rendre compte de la pluralisation. Il serait trop long ici d'exposer les arguments fondant cette position mais brièvement, ce n'est pas parce que l'énumération est très longue ou même infinie qu'il n'est pas possible d'en rendre compte à l'aide de moyens finis. "Tous les pluriels sont dérivés de la conjonction de singuliers distincts, généralement distincts du point de vue référentiel et les nombres sont une manière d'indiquer le nombre de coordinations sous-jacentes" (POSTAL c.c. p. 7). A ce point de vue Mc CAWLEY répond qu'il y a des pluriels de SN qui doivent être dérivés de la coordination de SN singuliers, ce sont ceux qui contiennent "respectivement" - transformation qui s'applique à des structures coordonnées différant en deux endroits - Cependant il est impossible d'étendre cette transformation et de dériver tous les pluriels de SN de cette

manière. Les raisons qu'il donne sont, premièrement, que pour fournir une structure profonde rendant compte d'une interprétation correcte le nombre des phrases coordonnées devrait être égal au nombre des individus qui sont mis en jeu, c'est-à-dire parfois très élevé sinon infini. Ce n'est pas un contre argument dit POSTAL car ceci n'est pas à considérer comme plus difficile que ce que le mathématicien doit faire lorsqu'il veut représenter un ensemble infini ; tout simplement il utilise une notation finie. De même la théorie de la grammaire peut faire usage dans la structure profonde de schémas de règles qui donnent une représentation finie de structures de longueur infinie. Ainsi des phrases présentées comme des contre exemples parce que contenant des termes indéfinis comme "environ" , "approximativement" ou "beaucoup" , "peu" n'en sont pas véritablement .

70 (1) Beaucoup de spectateurs partirent avant la fin

70 (2) Cinquante personnes environ assistaient au spectacle

+ + Ces phrases peuvent être analysées à partir de la coordination de phrases si l'on accepte pour le 1er type, 70 (1), que les phrases soient ambiguës d'une manière non finie et pour le 2ème type 70 (2) que l'imprécision soit indiquée par l'enchâssement de la phrase contenant le nombre de coordonnées voulues dans une phrase matrice du type : [Que P] est environ" (forme peut convaincante en français soit dit en passant).

Du point de vue syntaxique Mc CAWLEY remarque que des phrases possibles avec un nombre fini ne sont pas possibles si le nombre n'est pas défini - même si ce nombre est peu élevé :

71 (1) Ces quatre hommes sont respectivement chinois, russe, italien, anglais.

71 (2) * Ces quelques hommes sont respectivement " " " "

Ce comportement différent est une indication que les pluriels ne sont pas obtenus de la même manière - le pluriel 71 (2) n'est pas obtenu à partir d'une coordination de phrases - Un fait cependant que Mc CAWLEY tente d'expliquer par ailleurs montre que les choses ne sont pas très nettes car si 71 (2) est incorrect on peut avoir cependant :

71 (3) Ces quelques hommes aiment leurs femmes respectives

généralement "respectif", forme adjectivale ajoutée aux substantifs, est en distribution complémentaire avec "respectivement" :

72 (1) Jean et Pierre partent respectivement à Paris et à Londres

72 (2) Les départs respectifs de Jean et de Pierre pour Paris et Londres

On ne s'explique donc pas très bien pourquoi 71 (3) est correct et 71 (2) ne l'est pas. Et dans l'hypothèse de Mc CAWLEY il faut donc accepter que "respectivement" puisse s'appliquer à la fois aux cas où le pluriel est le résultat de la coordination de phrases 71 (1) et à ceux où le pluriel est le résultat de la présence dans la structure profonde d'un indice d'ensemble ("set index") sur le syntagme nominal 71 (2). Car ce deuxième type de pluriel qui lui n'a pas une origine transformationnelle serait "inséré" par une règle lorsque le syntagme nominal porte un indice "[ensemble]" (et non un indice "[individuel]"). Cet indice "ensemble" serait attribué par exemple chaque fois que des quantifieurs seraient introduits dans la structure profonde qui marqueraient le nombre ou la quantité indéterminés : quelques, peu, beaucoup, certains, plusieurs, la plupart, etc.... Cette solution est reprise et développée par DOUGHERTY (1968) qui l'étend à tous les pluriels. En effet cette solution extrême fait analyser tous les pluriels, même les pluriels de structures coordonnées, à partir d'un schéma de règle opérant dans la structure de base et qui fournit des traits apparaissant à la fois sous forme de quantifieurs et d'adverbes de distribution. Ces traits indiquent le caractère [$\pm$ exhaustif], [$\pm$ total], [$\pm$ individuel], [$\pm$ disjoint], [$\pm$ négatif] des catégories majeure de la phrase P, SN, et SV (DOUGHERTY 1968).

Pour revenir à la coordination de substantifs pluriels, sans prendre véritablement parti ici sur les positions différentes que nous avons présentées sur la formation du pluriel, il nous semble que si l'une des possibilités de mise au pluriel est fournie par la coordination de phrases - position que nous avons argumentée jusqu'ici - on peut considérer que les substantifs plu-

riels coordonnés ne représentent qu'un cas particulier de coordination. Tout comme les substantifs singuliers coordonnés ils sont le résultat de la réduction de coordination de phrase, la seule différence étant qu'ils sont déjà au pluriel lorsque cette réduction opère :

73 (1) Les hommes et les femmes entrèrent

73 (2) Beaucoup d'hommes et peu de femmes étaient présents

73 (3) Les blancs et les noirs étaient respectivement vainqueurs et vaincus

On peut donc se reporter aux conditions indiquées au § 2.1.2 lorsque la règle s'applique sur des SN au singulier avec bien sûr la différence que la règle de mise au pluriel (§ 2.1.2.1) ne s'applique pas sur des phrases qui ont déjà subi les effets de la pluralisation comme ce serait le cas ici.

Le problème demeure cependant lorsque le pluriel ne porte que sur un seul substantif non défini et non dénombrable.

74 (1) Des hommes entrèrent

74 (2) Quelques hommes entrèrent

74 (3) Tous les hommes entrèrent

Malgré la position ferme de POSTAL il nous semble difficile d'attribuer la même origine transformationnelle à des pluriels de ce type. La présence de quantifieurs difficilement explicable par la dérivation des phrases coordonnées révèle à notre avis un effet différent de pluralisation fondé comme l'expliquent Mc CANLEY et DOUGHERTY sur la constitution d'ensembles. Nous verrons pour les constructions réciproques en quoi ces pluriels ressemblent ou diffèrent dans leur comportement des pluriels obtenus par coordination.

CHAPITRE III

LES CONSTRUCTIONS PRONOMINALES AU PLURIEL - COMPARAISON DES CONSTRUCTIONS
REFLECHIES ET DES CONSTRUCTIONS RECIPROQUES.

CHAPITRE III - LES CONSTRUCTIONS PRONOMINALES AU PLURIEL - COMPARAISON

DES CONSTRUCTIONS REFLECHIES ET DES CONSTRUCTIONS RECIPROQUES.

Si l'on revient aux phrases données comme exemples d'énoncés multivoques (interprétables dans un sens réfléchi et réciproque) :

75 (1) Pierre et Paul s'interrogent

75 (2) Les deux spécialistes s'interrogent

on peut maintenant expliquer leur construction par l'application suivant des modalités différentes de la règle de coordination et de la règle de réduction de coordination et établir que la différence d'interprétation pour les deux phrases repose sur la différence de leur structure profonde. Dans le cas de 75 (1) on a deux paraphrases :

75 (3) Pierre s'interroge et Paul s'interroge

75 (4) Pierre interroge Paul et Paul interroge Pierre

Dans le cas de 75 (2) également .

75 (5) Le spécialiste₁ s'interroge et le spécialiste₂ s'interroge

75 (6) Le spécialiste₁ interroge le spécialiste₂ et le spécialiste₂ interroge le spécialiste₁

On voit que pour 75 (1) et 75 (2), dans une première interprétation, 75 (3) et 75 (5), la construction équivalente sémantiquement contient deux phrases coordonnées ne différant que par les SN sujets, dans la deuxième interprétation au contraire les deux phrases coordonnées sous-jacentes diffèrent à la fois par le SN sujet et le SN complément.

Cette mise en équivalence des sens entre une structure de phrases

coordonnées et une structure de syntagmes coordonnés, qui ressemble à celle établie précédemment entre (45. 1) et (45. 2), fonde l'hypothèse de leur filiation syntaxique : à une structure de syntagmes coordonnés on fait correspondre une structure profonde de phrases coordonnées et l'on explique le changement syntaxique par l'application de la règle de réduction de la coordination lorsque certaines conditions sont remplies.

3. 1 - LES CONSTRUCTIONS PRONOMINALES A SENS REFLECHI.

3. 1. 1. - CONDITIONS DE COORDINATION.

La coordination s'établit entre des phrases qui sont déjà à la forme réfléchie c'est-à-dire sur lesquelles [REFLEX] et [ppv SE] se sont déjà appliquées. Ceci répond aux conditions prévues pour la réflexivation qui ne peut intervenir que sur des phrases simples. Si avant la coordination une construction n'a pas répondu aux conditions de réflexivation et de ce fait n'est pas à la forme pronominale il est impossible que la transformation s'effectue après. Donc si^{l'}on trouve une forme réfléchie dans une structure coordonnée, on sait que la règle de réflexivation s'est appliquée avant la coordination.

3. 1. 2. - CONDITIONS DE LA REDUCTION DE COORDINATION.

1° - La première condition est que dans les phrases coordonnées le(s) complément(s) de tous les verbes soi(ent) sous forme de ppv.

76 (1) Jean s'interroge et Pierre interroge Paul

75 (2) * Jean et Pierre s'interrogent et Paul

Ceci est en accord avec l'une des conditions générales d'application : l'identité de structure entre les phrases.

2° - Si les deux compléments sont des ppv, il n'est pas obligatoire que les deux ppv soient réfléchies, cependant on trouve des exemples où la réduction de coordination n'est pas possible sans cette contrainte : nous ne savons pas dire à quoi exactement tient cette impossibilité, au sémantisme du verbe sans doute, mais également à celui du complément qui l'accompagne. On constate donc que tantôt la construction réfléchie semble s'accommoder de la coordination avec une construction non réfléchie, tantôt bien que toutes deux soient acceptables indépendamment, on ne peut interpréter la ppv pluriel comme la somme d'une ppv réfléchie et non réfléchie.

77 (1) Marie nous a préparé des sandwiches

77 (2) Marie s'est préparée des sandwiches et Marie m'a préparé des sandwiches

"nous" peut être considéré comme la réduction de la phrase 77 (2) ["se et me"] réduits à la 1ère personne sur laquelle s'attache le pluriel. De même :

77 (3) Jean nous a mis dans une situation difficile

77 (4) Jean nous a ruinés

77 (5) Jean nous a excusé auprès de Mme X ...

Pour ces phrases l'une des interprétations possibles se fait sur la base :

[Jean s'est excusé ...] et [Jean {me / nous} a excusé ...] → [Jean nous a excusé]..

alors que pour d'autres phrases apparemment du même type cette interprétation n'est pas possible :

- 78 (1) Jean nous a mis au courant
 78 (2) Jean nous a permis d'arriver en retard
 78 (3) Jean nous adresse au concierge

Bien que des phrases comme "Jean s'est mis au courant", "Jean s'adresse au concierge" soient des constructions possibles par ailleurs, elles ne peuvent être coordonnées qu'avec des phrases ayant elles-mêmes une forme réfléchie :

- 78 (4) Jean et Pierre se sont permis d'arriver en retard
 78 (5) Jean et Pierre s'adressent au concierge
 78 (6) Jean s'est permis ... et Pierre s'est permis

3° - Lorsque la différence d'identité porte sur le verbe et non sur le SN sujet, on a vu (§ 2. 1. 1. 2) que les deux verbes peuvent être coordonnés mais que les deux ppv, réfléchies ou non réfléchies, réductibles dans d'autres circonstances ne peuvent l'être dans ce cas :

- 79 (1) * Marie se lave et coiffe
 79 (2) Marie se lave et se coiffe

4° - Les phrases coordonnées doivent être à la même forme affirmative, négative etc... Si l'une d'elle est à une forme différente la réduction de coordination ne peut s'appliquer ; un autre type de transformation est possible mais qui ne met pas en jeu les mêmes mécanismes de changement, lorsque seuls les SN sujet diffèrent.

- 80 (1) Jean s'achète un livre₁ et je ne m'achète pas un livre₂
 80 (2) Jean s'achète un livre et moi pas

Dans la 2ème phrase seuls demeurent le sujet⁽¹⁾, lexicalement différent ici, et la particule négative seul élément différent dans le SV.

(1) Le sujet demeure après avoir subi une opération de détachement

"Moi, je ne m'achète pas..."

5° - "Respectivement" peut apparaître dans les constructions à sens réfléchi suivant la condition normale établie au § 2. 1. 2. 2., c'est-à-dire dans le cas d'une différence simultanée dans le SN sujet et le SV (verbe excepté). Le fait que la construction soit réfléchie ne change pas cette condition.

81 (1) Jean s'initie à la plongée et Pierre s'initie à la boxe

81 (2) Jean et Pierre s'initient respectivement à la plongée et à la boxe

Du fait de la présence de "respectivement" ce dernier type de structure coordonnée comportant un verbe réfléchi ne peut donner lieu à une interprétation de sens réciproque. Voici donc un cas où la réduction de coordination sur des constructions pronominales au pluriel ne produit pas une phrase susceptible de recevoir une double interprétation, c'est lorsqu'une double différence existe dans les structures profondes, différence qui peut être lexicale auquel cas il n'y a pas de suppression parmi les SN coordonnés, ou simplement référentielle auquel cas les occurrences répétées d'un même SN sont supprimées. 81 (2) et 81 (3).

81 (3) Les (deux) garçons s'initient respectivement à la plongée et à la boxe.

3. 2. LES CONSTRUCTIONS PRONOMINALES A SENS RECIPROQUE.

Dans une deuxième interprétation, 75 (1) et 75 (2) peuvent être ramenées à des structures coordonnées mais différentes de celles proposées ci-dessus pour l'interprétation réfléchie. Ici les paraphrases possibles sont :

75 (4) Pierre interroge Paul et Paul interroge Pierre

75 (6) Le spécialiste₁ interroge le spécialiste₂ et le spécialiste₂ interroge le spécialiste₁

Dans une première étape c'est ce type de structure coordonnée que nous nous proposons de prendre comme structure de base de la construction à sens réciproque. Notre propos sera d'essayer de relier par une série de transformations cette structure coordonnée aux diverses constructions verbales réciproques attestées dans la langue. Dans une certaine mesure les faits viendront justifier le choix de cette structure coordonnée comme structure de base (chap. 4) mais l'apparition de mécanismes plus complexes dans certains cas nous obligera à modifier cette structure coordonnée, en particulier, pour y ajouter des éléments qui doivent apparemment être introduits dans la base pour qu'une explication cohérente puisse être donnée de leur manifestation dans un certain type de dérivation (Chap. 5)

3. 2. 1. - PREMIERE HYPOTHESE SUR LA STRUCTURE DE BASE.

$$SB = \left[\left[SN_1 \quad V_1 \quad SN_2 \right]_{P_1} \quad \text{et} \quad \left[SN_2 \quad V_1 \quad SN_1 \right]_{P_2} \right]_P.$$

Pour l'application de la règle normale de réduction de coordination une contrainte générale est imposée sur les phrases coordonnées : il ne doit pas y avoir identité totale des constituants, une différence doit subsister, lexicale ou référentielle, parmi l'ensemble des constituants de chacune des phrases⁽¹⁾. Des conditions du même type doivent être formulées pour que puisse s'appliquer la série de transformations conduisant à partir d'une structure coordonnée de phrases à des constructions de sens réciproque. Cette série de transformations - pour l'instant identifiées par le terme générique de [RECIP] - facultatives

(1) Encore que cette contrainte ne soit pas toujours vérifiée étant donné que la règle de réduction peut se charger par la suite de ramener un ensemble de phrases coordonnées totalement identiques à une structure de phrase unique (POSTAL 1969)

comme l'est la règle de réduction, peuvent s'appliquer sur des structures coordonnées de phrases qui remplissent certaines conditions :

CONDITIONS D'APPLICATION DE RECIP.

3. 2. 1. 1. - CONDITIONS DE TYPE 1 :

La structure coordonnée est composée d'une suite de ^{couple de} ~~deux~~ phrases coordonnées ayant les propriétés suivantes :

- 1) Toutes les phrases de cette suite sont simples et du type
 $SN_1 \text{ V (prep) } SN_2$
- 2) Elles contiennent toutes un verbe identique
- 3) Pour chacun des couples de phrases il doit y avoir co-référence entre le SN sujet de la 1ère et le SN complément de la 2ème et vice versa. ⁽¹⁾

1 - La condition portant sur la restriction du nombre des phrases coordonnées est parfois nécessaire pour qu'il y ait réciprocité. Cela ne signifie pas qu'il ne puisse pas y avoir réciprocité entre trois, quatre .. protagonistes mais si c'est le cas, on ne peut pas toujours élargir la construction à une suite libre de phrases coordonnées, il faut la ramener à des suites de couples de phrases, suites qui sont elles-mêmes de structures coordonnées.

Voyons tout d'abord des cas où cette condition n'est pas nécessaire :

82 (1) Pierre, Paul, Jacques et Jean s'injurient

82 (1) peut être formellement représenté comme la dérivation de :

(1) Ceci implique que le verbe doive accepter chacun des SN à la fois comme sujet et comme complément avec l'autre inversement complément et sujet.

Pierre affronte le danger et * le danger affronte Pierre
 * Pierre et le danger s'affrontent

82 (2) [Pierre injurie Paul et Paul injurie Pierre] et [Pierre injurie Jacques et Jacques injurie Pierre] et etc....

c'est-à-dire ici six couples de phrases coordonnées entre eux, chaque couple étant lui-même une structure coordonnée ensuite réduite par [RECIP] en :

82 (3) [Pierre et Paul s'injurient] et [Pierre et Jacques s'injurient] et etc....

On peut voir d'après cet exemple que dans une phrase à sens réciproque comportant plus de deux protagonistes il peut y avoir deux sortes de coordination, toutes les deux exprimées par "et", en premier lieu une coordination obtenue par [RECIP] dans les conditions indiquées ci-dessus, puis une coordination obtenue par la règle normale de réduction de coordination.

Normalement on peut calculer le nombre de couples de phrases coordonnées qui devraient être énumérés dans la structure de base pour que puisse s'obtenir par la règle de réduction de coordination le nombre voulu de SN sujets représentant les éléments entre lesquels s'établit la réciprocité. La formule est $C_n^2 = \frac{n(n-1)}{2}$.

C'est-à-dire que si la structure de surface rend compte de quatre protagonistes il faut supposer la coordination entre six couples de phrases coordonnées, s'il y a 5 protagonistes il faut en poser 10, ainsi de suite....

Ceci serait vrai si la structure de surface rendait toujours compte de ce type de réciprocité "maximum" c'est-à-dire d'une action faite par chacun sur chacun des sujets contenus dans les SN coordonnées ; or si ceci est obligatoirement le cas quand il s'agit de deux protagonistes, c'est moins probable lorsque on arrive à trois, ^{puis} que le nombre de protagonistes augmente. Ainsi si l'on a dans la structure de surface

82 (4) Les six hommes s'injurient

du point de vue du sens 82 (4) n'implique pas nécessairement que chacun des

six hommes injurie chacun des cinq autres (sens syntaxiquement exprimé par une suite de 15 couples de phrases coordonnées) mais peut être interprété comme une réciprocité partielle dans le groupe, c'est-à-dire une interaction s'établissant entre toutes les unités mais pas nécessairement de manière réversible. Cette interaction va même éventuellement jusqu'à perdre tout caractère à proprement parler réciproque, car dans l'exemple 82 (4) on peut comprendre à la limite que chacun des cinq hommes en injurie un autre dans le groupe mais sans que cela soit réciproque c'est-à-dire celui qui injurie A peut ne pas être injurié par A mais par B qui est injurié par C etc.... Ce nouveau type d'interaction signifie que la suite des phrases coordonnées à poser dans la structure de base n'est pas une suite de couples de phrases mais la suite de phrases simples correspondant au nombre des protagonistes, ceux-ci apparaissant comme sujet dans une phrase mais pas nécessairement comme complément.

82 (5) Pierre, Paul et Jean s'injurient

peut être représenté par :

82 (6) Pierre injurie Paul et Paul injurie Jean et Jean injurie Pierre.

Il en est de même pour des phrases comme :

82 (7) Pierre, Paul et Jean se jalourent

82 (8) Pierre, Paul et Jean se mettent K.O.

Cette différence d'interprétation montre par conséquent qu'une construction de sens réciproque devient ambiguë, donc dérivable à partir de structures profondes différentes, lorsque le nombre d'éléments qui composent le SN sujet est supérieur à deux. Ceci n'est pas le fait de toutes les constructions cependant :

a) Il y a des verbes ou expressions verbales qui obligent à une

interprétation de réciprocité "maximum" . Pour les phrases contenant ces verbes il n'y a pas ambiguïté.

83 (1) Les quatre hommes se connaissent

83 (2) Les cinq hommes se ressemblent

83 (3) Pierre, Paul et Jacques se rencontrent

83 (4) Pierre Paul et Jacques se serrent la main

L Pour ces exemples il est possible de rendre compte du sens à partir de la condition 1, c'est-à-dire d'une suite de couples de phrases coordonnées en structure profonde. Du fait du sémantisme du verbe le nombre d'"acteurs" n'entraîne pas de différence dans l'interprétation.

b) D'autres verbes au contraire obligent à une interprétation de type "relation à sens unique" ; pour ces verbes la structure profonde est représentée par une suite de phrases coordonnées mais dans lesquelles le couple SN_1 (sujet) - SN_2 (complément) n'est jamais inversé en SN_2 (sujet) - SN_1 (complément) : ex. : suivre, précéder, succéder, etc...

84 (1) Pierre, Paul et Jacques se suivent

84 (2) Les trois hommes se sont succédés comme président

Ici la suite coordonnée n'est même pas conforme à celle que nous avons proposée pour (Pierre, Paul...s'injurient 82(5)), car on peut représenter 84 (1) par exemple par :

84 (3) Pierre suit Paul et Paul suit Jacques

C'est-à-dire un ensemble de deux phrases coordonnées et non de trois comme on s'y attendait si chacune des unités apparaissait nécessairement dans le rôle de sujet, éventualité qui n'est d'ailleurs pas exclue pour ces constructions car 84 (1) peut également être interprété comme une succession de trois phrases coordonnées.

84 (4) [Pierre suit Paul] et [Paul suit Jacques] et [Jacques suit Pierre]

c) Entre cette réciprocité maximum illustrée par a) et l'absence de réversibilité illustrée par b) on peut trouver toute une gamme de suites différentes de phrases coordonnées, chaque suite représentant une combinaison possible à l'intérieur des limites que constituent ces deux cas extrêmes.
Par exemple pour les phrases :

85 (1) Les cinq hommes se battent

85 (2) Pierre, Paul et Jacques s'affrontent

85 (3) Pierre et Paul et Jacques se font face

85 (4) Pierre Paul et Jacques se donnent le bras.

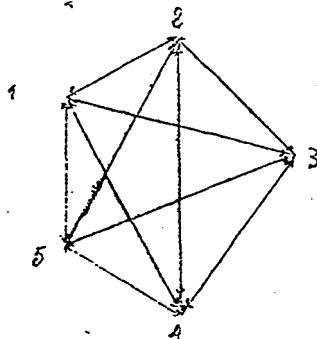
il n'est pas possible d'éliminer toute réciprocité comme dans b) et d'autre par cette réciprocité doit-85 (4)- ou peut-85 (1)-s'établir partiellement, entre certains couples ou certaines suites du groupe. Les verbes qui ont cette propriété sont nombreux si bien qu'il est la plupart du temps difficile de rendre compte du sens exact d'une construction de sens réciproque comportant plus de deux sujets.

On serait donc tenté sachant quelle est la structure profonde pour deux d'étendre cette formulation lorsqu'il y a trois, quatre etc... sujets mais on s'aperçoit que toutes les possibilités qu'offre cette formulation peuvent ne pas être remplies et que la structure de surface peut ne rendre compte que de certaines d'entre elles. Ceci est déjà sensible lorsque les sujets sont lexicalement différents et apparaissent sous forme d'une structure coordonnée de SN mais cela devient encore plus sensible lorsque les sujets ont subi la réduction et apparaissent sous la forme d'un substantif au pluriel.

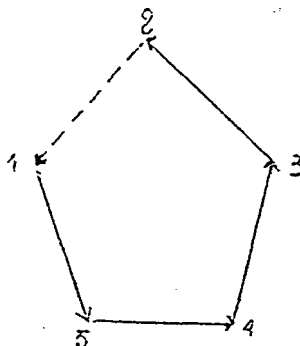
Ainsi on peut suivant les cas représenter les actions multiples par ces trois schémas (les schémas 2 et 3 ne peuvent être que des exemples puisque les possibilités sont multiples) ;

Type a

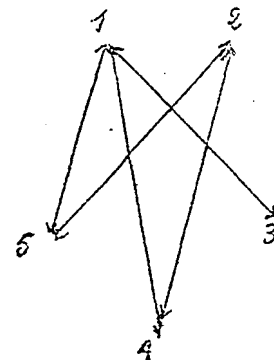
action réversible

Type : serrer la main1, 2, 3, 4, 5 se serrent
la mainType b

action unilatérale

Type : suivre1, 2, 3, 4, 5 se
suiventType c

interaction partielle

Type : "injurier"1, 2, 3, 4, 5
s'injurient.3. 2. 1. 2. - CONDITIONS DE TYPE 2.

Pour le type a les conditions 1 sont nécessaires, pour le type c elles sont possibles si nous sommes dans le cas des phrases coordonnées deux à deux dans lesquelles sujet et complément sont co-référentiels, ⁽¹⁾ mais il n'en est pas toujours ainsi (pour le type b cette condition 1 n'est pas remplie) si bien qu'il faut élargir les conditions 1 en :

Conditions 2 - La structure coordonnée est composée d'une suite de phrases coordonnées

1 - Simples et toutes de type SN_1 V (prep) SN_2

2 - Contenant chacune un verbe identique

3 - Telles que l'ensemble des sujets SN_1 soit co-référentiel avec l'ensemble des compléments SN_2

En conséquence on peut voir que la structure de surface $[SN_1 \text{ et } SN_2 \text{ se } V]$

(1) Avec le verbe "injurier" ce n'est pas nécessairement le cas mais avec "donner le bras" par exemple la réciprocité deux à deux doit s'établir, du moins partiellement $\binom{2}{n} = n - 1$

1 $\longleftrightarrow$ 2 $\longleftrightarrow$ 3 $\longleftrightarrow$ 4 $\longleftrightarrow$ 5

1, 2, 3, 4, 5 se donnent le bras

et surtout $[SN_1, SN_2, SN_3, SN_4 \dots \text{se } V]$ - Car le plus souvent c'est vrai avec $n \geq 2$ est une formulation multivoque puisqu'elle peut recouvrir une structure profonde qui rend compte soit d'une réciprocité intégrale d'élément à élément de tous les éléments du groupe, soit d'une réciprocité restreinte à quelques éléments seulement, soit même d'une action simultanée, non réciproque, mais au contraire à sens unique, des éléments à l'intérieur du groupe.

La raison pour laquelle les types différents de structures profondes ne sont plus distingués au niveau de la coordination des syntagmes sujets tient en partie au traitement non différencié de "et" dans ces diverses structures.

[Jean et Paul injurient Pierre] et [Pierre injurie Jean et Paul] etc...
 [Jean injurie Paul et Pierre] et [Paul et Pierre injurient Jacques] etc...
 [Jean, Paul et Pierre injurient Jacques] et [Jacques injurie Jean, Paul et Pierre] etc

Ces trois types de structures prises parmi l'ensemble des structures possibles sont ramenées par la réduction de coordination à une seule et même structure

82 (1) Jean, Paul, Pierre et Jacques s'injurient

On peut donner d'autres exemples comme :

86 (1) Les 2 hommes et les 2 femmes se parlent

cette phrase a à la fois le sens de

86 (2) Les 2 hommes se parlent et les 2 femmes se parlent

86 (3) Les 2 hommes parlent aux 2 femmes

86 (4) [L'homme₁ et la femme₁ se parlent] et [l'homme₂ et la femme₂ se parlent]

C'est-à-dire dans l'ensemble des structures possibles de type a, b, c, le "et" marquant la réciprocité et le "et" marquant la coordination sont traités de manière identique par les règles [ID REDUC] et [SUPPRESS] si bien que les différences structurales sont supprimées et ne compte en finale que la somme des SN sujet coordonnée ainsi que la somme des SN compléments coordonnés après application de la réduction de coordination. S'il y a co-référence entre chacun des éléments qui sont contenus dans ces deux types de SN alors il peut y avoir formation d'une ppv, homographe de la ppv réfléchie pluriel : "nous", "vous", "se".

Pour les verbes comme "suivre", "précéder", etc ... cette condition n'est même pas toujours remplie puisqu'on peut avoir 84(3) sous-jacent à 84 (1) :

84 (1) Pierre, Paul et Jacques se suivent

84 (3) Pierre suit Paul et Paul suit Jacques

L'intermédiaire "Pierre et Paul suivent Paul et Jacques" où $SN_1 \neq SN_2$ montre qu'il n'est même pas besoin que chacun des substantifs se retrouve à la fois dans le SN sujet et le SN complément, il est possible que l'un des substantifs n'apparaisse que dans l'un des deux SN.

Si l'on se reporte à la condition de formation de la ppv réfléchie (cf. § 1. 2. 2.) on peut voir que les circonstances se ressemblent : même type de verbe entrant dans les cadres SN_1 V (à) SN_2 , co-référence entre le SN sujet et le SN complément, mais avec cette différence que pour la ppv réfléchie la co-référence concerne un substantif singulier, donc se fait d'élément à élément, tandis que pour la ppv réciproque la co-référence ne tenant pas compte de la distribution⁽¹⁾ des substantifs coordonnés se fait globalement sur l'ensemble des SN.

81 (1) $[A_1, B_1, C_1 \text{ et } D_1]_{SN_1}$ V (à) $[C_1, B_1, A_1, C_1]_{SN_2} \rightarrow A, B, C \text{ \& } D \text{ se } V$

(1) En fait une distribution existe : l'ordre de chacun des SN coordonnés doit être différent en SN_1 et en SN_2

3. 2. 1. 3. - CONDITIONS DE TYPE 3.

Un problème se pose avec les substantifs pluriels indéfinis et collectifs et les pronoms indéfinis car il paraît difficile d'établir à partir d'une structure de phrases coordonnées les constructions pronominales qui les contiennent.

1 - Les substantifs collectifs.

- 88 (1) Tout l'auditoire s'est regardé avec surprise
- 88 (2) On voit que le couple s'aime
- 88 (3) Toute la famille s'embrassait

Le verbe restant au singulier ainsi que le sujet, il n'est pas possible d'attribuer à la règle de réduction de coordination le résultat obtenu en 87 (1). On est obligé ici de tenir compte de la propriété particulière qu'ont ces substantifs de représenter un ensemble, tout comme les substantifs pluriels indéfinis ou accompagnés d'un quantifieur "quelques personnes" ;... "tous les gens", "des gens" ,... "plusieurs personnes", pour lesquels un traitement à partir d'une réduction de coordination est également difficile à justifier (cf. § 2.2.3).

Une dérivation transformationnelle n'étant pas possible il reste comme le préconisent certains la spécification de ces substantifs par un indice réservé à la constitution d'ensembles (MACCARTNEY 1968) ou par des traits définissant le type de quantifieur qu'ils peuvent recevoir (DOUGHERTY 1968) . Nous verrons au Chap. 5 § 5.1.2 comment il est possible d'expliquer ces constructions par l'introduction dans la structure de base du quantifieur "chacun" ... "l'autre".

2 - Les pronoms indéfinis à sens pluriel font apparaître le même phénomène :

- 89 (1) On ne s'adresse pas la parole

89 (2) On s'épaula

89 (3) Personne ne se salue

Le fait que "on" puisse entrer dans cette construction n'est pas étranger à la possibilité d'avoir des constructions impersonnelles interprétables dans ce même sens (cf. 1.3.2.3).

90 (1) Il est facile de se quitter

90 (2) Il arrive de se rencontrer

90 (3) Il vaut mieux s'éviter

Pour ces formes impersonnelles "se" ne peut pas être remplacé par "soi" ; on ne peut donc pas les assimiler aux constructions présentées au § 1.3.2.3.

89 (4) * On n'épaula que soi

89 (5) * Personne ne salue que soi

3 - Les pluriels non définis.

Si l'on considère qu'il n'est pas possible de faire dériver ces pluriels à partir de la coordination de phrases (§ 2.2.3) il faut également expliquer comment on peut obtenir :

90 (1) Plusieurs spécialistes s'interrogent

90 (2) Tous les spécialistes s'interrogent

90 (3) Certains spécialistes s'interrogent

Il est peu satisfaisant de dériver ces phrases à partir de structures de type $[SN_1 \text{ V } SN_2 \text{ et } SN_2 \text{ V } SN_1]$ dans la mesure où il n'est pas possible de dégager les éléments de référence : on pourrait dire que la structure intermédiaire est :

90 (4) Plusieurs spécialistes₁ interrogent plusieurs spécialistes₂

mais avec "tous" on aboutit à une phrase sémantiquement inacceptable où "tous" ne représente plus la totalité si l'on ne veut pas que chaque spécialiste s'interroge lui-même en même temps qu'il interroge les autres

90 (5) Tous les spécialistes₁ interrogent tous les spécialistes₂

On voit qu'avec les substantifs pluriels il n'est pas possible de rendre compte de la réciprocité de type b) et c) présentée au § 3.2.1.2 si l'on part de la structure de base proposée au début du § 3.2.1.

On tentera d'expliquer la présence de ppv réciproque dans les phrases contenant ces pluriels également comme une conséquence de l'introduction du quantifieur de distribution chacun ... l'autre (§ 5.1.2).

3. 2. 2. - DERIVATION DE LA CONSTRUCTION PRONOMINALE A SENS RECIPROQUE.

Les conditions portant sur le type de structure des phrases $SN_1 V (\text{\AA}) SN_2$ ne jouent que si l'on veut relier transformationnellement la structure de base proposée au § 3.2.1 à des constructions réciproques de forme pronominale car seul ce type de phrase est susceptible d'aboutir à une structure de type $SN Se V$. Si l'on estime que les constructions pronominales ne sont que des cas particuliers parmi les constructions de sens réciproque en français ces conditions ne seront peut-être pas suffisantes ou au contraire seront trop strictes pour que puissent être transformationnellement dérivées l'ensemble des constructions réciproques (y compris ces constructions pronominales). Ce problème sera abordé au Chap. 5.

Supposons pour l'instant que le cadre syntaxique est $SN_1 \ V(\grave{a}) \ SN_2$ et que les conditions énoncées ci-dessus sont remplies et voyons comment s'effectue la dérivation à partir de la structure coordonnée choisie comme structure de base (type a). Cette dérivation s'effectue en deux étapes.

3. 2. 2. 1. - APPLICATION DES REGLES [ID REDUC] ET [SUPPRESS.]

X Comme on l'a vu, elles ont pour effet de coordonner les constituants de même type et parmi ces constituants ^{de} supprimer les éléments lexicalement ou référentiellement identiques.

$$\left[\left[SN_1 \ V \ (\grave{a}) \ SN_2 \right]_{P_1} \text{ et } \left[SN_2 \ V \ (\grave{a}) \ SN_1 \right]_{P_2} \right]_{PO}$$

$$[ID \ REDUC] \left[\left[SN_1 \text{ et } SN_2 \right]_{SN} \ V + PLUR \ (\grave{a}) \ \left[SN_2 \text{ et } SN_1 \right]_{SN} \right]_{PO}$$

Le résultat dépend du type de différence entre SN_1 et SN_2 (1) lexicale
(2) référentielle

91 (1) [SUPPRESS]: SN_1 et $SN_2 \ V + PLUR \ (\grave{a}) \ SN_2$ et SN_1

91 (2) [SUPPRESS]: $SN + PLUR \ V + PLUR \ SN + PLUR$

A ce point le résultat des deux règles est soit une phrase dont le SN sujet et le SN complément sont composés des mêmes éléments mais disposés dans un ordre différent, soit une phrase dont le SN sujet et le SN complément pluriel sont lexicalement identiques mais non co-référentiels.

En effet plusieurs cas sont à envisager en ce qui concerne la réduction des syntagmes nominaux :

1) Les SN - aussi bien sujet que complément puisqu'ils sont composés des mêmes éléments - sont des syntagmes conjoints au singulier. Ce résultat est obtenu à partir de SN coordonnés lexicalement différents dans les conditions indiquées au § 2.1..

2) Les SN sont chacun composés d'un SN unique au pluriel

Les (deux)spécialistes interrogent les (deux) spécialistes

Ce résultat est obtenu à partir de syntagmes coordonnés lexicalement identiques (cf. § 2.2) qui comportent le même type de définition (ils peuvent être ou ne pas être définis). Le phénomène de réduction sur les pronoms est ici le même que dans le cas général (§ 2.2.1.1.). Il y a pluralisation sur une personne privilégiée et non sur l'une quelconque des personnes coordonnées.

$[2^{\text{ème}} \text{ et } 1^{\text{ère}}] \text{ V } [1^{\text{ère}} \text{ et } 2^{\text{ème}}] \longrightarrow 1^{\text{ère}} + \text{plur V } 1^{\text{ère}} + \text{plur}$

92 (1) Vous me saluez et je vous salue

92 (2) Nous nous saluons.

3. 2. 2. 2. - [PPV RECIP]!

X A la suite de ces deux règles, une autre règle intervient dont les effets sont semblables à ceux de [ppv Se] ; alors que les conditions dans lesquelles elle s'applique sont de type différent.

En effet, si l'on se reporte au Chap. 1 (§ 1.2.2) "se" apparaît en position préverbale lorsque la structure qui le contient est une phrase simple dans laquelle il y a référence de discours entre le SN sujet et le SN

complément. Or ici le cas est différent : d'une part la structure de base n'est pas une phrase simple ; mais l'on peut considérer que l'application de la réduction de coordination conduit par le regroupement des syntagmes à modifier le statut des phrases coordonnées : grâce au transfert de la coordination, une phrase unique se reconstitue, assimilable sans doute à une phrase simple, mais d'autre part l'identité entre les SN sujet et complément n'est pas du même type car elle s'établit de syntagmes à syntagme ; il y a une contrainte sur l'ordre des éléments à l'intérieur de ces syntagmes mais cette contrainte va dans le sens d'une distribution non identique c'est-à-dire dans le cas extrême l'ordre doit être inversé (cas où il n'y a que deux éléments dans chaque SN). La ppv rend compte ici d'une co-référence globale et non individuelle.

93 (1) [Pierre et Paul] interrogent [Paul et Pierre]

93 (2) [Pierre et Paul] se interrogent

On voit donc que l'introduction de "se" dans les phrases à sens réciproque et dans les phrases à sens réfléchi ne peut se faire au même "moment" de la dérivation. Alors que pour "se" réfléchi la règle s'applique avant toute coordination dans la phrase simple, pour "se" réciproque elle ne peut s'appliquer qu'après la coordination de deux phrases et même après la réduction de ces phrases car rien dans chacune des phrases simples P_1 et P_2 ne peut susciter la formation de la ppv "se" : [Pierre interroge Paul] $_{P_1}$

On peut donc préciser maintenant que s'il y a ambiguïté entre les constructions pronominales à sens réfléchi et réciproque ce ne peut être que pour une certaine catégorie de verbes : un verbe est susceptible d'être interprété dans un sens réfléchi au singulier et dans un sens réciproque au pluriel, s'il peut se construire alternativement avec un complément (à) SN et une ppv réfléchie

SN_1 V (à) SN_2

SN_1 Se V

Sont à exclure donc tous les verbes qui ne peuvent entrer dans ce double cadre syntaxique, d'une part : les verbes dits réfléchis comme "se méfier", "se révolter", etc.. (§ 1.3.3.) et d'autre part les verbes dont le complément SN₂ n'a pas le trait [+ animé], avec lesquels la ppv ne peut être qu'un "se" passif ou moyen, (§ 6.6.1.1)

3. 2. 2. 3, DERIVATION DE "Se" RECIPROQUE.

Tout comme pour "se" réfléchi se pose le problème de la dérivation de "se" réciproque. Si l'on peut établir un parallélisme pour les conditions dans lesquelles apparaissent l'une et l'autre, il reste à expliquer comment apparaît la forme enclitique "se" pour exprimer la réciprocité. Est-elle dérivée à partir d'une autre forme - post verbale celle-là - par une transformation de permutation ? Et si oui quelle peut être cette autre forme ? Si c'est une forme pronominale représentant le SN complément elle ne peut être ni "soi", ni le pronom non réfléchi "nous", "vous", "eux" car tout essai de remplacement par l'un de ces deux pronoms aboutit à une phrase interprétable seulement dans un sens réfléchi.

94 (1) On s'interroge

94 (2) On n'interroge que soi

94 (3) Pierre et Paul se soutiennent

94 (4) ? Pierre et Paul ne soutiennent qu'eux.

Alors que 94 (1) est ambigu, 94 (2) n'est acceptable que dans le seul sens réfléchi ; quant à 94 (4), "eux" fait soit référence à une entité non précisée ici, soit prend un sens réfléchi si on lui ajoute "même", mais en aucun cas n'a un sens réciproque.

Donc si les ppv réciproques apparaissent dans des conditions qui

x peuvent être rapprochées de celles des ppv réfléchies, on ne peut cependant pas leur attribuer la même dérivation ; il est difficile pour les ppv réfléchies de faire admettre les pronoms post verbaux comme formes sources (§ 1.3.3.), pour les ppv réciproques cela devient impossible car tout essai de paraphrase avec les pronoms ramène soit au sens réfléchi, soit à une référence externe au sujet.

Un élargissement du problème sera donc tenté. Les constructions réciproques prennent en français des formes variées : lorsque la construction comporte une forme enclitique - celle-ci peut être seule ou accompagnée d'éléments qui paraissent eux mêmes liés à l'expression de la réciprocité, ces éléments pouvant par ailleurs apparaître seuls en remplacement ~~ou en co-occurrence~~ ^{de} avec la forme enclitique. Les variations que ces emplois divers introduisent seront donc étudiées, comparées et ensuite utilisées pour établir une nouvelle hypothèse sur la dérivation de la construction verbale réciproque, la construction pronominale ne constituant dans ce cadre général qu'une des formes privilégiées de l'expression de la réciprocité lorsque un certain nombre de conditions sont remplies par le verbe et par la structure syntaxique + dans laquelle il se trouve.

CHAPITRE IV

DESCRIPTION DES TYPES DE CONSTRUCTIONS A SENS RECIPROQUE.

CHAPITRE IV - DESCRIPTION DES TYPES DE CONSTRUCTIONS A SENS RECIPROQUE.

4. 1 - EMPLOI DES FORMES ENCLITQUES "NOUS" "VOUS" "SE".

Cette construction est liée à la catégorie syntaxique du verbe qui entre dans la phrase. La ppv n'est compatible en effet qu'avec des verbes entrant dans des structures du type suivant :

4. 1. 1. - LES VERBES RECIPROQUES DITS "INTRINSEQUES". (Annexe I)

Il y a en français un groupe de verbes qui ne peuvent s'employer autrement qu'avec une interprétation de réciprocité. Une liste en est donnée à l'Annexe I ; cette liste n'est certainement pas exhaustive car on constate encore une certaine productivité dans la fabrication de tels verbes. En effet on ne jugerait sans doute pas incorrectes dans une phrase française des formes telles que : Ils s'entre mitraillent ou "Ils s'entre fusillent" bien que ces verbes ne soient pas recensés dans les dictionnaires.

Ces verbes se présentent sous une forme stéréotypée : présence obligatoire de la forme, enclitique, pluriel obligatoire du sujet, présence de morphème "entre" jouant le rôle d'affixe devant une forme verbale par ailleurs attestée :

95 (1) Pierre et Paul s'entraident

95 (2) Les soldats s'entretuent

Comme le verbe peut également exister isolément, une paraphrase de ces phrases peut être créée soit en rejetant "entre" après le verbe, en le faisant suivre du pronom pluriel qui entretient avec le sujet une relation de co-référence,

soit en le remplaçant dans cette position post-verbale par l'expression "l'un... l'autre" ou "les uns .. les autres". (cf. 4. 2. 1. 6)

96 (1) Pierre et Paul s'aident entre eux

96 (2) Pierre et Paul s'aident l'un l'autre

Sur le statut de cette construction et en particulier sur l'emploi de "entre" une étude sera présentée au § 5.2.5. 3.

4. 1. 2. - SN₁ V SN₂

Avec ces verbes l'emploi de la ppv est obligatoire pour exprimer la réciprocité ⁽¹⁾. Cependant il existe la possibilité d'ajouter en position post-verbale l'expression "l'un l'autre" modifiée par des marques de pluriel et de féminin suivant le nombre et le genre du sujet. Il est à noter qu'avec ces verbes cette expression ne peut apparaître qu'en cooccurrence avec la ppv.

97 (1) Pierre et Paul se soutiennent l'un l'autre

97 (2) * Pierre et Paul soutiennent l'un l'autre

"l'un l'autre" sont généralement inséparables, cependant avec quelques verbes, on peut interpréter dans un sens réciproque "l'un V l'autre" qui équivaut alors à "Ils se V l'un l'autre" (§ 4. 2. 3. 1).

98 (1) Ils s'égalent l'un l'autre

98 (2) L'un égale l'autre

(1) On a pu observer que cet emploi est également obligatoire pour les ppv réfléchies (§ 1.3.1).

4. 1. 3. - SN₁ V à SN₂ .

L'emploi de la ppv suffit à exprimer la réciprocité mais comme précédemment l'expression pronominale, dans ce cas "l'un à l'autre", peut également s'utiliser. Il est à noter qu'avec cette catégorie de verbes "l'un à l'autre" suffit, en l'absence de l'enclitique, à exprimer la réciprocité :

1° - On a pu observer que cet emploi est également obligatoire pour les ppv réfléchies (§ 1.3.1)

99 (1) Pierre et Paul s'écrivent (l'un à l'autre)

99 (2) Pierre et Paul écrivent l'un à l'autre

Une particularité est à signaler pour le verbe "ressembler" - Lorsqu'il accompagne la ppv, "l'un à l'autre" est obligatoirement remplacé par "l'un l'autre"

100 (1) Pierre et Paul ressemblent l'un à l'autre

100 (2) Pierre et Paul se ressemblent l'un l'autre

100 (3) * Pierre et Paul se ressemblent l'un à l'autre.

Ceci est peut-être à considérer comme la conséquence du changement d'emploi du verbe "ressembler" qui autrefois pouvait indifféremment se construire avec ou sans préposition : "ressembler quelqu'un" (GREVISSE 1955 p. 141) . Aujourd'hui encore cette construction ne serait pas complètement stabilisée et 100 (2) témoignerait de l'ancien emploi. Mais ce n'est qu'une suggestion pour l'explication de cette propriété que seul "ressembler" semble avoir.

4. 1. 3. 1. - SN₁ V SN₃ à SN₂ .

Avec certains verbes un complément sans préposition peut être in-

tercalé entre le verbe et "à EN_2 ". La présence de ce complément dans les constructions réciproques pose parfois un problème dans lequel co-référence et nombre se retrouvent encore une fois liés.

1° - Si le complément est au pluriel dans la construction réciproque le problème ne se pose pas ; ce complément pluriel est déjà présent dans les phrases simples avant la coordination des phrases.

101 (1) Pierre et Paul se font des politesses

101 (2) * Pierre fait une politesse à Paul et

101 (3) Pierre fait des politesses à Paul et Paul

On pourrait avoir quelques doutes cependant sur la signification du pluriel dans des phrases comme :

102 (1) Pierre et Paul se prêtent les voitures

102 (2) Pierre et Paul se communiquent les adresses

dans lesquelles le pluriel peut être interprété soit comme la réduction de substantifs (lexicalement identiques) au singulier, soit comme la réduction de substantifs déjà au pluriel.

102 (3) Pierre prête la voiture₁ à Paul et Paul prête la voiture₂ à Pierre

102 (4) Pierre prête les voitures₁ à Paul et Paul

mais l'interprétation 102 (3) de la phrase 102 (1) peut s'expliquer si on fait le rapprochement avec le type d'équivalence présenté pour les verbes réfléchis (§ 1, 3, 2, 4.) pour lesquels le pronom enclitique s'emploie en remplacement semble-t-il de l'adjectif possessif accompagnant le complément :

103 (1) Pierre remplit ses poches de cailloux

103 (2) Pierre se remplit les poches de cailloux

Dans une construction réciproque l'adjectif possessif peut apparaître en même temps que la forme enclitique :

104 (1) Pierre et Paul se prêtent leur voiture

et permet d'indiquer le pluriel des "possesseurs" sans indiquer celui de l'élément "possédé"

104 (2) Pierre prête sa voiture₁ à Paul et Paul prête sa voiture₂ à Pierre

si bien que l'on peut avoir comme réduction de cette phrase 104 (2) soit 104(1) soit 102 (1), car la phrase

104 (3) Pierre et Paul se prêtent la voiture

ne peut avoir que l'interprétation indiquée au 2° c'est-à-dire ne peut représenter qu'une identité référentielle.

2° - Si le complément est au singulier

- S'il est précédé du possessif il y a généralement identité lexicale et non référentielle du complément

105 (1) Pierre et Paul se racontent leur vie

105 (2) Pierre raconte sa vie₁ à Paul et Paul raconte sa vie₂ à Pierre.

Cependant il peut y avoir doute :

106 (1) Pierre et Paul se montrent leur bateau en train de couler

"leur" peut être ici le résultat de la réduction de la coordination de phrases :

106 (2) Pierre montre à Paul son bateau₁ et Paul son bateau₂

dans ce cas il y a deux bateaux. Ou bien "leur" peut déjà exister tel quel dans chacune des phrases

106 (3) Pierre montre à Paul leur bateau₁ et Paul... leur bateau₁

et dans ce cas il n'y a qu'un seul bateau.

Le possessif est donc un facteur d'ambiguïté difficile à résoudre d'autant qu'une possibilité d'interprétation encore différente vient s'ajouter portant non plus sur le nombre du "possédé" mais sur l'identité du "possesseur".

106 (4) Pierre et Paul se reprochent leur paresse

Ici "leur" résultat de la réduction de coordination (Pierre reproche sa paresse₁ à Paul et....) ressemble au possessif employé dans 105 (2) mais son rôle est différent car dans "Pierre raconte sa vie à Paul" "sa" fait référence à "Pierre" tandis qu'ici "sa" fait référence à "Paul".

- S'il est précédé de l'article défini ou du démonstratif il y a identité référentielle :

107 (1) Pierre et Paul se prêtent le disque

il n'y a qu'un seul disque

107 (2) Pierre prête le disque₁ à Paul et Paul prête le disque₁ à Pierre

Cependant lorsque le complément a avec le sujet relation de "partie du corps", "esprit", etc... l'adjectif possessif - qui normalement marque l'identité lexicale - est remplacée par l'article défini et l'identité reste lexicale comme si le possessif était présent.

108 (1) Pierre et Marie se donnent la main

108 (2) Pierre et Marie se prennent par la main

Ici "main" a deux référents "Pierre" et "Marie" et cependant ne prend pas de marque pluriel comme c'est normalement le cas lors de l'application de la règle de réduction à des compléments coordonnés définis (§ 2. 2. 1. 2.) . Ceci peut s'expliquer par le fait que lors de la règle de réduction le possessif est encore présent devant le substantif et la seule marque de pluriel est celle qui établit l'accord avec le possesseur.

108 (3) Pierre donne sa main₁ à Marie et Marie donne sa main₂ à Pierre

108 (4) Pierre et Marie se donnent leur main

Ce n'est qu'après la réduction que le possessif est remplacé par l'article défini si le trait possession inaliénable est présent (108 (1)).

✕ Nous n'étudierons pas ici cette ^{substitution} ~~solution~~ du possessif par l'article qui est un phénomène général avec ce type de complément. On peut cependant remarquer qu'une construction comme 108 (1) n'est possible que si le verbe a un complément de type VSN ou V à SN

109 (1) * Pierre et Marie s'appuient sur l'épaule

109 (2) * Pierre et Marie tombent dans les bras

Dans ce cas le possessif est incorrect pour exprimer la réciprocité ; le cadre syntaxique ne se prête pas à ce type de transformation.

109 (3) * Pierre et Marie s'appuient sur leur épaule

109 (4) * Pierre et Marie tombent dans leurs bras

Une autre construction s'impose qui fait appel à "l'un ... l'autre" (cf. § 4.2.1)

- S'il est indéfini . Il est difficile d'établir si ce singulier recouvre

une identité lexicale ou référentielle.

110 (1) Pierre et Paul se lancent une balle

il n'y a qu'une balle, donc l'identité^{est} référentielle :

110 (2) Pierre lance une balle₁ à Paul et Paul lance une balle₁ à Pierre

Les deux actions ne peuvent pas être simultanées mais successives.

111 (1) Pierre et Paul se font une grimace

111 (2) Pierre et Paul se donnent un coup de pied

il est évident qu'il y a deux coups de pied, deux grimaces et les actions peuvent être simultanées, l'identité n'est que lexicale :

111 (3) Pierre donne un coup de pied₁...et Paul donne un coup de Pied₂

Cette même "neutralisation" avait été remarquée avec les verbes non réciproques "Pierre et Paul mangent un gâteau" (§ 2. 2. 2. 2.) la raison semble en être le traitement identique de la référence de discours et de la référence lexicale dans le syntagme nominal ayant fonction de complément d'objet direct : la marque du pluriel n'est pas ajoutée .

L'ensemble de ces remarques sur les constructions $SN_1 V SN_2$ et $SN_1 V à SN_2$ tendent à montrer que les variations qui apparaissent concernant les marques de nombre du complément ne peuvent être décrites en termes de simple réduction ; elles sont liées non seulement à des phénomènes de co-référence mais encore en liaison avec ces phénomènes à des relations de possession, à propos desquelles les études syntaxiques n'ont pas fourni jusqu'ici de réels éclaircissements (cf. LANGACKER 1968).

4. 1. 4. - SN₁ V prep SN₂ .

Quelques verbes entrant dans ces structures expriment la réciprocité si on les fait précéder de la ppv réciproque. Ils ne sont pas très nombreux et les prépositions avec lesquels ils se construisent sont au nombre de trois seulement "sur", "après", "dans".

4. 1. 4. i - SUR : taper, sauter, cogner, cracher, tirer, passer, etc... Les conditions de construction ne sont pas tout à fait les mêmes que pour SN₁ V à SN₂ . Trois formes sont possibles.

1^{re} - la ppv accompagnée de "l'un sur l'autre"

2^o - "l'un sur l'autre" - sans ppv - en position post-verbale

3^o - la ppv - sans "l'un sur l'autre" - et le verbe suivi de "dessus"

112 (1) * Pierre et Paul se crachent

112 (2) Pierre et Paul se crachent l'un sur l'autre

112 (3) Pierre et Paul crachent l'un sur l'autre

112 (4) Pierre et Paul se crachent dessus

Une hypothèse peut être faite sur les raisons de la conservation de la préposition "sur" ou de son substitut "dessus" (cf. GROSS 1968, KAYNE 1969) nous la présenterons plus loin dans un cadre plus général . Remarquons ici que les verbes qui manifestent cette propriété de construction ne sont pas tous les verbes du type [SN₁ V Sur SN₂] mais un sous-groupe qui du point de vue sémantique semble assez homogène : ces verbes ont en commun d'exprimer une action physique manifestant un mouvement vers un adversaire. Cette construction est par exemple incorrecte avec "compter", "miser",

112 (5) * Pierre et Paul se comptent dessus

112 (6) Pierre et Paul comptent l'un sur l'autre

4. 1. 4. 2. - DANS .

x Dans les mêmes conditions que précédemment un verbe "rentrer" peut, accompagné de la ppv, exprimer la réciprocité ; son emploi relève d'un ton familier mais ceci ne doit pas faire écarter la possibilité de construction

113 (1) Ils se rentrent dedans

le même phénomène apparaît ; l'emploi de la ppv ne peut se faire que si le verbe s'accompagne d'une forme modifiée de "dans" : "dedans" .

4. 1. 4. 3. - APRES : "courir", "crier", "aboyer", "chercher" etc...

Bien que peut-être d'un emploi moins courant que SUR, APRES entre dans le même type de construction avec quelques verbes . Une différence cependant apparaît : sa forme ne varie pas lorsqu'il apparaît seul avec la forme enclitique.

114 (1) Ils courent l'un après l'autre

114 (2) Ils se courent après

114 (3) * Ils se courent

après n'a pas un sens temporel dans ce type de construction. Ceci n'apparaît pas avec l'exemple de la phrase 114 (1) qui est ambiguë, "après" pouvant là avoir deux sens, mais lorsque "après" exprime exclusivement une relation de temps la construction avec la ppv est incorrecte

115 (1) Pierre et Paul arrivent l'un après l'autre

115 (2) * Pierre et Paul s'arrivent après

Pour ces trois types de constructions avec SUR, DANS, APRES on remarque donc

que la forme enclitique ne remplace pas toute l'expression "l'un prep l'autre" comme c'est le cas lorsque celle-ci contient la préposition "à"

116 (1) Ils s'écrivent l'un à l'autre

116 (2) Ils s'écrivent

Cette particularité n'est pas le fait de la construction réciproque; elle apparaît également dans les phrases simples où la ppv n'est ni réfléchie, ni réciproque.

117 (1) Jean écrit à Marie

117 (2) Jean lui écrit

117 (3) Jean cogne sur Pierre

117 (4) Jean lui cogne dessus

La correspondance s'établit d'une part entre "lui" et "à SN" (117 . 1 & 2) d'autre part entre "lui" et "SN" (117. 3. & 4). Ceci va à l'encontre de toute règle puisque en général un complément direct est remplacé par "le" ou "la" mais pas par "lui".

118 (1) Jean préfère Marie

118 (2) Jean la préfère

Or ici "le" serait incorrect

117 (5) Jean le cogne dessus

S'il y a emploi de "lui" dans 117 (4) il faut donc croire que dans la structure sous-jacente on n'a pas :

117 (6) Jean cogne sur Pierre

mais : 117 (7) Jean cogne dessus à Pierre

après la pronominalisation de "à Pierre" en "lui" la permutation du pronom laisse en position post-verbale "dessus" tandis que dans le cas de non pronominalisation il y a suppression de "à" et modification de "dessus" en "sur" qui introduit le complément. Pour "dedans" le même type de modification se ferait tandis que avec "après" celui-ci resterait tel quel après la suppression de "à".

Cette structure sous jacente expliquerait en même temps que la forme enclitique puisse s'utiliser avec ces verbes alors que cela n'est pas possible avec d'autres dont les compléments sont introduits par les prépositions sur, après, dans. Si pour ces quelques verbes on pose une structure de base $[SN_1 \text{ V prep + à } SN_2]$ on les fait entrer dans le cadre normal des constructions avec "à SN₂" présentées au § 4. 1. 3.

On ne sait s'il faut donner dans ce cas le statut de "préposition" ou d'adverbe, à "dessus", "après", "dedans", à notre avis plutôt le statut de préposition car le phénomène de combinaison de prépositions n'est pas exceptionnel en français, on peut en avoir plusieurs types : de chez SN, de sur SN, de sous SN, par devant SN, par dessus SN, etc... D'autre part on retrouve dans un usage restreint l'emploi de ces termes comme prépositions (cf. GREVISSE, 1955 p. 840). Quant à la présence sous-jacente de "à" dans le complément voir GROSS 1968.

4. 2. - EMPLOI DE FORMES AUTRES QUE PRONOMINALES.

A l'inventaire des constructions verbales qui soit nécessitent, soit acceptent la présence de la ppv "nous", "vous", "se" pour exprimer la réciprocité doit s'ajouter l'inventaire, plus large encore, des constructions qui n'acceptent en aucune façon la présence de la ppv. A cette occasion

seront étudiées, puis comparées dans leur forme et leur emploi deux expressions qui s'avèrent tantôt substituables, tantôt complémentaires. "l'un... l'autre" et "chacun.... l'autre". Un examen sera ensuite fait des rapports que ces expressions entretiennent avec la particule préverbale, rapports fondés sur les modalités d'emploi, sur le type de dérivation, sur leur rôle respectif dans la phrase.

4. 2. 1. - EMPLOI DE "L'UN ... L'AUTRE".

Cette expression, on l'a vu, peut s'employer en co-occurrence avec la ppv dans des cas précis de construction verbale (cf. 4.1); elle s'emploie également mais comme seule possibilité dans d'autres constructions.

4. 2. 1. 1. - AVEC DES VERBES DE TYPE SN_1 V prep SN_2 . ("prep" ≠ à)

1° - Avec les prepositions de, pour, avec, sur, contre, chez, par.

"l'un ... l'autre" séparés par l'une de ces prepositions exprime toujours la réciprocité (il faut bien sûr de plus que sujet et verbe soient au pluriel)

- | | | |
|---------|----------------------------|---------------------|
| 118 (1) | Pierre et Paul travaillent | l'un pour l'autre |
| 118 (2) | " " " | l'un contre l'autre |
| 118 (3) | " " " | l'un avec l'autre |

Les phrases ci-dessus peuvent toutes être ramenées au schéma que nous avons

proposé précédemment comme structure de base des constructions réciproques avec ici bien sûr "prep SN" au lieu "(à) SN" comme complément.

$$[SN_1 \text{ V prep } SN_2] \quad \text{et} \quad [SN_2 \text{ V prep } SN_1]$$

118 (4) Pierre travaille pour Paul et Paul travaille pour Pierre

Au vu de ce parallélisme on pourrait donc dire qu'à partir d'une structure de base d'un type commun on obtient des dérivations différentes suivant la forme du complément : Si le complément est de forme SN ou à SN on peut avoir une réduction de coordination qui aboutit à la production d'une ppv et de "l'un (à) l'autre", s'il est de toute autre forme la réduction ne peut aboutir qu'à l'expression "l'un prep l'autre". Mais on verra que cette complémentarité n'est pas aussi systématique (§ 4. 2. 2.) .

2° - Avec les prépositions sur, dans, devant, derrière, après, avant, l'expression l'un l'autre n'a pas un sens réciproque, Si l'on range dans une sous-catégorie à part les verbes présentés au § 4. 1. 3, qui accompagnés de manière facultative de l'un sur l'autre, l'un dans l'autre, l'un après l'autre expriment la réciprocité, les constructions verbales contenant les prépositions mentionnées ci-dessus ne peuvent être ramenées à des structures coordonnées du type :

$$[SN_1 \text{ V}_1 \text{ prep } SN_2] \quad \text{et} \quad [SN_2 \text{ V}_1 \text{ prep } SN_1]$$

En effet si l'on a la phrase :

119 (1) Pierre et Paul arrivent l'un après l'autre

On ne peut pas le paraphraser par :

119 (2) Pierre, arrive après Paul et Paul arrive après Pierre

C'est le même phénomène avec les autres prépositions ; il n'y a pas de

réciprocité dans :

119 (3) Les deux boîtes contiennent l'une dans l'autre

119 (4) Pierre et Paul arrivent l'un derrière l'autre

119 (5) Les assiettes sont empilées les unes sur les autres

Dans 119 (4) on ne sait qui de Pierre ou de Paul arrive derrière l'autre mais en tout cas ce ne peut être que l'un des deux.

Cette question de "l'un ... l'autre" sera reprise plus en détail (cf. 5.1.1.2.) mais on a déjà parlé d'absence de réciprocité dans les constructions pronominales (cf. 3. 2. 2.) pour des verbes comme suivre, succéder, qui ont en commun, avec ces prépositions, d'exprimer des relations spatiales ou temporelles dans lesquelles l'ordre relatif des éléments empêche toute réciprocité. Mais toutes les prépositions de type spatial ou temporel n'ont pas cette particularité ; certaines, exprimant au contraire une symétrie peuvent donner lieu à des interprétations réciproques - c'est-à-dire des constructions que l'on peut relier à la structure de base proposée = Parmi ces prépositions il y a "devant", "vers"⁽¹⁾

120 (1) Pierre et Paul sont assis l'un devant l'autre

120 (2) Pierre et Paul marchent l'un vers l'autre

mais surtout des locutions prépositionnelles : à côté de, (au) près de, en face de, etc...

3° - Avec les locutions prépositionnelles, que nous distinguons des compléments prépositionnels par leur structure figée (ainsi "à droite de" peut se transformer en "à la droite de", "sur la droite de" etc.... tandis que "en face de" n'est pas équivalent à "à la face de", "sur la face de" etc...) : il peut y avoir disjonction des éléments et insertion de l'un d'entre eux seulement, le dernier, dans l'expression "l'un.l'autre"

121 (1) Pierre et Paul déjeunent l'un en face de l'autre

(1) Suivant le verbe avec lequel il s'emploie "devant" exprime une symétrie 120 (1) ou ne l'exprime pas :

Pierre et Paul marchent l'un devant l'autre

121 (2) Pierre et Paul déjaunent en face l'un de l'autre

Ceci encore n'est pas une particularité liée à la forme réciproque : on retrouve cette disjonction dans d'autres constructions :

122 (1) Vous êtes en face de la gare

122 (2) Vous y êtes en face

et ceci n'est pas le seul fait des locutions prépositionnelles puisque des prépositions qui apparemment ne comportent qu'un élément sont soumises à un traitement semblable.

123 (1) Vous êtes devant la gare

123 (2) Vous y êtes devant

Ce phénomène est à rapprocher de celui présenté plus haut (§ 4. 1. 4) ; pour un grand nombre de compléments prépositionnels la correspondance avec la ppv "y" s'explique si l'on introduit une préposition supplémentaire "à". Ainsi la structure de base des compléments introduits par devant, derrière, sur, sous, dans est du type "prep + à SN" et non "prep SN". (Ceci renforce les arguments donnés en (§ 4. 1. 4.) pour expliquer la présence de la ppv dans certaines constructions).

Pour certains la suppression de "à" tout comme pour "SUR", "dans", entraîne une modification morphologique, par exemple "sous" :

124 (1) Il est sous la table ; il est devant la table

124 (2) Il y est dessous ; il y est devant

4. 2. 1. 2. - EMPLOI DE "L'UN ... L'AUTRE" DANS DES CONSTRUCTIONS DE TYPE SN_1 V SN_2 prep SN_3 .

Ici la réciprocité de l'action s'établit entre SN_2 et SN_3 .

L'emploi des ppv "se", "nous", "vous" est également incorrect dans ce cas

125 (1) J'adresse Pierre et Paul l'un à l'autre

125 (2) * Je s'adresse Pierre et Paul (l'un à l'autre)

La réciprocité s'établit ici entre des éléments qui ont le statut de complément dans les phrases. L'incorrection montre bien que la formation de la ppv est liée à la co-référence "croisée" entre sujet et complément et non à celle qui peut exister entre deux compléments.

125 (3) J'adresse Paul à Pierre et j'adresse Pierre à Paul

125 (4) J'adresse [Paul et Pierre] à [Pierre et Paul]

Ceci est vrai aussi bien pour le réfléchi que pour le réciproque

126 (1) J'abandonne Marie à elle-même

126 (2) * Je s'abandonne Marie

Pour ces constructions, comme pour les précédentes les prépositions indiquées au § 4. 1. 1. 1. n'établissent pas une relation de réciprocité "avant", "après", "sur", "derrière" etc...

127 (1) On range les deux voitures l'une derrière l'autre

Ici encore "l'une" et "l'autre" font référence au deux éléments précisés dans le complément d'objet, mais sans spécification individuelle. L'imprécision en ce qui concerne l'ordre relatif apparaît encore mieux si les substantifs sont déterminés.

127 (2) On range la voiture rouge et la voiture noire l'une derrière l'autre

Rien ne permet de dire si c'est la voiture rouge ou la voiture noire qui est derrière l'autre. La formulation laisse au choix l'une des deux possibilités mais il ne peut y avoir réversibilité comme dans une construction réciproque.

4. 1. 2. 3. - EMPLOI DE L'UN ... L'AUTRE LORSQUE LA
RECIPROCITE S'ETABLIT DANS UN CADRE SN_1 V SN_2 de SN_3

(SN_3 et complément de SN_2 lui-même complément du verbe)

1° - Ce complément SN_2 ne doit pas avoir le trait de possession inaliénable (trait qui recouvre "partie du corps", "esprit", etc...) puisque dans ce cas on est ramené à une construction où "de SN_3 " assimilable "à SN_3 ", est transformable en ppv :

128 (1) Pierre et Paul se soutiennent le moral

128 (2) * Pierre et Paul se soutiennent la candidature

128 (3) Pierre et Paul soutiennent la candidature l'un de l'autre

Dans ces constructions il ne peut donc y avoir co-occurrence de la ppv et de "l'un... l'autre" de même qu'il ne peut y avoir co-occurrence de "l'un ... l'autre" et de l'adjectif possessif (les deux phénomènes sont distincts nous l'avons vu au § 4. 1. 4) . Pourtant ce même complément SN_3 , lorsqu'il n'apparaît pas dans une construction réciproque peut être remplacé par un adjectif possessif.

128 (4) Pierre soutient la candidature de Paul

128 (5) Pierre soutient sa candidature

mais dans une construction réciproque si le possessif est employé il donne à la phrase un sens réfléchi incompatible avec la présence de "l'un ... l'autre"

128 (6) * Pierre et Paul soutiennent leur candidature l'un de l'autre

Il peut bien sûr y avoir présence du possessif en l'absence de "l'un ... l'autre" mais ceci renvoie à des cas présentés plus haut, qui excluent toute interprétation de sens réciproque (§ 1. 3. 2. 4).

128(9) Pierre et Paul soutiennent leur candidature

2° - Le complément SN_2 peut être un substantif dérivé par nominalisation d'une forme verbale, adjectivale, substantivale. L'emploi de "l'un ... l'autre" dans ce cas relève de manière plus générale de l'expression de la réciprocité dans les constructions nominales (§ 4. 2. 1. 5). Le verbe qui accompagne le substantif peut jouer le rôle de simple opérateur ("faire", "donner", "avoir", "prendre", etc...) l'action étant alors représentée par le substantif 129 (1) ; parfois aussi l'action est doublement représentée par le verbe et le substantif dérivé 129 (2)

129 (1) Pierre fait la conquête de Marie

129 (2) Pierre répond à la demande de Marie

chacune des deux phrases peut être ramenée à une structure sous-jacente ; dans la première il y aura le verbe opérateur "faire" et le verbe "conquérir", dans la seconde deux verbes avec deux sujets "Pierre répond" et "Marie demande".

4. 1. 2. 4. - EMPLOI DE "L'UN ... L'AUTRE" DANS LES CONSTRUCTIONS VERBALES COMPORTANT UN ADJECTIF.

De même que la ppv n'est pas utilisable avec ETRE + Adj. lorsqu'elle est employée dans un sens réfléchi elle ne l'est pas non plus, employée dans un sens réciproque.

130 (1) Pierre et Paul sont favorables l'un à l'autre

130 (2) * Pierre et Paul se sont favorables

130 (3) Pierre et Paul sont bienveillants l'un envers l'autre

Pour toutes ces constructions il y a réciprocité au sens que nous avons indiqué c'est-à-dire dérivation possible d'une structure de type

130 (4) Pierre est favorable à Paul et Paul est favorable à Pierre

Remarques

1° - L'adjectif au comparatif peut également se construire avec "l'un ... l'autre" .

131 (1) Pierre et Paul sont plus grands l'un que l'autre

Cependant ici la présence de "l'un ... l'autre" ne peut s'interpréter dans un sens réciproque ; nous sommes ramenés encore une fois à ce deuxième emploi de "l'un ... l'autre" qui bien que comparable ne peut être considéré comme un mode d'expression de la réciprocité. Ceci apparaît également dans les constructions qui contiennent des verbes tels que "croire", "trouver", "estimer", "imaginer" etc... que l'on trouve précédés d'une forme pronominale représentant le complément d'objet coréférent et suivis d'un adjectif déterminant ce complément

132 (1) Jean se croit fort

Nous avons parlé de ces verbes au § 1. 2. 1 au sujet de la construction réfléchie. On les trouve également construits avec "l'un ... l'autre" lorsque l'adjectif est au comparatif.

132 (2) Pierre et Paul se croient plus forts l'un que l'autre

Or ici l'ajout de "l'un... l'autre" ne change pas le sens réfléchi de la

phrase (Pierre se croit plus fort que Paul et Paul se croit plus fort que Pierre). "L'un" et "l'autre" représente ici des termes de comparaison et non de réciprocité

2° - Au sujet de ces verbes qui admettent une ppv réfléchie lorsqu'ils sont complétés par un adjectif, l'ambiguïté entre interprétation réfléchie et réciproque existe pour quelques uns lorsque sujet et verbe sont au pluriel.

133 (1) Pierre et Paul se trouvent stupides

133 (2) Pierre et Paul s'estiment riches

133 (3) Pierre et Paul s'imaginent riches

alors que 133 (1) et (3) sont ambigus 133 (2) est surtout interprété dans un sens réfléchi.⁽¹⁾

3° - Certains adjectifs, on le verra au § 6. 8. 1. sont interprétables dans un sens réciproque même en l'absence de "l'un prep. l'autre". Cette propriété qui ne caractérise pas la seule catégorie des adjectifs puisqu'elle est également liée au sémantisme de certains verbes et substantifs, ne rend pas compte à proprement parler d'une réciprocité mais plutôt d'une symétrie.

134 (1) Les deux droites sont perpendiculaires (l'une à l'autre)

4. 1. 2. 5. - EMPLOI DE "L'UN ... L'AUTRE" DANS LES CONSTRUCTIONS NOMINALES.

1° - La réciprocité est possible lorsque les substantifs sont le résultat de nominalisations de verbes ou d'adjectifs

(1) Ceci n'est pas obligatoire car on peut avoir les deux constructions "Je m'estime heureux" et "je vous estime heureux" mais pour ce verbe l'emploi réfléchi est plus employé ; de même que pour "prétendre" par exemple : Ils se prétendent heureux sera interprété plus facilement comme réfléchi que comme réciproque.

135 (1) Pierre et Paul influent l'un sur l'autre

135 (2) [L'influence de Pierre et Paul l'un sur l'autre] ^{SN} est néfaste

135 (3) Les gens sont malveillants les uns envers les autres

135 (4) [La malveillance des gens les uns envers les autres] ^{SN} est fréquente

La constitution de syntagmes nominaux à partir de phrases montre que la nominalisation n'apparaît dans la suite des transformations qu'après la réduction de coordination conduisant à la construction réciproque. Un fait vient confirmer cet ordre : la préposition "de" qui apparaît normalement avec le changement de statut du substantif, qui de sujet du verbe devient complément du nom, ne se répète pas devant "l'un"

135 (5) * L'influence de Pierre et de Paul de l'un sur l'autre

alors qu'elle apparaîtrait si la coordination se faisait une fois les syntagmes nominaux constitués car apparemment "l'un" semble avoir la fonction du groupe d'éléments coordonnés, "de Pierre et de Paul". Un développement ne sera pas fait ici de cette correspondance (cf. § 5. 1. 2) nous ne faisons que noter l'absence de la préposition et l'attribuer à l'ordre des transformations : 1 - construction réciproque ; 2 - nominalisation.

2° - La réciprocité peut également s'exprimer avec des substantifs qui bien que non dérivés eux-mêmes se construisent avec les verbes opérateurs "avoir", "faire"; avoir envie, peur, honte, horreur, besoin, etc...

136 (1) Ils ont peur l'un de l'autre

136 (2) Ils font confiance l'un à l'autre

136 (3) [La peur l'un de l'autre] ^{SN} les arrête

Comme dans les constructions précédentes, il n'y a pas la préposition "de" qui normalement devrait précéder "l'un".

136 (4) Jean à peur de Pierre

136 (5) La peur de Jean de Pierre

136 (6) * [La peur de l'un de l'autre]_{SN} les arrête

3° - Enfin il y a des substantifs qui se contruisent avec "être", "représenter", "constituer", "devenir" etc.... dans des cadres syntaxiques de la forme

[SN₁ est le SN₂ de SN₃]

ou [SN₁ est un SN₂ pour SN₃] ...

dans lesquels SN₁ et SN₃ sont co-référentiels.

137 (1) Pierre est un modèle pour moi

137 (2) Pierre est le reflet de son père

Dans cette construction SN₃ peut également prendre la forme d'un possessif :

137 (3) Pierre est mon modèle

137 (4) Pierre est son reflet

En plus des substantifs dérivés de verbes et d'adjectifs qui peuvent normalement entrer dans une telle construction : correspondant, tentateur, conseiller, soutien, reflet etc... des substantifs non dérivés peuvent prendre un sens réciproque : portrait, modèle, idéal, image, à condition que leur sémantisme n'empêche pas la réversibilité : ancêtre, patron, supérieur, inférieur, descendant, etc....

138 (1) * Ils sont le descendant l'un de l'autre

138 (2) Ils sont le reflet l'un de l'autre

138 (3) Ils sont un modèle l'un pour l'autre

Pour cette classe de substantif la présence de "l'un prep l'autre" est nécessaire pour l'interprétation réciproque de la phrase

138 (4) * Ils sont reflets

car il y a une autre sous classe de substantifs, nombreux, qui sera étudiée plus en détail dans le cadre plus général des constructions symétriques, (§ 6.8.2.), pour lesquels la présence de "l'un prep l'autre" n'est pas nécessaire

139 (1) Ils sont amis (l'un avec l'autre)

139 (2) Ils sont concurrents (l'un avec l'autre)

139 (3) Ils entrent en concurrence (l'un avec l'autre)

La différence de ces substantifs est que quelle que soit leur construction (avec un verbe singulier ou pluriel) l'interprétation réciproque est toujours possible sinon nécessaire, car même en l'absence explicite de réversibilité celle-ci existe :

140 (1) X est en conflit avec X $\rightarrow$ Y est en conflit avec X

140 (2) X est l'ami de Y $\rightarrow$ " l'ami de " "

tandis que 140 (3) X est le modèle de Y $\nrightarrow$ Y est le modèle de X

140 (4) X est l'admirateur de Y $\nrightarrow$ " l'admirateur "

(la flèche ici a le sens de "implique", la flèche barrée celui de "n'implique pas").

4. 2. 2. - PLURIEL DE L'UN ... L'AUTRE.

L'expression "l'un ... l'autre" se met au pluriel lorsque les

144 (2) Les deux hommes se dressent l'un contre l'autre

3° - S'il s'agit de syntagmes conjoints portant chacun une marque de pluriel, la réciprocité peut être comprise alors comme s'établissant soit entre les deux (ou plus de deux) groupes d'éléments soit entre les éléments des deux (ou plus de deux) groupes. De toute manière le pluriel est obligatoire pour "l'un ... l'autre".

145 (1) Les hommes et les femmes parlent les uns des autres

145 (2) Les noirs et les blancs comptent les uns sur les autres

On observe en effet que ce type de construction tout comme la construction avec la ppv (§ 3. 2. 1) contient une ambiguïté. L'interprétation peut en être soit :

1) "les hommes parlent des femmes et les femmes des hommes" - c'est-à-dire réciprocité entre les deux groupes.

2) "les hommes parlent les uns des autres et les femmes parlent les unes des autres" - réciprocité entre les divers éléments des groupes. La raison de cette double interprétation, semble être l'ordre dans lequel s'applique la coordination des phrases :

1ère interprétation : - la coordination s'applique avant [RECIP] celle-ci opère sur deux phrases coordonnées dont les sujets sont lexicalement différents.

2ème interprétation : - [RECIP] s'applique successivement sur deux phrases au pluriel l'une dont le sujet est "les hommes", l'autre "les formes" ensuite ces deux phrases sont coordonnées.

Cette construction ne préjuge pas de la forme de la transformation [RECIP], ni de la structure sur laquelle elle s'applique, en particulier dans le cas de pluriel.

Cette question déjà soulevée lors de la présentation des constructins

pronominales (cf. § 2.1.3.) n'a pas été vraiment traitée. Nous la laisserons encore ouverte et n'y reviendrons que plus loin (§ 5.1) après que toutes les manifestations de surface de l'expression de la réciprocité aient été relevées et étudiées, tous les éléments d'information étant nécessaires à notre avis pour formuler une hypothèse qui rende compte de l'ensemble des phénomènes.

En effet jusqu'à présent laissant en suspens le traitement de la dérivation elle-même nous nous sommes appliqués à donner une description assez détaillée des diverses manifestations que prend en surface l'expression de la réciprocité. Pour l'évaluation de ce sens réciproque nous avons pris comme élément de référence une structure qui sémantiquement peut être considérée comme une paraphrase et formellement comme une structure de base "expansée" de la construction réciproque.

Le recours à cette structure coordonnée pour juger du caractère réciproque de constructions au pluriel, distinguées en premier lieu des constructions à sens réfléchi, a permis jusqu'à présent de dégager une typologie assez précise. On distingue :

1 - Des constructions qui prennent obligatoirement la forme enclitique "se" "nous" "vous" en co-occurrence avec le morphème préfixal "entre" - (4. 1. 1.). Constructions réciproques de type 1.

2 - Des constructions qui prennent la forme enclitique et de manière facultative, en remplacement ou en co-occurrence, l'expression "l'un (prep) l'autre" (4. 1. 2. -4). Constructions réciproques de type 2.

3 - Des constructions qui obligatoirement prennent l'expression "l'un prep l'autre" (§ 4.2). Constructions réciproques de type 3.

Par la même occasion on a distingué dans ce qui aurait pu entrer dans le 3ème groupe les constructions qui bien que comportant l'expression "l'un prep l'autre" ne peuvent être interprétées dans un sens réciproque.

Cette dernière distinction révèle donc que l'emploi de "l'un prep l'autre" - tout comme l'emploi de la forme enclitique "se" "nous" "vous" par ailleurs - ne caractérise pas obligatoirement une construction de sens réciproque.

4. 2. 2. - EMPLOI DE "CHACUN L'AUTRE".

L'emploi de "l'un ... l'autre" plus étendu que celui de la forme enclitique "se", "nous", "vous" pour l'expression de la réciprocité puisque celles-ci sont liées à des constructions verbales bien précises et limitées, s'avère lui même incorrect dans un certain nombre de constructions. Incapable d'exprimer la réciprocité "l'un ... l'autre" est alors remplacé par une expression légèrement différente quoique morphologiquement assez proche "chacun ... l'autre". Cette expression utilisée de manière disjointe, apparaît comme seule capable d'assurer sans ambiguïté un sens réciproque à la phrase.

4. 2. 2. 1. - EMPLOI OBLIGATOIRE DE "CHACUN ... L'AUTRE"

4. 2. 2. 1. 1. - LORSQUE LE SN SUJET OU COMPLEMENT EST ABSENT.

"L'un ... l'autre" ne peut qu'accompagner le syntagme nominal conjoint contenant les termes de la relation réciproque ; il ne peut donc apparaître seul en position sujet ou complément du verbe :

146 (1) * L'un de l'autre prend la défense

146 (2) L'un prend la défense de l'autre

146 (3) On défend l'un contre l'autre

En position sujet l'emploi non disjoint est incorrect 146 (1) et l'emploi disjoint ne rend pas le sens de la réciprocité 146 (2) de même qu'en position complément celui-ci n'est pas rendu par l'emploi non disjoint 146 (3).

Par contre les phrases suivantes sont correctes et de sens réciproque :

147 (1) Chacun prend la défense de l'autre

147 (2) On défend chacun contre l'autre

Les seuls cas où "l'un prep l'autre" puisse apparaître en l'absence de sujet tout en gardant à la phrase un sens réciproque c'est :

1) avec des verbes qui sémantiquement impliquent une symétrie (cf 6.2.1.) tels que valoir, équilibrer, alterner.

148 (1) L'un vaut l'autre

148 (2) L'un équilibre l'autre

dans ce cas ces phrases sont synonymes de :

148 (3) Chacun vaut l'autre

148 (4) Chacun équilibre l'autre

2) à l'impératif, mais ce n'est peut être pas une exception, car si le sujet n'est pas exprimé dans la structure de surface il doit être présent dans la structure profonde quelle que soit la dérivation ~~qui soit~~ proposée (cf. GROSS 1968 p. 163).

149 (1) Ne comptez pas l'un sur l'autre

149 (2) Ayons de l'indulgence l'un pour l'autre

On voit d'ailleurs que "l'un ... l'autre" n'apparaît pas en position sujet si l'on rétablit un verbe introducteur :

149 (3) * Jean demande que l'un pour l'autre ayons de l'indulgence

4. 2. 2. 1. 2. - LORSQUE LES TERMES DE LA RELATION
RECIPROQUE NE SONT PAS DANS LA MEME PHRASE SIMPLE.

150 (1) * Pierre et Paul croient que Marie aime l'un l'autre

151 (1) * Pierre et Paul regardent le tableau que fait l'un l'autre

Ces exemples montrent que tout comme la formation de la ppv l'introduction de "l'un ... l'autre" ne peut se faire qu'à l'intérieur d'une phrase simple.

1° - Application de la réduction sur des complétives.

150 (2) Pierre₁ croit que Marie₁ aime Paul₂ et Paul₂ croit que Marie₁
aime Pierre₁

Contrairement à ce qui s'observe avec "croire" lorsque le sujet de la complétive est identique au sujet de la "matrice" (cf. 1.2.1), ici la réduction de coordination ne peut agir à l'intérieur de la complétive et ne peut donner la structure de surface :

150 (3) * Pierre et Paul croient que Marie aime l'un l'autre

La seule réduction possible est sur la phrase matrice :

150 (4) Pierre et Paul croient respectivement que Marie aime Paul
et que Marie aime Pierre

Or cette formulation est synonyme de :

150 (5) Pierre et Paul croient chacun que Marie aime l'autre

Ceci est vrai quelle que soit la fonction des termes de la relation réciproque dans la complétive.

150 (6) Pierre dit que Paul ment et Paul dit que Pierre ment

Il y a bien réciprocité dans l'énoncé de ces deux phrases prêtes conjointement la seule façon d'en condenser la formulation est de dire :

150 (7) Pierre et Paul disent chacun que l'autre ment

2° - Application de la réduction sur des relatives.

De la même façon la phrase 151 (1) est incorrecte. Si la structure de base est :

151 (2) Pierre déteste le tableau qu'achète Paul et Paul déteste le tableau qu'achète Pierre.

La seule manière de réduire cette formulation est de dire :

151 (3) Pierre et Paul détestent chacun le tableau que l'autre achète.

Ainsi donc "chacun ... l'autre" se substitue à "l'un ... l'autre" dans certaines constructions. Mais là ne se limite pas son emploi, on peut voir au contraire que cette substitution est possible dans toutes les constructions qui ont été présentées au 4.2 et même dans certains cas "chacun ... l'autre" peut apparaître dans les constructions contenant une ppv réciproque (§ 4.1.).

4. 2. 2. 2. - EMPLOI POSSIBLE DE "CHACUN ... L'AUTRE".

4. 2. 2. 2. 1. - REMPLACEMENT DE "L'UN ... L'AUTRE".

+ Dans les cadres indiqués au 4.2.1 ce que nous avons appelé constructions de 3ème type - sans reprendre tous les cas d'emploi de "l'un ... l'autre" nous pouvons montrer par des exemples que ce remplacement est possible.

- 152 (1) Pierre et Paul travaillent chacun pour l'autre
- 152 (2) Jean dresse Pierre et Paul chacun contre l'autre
- 152 (3) Pierre et Paul prennent chacun la défense de l'autre
- 152 (4) Pierre et Paul soutiennent chacun la candidature de l'autre
- 152 (5) Pierre et Paul sont chacun furieux contre l'autre
- 152 (6) Pierre et Paul ont cha cun peur de l'autre
- 152 (7) Pierre et Paul sont chacun le modèle de l'autre

Ces exemples sont assez représentatifs des diverses constructions qui illustrent le type 3 de l'expression de la réciprocité et l'on peut constater que pour l'ensemble "chacun ... l'autre" est correct.

(Il est à noter du point de vue de la forme que "chacun" se place systématiquement près du verbe, sauf s'il y a complément transitif, et apparaît moins solidaire du deuxième terme "l'autre" ; ceci enlève à l'expression l'aspect stéréotypé qui caractérise "l'un prep l'autre").

Parmi les cadres syntaxiques donnés au 4. 2.1 on avait noté que certaines constructions bien que comportant "l'un... l'autre" ne pouvaient être interprétées dans un sens réciproque. Or il est intéressant de noter qu'avec ces constructions l'emploi de "chacun ... l'autre" n'est pas possible.

1) - Avec les prepositions sur, dans, derrière, devant, après, avant.

153 (1) * Pierre et Paul arrivent chacun après l'autre

153 (2) * Les deux boîtes contiennent chacune dans l'autre

153 (3) * Pierre et Paul sont assis chacun derrière l'autre

2) - Avec la forme comparative de certains adjectifs.

154 (1) * Pierre et Paul sont chacun plus grand\$ que l'autre

mais dans le cas où l'adjectif se construit avec "croire", "estimer", etc... "chacun ... l'autre" remédie à la carence de "l'un ... l'autre" et donne à la forme comparative un sens réciproque.

154 (2) Pierre et Paul se croient plus forts l'un que l'autre

154 (2) Pierre et Paul croient chacun l'autre plus fort

Ou encore 154 (3) Chacun des participants croit l'autre plus fort

On remarque que l'emploi de "chacun ... l'autre" exclue ici celui de "se"

A première vue donc il semble que dans ces constructions l'emploi de "chacun ... l'autre" garantisse à la phrase une interprétation de sens réciproque, d'une manière plus systématique que "l'un ... l'autre" dont l'interprétation n'est pas univoque. Si les emplois de "l'un ... l'autre" et de "chacun ... l'autre" se caractérisent l'un par rapport à l'autre, il faut également tenir compte des rapports qui lient l'emploi de "chacun ... l'autre" à celui des formes enclitiques "nous", "vous", "se".

4. 2. 2. 2. 2. -

Remplacement des formes enclitiques "nous" "vous" "se" dans les

cadres syntaxiques présentés au 4.2.1 - ce que nous avons appelé les constructions de type 2 -

Il faut peut-être disjoindre le cas de $SN_1 V SN_2$ et $SN_1 V \text{ à } SN_2$ car l'emploi de "chacun ... l'autre" semble peu correct dans le premier cadre.

155 (1) ? Pierre et Paul aident chacun l'autre

155 (2) ? Pierre et Jacques détestent chacun l'autre

alors qu'il apparaît acceptable dans le deuxième :

156 (1) Pierre et Jacques écrivent chacun à l'autre

156 (2) Pierre et Jacques font chacun confiance à l'autre

156 (3) Pierre et Marie donnent chacun son adresse à l'autre

Pour ce dernier exemple on peut avoir une variante en ce qui concerne le nombre du possessif :

156 (4) Pierre et Marie donnent chacun leur adresse à l'autre

* Comment expliquer la forme douteuse des exemples 155 (1) et (2) ? Peut-être faut-il l'interpréter comme une lourdeur imputable aux positions relatives de "chacun" et de "l'autre" ou comme une inacceptabilité relevant de la performance - l'emploi de la forme enclitique étant prépondérante dans ces constructions - car si l'on remplace les syntagmes sujets conjoints par un pronom anaphorique au pluriel et si l'on opère une permutation de "chacun" en tête de la phrase, celle-ci devient tout à fait correcte. (155.3) alors que sans permutation le degré d'acceptabilité est moindre (155.5)

155 (3) Chacun d'eux aide l'autre

155 (4) Chacun d'eux déteste l'autre

155 (5) ? Ils aident chacun l'autre

155 (6) ? Ils détestent chacun l'autre

Or comme de nombreux arguments fondent une parenté dérivationnelle entre ces deux distributions de "chacun ... l'autre" (cf. § 5.1.2) il semble difficile de refuser catégoriquement 155 (5) et 155 (6) si par ailleurs on accepte 155 (3) et 155 (4). Ceci ne peut tenir lieu de véritable démonstration mais à notre avis constitue une raison assez forte pour faire admettre au niveau de la compétence la validité des exemples qui illustrent l'emploi de "chacun l'autre" dans les constructions de type 2 d'autant qu'on accepte également :

155 (5) Chacun aide l'autre

d'autre part lorsque le sujet est un substantif collectif
il est impossible d'avoir :

157 (1) * Le public apostrophe l'un l'autre

157 (2) * Le couple aime l'un l'autre

La seule manière d'exprimer la réciprocité sans ppv avec ces substantifs est l'utilisation de "chacun ... l'autre" mais en opérant une partition sur l'ensemble à l'aide de "dans" :

157 (3) Chacun dans le public apostrophe l'autre

157 (4) Chacun dans le couple aime l'autre

Notre conclusion sera donc que l'expression "chacun ... l'autre" non seulement peut être utilisée en remplacement de "l'un ... l'autre" mais encore de la ppv "se" "nous" "vous", avec peut-être pour cette deuxième substitution des conditions qui sont à préciser.

CHAPITRE V - ETUDE DE LA DERIVATION DES CONSTRUCTIONS RECIPROQUES.5.1. - ETUDE DES EXPRESSIONS "L'UN ... L'AUTRE" ET "CHACUN" ... "L'AUTRE"

Si l'on abandonne les problèmes particuliers liés à l'application des conditions 1 et 2, pour reprendre l'étude générale des phrases coordonnées et des règles qui s'y appliquent, on voit que les structures de base de type a et b présentées au § 3. 2. 1. doivent être soumises à la réduction de coordination puisque les verbes sont identiques dans les différents SV (§ 2.1.1.2)

(1) (a) $SN_1 [V \text{ prep } SN_2]_{SV_1}$ et $SN_2 [V \text{ prep } SN_1]_{SV_2}$

(b) $SN_1 [V \text{ prep } SN_2]_{SV_1}$ et $SN_2 [V \text{ prep } SN_3]_{SV_2}$ et $SN_3 [V \text{ prep } SN_1]_{SV_3}$..

COORD REDUC (a) $[SN_1 \text{ et } SN_2] [V \text{ respectivement prep } SN_2 \text{ et } SN_1]_{SV}$

(b) $[SN_1 \text{ } SN_2 \text{ } SN_3 \text{ } \dots] [V \text{ respectivement prep } SN_2 \text{ } SN_3 \text{ } SN_1]_{SV}$

L'introduction de "respectivement" se justifie par la présence dans le syntagme verbal d'un élément différent, ici $SN_1 \text{ } SN_2 \text{ } SN_3$ (cf § 2.1.2.2.)

159 (1) Pierre et Paul comptent respectivement sur Paul et Pierre

mis à part la répétition, dans un ordre inverse, des SN coordonnées du sujet dans le syntagme verbal cette phrase n'est pas différente formellement de :

159 (2) Pierre et Paul comptent respectivement sur Jean et Jacques

qui est elle-même dérivée de :

159 (3) Pierre compte sur Jean et Paul compte sur Jacques

Nous sommes donc ramenés au cas général de la coordination de phrases et au problème de distribution lié à ces constructions.

(1) Ceci représente d'une part (a) la structure qui répond aux conditions 1 (action réversible) et d'autre part (b) la structure qui répond aux conditions 2 (interaction partielle) (§ 3.2.1.1. et 3.2.1.2.).

5. 1. 1. - LA FONCTION DE DISTRIBUTION DANS LES PHRASES COORDONNEES.

5. 1. 1. 1. - FONCTION DE "RESPECTIVEMENT".

Le rôle de "respectivement" est comme on l'a dit un rôle de distribution. Il est à considérer comme un élément référentiel bien que d'un type assez différent de celui que représentent certains pronoms par exemple. Dans la dérivation qui s'établit entre la structure de base et la structure de surface les pronoms remplacent de manière obligatoire ou facultative certains éléments terminaux répétés dans la phrase et les représentent tant du point de vue lexical que fonctionnel. "Respectivement" sans être un substitut joue lui aussi un rôle référentiel par rapport à certains éléments terminaux des phrases coordonnées, ceux contenus dans les SN sujets. La référence qu'il implique n'est ni une référence de discours ni une référence lexicale ; mais une référence "au texte". Il signifie "la relation s'établit dans l'ordre où les éléments ont été mentionnés". Son rôle peut être rapproché de celui de l'adjectif démonstratif "ce", "cette" : "ce livre" signifie "le livre qui a déjà été mentionné"⁽¹⁾. Avec le démonstratif la référence au texte peut être renforcée par des éléments comme "dernier" ou "premier" si mention de plusieurs référents a été faite qui crée une ambiguïté que le référentiel "ce" ne peut rendre à lui seul.

Pour "respectivement" on considère que son insertion est liée à la règle [COOR REDUC] qui faisant descendre la coordination au niveau des constituants de la phrase perturbe l'ordre, donc les relations, de ces constituants à l'intérieur de la nouvelle structure ainsi créée.

"Respectivement" garde trace de cet ordre et tout particulièrement de l'ordre des relations entre les éléments du nouveau SN et ceux du nouveau SV. Ce rôle de distributeur peut d'ailleurs être tenu par d'autres termes que "respectivement", par exemple par la suite discontinue des numéraux ordinaux : "le premier", ... "le second" "le troisième" etc...

160 (1) Paul a un bateau et Pierre a une voiture

(1) La référence au texte ici peut être remplacée par une référence au contexte ou à l'environnement "ce livre" peut signifier également "le livre que je montre".

160 (2) Paul et Pierre ont respectivement un bateau et une voiture

160 (3) Paul et Pierre ont, le premier un bateau, le second une voiture

l'avantage de "respectivement" par rapport à ces termes est qu'il suffit de l'indiquer une seule fois, après le verbe pour indiquer l'ordre de la distribution.

161 (1) Pierre, Paul, Jean et Jacques ont respectivement huit, neuf, dix et onze billes.

X Lorsque les compléments dans les SN verbaux sont d'une part lexicalement, et pas référentiellement, identiques, d'autre part accompagnés d'un possessif, "respectivement" doit prendre une forme adjectivale "respectif"

162 (2) Pierre₁ prend sa₁ voiture₁ et Paul₂ prend sa₂ voiture₂

161 (3) * Pierre et Paul prennent respectivement leur voiture

161 (4) Pierre et Paul prennent leurs voitures respectives (1)

5. 1. 1. 2. = FONCTION DE "L'UN" ... "L'AUTRE".

La possibilité de rendre compte de l'ordre des relations entre les éléments des SN sujet et des SN complément disparaît lorsque le SN sujet composé d'éléments non co-référentiels mais morphologiquement identiques est réduit par la règle de suppression [SUPPRESS] à un élément unique au pluriel (cf. 2. 2. 1. 1.).

162 (1) Les (4) enfants ont respectivement huit, neuf, dix et onze billes.

162 (2) Les (2) enfants ont respectivement un bateau et une voiture

X Ceci se comprend ; il n'y a plus ^{de} distribution à établir entre les SN sujet et complément puisque les éléments du syntagme nominal sujet ne sont plus mentionnés suivant un ordre quelconque. S'il y a explicitation d'une relation ce ne peut être dans ce cas que d'une relation qui ne tient pas compte de l'ordre dans lequel les éléments du SN complément apparaissent. Et effectivement

(1) Il est intéressant de noter que dans ce cas-là l'emploi de "chacun" est possible impliquant l'existence d'une seule différence (§ 5.1.1.4)

161 (5) Pierre et Paul prennent chacun leur voiture

un autre distributeur qui lui ne marque pas l'ordre dans lequel se fait la distribution peut être utilisé : "l'un" ... "l'autre"

163 (1) Les enfants ont l'un une voiture, l'autre un bateau

163 (2) Les enfants ont l'un un bateau, l'autre une voiture

L'emploi de "l'un" ... "l'autre" dans cet exemple implique que la réduction ne porte que sur deux SN sujet. Si la réduction porte sur plus de deux SN sujet sans qu'il y ait en même temps réduction sur les SN objet, il est nécessaire d'ajouter autant d'occurrences de "autre" que de SN complément.

164 (1) Les (4) enfants ont l'un huit, l'autre neuf, l'autre dix, l'autre onze billes.

Si par contre certains des SN objet sont réduits parce qu'identiques, alors suivant le nombre des SN sujet - si ce nombre est nécessairement supérieur à 2 - on peut avoir soit un singulier et un pluriel, soit deux pluriels pour "l'un ... l'autre".

164 (2) Les (4) enfants ont l'un un bateau, les autres une voiture

164 (3) Les (4) enfants ont les uns un bateau, les autres une voiture

Il est à remarquer que lorsqu'on a un singulier et un pluriel la séquence est généralement "l'un ... les autres" et non "les uns ... l'autre". C'est-à-dire étant donné que l'ordre n'est pas pertinent on choisit d'indiquer en premier le singulier.

D'autre part, "les uns ... les autres" n'est pas possible lorsqu'il y a trois éléments dans le SN sujet.

164 (4) * Les 3 enfants ont les uns un bateau, les autres une voiture

164 (5) Les 3 enfants ont l'un un bateau, les autres une voiture

De même que "respectivement", "le premier", "le second" etc... peuvent également s'employer lorsque le sujet est un substantif au pluriel, mais pour la même raison l'ordre des relations qui s'établissent avec les éléments du sujet ne peut être précisé :

165 (1) Les 2 enfants ont le premier un bateau, le second une voiture.

Ces quelques exemples tendent à montrer l'origine transformationnelle de "l'un l'autre". Comme "respectivement" son introduction dans la phrase est conditionnée par le statut des constituants dans les phrases coordonnées lors de l'application de la réduction de coordination.

5. 1. 1. 3. - FONCTION COMMUNE DE "RESPECTIVEMENT" ET "L'UN L'AUTRE".

Si ces deux expressions ne peuvent être toujours confondues dans leur emploi, elles sont à rapprocher cependant pour le rôle commun de distribution qu'elles ont lorsque certaines conditions de réduction sont remplies sur les structures coordonnées de phrase.

Si la règle de suppression s'applique sur les verbes et si par ailleurs certains des éléments du SV sont différents, deux types de résultat sont possibles selon qu'il y a :

1 - Indication d'une distribution ordonnée.

Le sens de la phrase est conservé après application de la transformation, il y a paraphrase entre l'énoncé qui représente la structure de base et la phrase dérivée.

166 (1) Pierre a un bateau et Paul a une voiture

166 (2) Pierre et Paul ont respectivement un bateau et une voiture

Dans ce cas la distribution est marquée soit par "respectivement" soit par "le premier le second"

2 - Indication d'une distribution non ordonnée.

Si l'on considère qu'il y a conservation du sens de l'énoncé lors du passage de la structure profonde à la structure de surface on ne peut établir la dérivation pour 167 (1) à partir de la seule structure 166 (1) puisque la phrase dérivée a perdu l'ordre des relations et que l'identité sémantique paraphrasable n'existe plus de manière univoque. 167 (1) est paraphrasable par 167 (2) tandis que 166 (1) ne l'est pas par 167 (3) :

166 (1) Pierre a un bateau et Paul a une voiture

167 (1) Pierre et Paul ont l'un un bateau, l'autre une voiture

167 (2) Paul et Pierre ont l'un un bateau, l'autre une voiture

167 (3) Paul et Pierre ont respectivement un bateau et une voiture

Ainsi deux situations différentes apparaissent suivant que le sujet est constitué de syntagmes conjoints ou d'un substantif défini au pluriel. Dans le premier cas il n'y a pas équivalence sémantique dans l'emploi de "respectivement" et de "l'un...l'autre" (voir 166 (2) et 167 (1)) tandis que si l'on dit :

162 (2) Les (2) enfants ont respectivement un bateau et une voiture

167 (4) Les (2) enfants ont l'un un bateau, l'autre une voiture

Dans ce cas au contraire, il y a équivalence sémantique dans l'emploi de ces deux expressions.

Cependant dans les constructions réciproques cette différence de situation n'apparaît pas. Quelle que soit la forme que prenne le sujet dans ces constructions l'emploi de "respectivement" et de "l'un ... l'autre" entraîne peut être une différence de sens lorsque le nombre des SN sujets est su-

périeur à 2 mais sous une formulation différente tous les deux conservent la relation de réciprocité impliquée dans la structure de base (Ici la structure de base est de type a) c'est-à-dire répond aux conditions 1 (§3.2.1.

168 (1) Pierre compte sur Paul et Paul compte sur Pierre

168 (2) ? Pierre et Paul comptent respectivement sur Paul et sur Pierre

168 (3) Pierre et Paul comptent l'un sur l'autre

168 (2) est à la limite de l'acceptable mais ^{ceci} en raison de l'identité référentielle entre les SN sujet et complément appelant une pronominalisation, et non d'une distribution incorrecte. Nous reviendrons ~~plus~~ en détail sur l'emploi de l'un ... l'autre dans les constructions réciproques (§5.1.2)

5. 1. 1. 4. - FONCTION DE "CHACUN" ET DE "L'UN ET L'AUTRE"

Malgré leur différence de sens on a vu que "respectivement" et "l'un ... l'autre" s'emploient dans les mêmes conditions de distribution : dans les structures coordonnées de deux phrases il faut qu'il y ait deux différences, l'une dans le SN sujet, l'autre dans le SN complément (cette différence pouvant s'exprimer soit par une conjonction des SN, soit par une marque de pluriel).

Par contre, quand la réduction se fait sur des phrases où n'apparaît qu'une seule différence et que celle-ci concerne les SN sujet, ni "respectivement", ni "l'un ... l'autre" ne peuvent s'employer.

169 (1) * Pierre et Paul ont respectivement une voiture

169 (2) * Pierre et Paul ont l'un l'autre une voiture

Ceci s'explique par le fait qu'il n'y a pas de distribution à préserver. Les SN complément sont identiques quel que soit le sujet et c'est précisément cette identité de relation qui doit être indiquée pour que le sens de la structure de base soit conservé. Sinon il y aurait ambiguïté, 169 (3).

169 (3) Pierre et Paul ont une voiture

169 (4) Pierre et Paul ont chacun une voiture

C'est le rôle de "chacun" d'indiquer la relation simultanée du SN complément avec les différents SN sujet et par là même de préciser le sens de la phrase. Ce rôle peut être également tenu par "l'une", "l'autre" mais cette fois coordonnés par l'effet de la réduction de coordination sur les SN compléments.

169 (5) Pierre a une voiture₁ et Paul a une voiture₂

169 (6) Pierre et Paul ont [l'un une voiture₁] et [l'autre une voiture₂]

COOR REDUC : 169 (7) Pierre et Paul ont l'un et l'autre une voiture

Ces deux expressions peuvent être introduites lors de la dérivation, quelle que soit la forme du SN sujet - qu'il soit conjoint ou non conjoint.

170 (1) Les (2) enfants ont chacun une voiture

170 (2) Les (2) enfants ont l'un et l'autre une voiture

Comme dans le rôle précédent de distribution "l'un et l'autre", au singulier n'est ici compatible qu'avec un sujet qui ne comporte pas plus de deux éléments.

170 (3) * Les dix enfants ont l'un et l'autre une voiture

Dans ce cas le pluriel est obligatoire. Comme on ne peut avoir "l'un et les autres" (question de performance vraisemblablement) lorsqu'il s'agit d'un groupe de trois, on préfère substituer à "l'un et l'autre" "chacun" qui lui ne pose pas de problème ; Si l'on ne tient pas compte de cette particu-

larité les deux expressions sont interchangeables tant au pluriel qu'au singulier :

170 (4) Les (dix) enfants ont chacun une voiture

170 (5) Les (dix) enfants ont les uns et les autres une voiture

Cette parenté sémantique entre "chacun" et "l'un et l'autre" s'explique mieux si l'on décompose "chacun" en "chaque un" - décomposition indiquée par les grammairiens traditionnels (GREVISSE 1964 p. 501) - "Un" représente une unité dans l'ensemble qui constitue le sujet puisqu'il est au pluriel - pluriel par coordination ou par répétition - "chaque" remplace l'énumération effective de ces unités, énumération assurée par "l'un, l'autre" ... etc... et qui a déjà subi une condensation de la forme "les uns et les autres" sous l'effet de COOR REDUC.

5. 1. 1. 5. - DERIVATION DE "CHACUN".

La façon dont "chaque un" est introduit lors de la règle de réduction sur la structure coordonnée pourrait être du type : SN_1 V chaque un SN_2

171 (1) Ce livre et ce disque valent chacun trente francs

171 (2) Ces disques valent chacun trente francs

Cette dérivation indiquerait que la différence qui existe sur les SN sujet - différence référentielle et/ou morphologique - entraîne elle aussi une marque distinctive de distribution qui précède tout comme "respectivement" et "l'un ... l'autre" le SN complément. Mais on constate que la position de "chacun" contrairement à celle de "respectivement" peut varier. En particulier lorsque le sujet est constitué d'un substantif au pluriel "chacun" peut se placer en tête du SN sujet.

172 (1) Chacun des 2 disques vaut trente francs

172 (2) Chacun d'eux vaut trente francs

L'introduction de "de" se fait obligatoirement (GROSS 1968 p. 31) et peut s'accompagner de "entre" en particulier si le sujet est un pronom : "chacun d'entre eux". Par contre lorsque le sujet est constitué de syntagmes coordonnés au singulier "chacun" en tête de phrase n'est pas acceptable (?)

173 (1) *?Chacun du livre et du disque vaut trente francs

la seule manière de l'utiliser alors est celle de 171 (1) c'est-à-dire en position post-verbale ⁽¹⁾ comme "respectivement".

Ceci suggère deux solutions pour l'introduction de "chacun" à partir d'une structure de phrases coordonnées. Dans les deux cas cette introduction se fait après l'application de la règle de réduction lorsque la seule différence dans les constituants affecte les SN sujets.

1 - "Chacun" ou "les un(s) et l(es) autre(s)" se placent à droite du verbe. Cette règle est à rapprocher de celle qui introduit "respectivement" (cf. 2. 1. 2. 2.) qui elle aussi intervient après la mise au pluriel du verbe et du SN sujet s'il est composé de SN lexicalement identiques.

171 (1) Le livre et le disque valent chacun trente francs

171 (2) Les (2) disques valent chacun trente francs.

2 - Si la différence est seulement référentielle "chacun" peut être déplacé devant le SN sujet, lié à lui par la préposition "de" . Cette règle s'applique après la mise au pluriel du SN sujet et avant la mise au pluriel du verbe

(1) Une autre position est possible -lorsque le verbe s'y prête - quelle que soit la forme du sujet : après le complément transitif du verbe.

Ces deux disques valent trente francs chacun

Le disque et le livre valent trente francs chacun

mais nous ne l'étudierons pas ici.

172 (1) Chacun des deux livres vaut trente francs

En fait c'est la mise au pluriel du SN sujet qui conditionne l'insertion de "chacun" devant le syntagme plutôt que la qualité - lexicale ou référentielle - de la différence des SN sujets car avec les pronoms pluriels qui recouvrent une différence lexicale et référentielle (§ 2. 1. 3. 2) "chacun" apparaît également en tête :

174 (2) Chacun de nous connaît la nouvelle

mais il est vrai que superficiellement la différence a disparu par l'effet COOR REDUC.

5. 1. 2. - LA FONCTION DE DISTRIBUTION DANS LES CONSTRUCTIONS RECIPROQUES.

La fonction de distribution dans les phrases coordonnées est étroitement liée au problème de la dérivation des constructions réciproques car parmi celles-ci il en est que l'on peut difficilement dériver si l'on n'a pas recours à l'explication de la coordination de phrases et de la réduction de coordination. Il est net par exemple qu'une structure coordonnée de syntagmes nominaux au singulier, que l'on rencontre dans certaines constructions réciproques, a toutes les propriétés d'une dérivation obtenue à partir d'une coordination de phrases. Nous avons vu en § 3.1. comment s'effectue de manière générale la transformation qui permet le déplacement de coordination et au § 3.2 comment cette transformation peut, lorsque les structures coordonnées remplissent certaines conditions, constituer l'une des étapes de ce que nous avons appelé globalement la transformation réciproque RECIP. C'est donc en fonction de l'hypothèse de la coordination de phrases qu'il va tout d'abord être présentée la dérivation de certaines constructions réciproques, (§ 5. 1. 2. 1) dérivation qui sera ensuite étendue à des cas où la coordination de phrases paraît difficilement justifiable comme source de dérivation des syntagmes nominaux au pluriel (§ 5. 1. 2. 2).

5. 1. 2. 1. - DISTRIBUTION DANS LES CONSTRUCTIONS RECIPROQUES
DERIVEES DE STRUCTURES COORDONNEES DE PHRASES.

Au § 3. 2. 1 une première hypothèse a été faite sur le type de structure de base à choisir et sur les conditions nécessaires pour sa caractérisation. Ce même choix est repris pour ces dérivées, car cette structure apparaît comme la plus adéquate tant sur le plan sémantique que sur le plan formel. La structure de base peut être de l'un des deux types caractérisés au § 3. 2. 1. 1. et au § 3. 2. 1. 2 par les conditions 1 et les conditions 2. C'est-à-dire :

- 1 - Lorsqu'il y a coordination de 2 phrases, la structure est soumise aux conditions 1 :

$$[SN_1 \text{ V prep } SN_2] \text{ et } [SN_2 \text{ V prep } SN_1]$$

- 2 - Lorsqu'il y a coordination de plus de 2 phrases :

- soit la structure est soumise aux conditions 1, c'est-à-dire se compose d'autant de couples que l'indique la formule :

$$C \frac{2}{n} = \frac{n(n-1)}{2}$$

- soit la structure est soumise aux conditions 2, c'est-à-dire se compose de l'ensemble des phrases qui, une fois la réduction de coordination opérée, donnera :

$$[SN_1 \neq SN_2, SN_3 \dots SN_n] \text{ V prep } [SN_3, SN_2, SN_n \dots SN_1]^{(1)} \neq n$$

avec une distribution telle que les SN sujet et complément ne se retrouvent jamais dans la même position ordinale .

Notre but est de relier ces deux structures de base aux diverses

× (1) Peut être cette notation paraîtra-t-elle obscure; " $\neq n$ " signifie ici différent de "n" car il ne faut pas qu'il y ait identité de SN à des positions identiques dans les deux syntagmes sujet et complément.

phrases qui contiennent "l'un prep l'autre" ou "chacun ... prep l'autre" , , c'est-à-dire de montrer quelle séquence de transformations doit s'appliquer pour que l'on puisse passer des unes aux autres ; par exemple :

158 (1) Pierre compte sur Paul et Paul compte sur Pier

158 (2) Struct. Dérivée₁: Pierre et Paul comptent l'un sur l'autre

158 (3) Struct. Dérivée₂: Pierre et Paul comptent chacun sur l'autre

Dans le cadre syntaxique particulier de la structure de base de ces constructions réciproques la fonction de distribution exposée au § 5. 1. 1. se trouve faussée. En effet normalement les distributifs spécifient :

1° - Soit les relations ordonnées ou pas, entre les unités différenciées , référentiellement ou lexicalement , d'un premier ensemble (le SN sujet) et les unités différenciées référentiellement ou lexicalement d'un autre ensemble (le SN complément) : "respectivement", "le premier" ... "le second".... "l'un ... l'autre".

2° - Soit les relations obligatoirement non ordonnées entre les unités différenciées - référentiellement ou lexicalement d'un premier ensemble (le SN sujet) et les unités non différenciées lexicalement d'un autre ensemble (le SV): "chacun", "l'un ... l'autre".

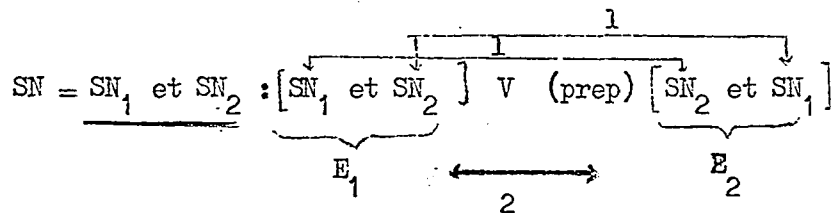
Or dans les constructions réciproques les relations à indiquer sont de plusieurs ordres et doivent être marquées simultanément :

Type 1 - Les relations sujet / complément entre les unités d'un premier ensemble et celles d'un deuxième ensemble.

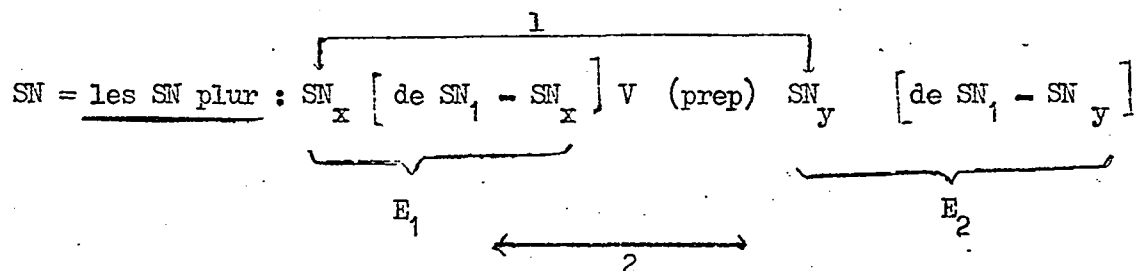
Type 2 - La relation d'identité entre le premier et le deuxième ensemble de ces unités , identité non distributive mais globale.

Suivant la forme que prennent SN sujet et SN complément, ce réseau de relations s'établit différemment.

- 1 - Si les SN sont composés de syntagmes coordonnés (ici on n'en prend que deux pour simplifier, c'est-à-dire la construction réciproque de type a)



- Si les SN sont des substantifs au pluriel



5. 1. 2. 1. 1. - LES RELATIONS DE TYPE 1 DANS LE CAS OU

SN = SN₁ et SN₂.

Les relations 1 entre les unités du SN et du SN complément pourraient être marquées par l'un des divers distributifs que nous avons vu :

- 1 - Par "respectivement" mais dans une construction réciproque celui-ci empêche la suppression de la répétition des unités identiques dans E₁ et E₂ car pour que l'ordre soit conservé chacune d'entre elles doit être énumérée ; Or cette répétition rend peu acceptable sinon incorrecte la phrase (ceci a été signalé pour 168 (2)) qui, doit être soumise à la règle de pronominalisation puisqu'elle contient des unités référentiellement identiques. Cette pronominalisation est possible mais fait perdre à la phrase tout sens réciproque.

168 (2) Pierre₁ et Paul₂ comptent respectivement sur Paul₂ et Pien

175 (1) Pierre₁ et Paul₂ comptent respectivement sur eux (lui₂ & lui

la même incorrection est introduite par l'expression "le premier ... le second".

175 (2) Pierre₁ et Paul₂ comptent le premier sur Paul₂, le second sur Pierre₁.

- 2 - Par "l'un ... l'autre" mais à condition que puisse être parallèlement supprimé l'ordre dans lequel apparaissent les unités du SN sujet et du SN complément. L'introduction de "l'un ... l'autre" n'a pour but que de supprimer l'ordre des unités du SN sujet d'où l'incorrection de :

176 (1) * Pierre et Paul comptent l'un sur Paul, l'autre sur Pierre

Pour que la suppression de l'ordre touche également le SN complément il faut également introduire "l'un ... l'autre" dans celui-ci :

176 (2) Pierre et Paul comptent l'un sur l'autre, l'autre sur l'un

La présence simultanée de "l'un ... l'autre" dans les deux SN rend bien compte de la distribution non ordonnée de la relation mais par la même occasion fait de "l'un sur l'autre et l'autre sur l'un" une expression redondante : puisque "l'un" représente indifféremment "Pierre" ou "Paul", "l'autre" fait de même quoique de manière inversée. La double expression peut être condensée sans changement de sens en "l'un sur l'autre" qui exprime ce même rapport inversé

176 (3) Pierre et Paul comptent l'un sur l'autre

- 3 - Par "chacun". Normalement "chacun" ne devrait pas apparaître dans ce type de construction réciproque car une condition de son introduction n'est pas remplie : les unités de l'ensemble SV sont lexicalement différenciées.

Mais après l'introduction de "l'un", "l'autre" (voir ci-dessus), condensées en "l'un l'autre", elles ont perdu cette différence lexicale si bien que "chacun" peut apparaître comme variante de "l'un", supprimant l'ordre de distribution des unités du SN sujet en même temps que celui des unités du SN complément.

177 (1) Pierre et Paul comptent chacun sur l'autre

177 (2) Pierre, Paul et Jacques comptent chacun sur les autres

Il est à noter que "chacun" remplace indifféremment "l'un" ou "les uns".

5. 1. 2. 1. 2. - LES RELATIONS DE TYPE 1 DANS LE CAS OU SN = LES SN PLUR.

Ici les relations 1 ne peuvent être marquées ni par "respectivement", ni par "le premier ... le second", puisqu'elles ne sont pas ordonnées, mais elles peuvent être marquées :

- 1 - par "l'un ... l'autre" à condition que les unités du SN complément qui ne sont pas différenciées lexicalement le soit du point de vue référentiel ;
Ici il n'y a pas à préserver l'ordre des relations puisque les sujets ne sont pas lexicalement différenciés, on a donc comme précédemment : "l'un sur l'autre (joueur) et l'autre sur l'un (joueur)" que l'on peut réduire du fait de la redondance :

178 (1) Les deux joueurs comptent l'un sur l'autre et l'autre sur l'un

178 (1), Les deux joueurs comptent l'un sur l'autre

178 (2) Les six joueurs comptent les uns sur les autres

"les uns ... les autres" est également le résultat d'une condensation
"l'un sur l'autre et l'autre sur l'un et l'un sur l'autre et l'autre ..."

- 2 - par "chacun" qui peut être normalement introduit puisque le SN complément contient des unités non différencies lexicalement. Il est introduit en tête des SN sujets :

179 (1) Chacun des deux joueurs compte sur l'autre (joueur)

179 (2) Chacun des six joueurs compte $\left\{ \begin{array}{l} \text{sur l'autre} \\ \text{sur les autres} \end{array} \right\}$

"chacun" n'est pas seulement en tête de SN sujet ; il peut apparaître en position post verbale comme pour $SN = SN_1$ et SN_2 après la mise au pluriel du verbe

179 (3) Les deux joueurs comptent chacun sur l'autre

dans ce cas il remplace "l'un" aussi bien que "les uns"

179 (4) Les six joueurs comptent chacun sur l'autre

5. 1. 2. 1. 3. - LA RELATION DE TYPE 2.

Quelle que soit la forme des SN sujet et complément la relation d'identité entre l'ensemble des unités des deux SN est indiquée de manière semblable.

Les conditions de son explicitation sont les mêmes que celles qui ont été décrites au Chap. 1 pour la relation d'identité existant entre des unités lexicales; la relation de réflexivation. Comme nous l'avons observé au § 3. 2. 2. 3, la seule différence entre ces deux relations tient à la nature des termes de la relation ; pour la réflexivation la relation s'établit d'unité lexicale à unité lexicale à l'intérieur de la phrase simple; pour la réciprocity la relation s'établit d'ensemble à ensemble, après l'application de la règle de réduction de coordination (sur le schéma elle relie l'ensemble E_1 à l'ensemble E_2).

La relation 2 est donc matérialisée par la ppv "se", "nous", "vous"

- 1) Lorsque le cadre syntaxique du verbe le permet
- 2) Lorsque "chacun" n'est pas introduit, que ce soit en tête du SN sujet, ou après le verbe 180 (3) et 180 (4).

180 (1) Pierre et Paul s'encouragent l'un l'autre

180 (2) Les (2) joueurs s'encouragent l'un l'autre

180 (3) * Pierre et Paul s'encouragent chacun l'autre

180 (4) * Chacun des (2) joueurs s'encourage l'autre

Cela indique par conséquent que la règle [CHACUN] (voir ci-dessous) est bloquée par l'application de la règle [SE RECIP.]

En résumé l'ensemble des transformations [RECIP] appliquée sur une suite de phrases coordonnées ayant subi la réduction de coordination opère de la façon suivante :

Soient deux types de structures de phrases coordonnées, l'une A composée de deux phrases contenant des SN sujet et complément lexicalement différenciées, l'autre B composée de deux phrases contenant des SN sujet et complément référentiellement différenciées ; l'ordre des modifications paraît être pour chacune lorsque les verbes se construisent avec une préposition autre que "à" :

	$\frac{SN_1 \quad V \quad \text{prep} \quad SN_2}{A \qquad \qquad \qquad B}$	
1 COOR REDUC	$\begin{array}{l} AV(\text{prep}) B \ \& \ B \ V \ (\text{prep}) \ A \\ A \ \& \ B \ V \ (\text{prep}) \ B \ \& \ A \end{array}$	$\begin{array}{l} A_1 \ V \ (\text{prep}) \ A_2 \ \& \ A_2 \ V(\text{prep}) A_1 \\ A_1 \ \& \ A_2 \ V \ (\text{prep}) \ A_2 \ \& \ A_1 \end{array}$
2 CHACUN	Chacun de A & B V (prep) l'autre	Chacun de A ₁ & A ₂ V (prep) l'aut
3 LUN	A & B V l'un (prep) l'autre	A ₁ & A ₂ V l'un (prep) l'autre
4 CHACUN MOUV	A & B V chacun (prep) "	A ₁ & A ₂ V chacun (prep) "
5 SUPPRESS	_____	A plur V chacun (prep) l'autre
6 PLUR VERB	A & B V plur chacun (prep) l'autre	A plur V chacun (prep) "

Deux séries de transformations sont possibles pour les structures A et B. La série I représente la dérivation qui utilise "chacun", la série II celle qui utilise "l'un".

	A	B
I - avec " <u>chacun</u> " :	$T_1 \quad T_2 \quad T_4 \quad T_6$	$T_1 \quad T_2 \quad (T_4) \quad T_5 \quad (T_6)$
II - avec " <u>l'un</u> " :	$T_1 \quad T_3 \quad T_6$	$T_1 \quad T_3 \quad T_5 \quad T_6$

- Pour la structure B le mouvement de "chacun" est facultatif ; s'il ne se fait pas il n'y a pas non plus de mise au pluriel du verbe (T_6), tandis que pour la structure A le mouvement de "chacun" est obligatoire et de ce fait la mise au pluriel du verbe aussi :

- D'autre part pour la structure A, la règle [SUPPRESS] ne s'applique pas alors qu'elle est normale pour la structure B à moins qu'un numéral soit introduit qui différencie les SN.

180 (5) Le premier joueur et le deuxième joueur ...

Si la préposition est "à" ou si le verbe se construit sans préposition, dans les deux structures la relation d'identité est indiquée par la règle [SE RECIP] en même temps que s'applique la règle [LUN] qui elle indique la relation de distribution. L'ordre relatif des deux règles n'est pas à déterminer; elles opèrent sur la même dérivation, le résultat de [COOR REDUC]. Ici nous indiquons l'ordre [LUN - SE RECIP] puisqu'il faut choisir. Une 2ème règle [LUNSUP] supprime facultativement "l'un (à) l'autre" ...

SN₁ V (à) SN₂

A		B	
1 COOR REDUC	A & B V (à) B & A	A ₁ & A ₂ V à A ₂ & A ₁	
3.1. LUN	A & B N l'un (à) l'autre	A ₁ & A ₂ V l'un à l'autre	
3.2. SERECIP	A & B SE V l'un à l'autre	A ₁ & A ₂ SE V l'un à l'autre	
3.3. LUNSUP	A & B SE V	A ₁ & A ₂ SE V	
5 SUPPRESS	_____	A Plur V SE V	
6 PLUR VERB	A & B SE V plur	A plur V plur SE V	

Cette troisième série de transformation spéciale pour les verbes V (à) SN n'apparaît guère différente pour les structures A et B

A		B	
III - avec "SE"	: T ₁ T _{3.1} T _{3.2} (T _{3.3}) T ₆	T ₁ T _{3.1} T _{3.2} (T _{3.3}) T ₅ T ₆	

La seule différence est l'application de SUPPRESS sur les SN sujet pour la structure B

A cause de cette dérivation il faut ordonner les transformations de telle sorte que [CHACUN] opère avant [SE RECIP] pour que celle-ci soit bloquée. Cette dérivation apparaît donc comme une variante de la dérivation II pour la sous-classe des verbes V(à)SN. Nous lui donnerons le nom de dérivation III

5. 1. 2. 2. - DISTRIBUTION DANS LES CONSTRUCTIONS RECIPROQUES

NON DERIVEES DE STRUCTURES COORDONNEES DE PHRASES.

On a indiqué au § 3. 2. 1. 3 que pour les pluriels autres que définis et accompagnés de numéraux il est difficile d'établir une dérivation à partir d'une structure coordonnée de phrases :

1 - Les substantifs collectifs.

La seule construction possible - en dehors de la construction pronominale avec certains verbes - se fait avec "chacun"..."l'autre". "Chacun" est introduit devant le SN sujet lié à lui par la préposition "dans" et entraîne l'introduction de "l'autre" comme complément.

181 (1) Chacun dans l'auditoire prend parti contre l'autre

181 (2) * L'auditoire prend parti l'un contre l'autre

181 (3) Chacun dans le couple aime l'autre

On peut penser que la construction pronominale correspondante (cf. 3. 2. 1. 3) "Le couple s'aime" s'obtient d'après le modèle général indiqué au § 5. 1.2.1.2 c'est-à-dire en dérivation parallèle avec la construction contenant "chacun".

Chacun des joueurs soutient l'autre ou les joueurs se soutiennent

Chacun dans le couple aime l'autre ou le couple s'aime

mais nous nous contenterons de proposer cette explication de type analogique n'ayant pas d'arguments pour la défendre.

2 - Les substantifs indéfinis.

Il est intéressant de noter que l'introduction de "chacun" lorsque le SN sujet est indéfini n'est pas possible, quelle que soit sa position :

182 (1) * Chacun de plusieurs joueurs parient sur l'autre

182 (2) * Quelques joueurs comptent chacun sur l'autre

182 (3) * Certains joueurs jouent chacun contre l'autre

182 (4) * On joue chacun contre l'autre

L'ensemble représenté par le SN sujet ne peut s'évaluer en quantités dénombrables : "chacun" qui rend compte de la totalité ne peut pas ici indiquer la distribution puisque le nombre n'est pas déterminé . On voit cependant qu'avec "tous" qui marque lui aussi la totalité, mais représentée comme une quantité globale et non comme l'addition des unités qui la composent "chacun" est possible pour exprimer la réciprocité.

183 (1) Tous les joueurs jouent chacun contre l'autre

(On remarque que le substantif dans ce cas n'est pas indéfini, étant donné une totalité on peut supposer que les éléments qui la composent se définissent par rapport à elle) .

Par contre la réciprocité peut s'exprimer par l'introduction de "l'un ... l'autre" et si le verbe s'y prête par l'introduction de la ppv.

184 (1) Plusieurs joueurs parient les uns sur les autres

184 (2) Quelques joueurs comptent les uns sur les autres

184 (3) Certains joueurs se bousculent

On pourrait donc avancer peut-être qu'il y a deux types de dérivation possibles pour les structures contenant des SN sujet non coordonnés.

1 - Lorsque le SN est défini la dérivation I et II sont également correctes (on l'a vu plus haut)

2 - Lorsque le SN est un substantif collectif seule la dérivation II est correcte

3 - Lorsque le SN est un substantif indéfini seule la dérivation II est correcte.

4 - L'introduction de la ppv n'est pas soumise à ces conditions ; elle est seulement liée au type du verbe de la phrase, mais lorsqu'elle est introduite seule la dérivation II est correcte

3 - Les pronoms indéfinis.

L'absence du substantif ne change pas la caractérisation du SN
sujet :

Plusieurs joueurs se bousculent(les uns les autres)

Plusieurs se bousculent(les uns les autres)

C'est vrai pour "certains", "quelques uns", "plusieurs", etc... qui ont un comportement identique. Cependant il y a le cas de :

- "chacun" qui ne se comporte pas comme les autres indéfinis ; il n'admet pas une dérivation de type II pas plus que la ppv.

185 (1) * Chacun bousculait l'un l'autre

185 (2) * Chacun se bousculait l'un l'autre

la seule construction dans laquelle il puisse apparaître est celle qui le caractérise lorsqu'il accompagne un SN pluriel.

185 (3) Chacun (de SN) bousculait l'autre

On a indiqué au § 4. 2. 3. 1 que contrairement à "l'un", "chacun" peut remplir une fonction de sujet. On comprend que cette fonction n'est qu'une conséquence de la fonction de distribution que normalement "chacun" assume dans un certain type de construction réciproque.

- "nul", "personne" qui sont en fait des négations de "chacun" entrent dans des constructions de même type que ~~est~~ indéfini .

186 (1) Personne ne bousculait les autres

186 (2) Nul ne demandait soutien aux autres

186 (3) Personne ne se bousculait

Pas plus que "chacun" ils n'entrent dans les constructions qui contiennent "l(es) un(s) ... l(es) autre(s)" :

186 (4) * Personne ne se regardait l'un l'autre

186 (5) * Nul ne se fiait l'un à l'autre

On peut noter qu'un autre terme "autrui" paraît acceptable avec ces trois pronoms à la place de "autre" mais il reste d'un usage restreint et archaïque

187 (1) Chacun parle d'autrui

187 (2) Personne ne s'occupe d'autrui

187 (3) Nul ne se fie à autrui

On peut dire en résumé que les pronoms indéfinis tout comme les substantifs indéfinis entrent dans une dérivation de type II sauf "chacun" "nul" "personne" pour lesquels la dérivation ne comporte que les transformations T_1 et T_5 (dérivation I bis).

5. 2. - AUTRES CONSTRUCTIONS A SENS RECIPROQUE.

Si les constructions indiquées jusqu'ici sont les plus représentatives, on peut également avoir des variantes constituées par des éléments nouveaux qui viennent s'ajouter et parfois suppléer à certaines des formes présentées.

5. 2. 1. - MUTUELLEMENT.

Cet adverbe ne peut être employé que dans des structures contenant des SN sujets coordonnés ou au pluriel . Son rôle est d'exprimer la réciprocité mais seulement lorsque celle-ci concerne les sujets de phrase . La façon dont il pourrait être introduit dans le cours de la dérivation n'apparaît pas très clairement bien que les conditions de son introduction semblent être les mêmes que celles de la ppv. En effet on le trouve en cooccurrence avec la ppv "se", "nous", "vous", en remplacement de "l'un ... l'autre", dans les cadres SN_1 V SN_2 et SN_1 V à SN_2 .

188 (1) Ils s'aident mutuellement

188 (2) Ils s'aident l'un l'autre

188 (3) Ils se portent mutuellement ombrage

188 (4) Ils se portent ombrage l'un à l'autre

Par contre on ne peut pas le combiner avec "l'un ... l'autre" dans ces constructions :

188 (5) * Ils s'aident mutuellement l'un l'autre

Cet emploi complémentaire avec "l'un ... l'autre" "mutuellement" ne l'a que dans les constructions nominales :

188 (6) Ils agissent l'un contre l'autre

188 (7) * Ils agissent mutuellement

Au contraire dans des constructions non pronominales il est possible de trouver en même temps "mutuellement" et "l'un ... l'autre" même si cette combinaison donne un aspect redondant à la phrase :

188 (8) Ils dépendent mutuellement l'un de l'autre

Même redondante cette construction ne peut être écartée du fait de la correction du syntagme "leur dépendance mutuelle" dû, lors de la nominalisation du verbe, à la transformation de l'adverbe en adjectif : la structure sous-jacente de ce syntagme ne peut être que 188 (8) étant donné l'incorrection de 188 (9)

188 (9) * Ils dépendent mutuellement

Donc l'hypothèse la plus vraisemblable serait l'insertion facultative de "mutuellement", soit dans les constructions où le verbe est du type $[SN_1 V SN_2]$ ou $[SN_1 V \text{ à } SN_2]$ en même temps que s'opère la règle SE RECIP soit dans les constructions où le verbe est du type $[SN_1 V \text{ prep } SN_2]$ et où SN_2 est un complément obligatoire. Dans le premier cas il fait supprimer "l'un (à) l'autre", dans le deuxième il se combine avec "l'un prep l'autre".

$SN_1 V (\text{à}) SN_2$	$SN_1 V \text{ prep } SN_2$
$SN_1 \& SN_2 V \text{ à } SN_2 \& SN_1$	$SN_1 \& SN_2 V \text{ de } SN_2 \& \text{ De } SN_1$
SE RECIP LUN : $SN_1 \& SN_2 \text{ Se } V \text{ l'un}(\text{à})\text{l'autre}$	$SN_1 \& SN_2 V \text{ l'un de l'autre}$
MUTUEL : $SN_1 \& SN_2 \text{ se } V \text{ mutuellement l'un à l'autre}$	$SN_1 \& SN_2 V \text{ mutuellement l'un d' l'autre}$
MUTUEL SUP : $SN_1 \text{ et } SN_2 \text{ se } V \text{ mutuellement}$	

"mutuellement" doit être obligatoirement inséré à droite du verbe ou de l'auxiliaire si la forme est composée :

189 (1) Ils se font mutuellement peur

189 (2) Ils s'offrent mutuellement un livre

189 (3) Ils se sont mutuellement blessés

Un argument pour l'insertion de "mutuellement" lors de la dérivation est le

comportement de la forme adjectivale dérivée "mutuel". Les mêmes contraintes conditionnent les deux emplois .

1 - "Mutuel" ne peut accompagner qu'un substantif lui-même dérivé de verbes susceptibles de recevoir une ppv ou un complément prépositionnel obligatoire.

190 (1) Leur confiance mutuelle - Ils se font mutuellement confiance

190 (2) Leur protection mutuelle - Ils se protègent mutuellement

190 (3) * Leur doute mutuel * - Ils se doutent mutuellement

2 - Le complément "de SN" doit être soit un substantif pluriel ou collectif soit un syntagme coordonné ou, s'il apparaît sous forme de possessif celui-ci doit être au pluriel.

190 (4) Leur confiance mutuelle

190 (5) * La confiance mutuelle de Jean

190 (6) La confiance mutuelle de toute la famille

5. 2. 2. - RECIPROQUEMENT.

Autre adverbe que l'on trouve dans les constructions à sens réciproque et dont l'emploi ressemble au précédent. Comme lui il peut être introduit facultativement au cours de la réduction de la structure de base des constructions réciproques, lors de l'insertion de la ppv c'est-à-dire avec les verbes de type ... V SN_2 ou ... V à SN_2 . Cependant son emploi n'est pas très courant. Des phrases comme "Ils s'aident réciproquement" ou "ils s'attaquent réciproquement" bien que correctes ne sont guère rencontrées aujourd'hui.

La forme adjectivale dérivée est elle plus fréquente, ex : "une attaque réciproque", "une aide réciproque" etc... S'il n'y avait que cet emploi à relever il ne serait pas nécessaire de le distinguer de celui de "mutuellement" mais "réciproquement" apparaît également sous la forme :

et réciproquement - Cette expression peut pratiquement entrer dans toutes les constructions de sens réciproque décrites jusqu'ici, mais d'une manière particulière car, mise en remplacement de la deuxième phrase de la structure coordonnée de base, cette expression stoppe toute l'opération de dérivation : pour donner " SN_1 V (...) SN_2 et réciproquement"

191 (1) Pierre aide Paul et réciproquement

191 (2) Pierre espérait que Paul viendrait et réciproquement

Pour que "et réciproquement" puisse s'ajouter à une phrase et lui donner un sens réciproque il n'est pas nécessaire que les SN sujet (donc complément aussi de la phrase soient définis et lexicalement différenciés comme dans 191 (1) ou 191 (2).

191 (3) Certains animaux en attaquent d'autres et réciproquement

191 (4) Un animal en attaque un autre et réciproquement

L'acceptabilité de "et réciproquement", dans une construction pourrait servir de mesure pour le sens réciproque. Dans les cas indiqués au § 4. 2. 1 où "l'un ... l'autre" s'emploie quelquefois sans exprimer de réciprocité, on obtient les phrases incorrectes si l'on ajoute "et réciproquement".

192 (1) * Jean est plus grand que Paul et réciproquement

192 (2) * Jean termine avant Pierre et réciproquement

192 (3) * Jean est derrière Pierre et réciproquement

mais ceci ne donne pas toujours de résultat car "et" ambigu à plus d'un titre peut signifier entre autre "et ensuite", "et puis" d'où la correction de 192 (4) et 192 (5) car on peut comprendre qu'il s'établit une réciprocité décalée dans le temps.

192 (4) Jean suit Pierre et réciproquement

192 (5) Jean marche devant Pierre et réciproquement

Par ailleurs le remplacement de la deuxième phrase de la structure coordonnée par "réciproquement" donne parfois lieu à des ambiguïtés.

193 (1) Pierre souhaite que Paul écrive à Marie et réciproquement

On ne sait si la phrase supprimée est "que Marie écrive à Paul", auquel cas l'insertion de "réciproquement" à lieu après un début de réduction sur "Pierre souhaite" ou bien si la phrase supprimée est "Paul souhaite que Pierre écrive à Marie" par insertion immédiate de "et réciproquement". Deux phrases rendent compte de ces dérivations possibles :

193 (2) Pierre souhaite que Paul et Marie s'écrivent

193 (3) Pierre et Paul souhaitent chacun que l'autre écrive à Marie

Une expression très proche de "et réciproquement" est "vice versa" son emploi est pratiquement le même, mais accepte des différences assez grandes dans les SN sujet et complément. Des exemples en sont donnés par McCANLEY (1970)

194 (1) Les New-Yorkais aiment Londres et vice versa

La réversibilité entraîne ici des changements d'ordre morphologique :

... et les Londoniens aiment New-York

5. 2. 3. - "ENTRE" + PRO (PRO = nous, vous, eux)

1 - Sous forme de morphème préfixal on trouve "entre" avec les verbes réciproques intrinsèques (§ 4. 1. 1.). Une décomposition de ces verbes aboutit à une structure "SN se V entre Pro" :

195 (1) Ils s'entraident -- Ils s'aident entre eux

195 (2) Ils s'entre déchirent --- Ils se déchirent entre eux

En dehors de ces verbes on utilise également "entre" + Pro dans des constructions pronominales non figées avec des verbes de type V SN₂ :

196 (1) Ils se soutiennent entre eux * Ils s'entre soutiennent

196 (2) Ils se dénoncent entre eux * Ils s'entre dénoncent

mais on ne l'admet pas avec tous les verbes :

196 (3) * ? Ils s'ignorent entre eux

196 (4) * ? Ils s'humilient entre eux

L'insertion facultative de "entre" + Pro semble donc ne se faire qu'avec un sous-ensemble de verbes qui acceptent la ppv. Cette expression est soit insérée telle quelle comme c'est apparemment le cas pour "mutuellement" ou "réciproquement", soit obtenue comme résultat d'une dérivation à partir de "chacun d'entre" indiqué comme possible en tête de phrase (cf. 5. 1. 1. 4.) mais ce type de dérivation n'expliquerait pas pourquoi "entre PRO" est conservé avec certains verbes de type SN alors qu'il ne peut l'être avec d'autres. Les arguments nous manquent donc pour étayer cette hypothèse et nous préférons étudier la première éventualité.

2 - "entre" + PRO exprime également la réciprocité avec des verbes de type ... V avec SN_2 ; dans ces constructions il s'emploie en remplacement de "l'un avec l'autre"

197 (1) Ils rivalisent l'un avec l'autre

197 (2) Ils rivalisent entre eux

Un trait caractéristique de ces verbes (étudiés en détail au § 5. 2. 5 et au chap. 6) est l'absence possible de l'une et l'autre expression ; le sens réciproque subsiste grâce à une propriété sémantique dite "de symétrie"

197 (3) Ils rivalisent

Tous les verbes qui ont cette propriété de "symétrie" peuvent se construire généralement avec "entre" PRO et certains acceptent également "ensemble"

197 (4) Ils discutent entre eux

197 (5) Ils discutent ensemble

Une raison qui rend assez peu probable la dérivation à partir de "chacun d'entre" est la variation de sens qu'introduisent aussi bien "entre" + PRO que "ensemble" par rapport à "chacun ... l'autre". Avec ces deux expressions la réciprocité est généralement de type a (action réversible) alors que

198 (1) Les hommes se battent entre eux

198 (2) Les femmes discutent entre elles

198 (1) et 198 (2) comportent une nuance de sens par rapport à :

198 (3) Les hommes se battent chacun avec l'autre

198 (4) Les femmes discutent chacune avec l'autre

dans ces dernières la précision apportée par "chacun" confirme une action réellement réciproque d'individu à individu tandis que "entre" ou "ensemble" témoignent d'une réciprocité qui ne peut s'établir qu'entre certains individus de l'ensemble. "Chacun d'entre eux" de ce fait apparaît comme une source assez peu probable.

Ce que l'on propose c'est une règle facultative qui s'applique tout de suite après COOR REDUC à la place de LUN et en combinaison avec SE RECIP si le verbe se construit sans préposition - Nous l'appellerons dérivation IV; elle est une variante de la dérivation II pour les verbes V avec SN₂ et de la dérivation III pour certains V SN₂

		SN ₁ V avec SN ₂	
Dérivation IV a		A	B
COOR REDUC :		A & B V avec B & A	A ₁ & A ₂ V avec A ₂ & A ₁
ENTRE :		A & B V entre eux	A ₁ & A ₂ V entre eux
SUPPRESS :			A ₁ plur V entre eux

		SN ₁ V SN ₂	
Dérivation IV b		A	B
COOR REDUC :		A & B V B & A	A ₁ & A ₂ V A ₂ & A ₁
SE RECIP ENTRE :		A & B se V entre eux	A ₁ & A ₂ se V entre eux
SUPPRESS :			A plur se V entre eux

Le choix du pronom dépend des unités du SN complément si l'un ou plusieurs du SN est un pronom à la 1ère personne PRO = nous, si c'est un pronom à la 2ème personne PRO = vous etc... (§ 2. 1. 3. 2)

Dans cette dérivation CHACUN ne peut s'appliquer de même que ENTRE

ne peut s'appliquer dans la dérivation I où s'applique CHACUN

il s'applique.

~~Tableau d'ensemble.~~

5. 2. 4. - ENSEMBLE.

Cet adverbe paraphrasé souvent par "l'un avec l'autre", ne recouvre pas tant une réciprocité d'action qu'une notion générale de symétrie. Ambigu à plusieurs titres, il varie dans son interprétation avec le type de construction ou le type de verbe avec lequel on le trouve.

En effet "symétrie" est une notion assez vague qui peut prendre des aspects différents de simultanéité, de ressemblance, d'opposition etc... Nous essaierons de préciser cette notion au chap. 6.

1 - L'ambiguïté peut s'établir entre un sens de simultanéité et "d'accompagnement".

199 (1) Ils ont appris la nouvelle ensemble

199 (2) Ils sont allés à Rome ensemble

Dans 199 (1) "ensemble" peut signifier "en compagnie l'un de l'autre" mais aussi "en même temps".

199 (3) Ils ont appris la nouvelle ensemble l'un à Paris,
l'autre à Rome.

Tandis que dans 199 (2) il ne peut être remplacé que par "en compagnie l'un de l'autre" car la phrase suivante est incorrecte :

199 (4) * Ils sont allés ensemble l'un à Paris, l'autre à Londres

d'où l'ambiguïté de "ils sont partis ensemble" dans lequel "ensemble" peut à la fois signifier "en même temps" ou "en compagnie de" :

199 (5) Ils sont partis ensemble mais sont arrivés l'un après l'autre

199 (6) Ils sont partis ensemble dans la même voiture

2 = L'ambiguïté peut également s'établir entre un sens de simultanéité et de réciprocité d'action

200 (1) Ils parlent ensemble

200 (2) Ils confèrent ensemble et ils font des affaires ensemble

Dans 200 (2) "ensemble" peut être paraphrasé par "l'un avec l'autre" mais non par "en même temps" tandis qu'avec 200 (1) cette deuxième paraphrase est également possible 200 (3).

200 (3) Ils parlent ensemble si bien qu'on n'entend ni l'un ni l'autre

3 - Par ailleurs "ensemble" apparaît redondant avec la plupart des verbes dits "symétriques" (cf. chap. 6) pour lesquels le complément "avec" ou "à SN" est obligatoire au singulier :

201 (1) * ? On les compare ensemble

201 (2) * On le compare (mais : on le compare avec son père)

201 (3) ? Ils communiquent ensemble

201 (4) * Il communique (mais : il communique avec la mer)

Que dire donc de "ensemble" ? Il paraît difficile de l'assimiler aux autres

expressions dont le rôle semble être de renforcer de manière facultative l'idée de réciprocité exprimée par la construction verbale "mutuellement", "récioproquement" "entre PRO". "Ensemble" n'a de sens réciroque que dans un nombre très restreint de cas, par exemple avec quelques verbes dont il peut remplacer le complément "avec SN" quand celui-ci est transformé par réduction en "l'un avec l'autre". Mais ce complément "avec SN" prend lui-même des sens tellement variés qu'indiquer cette possibilité de remplacement n'apporte que peu de précision sur les conditions d'emploi de "ensemble". Et cela laisse également entendre que les constructions contenant "l'un avec l'autre" doivent être étudiées en détail pour pouvoir être caractérisées de manière plus précise.

5. 2. 5. - L'UN AVEC L'AUTRE.

La difficulté de détermination d'emploi de "avec SN", même si nous laissons de côté son emploi en tant qu'instrumental pour ne nous intéresser qu'au sens que les grammairès traditionnelles appellent "d'accompagnement" - vient de ce que ce type de complément peut s'ajouter à la plupart des constructions verbales du français. Dans ces conditions, si on le considère comme une expression réciroque la notion de réciprocité doit être considérablement élargie. Car il suffit que l'on ait une structure

$$SN_1 \quad SV_1 \quad \text{avec} \quad SN_2 \quad \text{et que l'on puisse la constituer en structure coordonnée sous la forme} \quad [SN_1 \quad SV_1 \quad \text{avec} \quad SN_2] \quad \text{et} \quad [SN_2 \quad SV_1 \quad \text{avec} \quad SN_1].$$

(la condition étant que SV_1 puisse avoir SN_2 comme sujet pour que l'on obtienne une construction réciroque.) L'acceptation par la plupart des verbes⁽¹⁾ n'est pas la caractéristique exclusive de "avec", d'autres

(1) LAKOFF refuse à un certain nombre de verbes anglais de type de complément "savoir", "penser", "connaître" (LAKOFF 1966) cependant à notre avis il n'est pas incorrect de dire :

Je pense avec vous que ... je sais avec vous que

compléments comme "pour SN_2 ", "à propos de SN_2 " etc... ont cette même caractéristique et cependant ces prépositions ont été rangées sans distinction parmi celles qui engendrent des constructions réciproques lorsqu'elles apparaissent sous la forme "l'un prep l'autre" (cf. Chap. 4. 2. 1. 1.). Formellement donc il n'y aurait aucune raison de distinguer ce complément "avec SN_2 " des autres et de réserver un statut particulier aux constructions verbales qui le contiennent. Cependant son comportement présente un certain nombre de particularités qui font penser que les règles responsables de sa production ne sont pas les mêmes que pour les autres compléments prépositionnels. On peut citer quelques uns de ces phénomènes de surface :

5. 2. 5. 1. - REDONDANCE DE L'UN AVEC L'AUTRE.

Alors qu'avec les autres prépositions il n'est jamais possible de supprimer l'expression "l'un prep l'autre" sans altérer le sens de la phrase ou sans la rendre incorrecte. Cette suppression est possible lorsqu'il s'agit de "l'un avec l'autre" :

202 (1) Ils votent l'un pour l'autre

202 (2) Ils votent

202 (3) Ils discutent l'un avec l'autre

202 (4) Ils discutent

Dans le cas de 202 (4) il y a ambiguïté puisque on peut interpréter soit comme ils discutent ensemble 202 (3) soit comme "ils discutent chacun de leur côté" mais les deux sens sont possibles tandis que pour 202 (2) un seul est possible différent de celui de 202 (1).

202 (5) Ils permutent l'un avec l'autre

202 (6) Ils permutent

Pour 202 (6) il n'y a même plus ambiguïté, cette phrase est synonyme de la précédente; "l'un avec l'autre" apparaît dans les exemples 202 (3) et 202 (5) comme un élément non obligatoire soit servant à préciser une interprétation, soit purement redondant par rapport à la coordination. (C'est dans le premier cas qu'il peut être remplacé par "ensemble").

5. 2. 5. 2. - AMBIGUITE DE CERTAINES CONSTRUCTIONS CONTENANT "AVEC SN"

Par exemple $[SN_1 \text{ V } SN_3 \text{ avec } SN_2]$

203 (1) Pierre a vu Marie avec Paul

Cette phrase peut avoir deux interprétations :

203 (2) Pierre et Paul ont vu Marie

203 (3) Pierre a vu Marie et Paul

qui sont également des paraphrases de deux constructions réciproques possibles :

203 (4) Pierre et Paul ont vu Marie l'un avec l'autre

203 (5) Pierre a vu Marie et Paul l'un avec l'autre

Dans les deux cas la suppression facultative de "l'un avec l'autre" ramène ces deux phrases aux formes de 203 (2) et 203 (3) elles mêmes

confondues en 203 (1), alors que celle-ci a l'aspect d'une phrase simple et non d'une dérivée de structure coordonnée. Ceci montre que tantôt "avec SN" est compris comme complément transitif, puisque sans introduire de sens différent il peut être coordonné à SN_3 : (V) SN_3 et SN_2 - 203 (2), tantôt comme sujet puisqu'il peut être coordonné à SN_1 : SN_1 et SN_2 (V) 203 (3). Ce comportement très particulier donne à l'expression "avec SN" un statut à part parmi les compléments prépositionnels. La relation qui Δ s'établit soit avec le sujet, soit avec le complément verbal demande structuralement et sémantiquement les mêmes contraintes par rapport au verbe que celles posées par la construction réciproque : SN_2 doit pouvoir être soit sujet, soit objet du verbe de la structure coordonnée de phrases :

La dépendance de "avec SN" vis à vis du sujet apparaît lorsque la phrase est mise à la forme passive.

204 (1) Pierre a acheté la maison avec Paul

204 (2) Pierre a acheté la maison avec le jardin

204 (3) La maison a été achetée avec le jardin par Pierre

204 (4) ? * La maison a été achetée avec Paul par Pierre

204 (5) La maison a été achetée par Pierre et Paul

Il semblerait que la règle du passif ne puisse s'opérer que sur les syntagmes coordonnés lorsqu'il s'agit du lien avec le sujet, 204 (5), indiquant que "avec SN" doit prendre formellement le statut de sujet pour pouvoir jouer son nouveau rôle de complément d'agent tandis qu'il reste dans le syntagme verbal lorsqu'il est considéré comme attaché au SN objet, 204 (3).

C'est pour la même raison qu'apparaissant seul au passif - c'est-à-dire sans que le complément d'agent soit précisé - il ne donne pas lieu à une interprétation ambiguë :

205 (1) Marie a été vue avec Paul

"avec Paul" ne peut être interprété comme l'un des compléments d'agent en'accompagnement d'un sujet non déterminé qui aurait pu être supprimé :

205 (2) * Marie a été vue (par Δ) avec Paul

mais doit plutôt s'interpréter

205 (3) Marie et Paul ont été vus $\left\{ \begin{array}{l} \text{ensemble} \\ \text{l'un avec l'autre} \end{array} \right\}$

5. 2. 5. 3. - "CONJOINTEMENT" ET SYNONYMES.

Ces quelques propriétés tendent à faire considérer l'ensemble "SN₁ et SN₂" dissociable en "SN₁ ... avec SN₂", non comme des syntagmes coordonnés par la réduction opérée sur une structure coordonnée de phrases réciproques ("l'un avec l'autre" étant facultativement supprimé) mais comme une structure de syntagmes coordonnés introduite telle quelle par les règles syntagmatiques. Au cours de la dérivation les syntagmes coordonnés pourraient être dissociés, l'un d'eux se déplaçant dans la phrase précédé de la préposition "avec". C'est cette hypothèse qui a été proposée par G. LAKOFF et S. PETERS (1966) pour expliquer le comportement de certaines constructions verbales en anglais. Cette explication reprise pour le français semble apparemment rendre compte du même type de phénomène, et nous la présenterons brièvement au chap. 6. Si cette solution est reconnue satisfaisante on doit poser que dans certaines phrases le pluriel n'est plus le résultat de la coordination de phrases mais doit être introduit dans la structure de base qui dès lors prend la forme :

$$\left[\left[\text{SN}_1 \text{ et } \text{SN}_2 \right] \text{ SV} \right] \text{ P}$$

En surface une différence structurale de ces phrases tient à ce qu'on ne peut introduire "l'un et l'autre" ou "chacun" après le verbe sans modifier le sens.

206 (1) Pierre et Paul ont chacun acheté une maison

n'a pas le même sens que :

206 (2) Pierre a acheté une maison avec Paul

Mais ceci n'est pas suffisant pour les distinguer car l'on trouve également des cas où "chacun" conserve le même sens ; en fait l'emploi de "chacun" ne semble pas tant dépendre du verbe que du complément verbal et du type de référence que celui ci implique :

207 (1) Pierre a hérité avec son frère des yeux bleus de leur mère

207 (2) Pierre a hérité de trois millions avec son frère

207 (3) Pierre et son frère ont chacun hérité des yeux bleus de leur
mère

207 (4) Pierre et son frère ont chacun hérité de trois millions.

Alors que 207 (1) et 207 (3) sont synonymes il ne peut en être de même pour 207 (2) et 207 (4). L'élément qui pourrait caractériser par contre cet emploi de "SN₁ et SN₂" serait "conjointement" car il est moins ambigu à notre avis que "ensemble". Cependant il est rarement employé et risque de donner une allure peu naturelle à la phrase qui de ce fait paraît peu acceptable.

208 (1) Pierre et Paul ont conjointement hérité de trois millions.

Une autre expression plus courante peut la plupart du temps être substituée à "conjointement" : "à nous deux", "à eux trois", "à vous quatre" etc... c'est-à-dire une expression qui contient à la fois le pronom con-

respondant au SN complément et le numéral qui représente l'énumération de ces syntagmes

208 (2) Pierre et Paul ont à eux deux hérité de trois millions

De plus l'intérêt de cette expression que nous appellerons "à PRO+NUM" est qu'elle n'est pas limitée à des phrases dont les sujets sont coordonnés mais qu'elle peut s'utiliser également sous une forme légèrement différente dans des phrases où le sujet est un SN au pluriel ; dans ce cas elle devient "à PRO+ TOUS"

208 (3) Les enfants ont à eux tous hérité de trois millions

L'emploi de cette expression n'est pas compatible avec celui de "chacun" ou de "l'un et l'autre" présenté plus haut ; "à PRO+NUM" ou "à PRO+ TOUS" paraissent vraiment liées à un type de construction qui malgré un complément "avec SN" ne peut avoir un sens réciproque.

Nous nous sommes éloignés du problème de la réciprocité pour étudier de plus près l'expression "l'un avec l'autre" qui susceptible d'apparaître dans des constructions réciproques normales du type "Ils se battent les uns avec les autres" ou "Ils parlent l'un avec l'autre " apparaît également dans des constructions qui bien que formellement apparentées ne peuvent être considérées comme vraiment réciproques.

209 (1) Ils partent en voyage l'un avec l'autre

209 (2) Ils achètent une maison l'un avec l'autre

"l'un avec l'autre" susceptible d'être remplacé par "ensemble" dans les deux phrases peut également avoir pour équivalent soit "conjointement" soit "à PRO+NUM" dans le deuxième cas , 209 (2), soit "conjointement" seul dans le premier, 209 (1) . On voit donc que par la simple substitution on ne réussit malheureusement pas à caractériser globalement les cas où "l'un avec l'autre" ne peut s'interpréter dans un sens réciproque. C'est pourquoi doit

s'élaborer une étude plus détaillée et plus approfondie de cet emploi de "l'un avec l'autre" étude qui nous conduira à mettre en évidence une classe de verbes pour lesquels le problème se pose, les verbes symétriques.

CHAPITRE VI

ETUDE DES VERBES SYMETRIQUES EN FRANÇAIS

CHAPITRE VI - ETUDE DES VERBES SYMETRIQUES EN FRANÇAIS.

6. 1. - DEFINITION OPERATOIRE D'UNE CLASSE DE VERBES SYMETRIQUES.

* En nous basant sur certaines des observations précédemment signalées à propos de "l'un avec l'autre" nous allons essayer de donner un certain nombre de règles qui permettent de distinguer d'une manière explicite une ~~la~~ classe de verbes dont les compléments généralement introduits par "avec" - mais aussi par "de", "à", "d'avec" - manifestent des propriétés qui peuvent servir à les caractériser par rapport à l'ensemble des verbes qui entrent dans ces constructions réciproques.

(a) Ces verbes peuvent se construire avec un sujet singulier mais dans ce cas doit apparaître également un complément, généralement prépositionnel, introduit par "avec", "de", "à".

210 (1) Pierrerivalise avec Paul

210 (2) Paul rivalise avec Pierre

210 (3) * Pierrerivalise

(b) Ces verbes peuvent se construire avec un sujet pluriel, représenté soit par un syntagme nominal pluriel, soit par un ensemble de syntagmes nominaux coordonnés

211 (1) Les deux garçons rivalisent avec Paul

211 (2) Pierre et Jacques rivalisent avec Paul

211 (3) Pierre et Jacques rivalisent

(c) Il y a équivalence sémantique entre les phrases produites suivant les schémas (a) et (b) lorsque le syntagme constituant le complément prépositionnel en (a) fait partie des sujets coordonnés en (b) et qu'un nouveau complément prépositionnel n'est pas ajouté.

212 (1) Pierre et Paul rivalisent

212 (2) Paul et Pierre rivalisent

Non seulement 212 (1) est une paraphrase de 210 (1) et 212 (2) de 210 (2) mais encore on peut tenir ces quatre phrases pour des paraphrases les unes des autres.

La condition indiquée au (c) est essentielle pour la caractérisation du comportement syntaxique des verbes que nous voulons dégager. De nombreux verbes, par exemple "tenir à", "dépendre de" "compter sur" satisfont aux conditions indiquées au (a) et (b), illustration en est donnée au 213 (2) et au 213 (3), sans satisfaire à la condition (c), ainsi que le montre l'incorrection de 213 (4). Ils sont donc à exclure de l'ensemble des verbes que nous voulons étudier ici.

213 (1) Ma décision dépend des circonstances

213 (2) * Ma décision dépend

213 (3) Ma décision et mon engagement dépendent des circonstances

213 (4) * Ma décision et les circonstances dépendent.

L'utilisation des cadres syntaxiques présentés sous la forme des règles opératoires (a), (b) et (c) permet d'isoler en français une catégorie

de verbes, une centaine environ, auxquels les particularités de la caractérisation ont fait donner le nom de "verbes symétriques". Le caractère de symétrie peut être défini comme l'interchangeabilité non significative des deux sujets ou du sujet et du complément de part et d'autre du verbe :

"l'étang communique avec la mer", "la mer communique avec l'étang", "la mer et l'étang communiquent" ... Par rapport au cadre syntaxique défini par les règles ci-dessus, les variations qui différencient ces verbes entre eux sont liées :

- à la nature de la préposition qui les accompagne . Les plus nombreux se construisent au moyen de la préposition "avec", ex. : communiquer, voisiner . d'autres, moins d'une dizaine, avec "de" ou d'avec ex : diverger, divorcer, différer d'autres enfin avec "à" ou sans préposition ex : ressembler, adhérer, correspondre ...

La différence de préposition entraîne une différence dans la construction syntaxique obtenue en (c). En effet pour les verbes dont le complément est "à SN" ou "SN" le cadre syntaxique est $[SN_1 \text{ et } SN_2 \text{ se } V]$ tandis que pour les autres il est $[SN_1 \text{ et } SN_2 \text{ } V]$.

Pour les premiers, on le voit, il y a apparition de la particule préverbale "se", "nous", "vous" comme dans une construction réciproque normale lorsqu'il s'agit de verbes de type ... V à SN_2 et V SN_2

- à la présence d'un complément d'objet direct. ⁽¹⁾ Certains verbes ne peuvent accepter ce type de complément tandis que pour d'autres ce complément est soit facultatif, soit obligatoire :

214 (1) Pierre et Paul échangent un regard

214 (2)*Pierre et Paul échangent

214 (3) Pierre et Paul négocient (une affaire)

214 (4) Pierre et Paul fraternisent

(1) Ici "direct" a le sens précis de complément source de particule préverbale "le", "la", etc....

Ces types de variations, dues soit à la présence ou à l'absence d'un complément soit, d'après le type de préposition, à la présence ou à l'absence de "se", ne sont pas suffisamment importantes pour qu'on ne puisse donner à tous les verbes ayant la propriété énoncée au (c) le schéma général commun des constructions sémantiquement équivalentes :

$$[SN_1 \text{ V (SN) (prep) } SN_2] \longleftrightarrow [SN_1 \text{ et } SN_2 \text{ (se) V (SN)}]$$

(prep) représentant ici l'une des prépositions "avec", "de", "d'avec", "à".

6. 2. -- EXAMEN DES VERBES DISTINGUES PAR LA PROCEDURE DE CARACTERISATION

(a) (b) (c). (Annexe II)

6. 2. 1. - CONSTRUCTIONS DE TYPE $SN_1 \text{ V (SN) AVEC } SN_2$ - TABLEAU 35

L'ambiguïté du cadre syntaxique ' $SN_1 \text{ V (SN) avec } SN_2$ ' fait qu'il est parfois difficile de se prononcer sur l'appartenance de certains verbes à la catégorie que l'on tente de dégager ici, soit que ces verbes remplissent de manière imparfaite les conditions données au § 6.1. , soit que le complément "avec SN_2 " paraisse répondre à une fonction de nature légèrement différente, différence qui doit être mise en évidence de manière

opératoire pour que puisse être exclus les verbes que l'on ne considère pas comme "symétriques".

6. 2. 1. 1. - LES VERBES NON SYMETRIQUES DE TYPE 1 (PARTIR) ..

En premier lieu les verbes qu'il paraît nécessaire d'écarter sont du type "partir", "aller", "travailler", "décider" etc... On les trouve dans des constructions qui ressemblent à celles définies par (a), (b), (c) au § 6.1.

215 (1) Jean travaille avec Paul

215 (2) Pierre déjeune avec son frère

215 (3) Jean et Paul travaillent (ensemble)

215 (4) Pierre et son frère déjeunent (ensemble)

La nécessité de les écarter vient des différences dans le sens et dans l'emploi du complément "avec SN".

1 - "avec" équivalent de "en compagnie de".

En première constatation, dans les phrases 215 (1), 215 (2) le lien particulier exprimant à la fois simultanéité et accompagnement entre les deux actions peut être paraphrasé par "en compagnie de" : en 215 (3) et en 215 (4) ce même lien doit être marqué explicitement par "ensemble" si l'on veut éviter l'ambiguïté que représenterait une simple coordination de phrases :

215 (5) Jean et Paul travaillent

Par contre pour les verbes symétriques suivis d'un complément introduit par "avec" on peut mettre en évidence qu'un sens différent de "en compagnie de" lui aussi susceptible d'être rendu par "ensemble" peut être dégagé lorsque les syntagmes nominaux sont conjoints.

216 (1) Jean s'est battu avec Pierre

* Cette phrase est ambiguë du fait de la double interprétation de "avec". Pour les distinguer on peut dire de manière approximative que "avec₁" représente le sens de "en compagnie de", "avec₂" celui de "opposé à". Il arrive d'ailleurs que ces deux sens puissent apparaître en juxtaposition dans une phrase contenant un verbe symétrique et dans ce cas ils peuvent être formellement différenciés : soit "avec₂" est remplacé par "contre", soit le complément introduit par "avec₁" devient sujet conjoint ; dans ce dernier cas "avec₂" peut subsister ou être remplacé par "contre".

216 (2) * Jean s'est battu avec Pierre avec Paul

216 (3) Jean s'est battu avec Pierre contre Paul

216 (4) Jean et Pierre se sont battus $\left. \begin{array}{l} \text{avec} \\ \text{contre} \end{array} \right\} \text{Paul}$

Juxtaposer les deux compléments est une manière de mettre en évidence l'existence de deux sens différents qui restent en général formellement confondus, et par conséquent de montrer que pour les verbes symétriques il peut y avoir les deux types de compléments.

Si cette différenciation formelle des deux sens n'est pas possible avec tous les verbes symétriques, étant donné que tous ne peuvent admettre un complément introduit par "contre", on peut cependant montrer que le sens de "et" reliant les syntagmes nominaux sujets n'est pas univoque, ceci en proposant une paraphrase acceptable dans un cas seulement.

216 (5) Pierre et Jean se disputent

216 (6) Pierre et Jean se disputent avec Paul

216 (5) est à interpréter comme "Pierre se dispute avec Jean" tandis que pour 216 (6) cette même interprétation est impossible. "Ensemble" employé en 215 (3) et en 215 (4) lorsque les syntagmes nominaux sont coordonnés, correspond généralement au premier type de complément, représenté par "avec₁", mais du fait de son ambiguïté, cet adverbe peut également faire référence au sens contenu dans "avec₂".

216 (11) Pierre et Paul parlent ensemble

+ Comme il a été indiqué au § 5. 2. 5. 2. Cette phrase est ambiguë ; on peut l'interpréter soit comme "Pierre et Paul parlent en même temps" soit comme "Pierre et Paul se parlent, l'un à l'autre". Il est donc difficile d'après le seul emploi de cet adverbe de caractériser le type de complément du verbe symétrique.

2 - Caractère non obligatoire de "avec SN" .

Une deuxième différenciation entre les verbes du type "partir" et les verbes symétriques porte sur le statut même du complément prépositional. Pour les premiers la présence et l'absence de ce complément est également acceptée ; l'action peut se rapporter indifféremment à deux syntagmes nominaux au singulier (lorsque le complément est absent) ou uniquement à un syntagme nominal sujet au singulier (lorsque le complément est absent) . Ceci apparaît mieux encore si l'on conjoint les deux types de phrases avec "ou" ; le verbe conservant dans ce cas le même sens dans les deux emplois.

216 (12) Jean travaille seul ou avec son ami

216 (12) Pierre déjeune seul ou avec son frère

(L'emploi de "seul" ou "tout seul" qui sémantiquement s'oppose à "avec SN" dans l'acception qu'il a avec ces verbes, permet de s'assurer que le complément n'est pas présent même de manière implicite dans la première phrase).

Ceci est impossible avec les verbes symétriques pour rendre compte du complément introduit par "avec", c'est-à-dire celui qui ne correspond pas au sens de "en compagnie de", même si parfois ce complément n'est pas exprimé il n'en reste pas moins entendu dans l'interprétation du verbe qui est acceptable dans certains contextes au singulier : sans complément autre que circonstanciel.

216 (14) Paul collabore

216 (15) Pierre a rompu depuis longtemps

216 (16) Pierre lutte de toutes ses forces

mais il reste toujours sous entendu que l'action ne peut se faire sans un interlocuteur, partenaire, adversaire etc...

216 (17) * Paul a rompu seul ou avec son ami

216 (18) * Pierre lutte (de toutes ses forces) tout seul ou contre
l'adversaire

216 (19) * Pierre collabore seul ou avec l'ennemi

Ces deux observations éclairent donc le comportement des verbes symétriques ; dans les constructions où ils apparaissent on peut montrer par des procédés opératoires que le complément exprimé introduit par "avec" peut avoir deux sens alors que pour des verbes apparemment proches syntaxiquement un seul de ces sens est acceptable. De plus le deuxième sens semble lié de manière stable à la construction des verbes symétriques dans la mesure où, qu'il soit exprimé ou non, on doit en tenir compte pour l'interprétation des phrases qui le contiennent.

6. 2. 1. 2. - LES VERBES NON SYMETRIQUES DE TYPE 2 ("GAGNER").

Par ailleurs, on doit également écarter un deuxième type de verbes dont les structures superficielles sont également susceptibles d'être confondues avec celles des verbes symétriques. Ces verbes on peut les caractériser de manière intuitive et assez floue en disant que l'action qu'ils expriment peut être comprise soit comme individuelle, soit comme collective.

217 (1) Pierre et Jacques ont gagné un million

217 (2) Pierre et son frère ont acheté un bateau

217 (1) peut être paraphrasé de deux manières différentes.

217 (3) Pierre et Jacques ont gagné un million chacun

217 (4) Pierre et Jacques ont $\left. \begin{array}{l} \text{à eux deux} \\ \text{ensemble} \end{array} \right\}$ gagné un million

L'interprétation attachée au 217 (4) peut être encore représentée sous une autre forme :

217 (5) Pierre a gagné un million avec Jacques

ce qui montre qu'un autre type de complément prépositionnel introduit par "avec" peut remplacer un des sujets coordonnés, sans que ce changement modifie le sens de la phrase. Ceci est le type caractérisé en 5. 2. 5. 3 par l'emploi de "à PRO NUM".

A vrai dire la plupart des verbes français peuvent entrer dans le type de construction illustrée au 217 (1) et donner lieu de ce fait à l'ambiguïté explicitée en 217 (3) et 217 (4). Par conséquent ce que nous voulons ce n'est pas délimiter cette classe mais par rapport au comportement de ces verbes caractériser celui des verbes symétriques.

Rien ne peut interdire à un verbe d'entrer dans une construction de type 217 (1) puisque, on l'a vu au § 2. 1. 1., la classe du verbe ne

constitue jamais une condition pour ou contre l'application d'une coordination de phrases : mais il est possible qu'entrant dans une structure coordonnée de type 217 (1) tous les verbes ne puissent apparaître dans les constructions de type 217 (3) ou 217 (4).

- 2 a) D'une part les verbes qui ne peuvent être interprétés que dans le sens indiqué en 217 (3). Lorsque la phrase 217 (1) est paraphrasée par 217 (4) elle ne peut pas être simultanément paraphrasée par 217 (3) qui est lui-même la réduction par réduction de coordination (cf. § 5. 1. 1. 4) de :

217 (6) Pierre a gagné un million et Jacques a gagné un million
Les verbes du type "comprendre"

d'autres verbes tels que "partir", "quitter", "savoir", "connaître", "répondre" "comprendre" n'ont que cette seule possibilité d'interprétation même si des éléments apparaissent qui semblent contredire cette affirmation :

217 (7) Jean et Pierre ont compris ensemble la réponse

217 (8) ? Jean a compris la réponse avec Pierre

Car s'il y a possibilité d'un complément introduit par "avec" ce qui est rarement le cas - celui-ci demande une interprétation semblable à celle proposée précédemment au § 6. 2. 1. 1. c'est-à-dire "en même temps", "en compagnie de". Ce qui le confirmerait serait l'emploi incorrect de "à PRO NUM" (ici "à eux deux") avec ce verbe mais si l'utilisation de cette expression est plus significative que celle de "ensemble" elle ne semble cependant pas constituer un critère de distinction suffisamment sûr.

217 (9) * ? Jean et Pierre ont à eux deux compris la question

217 (10) ? Jean et Pierre ont à eux deux répondu à la question

Etant donné qu'il s'agit d'une même action il n'est sans doute pas possible d'opposer ici "chacun" à "à eux deux".

Il en est de même avec l'emploi de "avec" qu'avec celui de "ensemble".
 EN 217 (7) la présence de "ensemble" n'est pas une preuve que la structure sous-jacente n'est pas une structure de phrases coordonnées car le sens qu'il a ici est celui de "en même temps"

217 (11) Jean a compris la réponse et (en même temps) Pierre a compris la réponse.

Il est à remarquer que cette différence de comportement se retrouve en anglais. LAKOFF (1966) pense que ces verbes, dont les sujets coordonnés doivent obligatoirement dériver de structures de phrases coordonnées, appartiennent à une classe particulière qu'il appelle "stative" et dont par ailleurs il essaie de montrer d'autres propriétés particulières (ces propriétés ne sont pas seulement propres à des verbes, elles caractérisent également des adjectifs. Nous ne donnerons pas de détails ici sur cette classe dont la réalité nous paraît un peu fragile en anglais et qui en français se dessine d'une manière encore plus floue, car on n'arrive pas à trouver de critère suffisamment sûr pour les distinguer. On vient de voir que les verbes qui correspondent à ceux indiqués en anglais : "comprendre", "savoir", "connaître", "quitter", etc.... n'interdisent pas de manière absolue en français l'emploi de "avec", ni de "ensemble" - alors qu'une de leur marque distinctive devrait être cette interdiction, si on voulait les comparer à l'anglais (o.c. VI - 4)

218 (1) Jean quitte la pièce avec Pierre

218 (2) Jean et Pierre ont entendu ensemble le coup de feu

En fait la nature ^{du} complément du verbe semble également jouer un rôle important dans l'acceptation ou l'interdiction de ces constructions.

En ce qui concerne l'emploi de "ensemble" avec ces verbes il est à assimiler à celui présenté au 6. 2. 1. 1. , c'est-à-dire à interpréter soit comme "en compagnie de" (1) soit "en même temps que" (2).

217 (7) Jean et Pierre ont compris ensemble la réponse

218 (3) Jean et Pierre ont compris en même temps la réponse

Ces verbes seront re-examinés plus loin puisqu'ils constituent la classe
qui ne peut accepter un SN * (§ 6. 3. 3. classe 1)

b) D'autre part les verbes qui ne peuvent pas être interprétés dans le sens
indiqué en 217 (3). Type "former"

Nous nous contenterons d'en mentionner quelques uns ici, à titre
indicatif : "former", "comparer", "constituer", etc... Lorsqu'ils sont
accompagnés d'un substantif collectif la seule dérivation possible est
à partir d'une structure profonde contenant des SN coordonnés (§ 6.3)

219 (1) Jean et Marie forment un couple

219 (2) Un violon, une flûte et un saxo composent l'orchestre

219 (3) Jean forme un couple avec Marie

219 (4) * Jean forme un couple et Marie forme un couple

219 (5) * Jean et Marie forment chacun un couple

+ C'est donc aux verbes différant de ces deux types ^a et ^b que doivent être
comparés les verbes symétriques définis au § 6. 1. c'est-à-dire aux verbes de
type 2 qui ont la possibilité d'entrer à la fois dans les structures de
type 217 (3) et 217 (4) lorsque chacune de ces structures reçoit une inter-
prétation différente. ⁽²⁾ Un exemple de ces verbes est donné avec "gagner"
mais comme il a été dit plus haut cette propriété est le fait de très nombreux
verbes en français. A première vue ces verbes satisfont aux conditions in-
diquées en 6. 1 pour la définition des verbes symétriques. La même para-
phrase que l'on avait entre 210 (1) et 212 (1) existe entre 220 (1) et
220 (2)

220 (1) Pierre a gagné un million avec Paul ⁽¹⁾

(1) Il y a bien sûr un autre sens possible pour cette phrase que nous laisserons de côté
ici si l'on interprète cette construction sur le modèle :

Le cinéaste a gagné plusieurs millions avec son film.

(2) Pour les catégoriser disons de type 2 c.

220 (2) Pierre et Paul ont gagné un million

De la même façon, l'ordre dans lequel apparaissent les SN coordonnés n'est pas pertinent pour le sens

220 (3) Paul et Pierre ont gagné un million

Cependant plusieurs différences sont à faire entre un verbe comme "gagner" et un verbe que nous avons pris comme exemple de verbe symétrique "rivaliser"

D'une part pour le type "gagner" la fréquence d'emploi du verbe au singulier est aussi fréquent avec ou sans complément, tandis que pour le type "rivaliser", on l'a vu au § 6. 2. 1. 1., le complément est obligatoire, sinon explicitement du moins de manière sous-entendue :

221 (1) Pierre a gagné un million à lui seul

221 (2) * ? Pierre rivalise à lui seul

D'autre part pour le type "gagner" la symétrie entre les SN n'est pas du même type que pour "rivaliser". On peut le voir si le nombre des SN dépasse 2.

222 (1) Pierre a loué le bateau avec Paul et (avec) Jacques

222 (2) Pierre, Paul et Jacques ont loué le bateau

Les deux phrases sont équivalentes sémantiquement mais cette équivalence ne vaut pas pour tous les verbes :

223 (1) Pierre rivalise avec Paul et (avec) Jacques

223 (2) Pierre, Paul et Jacques rivalisent

Les deux phrases ne sont pas nécessairement des paraphrases l'une de l'autre, 223 (2) comme interprétation possible la phrase 223 (1) c'est-à-dire comme pour les constructions réciproques (conditions 2 § 3. 2. 1. 2.) la coordination au niveau du SN sujet peut recouvrir des relations différentes dans les structures coordonnées sous-jacentes - cas de la réciprocité partielle - Dans le cas des verbes symétriques la paraphrase n'est assurée que

lorsqu'il s'agit de couples d'unités ou de couples d'ensembles d'unités. Au delà de 2 nous sommes ramenés au problème évoqué pour le phénomène de réciprocité ; 223 (1) peut également avoir comme paraphrase :

223 (3) Pierre et Paul rivalisent et Pierre et Jacques rivalisent

qui n'est pas une paraphrase de 223 (2). Ce problème ne se pose pas cependant avec quelques verbes classés parmi les symétriques tels que "égaler", "rimer", "équilibrer" ; la particularité sémantique de ces verbes (ils expriment une égalité) fait que le nombre des unités mises en jeu n'a pas d'importance, ils ont cependant en commun avec les autres verbes symétriques le fait de ne pouvoir être au singulier et non suivi de complément :

223 (4) * X égale

223 (5) * Ce mot rime

6. 2. 1. 3. - LES CONSTRUCTIONS SN_1 $\overline{VSN}_3$ AVEC SN_2 .

Un certain nombre de constructions de ce type recouvrent une symétrie au sens où nous l'avons définie au § 6. 1. c'est-à-dire l'interchangeabilité non significative des SN sujets ou SN sujet et complément de part et d'autre du verbe - Cependant cette propriété n'est pas toujours le fait du verbe lui-même mais du substantif qu'il a comme complément -

224 (1) Pierre conclut un marché avec Paul

224 (2) Pierre signe un pacte avec Paul

- 22 224 (3) Paul et Pierre concluent un marché
 224 (4) Pierre et Paul ^{signent} ~~font~~ un pacte

Dans ces phrases le verbe joue le rôle de verbe "approprié" et c'est le substantif qui est responsable de la construction symétrique, construction qui prend un tour particulier lorsqu'il s'agit de nominalisation :

$$\left[\left[\text{Le } SN_3 \text{ entre } SN_1 \text{ et } SN_2 \right] SN \quad SV \right] P$$

224 (5) Le marché entre Pierre et Paul tient toujours

224 (6) Le pacte entre Pierre et Paul est rompu

Ces substantifs feront l'objet d'une étude particulière plus loin, puisqu'ils sont versés dans la classe des substantifs symétriques (§ 6.4.) les verbes avec lesquels ils se construisent ne sont pas considérés comme appartenant à la classe des verbes symétriques, car ce n'est qu'avec une sous-classe de substantifs qu'ils ont cette propriété.

Cependant d'autres constructions de type $SN_1 \ V \ SN_3$ avec SN_2 sont bien déterminées par le verbe qu'elles contiennent et non le substantif SN_2 qui en est le complément.

225 (1) Pierre parie n'importe quoi avec Paul

> Ils ne sont pas très nombreux et parmi eux deux "échanger" et "troquer"⁽¹⁾ donnent lieu à des constructions ambiguës du fait de la relation possible de " SN_2 " tantôt avec SN_1 , tantôt avec SN_3 , tantôt avec les deux (possibilités indiquées au § 5. 2. 5. 2.) :

225 (2) Jean a échangé un disque avec Paul

225 (3) Jean a échangé un disque avec un livre

(1) Il y a aussi "combiner"

Il est même possible d'avoir dans la phrase le double lien "SN₁ avec SN₂" et "SN₃ avec SN₂" lorsque les syntagmes sont coordonnés

225 (4) Jean et Paul ont échangé le disque et le livre

Lorsque ce double lien se manifeste sous la forme de syntagmes non coordonnés "SN₃ avec SN₂" devient "SN₃ contre SN₂"

225 (5) Jean a échangé avec Paul le livre contre le disque

225 (6) * Jean a échangé contre Paul le livre avec le disque

Ceci n'est pas vrai d'autres verbes comme "parier", "traiter", "combiner", pour lesquels le lien de "avec SN" ne peut exister qu'avec le sujet.

225 (7) Pierre parie cent francs avec Paul

6. 2. 2. - CONSTRUCTIONS DE TYPE SN₁ V DE SN₂ - TABLEAU 34.

Quatre verbes construits avec "de" semblent pouvoir se rattacher au groupe des verbes symétriques d'autant qu'une variante possible de la préposition est "d'avec". "Il divorce d'avec Marie". "Avec" reste donc la caractéristique du complément, ici accompagnée par "de" exprimant le trait sémantique de rupture, séparation, différence ect... qui caractérise ces quelques verbes: "différer", "divorcer", "diverger", "bifurquer" (?)

6. 2. 3. - CONSTRUCTIONS DE TYPE SN₁ V à SN₂ - TABLEAU 33.

Elles caractérisent à peine trois ou quatre verbes. Lorsque

SN₁ et SN₂ sont coordonnés la ppv "se", "nous", "vous" apparaît, donnant à la phrase la structure superficielle d'une construction réciproque. Dans ce cas également "l'un à l'autre" facultatif en cooccurrence avec la ppv peut la remplacer si bien que formellement il n'y a pas de différence entre un verbe comme "ressembler" (symétrique) et un verbe comme "écrire" sinon l'obligation du complément à SN₂ au singulier pour le 1er, mais ceci n'est pas suffisant en général pour établir la distinction car un verbe comme "succéder" qui n'est pas considéré comme symétrique n'est pas acceptable lui non plus sans complément :

- | | | |
|----------------------------|----|--------------------------------|
| 226 (1) Ils se ressemblent | ou | Ils ressemblent l'un à l'autre |
| 226 (2) Ils s'écrivent | | Ils écrivent l'un à l'autre |
| 226 (3) Ils se succèdent | | Ils succèdent l'un à l'autre |
| 226 (4) * Il ressemble | | |
| 226 (5) Il écrit | | |
| 226 (6) * Il succède | | |

(Une remarque déjà faite sur "ressembler" concerne la suppression de la préposition "à" lors de l'emploi de la ppv (cf. § 4. 1. 3.) les verbes "toucher" et "correspondre" ont eux deux types de compléments possibles le premier "SN₂" et "à SN₂", le second "à SN₂" et "avec SN₂", on les retrouve donc dans des tableaux différents.

6. 2. 4. - CONSTRUCTIONS DE TYPE SN₁ V SN₂ - TABLEAU 32.

Les verbes de ce tableau ont par rapport aux verbes transitifs en général les mêmes propriétés que les verbes construits avec "à SN₂" c'est-à-dire l'obligation du complément et lié à ceci l'implication d'une symétrie,

car on l'a vu pour les verbes de type SN_1 V à SN_2 , l'obligation du complément n'est pas le seul fait des verbes symétriques. De même que l'on ne peut pas avoir :

227 (1) * Pierre rencontre

On ne peut avoir :

227 (2) * Pierre déteste

mais ce qui caractérise ces verbes c'est l'implication sémantique qu'ils introduisent :

227 (3) Pierre rencontre Paul implique Paul rencontre Pierre

227 (4) Pierre ressemble à Paul " Paul ressemble à Pierre

227 (5) Pierre déteste Paul n'implique pas Paul déteste Pierre

227 (6) Pierre succède à Paul " Paul succède à Pierre

le trait sémantique explique la redondance de "l'un (prep) l'autre" que l'on constate avec tous les verbes symétriques . Là où la redondance semble la plus marquée c'est avec les verbes de type V SN_2 et V à SN_2 du fait de la présence de la ppv. Celle-ci, ajoutée au verbe, représente déjà dans la phrase une marque explicite de la réciprocité si bien que la deuxième marque devient tout à fait inutile et qu'on ne dit pas ou difficilement :

227 (7) ? * Pierre et Paul se rencontrent l'un l'autre

227 (8) ? * Pierre et Paul se ressemblent l'un l'autre

mieux
alors qu'on accepte^V la présence de "l'un avec l'autre" même si elle est jugée déjà superflue.

227 (9) Pierre et Paul sympathisent l'un avec l'autre

227 (10) Les deux pièces communiquent l'une avec l'autre

Un trait intéressant au sujet de ces verbes de type V à SN_2 et V SN_2 est la construction dans laquelle on peut les trouver parfois dans le langage familier (cu peut être est-il dialectal ?)

228 (1) Pierre s'est rencontré dans la rue avec son ami

228 (2) Pierre se ressemble avec son frère

228 (3) Mon jardin se touche avec le vôtre

apparemment le modèle de construction est celui que l'on trouve pour des verbes symétriques comme se disputer, se bagarrer, se fâcher etc... c'est-à-dire des verbes intrinséquement réfléchis qui sont suivis de "avec SN_2 ". Ceci pourrait être le signe d'une assimilation tendant vers une unification des diverses structures en une seule, la plus fréquente lorsqu'il s'agit des verbes symétriques puisqu'elle caractérise tout une classe de verbes que nous verrons plus loin (§ 6.4*) :

SN_1 (se) V (d') avec SN_2

6. 3. - PRESENTATION DE L'HYPOTHESE DE LA COORDINATION DE SYNTAGMES DANS LA STRUCTURE DE BASE.

(Thèse de G. LAKOFF - S. PETERS 1966).

6. 3. 1. - FONDEMENT DE CETTE HYPOTHESE :

-
- (1) Ou encore des verbes transitifs qui ont la possibilité de devenir intransitifs : "opposer" - "s'opposer" - "unir" - "s'unir" etc.. (§ 6.6.).

L'impossibilité de ramener certaines coordinations de syntagmes à un effet de la règle de réduction sur des phrases, a conduit les auteurs à envisager cette solution. Bien que certains des exemples qu'ils donnent ne nous paraissent pas pertinents, car à notre avis ils peuvent être interprétés comme des constructions réciproques de verbes ayant certaines propriétés (§ 6.7.1.) ex. "Pierre et Paul se ressemblent". Il est intéressant d'étudier la démarche et de montrer ses implications.

229 (1) Pierre et Paul ont écrit un livre

L'ambiguïté de cette phrase indique qu'on ne peut la dériver d'une seule structure profonde. En fait dans l'un des sens elle peut être dérivée de :

229 (2) [Pierre a écrit un livre₁] et [Paul a écrit un livre₂]

Au § 2. 2. 2. 2. on a vu que la réduction des SN compléments non définis n'entraîne pas une mise au pluriel bien que leur identité ne soit que lexicale d'où :

229 (3) "Pierre et Paul ont chacun écrit un livre"

Dans l'autre sens, les deux SN sujets ne peuvent être disjoints ; S'il n'y a qu'un seul référent pour "livre" la phrase ne peut être dérivée de :

230 (1) * Pierre a écrit un livre₁ et Paul a écrit un livre₁,
car cela signifierait que le même livre a été écrit deux fois ;
il faut que "Pierre et Paul" apparaissent comme non disjoints :

230 (2) Pierre et Paul ont à eux deux écrit un livre

Cette dernière interprétation est elle-même synonyme de :

230 (3) Pierre a écrit un livre avec Paul

Nous retrouvons donc le problème posé par le complément "avec SN" au § 5. 2. 5. 2. : Les verbes qui ont cette double possibilité sont les verbes que nous avons rangés dans le type 2c, type "gagner". Ceux qui n'ont pas la deuxième possibilité, c'est-à-dire qui ne peuvent être disjoints, sont ceux du type 2b, type "former".

6. 3. 2. - LA SOLUTION PROPOSEE.

1 - Etablissement d'une règle de coordination de syntagmes nominaux dans la structure de base.

Au lieu d'être une procédure transformationnelle la coordination est générée directement par un schéma de règle de la forme :

$$SN \rightarrow \text{et } (SN)^n, n \geq 2$$

grâce à cette règle on obtient pour $n = 3$ par exemple une structure de la forme :

$[\text{et } SN_1 \quad SN_2 \quad SN_3]_{SN}$ qui est ensuite convertie par l'effet d'une règle générale en :

$$[[\text{et } SN_1]_{SN_4} \quad [\text{et } SN_2]_{SN_5} \quad [\text{et } SN_2]_{SN_6}]_{SN}$$

Ensuite par l'application de la règle de suppression sur le "et" || et suppression|| on arrive suivant que celle-ci s'applique à tous les "et", ou à tous sauf le dernier de la série, à :

$$[SN_1 \quad SN_2 \quad SN_3]_{SN} \quad \text{ou} \quad [SN_1 \quad SN_2 \quad \text{et } SN_3]_{SN}$$

Pour distinguer ce SN du SN résultat d'une réduction opérée sur l'ensemble de la phrase on le note SN* .

2 - Dérivation de la structure SN₁ SV avec SN₂

Une phrase comme :

231 (1) Pierre a tué un homme avec Paul

doit être dérivée de :

231 (2) Pierre et Paul ont tué un homme

où le SN sujet est un SN* par l'application de deux règles : une règle facultative ||ajout de préposition|| (AP) qui supprime "et" et le remplace par "avec"

AP 231 (3) Pierre avec Paul ont tué un homme

suivie d'une règle obligatoire ||mouvement de coordination|| (MC) qui déplace "avec SN" à la droite du syntagme verbe.

MC 231 (4) Pierre a tué un homme avec Paul

les contraintes liées à cette dérivation sont :

1) Le SN* sur lequel les règles AP et MC opèrent doit être en tête de phrase . En effet on observe : qu'il y a incorrection si AP intervient sur le SN du syntagme verbal 232 (4)

232 (1) Pierre et Paul possèdent la maison

232 (2) Pierre possède la maison avec Paul

232 (3) La maison appartient à Pierre et à Paul

232 (4) * La maison appartient à Pierre avec Paul

2) Le SN* ne doit être composé que de deux SN coordonnés. Cette restriction est à notre avis trop forte, proposée telle quelle, car on trouve des constructions où le déplacement de plusieurs SN ne change pas l'interprétation de la phrase (les verbes type "gagner" § 6. 2. 1. 2) :

233 (1) Pierre, Paul et Jacques possèdent la maison

233 (2) Pierre possède la maison avec Paul et Jacques

Les deux phrases sont synonymes, et les deux règles ci-dessus pourraient rendre compte de ce fait si des précisions étaient données sur les mécanismes de la dérivation mettant en jeu plus de deux SN ; on voit par exemple que l'ensemble des SN, à l'exception d'un, a l'air d'être déplacé en une seule fois, par une seule application de AP et MC ; de plus AP dans ce cas semble n'opérer qu'un ajout, sans suppression :

233 (3) Pierre, Paul, Jean et Jacques possèdent la maison

AP
MC 233 (4) Pierre possède la maison avec Paul, Jean et Jacques

cependant quelques restrictions doivent intervenir puisque dans d'autre cas la synonymie de construction n'est pas assurée au delà de deux SN coordonnés.

234 (1) Pierre Paul et Jacques confèrent

234 (2) Pierre confère avec Paul et Jacques

234 (1) est ambigu, elle peut être interprétée bien sûr dans le sens de 234 (2) mais cette interprétation qui privilégie le SN resté sujet par

rapport aux autres ^{SN}est certainement moins naturelle que l'interprétation que donnerait la structure de phrases coordonnées dans lesquelles les divers SN seraient à la fois sujet et complément mais dans un ordre croisé comme dans une construction réciproque, (§ 3. 2. 1. 1.), ce qui donnerait en cours de dérivation :

234 (3) Pierre et Paul confèrent et Pierre et Jacques confèrent et Paul et Jacques confèrent.

3 - Dérivation d'autres constructions prépositionnelles.

Le rôle de remplacement que joue "avec" vaut également pour d'autres prépositions - "à" ou "de" - qui introduisent en surface des compléments soit de verbes, soit d'adjectifs : Pierre est différent de Paul, Pierre ressemble à Paul, Pierre est identique à Paul etc... En général de telles constructions constituent des énoncés incomplets si l'on n'ajoute pas de restrictions qui précisent la relation "dans son comportement", "physiquement", dans ses goûts etc... alors que les phrases contenant "avec SN" n'ont pas besoin de cette précision.

Dans l'hypothèse d'une telle dérivation une particularité doit être signalée pour le français, c'est la présence des ppv "nous", "vous", "se", c'est-à-dire des ppv que l'on trouve dans les constructions réciproques, dans la structure qu'il faut poser comme structure de base { SN* } dans le cas ^{ou}le remplacement de "et" (AP) se fait par "à" :

235 (1) Pierre ressemble à Paul

235 (2) Pierre et Paul se ressemblent

235 (3) Les deux offres s'équivalent

Il est à noter également que ceci est vrai lorsqu'il s'agit de verbes pour lesquels il n'y a pas de remplacement de "et" par une préposition

mais simple suppression de "et" et déplacement du SN à droite du SV

236 (1) Pierre et Paul se rencontrent

236 (2) Pierre rencontre Paul

En français donc il y aurait une parenté formelle évidente entre ces structures de base qui contiennent SN^* et les constructions réciproques avec ppv dont les verbes sont également de type SN_1 V SN_2 et SN_1 V à SN_2

236 (3) Pierre et Paul s'écrivent

236 (4) Pierre et Paul se parlent

la différence étant bien sûr dans le fait que ces dernières ne peuvent avoir comme équivalent sémantique, la première 236 (5), la seconde 236 (6) :

236 (5) Pierre écrit à Paul

236 (6) Pierre parle à Paul

6. 3. 3. - CAS D'APPLICATION DE CES REGLES.

G. LAKOFF et S. PETERS traitent de la même manière les verbes et adjectifs dont la construction n'est explicable que si l'on pose obligatoirement un sujet SN^* dans la structure de base et ceux pour lesquels cette construction n'est qu'un cas possible, alors qu'à notre avis ces deux types de verbes sont à traiter différemment et nous essaierons de montrer qu'en fait pour les seconds il ne faut pas poser de sujet SN^* que pour le type 2b. Pour ces auteurs il y a, tout d'abord :

Classe 1 : Les verbes et adjectifs qui ne peuvent pas avoir un sujet de type SN*.

Il semble que ce soit le fait d'une classe de verbes et d'adjectifs caractérisés par ailleurs et distingués sous le nom de "stative" (o.c. p. Il semble qu'en anglais parmi les propriétés de cette sous-classe l'une que l'on pourrait peut-être retrouver en français - mais il faudrait s'assurer que cette propriété délimite le même ensemble - est de ne pouvoir servir de complément à des verbes comme "persuader" "rappeler" :

237 (1) * Je lui rappelle de connaître la nouvelle

237 (2) * Je le persuade d'entendre le disque

237 (3) * Je le persuade d'être petit

(Pour les caractériser grossièrement, il semble que ces verbes et adjectifs ne puissent représenter une action volontaire de la part du sujet, à l'inverse de "apprendre", "écouter" ou de "être prudent", "être courageux" etc...

En ce qui nous concerne ici il semblerait que les verbes et les adjectifs ayant cette qualité de "stative" n'ont pas en général de sujet SN*.

237 (4) Pierre et Paul sont intelligents

Il est indiqué que les paraphrases avec "together" et "with" en anglais indiquent une structure de sujet SN* ; si nous transposons ceci en français il faudrait donc que les verbes du type 2a ne puissent accepter une construction avec "ensemble" ou "avec". Or on l'a vu précédemment (6. 2. 1. 2) "ensemble" et "avec" ne peuvent caractériser une telle structure du fait de leur ambiguïté. Si bien que l'on constate d'une part l'incorrection de :

237 (5) * Pierre est intelligent avec Paul

23 237 (6) * Pierre et Paul sont intelligents ensemble

mais qu'avec d'autres verbes, qui semblerait^{en} appartenir à cette classe de "stative", l'emploi de ces deux termes est acceptable.

237 (7) Pierre et Paul ont entendu ensemble la nouvelle

237 (8) Pierre a entendu la nouvelle avec Paul

On peut constater qu'il existe des verbes qui n'acceptent pas un sujet SN* - nous avons brièvement tenté de décrire certains de leurs comportements - au 6. 2. 1. 2. pour les distinguer des verbes du type "gagner" - mais il est à notre avis difficile en français de regrouper ces verbes en une classe qui serait équivalente à celle proposée pour l'anglais. Celle-ci d'ailleurs ne semble pas homogène puisque comme le font remarquer les auteurs (p. VI-9) certains adjectifs et verbes appartenant à la classe "stative" peuvent avoir des sujets NP* , les adjectifs et verbes de mesure par exemple semblables en cela aux équivalents français :

238 (1) Le sac et la valise pèsent trente kilos

238 (1) le sac et la valise sont très lourds

Classe 2 : Les verbes et adjectifs qui peuvent accepter un sujet SN*.

Ils constituent l'ensemble des verbes qui n'appartiennent pas à la classe 1 . Ils comprennent cependant une sous-classe : les verbes et adjectifs qui doivent obligatoirement avoir un sujet SN* . Bien qu'une étude assez longue soit consacrée à ces derniers il n'est pas dit s'ils sont très nombreux en anglais. On suppose que non puisqu'il est indiqué que cette sous classe regroupe des "statifs" marqués ⁽¹⁾ c'est-à-dire représentant l'exception par rapport aux cas normaux non marqués et des "cas exceptionnels de non-statifs". La propriété de symétrie est nécessairement

(1) Sur la notion de "marqué" et "non marqué" voir G. LAKOFF 1965.

attachée à cette sous classe, elle même constituée de sous catégories distinctes : les verbes et adjectifs pour lesquels la dérivation prépositionnelle (AP et MC) se fait à l'aide de "avec" et ceux pour lesquels la dérivation se fait avec "à" ou "de" distingués des premiers par un trait particulier SPECIAL pour les propriétés grammaticales qui leur sont attachées.

Sans entrer dans le détail de ces propriétés on peut voir que cette sous-classe de 2^e - d'après les auteurs - pourrait correspondre à celle que nous avons voulu dégager en français sous le nom de classe des verbes symétriques.

Si l'hypothèse de LAKOFF - PETERS vaut pour le français, cette classe de verbes symétriques devrait se caractériser par l'obligation d'avoir un sujet SN* capable, si le nombre de SN ne dépasse pas 2, de se décomposer en deux parties, d'une part un sujet singulier, d'autre part un complément prépositionnel introduit par "avec", "à", "de" (suivant le verbe) ceci sous l'effet des règles de transformation présentées au § 6. 3. 2. Ainsi la caractérisation serait simple ; pour les verbes dont le complément est introduit par "avec" il ne serait plus utile de les caractériser par rapport aux verbes non symétriques de type 1 "partir" et de type 2 "gagner", il suffirait d'indiquer qu'ils n'acceptent qu'un sujet SN* alors que les autres ont également la possibilité d'entrer dans une structure coordonnée de phrases. Pour les verbes symétriques dont le complément est introduit par "de", "à" ou pour lesquels il n'y a pas de complément, la différence de construction par rapport aux constructions réciproques trouverait également un fondement dans la différence de la structure profonde. Ainsi une caractérisation syntaxique rendrait compte du trait sémantique particulier, l'implication de symétrie, que tous ces verbes ont en commun par rapport à l'ensemble des verbes français, il suffirait d'indiquer l'obligation pour tous ces verbes d'avoir pour structure de base une phrase dont le sujet est coordonné.

6. 3. 4. - ARGUMENTS QUI FONDENT CETTE DERIVATION.

Le choix de l'ordre dans lequel sont introduits :

- 1° - "et SN" (par un schéma de règle syntagmatique) :
- 2° - "avec SN" (par transformation) est justifié par les auteurs par des arguments de différent type.

1 - Le passif.

La relation que le syntagme prépositionnel entretient avec les autres SN de la phrase n'est pas fixe mais varie en fonction de certaines transformations auxquelles la phrase est soumise :

239 (1) Jean a tué un lion avec Pierre

239 (2) Jean a été tué avec Pierre

Dans 239 (1) "avec Pierre" est compris comme partie du sujet réel de "tuer", dans 239 (2) comme partie du complément d'objet réel de ce même verbe alors que lui-même ne subit aucun changement structural susceptible de rendre compte de cette différence. Solidaire d'un autre élément de la phrase "Jean" sa fonction dépend^{de} l'application du passif et ne peut être précisée de manière absolue dans la structure de base. Au contraire si l'on considère que la structure de base contient deux sujets coordonnés "Jean et Pierre" on peut établir que la transformation passive s'applique d'abord sur ce SN* et qu'ensuite s'appliquent les règles AP et MC qui rendent les deux SN différents en surface mais ne changent pas leur véritable relation.

Ceci expliquerait également qu'il n'y ait pas paraphrase entre 239 (3) et 239 (4) :

239 (3) L'homme a été tué par Pierre et Paul

239 (4) L'homme a été tué par Pierre avec Paul

En 239 (3), puisque les règles AP et MC ne s'appliquent 1) qu'après le passif et 2) sur le SN qui est en tête de phrase (§ 6. 3. 2.), "avec Paul" doit être interprété comme sujet superficiel de la phrase "l'homme" et non de "Pierre" comme en 239 (3).

2 - La réflexivation.

Le fait que le syntagme prépositionnel dérive d'une structure de SN coordonnés explique qu'on ne puisse avoir de forme réfléchie en français soit avec la ppv si le verbe le permet, soit avec PRO même (§ 1.3.2.1) :

240 (1) * Jean se ressemble

240 (2) * Jean rivalise avec lui-même

Cette incorrection de la forme réfléchie est la conséquence - pour LAKOFF et PETERS - de l'incorrection de la coordination de deux SN identiques en structure profonde.

240 (3) * Jean_i et Jean_i rivalisent

Ceci, pour les auteurs, n'est pas seulement vrai de la coordination de syntagme mais aussi de la coordination de phrases ; une différence lexicale ou référentielle, doit distinguer les SN pour qu'il puisse y avoir coordination.

3 - La symétrie.

De la même façon s'explique la symétrie des constructions contenant

des verbes de la classe 2.

241 (1) Pierre part en voyage avec Jean

241 (2) Jean part en voyage avec Pierre

L'équivalence sémantique entre 241 (1) et (2) est encore une propriété qui découle de la relation de coordination entre "Pierre" et "Jean", en structure profonde, car la propriété des constituants d'une structure coordonnée est de pouvoir apparaître dans un ordre indifférent

241 (3) Pierre et Paul partent en voyage = Paul et Pierre partent en voyage

Ceci étant, chacune des deux phrases peut être prise comme structure de base et être soumise aux règles AP et MC pour donner des dérivations sémantiquement équivalentes.

4 - Les règles de sélection.

On constate que la classe du SN complément prépositionnel doit être identique à celle du SN qui a la fonction de sujet, superficiel ou réel, de la phrase.

242 (1) Jean va à la chasse avec Pierre

242 (2) Jean a été tué avec Pierre

Ceci peut être exprimé en termes de règles de sélection (pour des précisions à ce sujet voir LAKOFF 1965); les restrictions nécessaires entre le verbe et le SN qui joue le rôle de sujet d'une part et le verbe et le complément prépositionnel d'autre part doivent être identiques. Mais ceci peut être considéré comme la conséquence automatique de l'analyse qui a été donnée du complément prépositionnel. Si en structure profonde ce

complément est coordonné au SN sujet (cas de 242 (1) ou au SN objet 242 (2) qui ne devient sujet superficiel qu'après la mise au passif de la phrase, il résulte que les restrictions de sélection doivent être les mêmes, pour les premières ce sont celles que le SN sujet doit avoir par rapport au verbe, pour les secondes celles que le SN objet doit avoir par rapport au verbe. Il suffit donc de les indiquer globalement la structure profonde pour le SN sujet ou objet pour qu'ensuite on les retrouve sur le complément prépositionnel.

Ces arguments que les auteurs présentent en faveur de l'hypothèse de la coordination de syntagmes donnent effectivement du poids à l'analyse qu'ils proposent pour rendre compte de la construction des verbes de leur classe 2, c'est-à-dire des verbes qui peuvent entrer indifféremment dans une structure de phrases ou de syntagmes coordonnés et ^{de} ceux pour lesquels la seule interprétation possible ne peut être fondée que sur une coordination de phrases. Avant de reprendre ces arguments et de montrer qu'ils peuvent également s'utiliser dans le cadre d'une hypothèse différente nous voudrions élargir le problème et montrer qu'il existe une autre série de verbes auxquels la propriété de symétrie telle que nous l'avons définie au § 6.1. peut également s'appliquer.

6. 4. - DEFINITION OPERATOIRE D'UNE DEUXIEME CLASSE DE VERBES SYMETRIQUES.

Au regard même du type de construction qui définit les verbes auxquels on a donné le nom de "symétriques", on peut constater qu'il existe en français un autre groupe de verbes étroitement apparentés. Le même type de paraphrase peut être observé à ceci près que la symétrie ne porte pas sur le sujet et le complément mais sur les compléments du verbe. Si l'on explicite de la même manière que pour les premiers les caractéristiques de

la structure superficielle de ces verbes on obtient :

- (a) Ces verbes peuvent se construire avec un complément direct singulier à condition que ce premier complément soit suivi d'un complément prépositionnel, introduit par "avec", "de" ou "à".

243 (1) On confond⁽¹⁾ le ciel avec la mer

243 (2) * On confond le ciel

X (Il faut tenir compte des verbes qui peuvent avoir un sujet[- animé] que l'on peut trouver sans complément : "le chagrin unit")

- (b) Ces verbes peuvent également se construire avec un complément direct au pluriel - soit syntagme unique, soit syntagmes coordonnés - dans ce cas la présence du complément prépositionnel n'est pas obligatoire.

243 (3) On confond le ciel et la terre avec la mer

243 (4) On confond le ciel et la terre

la même remarque que pour le 1er type de verbes symétriques est valable ici ; la conjonction "et" n'a pas le même sens en 243 (3) et en 243 (4). Cette différence peut être mise en évidence si l'on ajoute "d'une part" ... "d'autre part" aux deux phrases.

243 (5) On confond d'une part le ciel, d'autre part la terre avec
la mer

243 (6) * On confond d'une part le ciel, d'autre part la mer.

mais il faut tenir compte du niveau superficiel de la cooccurrence possible dans la phrase des compléments directs coordonnés et du complément prépositionnel (cf. 243 (3)).

(1) "confondre" est ambigu mais ici on ne tiendra compte que du sens compatible avec une construction symétrique. Pour l'autre c'est celui qui apparaît lorsque le verbe est dans une structure de type V SN :

On a confondu le coupable

Cela confond l'imagination.

† (c) Il y a paraphrase entre les constructions produites au (a*) et au (b*) lorsque l'un des compléments conjoints en (b*) est complément prépositionnel en (a*) :

243 (7) On confond le ciel et la mer

Si l'on compare ces conditions à celles du § 6.1. on constate qu'elles sont identiques bien que portant sur des fonctions différentes. Le phénomène de symétrie est comparable : ici l'ordre dans lequel apparaissent complément direct et complément prépositionnel s'avère tout à fait indépendant de la signification de l'énoncé comme l'était au § 6.1. celui du sujet et du complément prépositionnel. Les trois phrases qui suivent ont le même sens :

243 (1) On confond le ciel avec la mer

243 (7) On confond le ciel et la mer

243 (8) On confond la mer et le ciel

On choisit donc de réunir ces deux types de verbes dans le seul ensemble des "verbes symétriques" en indiquant pour les distinguer "verbes à symétrie sujet-complément" pour les premiers, "verbes à symétrie entre compléments" pour les seconds (respectivement VSSC et VSCC).

6.5. -- EXAMEN DES VERBES VSCC (ANNEXE III).

Comme précédemment pour les VSSC on distingue le type de constructions dans lesquelles on les trouve mais ici la symétrie s'établit entre SN_2 et SN_3 .

6. 5. 1. - CONSTRUCTIONS DE TYPE $SN_1 \quad V \quad SN_2 \quad \left\{ \begin{array}{l} \text{à} \\ \text{avec} \end{array} \right\} SN_3$

Tableaux 36 et 38

On peut regrouper dans cette classe les verbes qui se construisent avec "à" car une particularité de ces derniers est d'accepter également "avec". L'inverse n'étant pas vrai, il est préférable de distinguer une grande classe de verbes VSCC caractérisés par l'emploi de la préposition "avec" et parmi eux une sous classe qui peut également se construire avec "à". (Il faut faire exception cependant pour quelques verbes qui construits avec "à" deviennent incorrects lorsqu'ils sont suivis de avec ex : égaler, joindre). Pour les verbes "mixtes" l'emploi de l'une ou l'autre des préposition entraîne parfois un changement de propriétés syntaxiques du verbe et une variation du sens de la construction. Ceci nous oblige donc à traiter d'une part les verbes qui n'ont d'autres possibilités de préposition que "avec" et ceux qui acceptent "à" comme une variante libre sans que le sens de la construction soit touché, et d'autre part les verbes pour lesquels l'emploi de "à" ou "avec" entraîne une modification de structure et de sens.

1 - Brouiller, reconcilier, intervenir, etc... sont des verbes de premier type ; on ne les trouve qu'avec la préposition "avec". En général leur comportement est stable. S'il y a deux compléments celui qui ne suit pas immédiatement le verbe est tantôt prépositionnel, tantôt coordonné ; s'il y a un seul complément il doit être au pluriel 244 (3) ; dans ce cas, la présence de l'un avec l'autre ou "les uns avec les autres" est assez fréquente et fait assimiler la phrase à une construction réciproque dans laquelle la réciprocité s'établit entre compléments (§ 4. 2. 1.2), à ceci près cependant qu'en 244 (4) la présence de "l'un avec l'autre" n'est pas facultative comme en 244 (3).

244 (1) On réconcilie Pierre avec Paul

244 (2) On réconcilie Pierre et Paul

244 (3) On réconcilie les combattants (les uns avec les autres)

244 (4) On jette les combattants les uns contre les autres

244 (5) * On jette les combattants.

2 - Comparer, jumeler, mélanger, etc... sont des verbes pour lesquels la préposition est interchangeable dans la même structure.

245 (1) On compare Pierre à Paul

245 (2) On compare Pierre avec Paul

L'emploi facultatif de "l'un prep l'autre" se fait aussi bien avec "à" et "avec" .

245 (3) On les compare les uns $\left\{ \begin{array}{l} \text{aux} \\ \text{avec} \end{array} \right\}$ les autres

mis à part cette double possibilité rien ne les distingue donc des verbes du type réconcilier.

3 - Accrocher, coller, relier, etc... pour ces verbes au contraire une construction avec la préposition "à" ne garantit pas la propriété de symétrie, c'est-à-dire l'interchangeabilité des compléments.

246 (1) On accroche le lustre au plafond

246 (2) * On accroche le plafond au lustre

Ceci va de pair avec l'impossibilité d'avoir le syntagme coordonné comme complément :

246 (3) * On accroche le lustre et le plafond

Cependant des cas existent où ces verbes suivis de "à" sont bien des VSOC.

246 (4) On accroche un volet à l'autre

246 (5) On accroche les (deux) volets

Alors que dans le cas de 246 (1) l'emploi de "avec" est incorrect, dans le cas de 246 (4) il peut remplacer "à"

246 (6) * On accroche le lustre avec le plafond

246 (7) On accroche un volet avec l'autre

On note donc qu'avec ces verbes l'emploi de "à" n'assure qu'accidentellement la propriété de symétrie à la construction. Pour vérifier qu'elle existe on peut faire le test soit de la coordination des compléments, soit du remplacement de "à" par "avec"⁽¹⁾. La coordination assure une contrainte sur les SN (cf. 5. 4. 2. 2.), contrainte qui réduit les différences au point qu'il ne subsiste qu'une différence référentielle. En effet avec ces verbes il est rare que la symétrie des compléments soit vérifiée en dehors d'exemples où l'identité lexicale est observée, si bien que le plus souvent la réduction de coordination opérant, le complément est tout simplement au pluriel, précédé ou pas du numéral rendant compte du nombre des compléments.

247 (1) On attache les (NUM) wagons (les uns aux autres)

247 (2) On colle les (NUM) morceaux (ensemble)

Ici encore apparaît facultativement l'expression "l'un $\left\{ \begin{smallmatrix} \text{avec} \\ \text{à} \end{smallmatrix} \right\}$ l'autre" (au singulier ou au pluriel) remplacée parfois par "ensemble", qui assure à la construction une parenté formelle avec les constructions réciproques décrites au Chap. 4.

(1) Un test également à proposer est la question avec "où" qui si elle s'avère possible semble écarter toute possibilité de symétrie.

Où accroche-t-on le lustre ? réponse "au plafond"

Où accroche-t-on le volet ? * "à l'autre"

6. 5. 2. - LES CONSTRUCTIONS DE TYPE SN_1 V SN_2 de SN_3

Pour les VSSC l'emploi de "de" et "d'avec" n'était pas à distinguer (§ 6. 2. 2.) ; par contre ici si pour certains VSCC on constate une interchangeabilité des deux prépositions, pour d'autres la même différence apparaît qu'entre "à" et "avec".

1 - Séparer, différencier, désunir, distinguer etc...

Pour ces verbes l'emploi de "de" et "d'avec" est identique

248 (1) On sépare l'enfant de sa mère

248 (2) On sépare l'enfant d'avec sa mère

248 (3) On sépare l'enfant et sa mère (l'un de l'autre)

Nous reprenons plus loin le problème de la symétrie avec ces verbes (6.7.22) car il s'avère que l'on ne peut toujours tenir pour des paraphrases les structures du type présenté en 248 (1) et 248 (3); 248 (2) ne se différencie pas de 248 (1) pour cette particularité :

2 - Eloigner, écarter, rapprocher, détacher.

Pour ces verbes "de" s'emploie de préférence à "d'avec" et comme "à" (§ 5.4.1) ne conduit pas toujours à une construction contenant des compléments coordonnés.

249 (1) On éloigne l'enfant du précipice

249 (2) * On éloigne l'enfant et le précipice

249 (3) On éloigne Pierre de Marie

249 (4) On éloigne Pierre et Marie (l'un de l'autre)

Comme pour "à" la coordination des SN compléments n'est possible que si des conditions de "compatibilité" sont remplies alors que cette contrainte n'est pas attachée à l'emploi de la préposition. On relève l'incorrection de 249 (2) malgré la correction de 249 (1). Les conditions de compatibilité que LAKOFF et PETERS assimilent aux règles de sélection sont en fait les mêmes que celles que nous avons vues pour les constructions réciproques (§ 3. 2. 1.)

L'incorrection de 249 (2) pourrait être une conséquence de l'incorrection de la 2ème phrase dans 250 (1)

250 (1) On éloigne l'enfant du précipice et * on éloigne le précipice l'enfant

de la même façon qu'au § 6. 5. 1., l'explication de l'incorrection de 246 (6) peut être fournie par l'incorrection de

250 (2) On accroche le lustre ... et * on accroche le plafond au lustre

6. 5. 3. - LES CONSTRUCTIONS DE TYPE SN_1 V SN_2 SUR SN_3

Un petit nombre de verbes - moins d'une dizaine - se construisent avec "sur" ou "dans". Ils sont assimilables à des verbes symétriques, mais sous certaines conditions.

1 - Empiler, entasser.

Pour qu'il y ait symétrie il faut que les SN compléments soient :

1 - au pluriel, coordonnés

2 - au singulier, non coordonnés mais indéfinis et lexicalement identiques.

- a) la condition de coordination n'est pas remplie.

251 (1) On empile les torchons sur les serviettes

dans ce cas la phrase est correcte mais on ne peut pas la paraphraser en inversant les compléments ; pour établir la symétrie il faut avoir recours à une construction réciproque ayant comme base une structure coordonnée de phrases

251 (2) On empile les torchons sur les serviettes et les serviettes sur les torchons.

on est ramené ici aux mécanismes de réduction de la construction réciproque (§ 5. 1. 2. 1.1.).

251 (3) On empile les torchons et les serviettes les uns sur les autres.

le verbe se comporte dans ce cas comme un verbe non symétrique du type "mettre sur", "placer sur", etc... avec la différence que la présence de les uns sur les autres est facultative

251 (4) On empile les torchons et les serviettes

de la même façon que l'on a des compléments lexicalement différents, ceux-ci peuvent également être lexicalement identiques ; dans ce cas la réduction de coordination les réduit à un complément unique au pluriel.

251 (5) On empile les torchons (les uns sur les autres)

- b) de plus la condition de pluriel n'est pas remplies. (1)

251 (6) * On empile l'assiette blanche sur l'assiette bleue

dans ce cas la phrase n'est pas acceptable mais pour des raisons sémantiques; pour constituer une pile il faut plus de deux éléments, de même que pour constituer un tas, etc....

Cependant si les SN compléments ne sont pas définis non seulement le singulier est acceptable mais encore rend compte d'une symétrie

251 (7) On empile une assiette sur l'autre

car l'indéfini est ici interprété comme si l'on avait :

251 (8) On empile les assiettes l'une sur l'autre

c'est-à-dire encore une fois une phrase dérivée assimilable à une construction réciproque.

La première condition vaut également pour des verbes comme "imbriquer", "emboîter" etc... qui se construisent avec "dans"; c'est-à-dire il n'y a symétrie que si les compléments pluriel sont coordonnés. Par contre la contrainte du pluriel ne joue pas de la même manière, 259 (9) est correct bien que non symétrique :

251 (9) On emboîte le carton blanc dans le carton noir

2 - Aligner, seul de son espèce nécessite un troisième complément suivant la nature (sémantique) de ses compléments.

252 (1) On aligne la rangée A sur la rangée B

252 (2) * On aligne le point A sur le point B

(1) Sauf bien sûr si le SN contient un substantif collectif

On empile la batterie (de casseroles)

On empile la foule dans le métro

Pour ce dernier type de complément on doit avoir 3 éléments

252 (3) On aligne le point A sur les points B et C

Dans ce dernier exemple la symétrie ne se manifeste que d'une manière partielle. On peut inverser B et C mais on ne peut inverser A et (B et C) :

252 (4) * On aligne les points B et C sur le point A

Cependant on peut coordonner les trois SN compléments

252 (5) On aligne les points A B et C.

6. 5. 4. - CONSTRUCTIONS DE TYPE SN_1 V SN_2 ENTRE SN_3 ET SN_4 .

Des verbes comme "partager", "distribuer", "répartir" ont un complément qui s'intercale entre le verbe et les compléments symétriques ici SN_3 et SN_4 . De ce fait une préposition différente est employée "entre" . La symétrie existe puisque l'on peut intervertir ces deux compléments non pas de part et d'autre de la préposition "entre" mais de la coordination.

253 (1) On répartit le gain entre Pierre et Paul

avec "distribuer" une variante est possible : "à SN et à SN " source de ppv "leur"

253 (2) On distribue le gain à Pierre et à Paul

253 (3) On leur distribue le gain

6. 6. - PROPRIETES TRANSFORMATIONNELLES DE VSCC.

La plupart des verbes de type VSCC quelle que soit la préposition avec laquelle ils se construisent ont la propriété de se prêter à une transformation qui apparemment ressemble à celle produite par la règle [SE moyen]. Dans GROSS (1968 p. 14) une description est donnée de cette transformation. Lorsque la structure de base comporte un sujet factice la transformation moyenne place le SN complément en position de sujet et introduit la particule "se" :

254 (1) Δ achète le vin ici

254 (2) Le vin s'achète ici

La règle peut s'écrire : $\Delta - V - SN - X$

1 2 3 4 — 3 - Se + 2 - 4

On pourrait dire que cette règle [Se moyen] s'applique pour les verbes VSCC soit lorsque SN (indiqué dans la règle) est composé des deux syntagmes coordonnés SN_2 et SN_3 , soit lorsque SN est composé du seul SN_2 , SN_3 restant sous sa forme prépositionnelle :

254 (3) Δ réconcilie Pierre et Paul

[SE moyen] = Pierre et Paul se réconcilient

254 (4) Δ réconcilie Pierre avec Paul

[SE moyen] = Pierre se réconcilie avec Paul

6. 6. 1. - ARGUMENTS POUR OU CONTRE L'ASSIMILATION DE SE-VSCC à

UN SE-moyen.

Si formellement les deux types de constructions présentées ci-dessus ont en commun le changement de statut du SN complément en même temps que son passage à gauche du verbe et l'apparition de la ppv se, nous, vous, elles se distinguent par certaines de leurs propriétés.

6. 6. 1. 1. - PROPRIETES DES CONSTRUCTIONS SE - moyen et SE - VSCC.

Sans entrer dans les détails prenons quelques propriétés qui sont généralement attribuées à la construction moyenne (GROSS 1968, et surtout RUWET 1970).

1 - Possibilité pour la construction moyenne de contenir un complément instrumental. Cette propriété est la conséquence de la présence toujours possible d'un sujet portant le trait [+ animé] dans la structure de base. Ce sujet est le sujet réel supprimé lors de la transformation moyenne parce qu'indéfini c'est-à-dire n'ayant pas un contenu lexical propre mais, fonctionnant plutôt comme représentatn de la catégorie SN_i et que l'on peut représenter ici par "on" puisqu'il a le trait [+ animé] :

255 (1) On coupe le pain avec un couteau

255 (2) Le pain se coup⁹ avec un couteau

2 - Possibilité d'introduire comme sujet détaché "ce" ou "ça" (cf. RUWET 1970 p. 9) mais avec des restrictions lorsque le sujet est au singulier accompagné d'un déterminant défini (non générique) ou d'une manière générale au singulier avec le trait [+ animé] (nom propre ou non)

255 (3) Le pain, ça se coupe avec un couteau

255 (4) * ? La pomme que vous tenez, ça se coupe avec un couteau

255 (5) * Jean, ça se voit souvent au cinéma.

3 - Impossibilité d'introduire dans la construction moyenne l'opérateur causatif "faire"

255 (6) * Jean a fait se couper le pain

La position de "le pain" après le verbe s'explique par le déplacement que l'introduction de "faire" entraîne pour le sujet (réel ou superficiel comme ici). Etant donné que le verbe n'est pas suivi d'un complément le sujet est placé immédiatement après le verbe :

255 (7) Jean parle

255 (8) Pierre fait parler Jean

(Pour des détails sur les causatifs voir KAYNE 1970).

4 - Impossibilité pour la construction moyenne d'être à un temps ponctuel car "elle ne peut être utilisée pour signifier un événement particulier localisé en un point du temps" (RUWET o.c. p. 8).

255 (9) * Le linge s'est lavé hier à cinq heures

Cependant cet argument est à notre avis peu utilisable pour la caractérisation des constructions moyennes car dans certains cas un temps ponctuel paraît tout à fait acceptable

255 (10) Cette voiture s'est vendue hier à midi

Au regard de ces quelques propriétés on remarque que les verbes VS CC ne se comportent pas tous de la même manière dans leur construction avec "Se"

6. 6. 1. 2. - PROPRIETES DES CONSTRUCTIONS SE - VSCC

1 - La plupart des VSCC peuvent recevoir un complément instrumental, conséquence directe du fait que dans la construction transitive de ces verbes il est toujours possible d'avoir SN_1 (le sujet) marqué du trait [+ animé] .

256 (1) On colle les deux feuilles avec du scotch

256 (2) Les deux feuilles se collent avec du scotch

Lorsque un complément instrumental n'est pas possible cela tient à des raisons qui sont liées à la nature de la structure de base ; en particulier lorsque SN_2 et SN_3 (les compléments) ont eux-mêmes le trait [+ animé] il est plus difficile d'introduire dans la phrase un complément instrumental simplement parce que généralement l'instrumental est moins employé avec des compléments [+ animé] (il serait difficile cependant d'explicitier ceci sous forme de règle)

256 (3) On réconcilie Jean et Pierre avec (instrument)

une comparaison entre SE moyen et SE VSCC en ce qui concerne l'emploi de l'instrumental n'est donc pas significative. pour tous les VSCC.

2 - Sur le point 2 la comparaison n'est pas très intéressante dans la mesure où une restriction pèse sur les sujets qui n'ont pas un sens générique.

257 (1) * Pierre, ça se réconcilie facilement avec Paul

257 (2) ? Ces deux feuilles, ça se colle facilement

D'autant que cette propriété ne nous semble pas caractéristique du SE moyen car des verbes qui apparemment semblent ne pas pouvoir entrer dans une telle construction acceptent cependant le détachement avec "ça" par exemple "se disputer" dans 257 (3) ou se moquer dans 257 (4) .

257 (3) Les gens là, ça se dispute pour un rien

257 (4) Les enfants, ça se moque du danger

En fait l'emploi de "ça" semble beaucoup plus lié à la nature - générique ou pas - du sujet qu'à la présence du SE-moyen .

3 - Une différence importante porte sur l'emploi du causatif car la plupart des VSCC peuvent se construire avec "faire" en même temps qu'avec se

258 (1) On fait se réconcilier Pierre et Marie

258 (2) On fait s'allier les deux adversaires

258 (3) On fait s'entrechoquer les verres

Ces verbes ressemblent en cela aux transformées que l'on trouve dans les constructions réciproques :

258 (4) On fait s'accuser (mutuellement) Pierre et Paul

258 (5) On les fait se surveiller (mutuellement)

et d'autre part ils ressemblent aux verbes VSCC examinés au § 6.1 qui

peuvent recevoir une ppv (§ 6. 2. 3 et 6. 2. 4)

258 (6) On fait se rencontrer Pierre et Paul

258 (7) On fait se ressembler les deux signatures

Cette ressemblance est renforcée par le fait que tous les deux acceptent la suppression de la ppv dans la construction causative sans que cela entraîne un changement de sens :

259 (5) On fait rencontrer Pierre et Paul

259 (6) On fait réconcilier Pierre et Paul

Cependant cette ressemblance dans la construction avec "faire" ne suffit pas à fonder un rapprochement entre les trois types de verbes car des différences apparaissent par ailleurs dans leur comportement.

6. 6. 1. 3. - DIFFERENCES ENTRE LES CONSTRUCTIONS SE - VSCC, SE - VSSC ET SE - RECIPROQUE.

a) Entre les verbes VSCC et VSSC la différence porte sur la possibilité d'apparaître au participe passé avec le verbe être, possibilité qu'ont les premiers du fait de leur caractère transitif mais que n'ont pas les seconds :

259 (1) Pierre et Paul se réconcilient

259 (2) Pierre et Paul se rencontrent

259 (3) Pierre et Paul sont réconciliés

259 (4) * Pierre et Paul sont rencontrés

(l'impossibilité de se construire au passif a été indiquée (§ 6. 2. 4.) pour les quelques VSSC qui se construisent sans préposition)

b) Entre les verbes réciproques et les VSCC les verbes de type V SN qui entrent dans les constructions réciproques acceptent normalement de se mettre au passif mais la modification de sens qu'entraîne cette construction est beaucoup plus radicale que celle que subissent les VSCC

259 (2) Pierre et Paul se réconcilient

259 (3) Pierre et Paul sont réconciliés

260 (1) Pierre et Paul s'accusent

260 (2) Pierre et Paul sont accusés

La différence de sens entre 259 (2) et 259 (3) se ramène à une différence aspectuelle (action en train de s'accomplir et action accomplie) tandis qu'entre 260 (1) et 260 (2) se manifeste la différence entre un actif et un passif; en 260 (1) le sujet de "accusent" est le syntagme coordonné tandis qu'en 260 (2) le sujet sous-jacent, qui pourrait apparaître ici sous forme de complément d'agent, ne peut être le syntagme coordonné ; il n'est donc pas possible de dériver un sens réciproque de 260 (3) mais plutôt un sens voisin de 260 (4)

260 (3) * Pierre et Paul sont accusés l'un par l'autre

260 (4) Pierre et Paul sont accusés par Δ

A cette divergence s'ajoute celle concernant l'absence de "se" avec faire . Dans une construction réciproque cette absence est possible devant le verbe mais elle change complètement le sens de la phrase :

258 (4) On fait s'accuser Pierre et Paul

260 (5) On fait accuser Pierre et Paul

dans les deux phrases le statut du SN coordonné est différent, sujet de "accuser" dans 258 (4) il en est le complément dans 260 (5) .

6. 6. 2. - STATUT SYNTAXIQUE DE SE-VSCC.

Pour revenir à la comparaison entre les constructions SE - moyen et SE VSCC on s'aperçoit que le comportement des verbes VSCC n'est pas uniforme ; lorsque la vérification de certaines propriétés indique que SE - VSCC pourrait avoir le statut de SE - moyen, une propriété supplémentaire, contradictoire, apparaît qui infirme cette hypothèse. Ceci apparaît clairement avec un verbe comme mélanger ou opposer.

261 (1) Les deux ingrédients se mélangent avec un batteur

261 (2) On fait se mélanger les deux ingrédients

En 261 (1) la présence d'un complément instrumental pourrait caractériser un SE moyen, alors qu'en 261 (2) la présence de "faire" exclue cette possibilité.

Ex. : opposer :

261 (3) Jean et Pierre s'opposent (l'un à l'autre)

261 (4) Jean et Pierre sont opposés l'un à l'autre

En 261 (3) on pourrait considérer la construction comme la dérivation d'une structure coordonnée de deux phrases dans lesquelles le référent du sujet serait également celui de l'un des compléments.

261 (5) Jean₁ oppose Jean₁ à Pierre₂ et Pierre₂ oppose Pierre₂ à Jean₁

Ce qui après réflexivation donnerait

261 (6) Jean s'oppose à Paul et Paul s'oppose à Jean

261 (3) pourrait donc être considéré comme la construction réciproque normale d'un verbe réfléchi mais 261 (4) montre que cette solution ne convient pas : dans une construction réciproque le passif ne peut coexister avec "l'un à l'autre" ainsi que le montre 261 (8) alors que 261 (4), formellement identique accepte cette cooccurrence.

261 (7) Jean et Pierre s'attaquent l'un à l'autre

261 (8) * Jean et Pierre sont attaqués l'un à l'autre

261 (4) Jean et Pierre sont opposés l'un à l'autre

D'autre part les verbes comme "opposer" et "combiner" ont chacun un comportement différent : combiner ne peut entrer dans une construction du type de 261 (5) car son complément ne peut avoir le trait [+ animé]

262 (1) * On combine une personne avec l'autre

262 (2) On combine une couleur avec l'autre

262 (3) * La couleur₁ combine la couleur₁ avec la couleur₂

Par conséquent on ne peut mettre en correspondance l'acceptabilité du causatif avec "faire" dans les constructions réciproques et les constructions des VSEC. Puisque 262 (3) est incorrect il ne peut y avoir d'origine commune entre 261 (2) et 262 (4).

261 (2) On fait se combiner les deux couleurs

262 (4) On fait s'affronter les deux adversaires.

6. 6. 2. - SE INVERSE DE CAUSATIF.

D'après ces observations faites sur le complément des différents verbes il faut donc distinguer une construction avec "se" qui n'est ni le Se-moyen, ni le SE - réciproque.

La classe des verbes VSCC caractérisée par la relation de symétrie entre ses compléments peut être en même temps caractérisée par le trait de transitivité : sur les compléments symétriques contenus dans le SN verbal l'un est toujours non prépositionnel, et de son côté le sujet peut toujours avoir le trait [+ animé]. Cette structure verbale est à rapprocher du causatif direct. En effet il y a deux manières d'exprimer le causatif 1° - en utilisant la forme transitive simple, 2° - en utilisant "faire" comme opérateur. Dans le premier cas l'agent de l'action est le sujet du verbe transitif 262 (1), dans le deuxième cas il y a deux agents, l'agent direct devenu complément du verbe et l'agent indirect sujet de "faire", qui déterminent de ce fait un double causatif ou causatif indirect 262 (2).

262 (1) Le mécanicien répare la voiture

262 (2) Jean fait réparer la voiture par le mécanicien

En fait le causatif direct n'est pas autre chose qu'une construction transitive mais si nous lui donnons ce nom (voir à ce sujet CHOMSKY 1965 p. 104) c'est que parfois avec certains verbes le déroulement de l'action peut s'exprimer par une inversion de la construction que l'on appelle inverse de causatif (GROSS 1968) ou inchoative (LAKOFF 1965). Cette construction par rapport au causatif se caractérise par le passage du SN complément en position de sujet après suppression du sujet et dans certains cas l'introduction de la particule "se". Dire que le sujet disparaît est peut être inexact car il peut subsister dans la phrase sous forme de complément, ^{à l'infinitif} en particulier s'il a le trait [- animé] mais son statut n'est pas très clair 263 (2).

263 (1) L'humidité rouille la grille en fer

263 (2) La grille en fer (se) rouille à l'humidité

263 (3) Marie épaissit la sauce

263 (4) La sauce (s)'épaissit

L'insertion de la particule "se" n'est pas un phénomène très clair. Elle est tantôt obligatoire, tantôt facultative, tantôt défendue. Nous aimerions essayer de dégager des règles de distinction à ce sujet mais cela ne paraît guère possible sans une étude approfondie que nous ne ferons pas ici :

- X
- 263 (5) Le feu rougit le métal
 - 263 (6) Le métal rougit (au feu)
 - 263 (7) Le soleil fane les couleurs
 - 263 (8) Les couleurs (se) fanent (au soleil)
 - 263 (9) Le soleil craquèle la terre
 - 263 (10) La terre se craquèle (au soleil)

On pourrait imaginer que se comportent comme "rougir" c'est-à-dire sans particule, les verbes dérivés d'adjectifs (refroidir, noircir, durcir, blondir, embellir etc...) mais "solidifier, compléter, liquéfier, enrichir, demandent obligatoirement "se" et "épaissir", "allonger" ... prennent la particule de manière facultative, ainsi l'emploi de "se" n'apparaît pas caractéristique de cette sous-classe de verbes.

Par ailleurs des verbes non dérivés comme "augmenter", "diminuer" "changer" sont incorrects avec "se", tandis que d'autres comme "gonfler", "casser", "faner" etc... l'acceptent et d'autres le nécessitent, user, altérer, détériorer etc...

Il est difficile de dégager les règles d'insertion de "se" dans

cette construction si tant est que ces règles existent. Nous n'étudierons pas plus en détail ici ce phénomène, ce que nous voulons montrer c'est que cette transformation INVERSE DE CAUSATIF très proche dans sa dérivation de SE MOYEN par le changement de position qu'elle fait subir au sujet et au complément et dans certains cas par l'introduction de la forme enclitique, diffère par le fait qu'elle ne donne pas comme SE MOYEN un sens passif à la phrase. Une manière de la montrer est l'ajout d'un complément adverbial qui s'interprète comme se rapportant au sujet de la phrase en structure profonde et pour lequel la relation ne s'altère pas si le sujet a subi des modifications structurales (cf. RUWET 1970, CHOMSKY 1965).

264 (1) On casse les verres en chantant

264 (2) * Les verres se cassent en chantant

264 (3) * On casse les verres en explosant

264 (4) Les verres se cassent en explosant

Nous avons d'une part un complément adverbial qui ne peut pas se rapporter au sujet de la construction moyenne en 264 (2) parce qu'il est rattaché au sujet de la construction transitive 264 (1)⁽¹⁾, au contraire en 264 (4) le sujet du complément adverbial est celui de la construction "inverse de causatif" et non celui de la construction transitive.

Ainsi pour le verbe "casser" il y a deux constructions possibles qui ont toutes deux comme structure superficielle SN₁ Se V : une construction Se - moyen et une construction Se - inverse de causatif.

(1) Il ne serait pas incorrect de dire par contre :

Les verres, ça se casse en chantant

Pas plus que :

Les verres, ça se casse en explosant

Donc l'utilisation de "ça", quelles que soient les raisons de son acceptation, n'est pas pertinente ici.

6. 6. 3. - STATUT DES VERBES VSOC VIS A VIS DE CES CONSTRUCTIONS.

Par rapport à ces deux types de construction les verbes VSOC se répartissent en plusieurs sous-classes :

1 - Type "mélanger" - La plupart des verbes VSOC acceptent les deux constructions (mélanger, coordonner, inverser, coller, attacher etc...)

- se moyen :

265 (1) Les différents liquides se mélangent avec un mixer

- se inverse de causatif :

265 (2) On fait se mélanger les différents liquides

La différence d'interprétation se retrouve lorsque le verbe est au participe passé.

265 (3) Les deux actions sont coordonnées par les responsables

265 (4) Les deux actions sont coordonnées et efficaces

En 265 (4) la coordination avec un adjectif fait exclure pour le participe passé le sens passif qu'il a en 265 (3).

Ceci nous suggère la remarque suivante : si l'on en croit les démonstrations de LAKOFF (1965) pour l'anglais la forme de base des verbes entrant dans les constructions se - inverse de causatif - que LAKOFF appelle "inchoatives" - est en réalité la forme adjectivale (englobant les participes passés à valeur adjectivale) . Sur cette forme de base s'applique la règle INCHOATIVE⁽¹⁾ qui la transforme en verbe inchoatif, mais sur cette forme dérivée s'applique la règle CAUSATIVE qui produit la construction transitive. Traduits en français les exemples sont :

(1) Cette règle s'applique en variation avec la règle [DEVENIR] ; en effet il y a une équivalence sémantique entre :

Le métal durcit
Le métal devient dur

- 266 (1) S. de base : Le métal est dur
 266 (2) INCHOATIVE : Le métal durcit
 266 (3) CAUSATIVE : Jean durcit le métal

Si l'on suit cette analyse la forme transitive dans ce cas ne serait pas la forme de base mais la forme dérivée à partir de la forme "inverse de causatif". Les verbes VSCC pourraient être alors considérés comme des verbes VSSC ayant la propriété particulière de pouvoir se construire à la forme causative (nous reviendrons plus loin sur ce point § 6.7).

2 - Type "discerner" - Quelques verbes, trois ou quatre, ne peuvent s'interpréter que dans un sens passif (se-moyen) "diversifier", "discerner", "démêler" etc...

- 267 (1) * On fait se discerner les deux points de vue

Il est à remarquer que le SN complément pour ces verbes porte le trait [- animé] .

3 - Type "comparer" - Pour un petit groupe de verbes qui admettent deux interprétations il est difficile de dire si la construction qui ne s'interprète pas comme un Se-moyen contient un se - inverse de causatif ou un se-réciproque : brouiller, liquer, fiancer, "réconcilier", marier (pour un sens différent de celui de "marier des couleurs")

Un fait qui indiquerait que le se - inverse de causatif n'est pas possible avec ces verbes est l'exemple :

- 268 (1) * On fait se comparer les deux films

alors que l'on a :

268 (2) On fait se comparer les deux hommes

268 (3) Les deux $\left\{ \begin{array}{l} \text{films} \\ \text{hommes} \end{array} \right\}$ ne se comparent pas, l'un est très bon,

l'autre très mauvais.

Se-moyen est correct quel que soit le complément 268 (3), mais ce qui semble être un inverse de causatif en 268 (2) est en fait réciproque, ce qui s'explique par la dérivation :

268 (4) L'homme₁ compare l'homme₁ à l'homme₂ et l'homme₂ compare

268 (5) Les deux hommes se comparent

alors que pour 268 (1) l'incorrection s'explique par :

268 (6) * Le film₁ compare le film₁ au film₂ et

4 - Type "fusionner" - Enfin un autre groupe de verbes qui n'admettent pas la particule ne peuvent de ce fait appartenir à des constructions Se - moyen pour laquelle la particule est obligatoire : fusionner, permuter, contracter, commuter

269 (1) On fusionne les deux entreprises

269 (2) Les deux entreprises fusionnent

6. 7. - STATUT SYNTACTIQUE DES VERBES SYMMÉTRIQUES VSSC ET VSCC.

Deux solutions semblent possibles en ce qui concerne la caractérisation de la forme de base des verbes VSCC .

1° - Si l'on adopte l'hypothèse de LAKOFF sur les causatifs (§ 6. 6. 3.) la structure de base de ces verbes ne serait pas la forme transitive ,
 $SN_1 \text{ V } SN_2 \left\{ \begin{smallmatrix} \text{prep} \\ \text{et} \end{smallmatrix} \right\} SN_3$ que nous avons présentée au § 6. 4 et § 6.5, mais la structure à partir de laquelle cette forme transitive serait dérivée ; la forme "inverse de causatif" SN_2 et SN_3 se V ou son équivalent sémantique SN_2 se V prep SN_3 .

270 (1) Pierre et Louise se marient

270 (2) Pierre se marie avec Louise

271 (1) L'usine A et l'usine B fusionnent

271 (2) L'usine A fusionne avec l'usine B

Avec un verbe comme "fusionner", la particule se n'apparaît pas, même facultativement, caractéristique du groupe 4 distingué ci-dessus.

Si l'on choisit cette hypothèse les verbes VSCC peuvent être assimilés aux verbes VSSC étudiés au § 6.1 et 6.2 . Les SN sur lesquels porte la symétrie ont la même position par rapport au verbe. Position soit de sujets coordonnés, soit de sujet et de complément prépositionnel . Dans ce cas on peut ne retenir qu'une grande classe de verbes symétriques, qui engloberait VSSC et VSCC, parmi lesquels certains auraient la particularité de pouvoir subir une transformation CAUSATIVE qui en ferait des verbes transitifs et qui ferait des SN symétriques des compléments soit coordonnés soit reliés par une préposition :

CAUSATIF 270 (3) On marie Pierre et Louise

270 (4) On marie Pierre avec Louise

270 (3) On fusionne l'usine A et l'usine B

271 (4) On fusionne l'usine A avec l'usine B

Une autre particularité par rapport au VSSC - celle-ci ne recoupant pas la précédente - serait la présence pour certains VSCC de la particule

verbale dans les deux cas de symétrie sujet - sujet et sujet - complément tandis que pour les VSSC elle n'apparaît que dans le cas de symétrie sujet - sujet :

270 (1) Pierre et Louise se marient

270 (2) Pierre se marie avec Louise

270 (5) Pierre et Louise se ressemblent

270 (6) * Pierre se ressemble à Louise

2° - La deuxième solution tiendrait compte de l'ordre inverse des transformations - La forme transitive serait obtenue la première ; c'est la forme telle que nous l'avons présentée au § 6.4 et 6.5 ; sur cette forme de base s'appliquerait la transformation INVERSE DE CAUSATIF qui à la manière de SE - MOYEN déplacerait les SN compléments en position sujet et introduirait la particule se : c'est-à-dire que l'ordre dans lequel seraient dérivées les phrases 270 et 271 serait (3) (4) → (1) (2) au lieu d'être (1) (2) → (3) (4).

270 (3) On marie Pierre et Louise

INVERSE DE CAUSATIF : 270 (1) Pierre et Louise se marient

271 (3) On fusionne l'usine A et l'usine B

INVERSE DE CAUSATIF : 271 (1) L'usine A et l'usine B fusionnent

Nous ne choisirons pas entre ces deux solutions, faute d'arguments décisifs, d'autant qu'elles n'ont pas une incidence directe sur le choix de la structure de base à donner aux verbes symétriques. Chacune s'intègre différemment dans la séquence des opérations mais toutes deux sont également possibles, c'est pourquoi nous le retiendrons sous le nom de solution 1 et solution 2.

6. 7. 1. - STRUCTURE DE BASE ET DERIVATION DES VERBES SYMETRIQUES.

Nous avons présenté au § 6. 3 l'hypothèse de LAKOFF - PETERS sur la coordination de syntagmes. Or il semble que pour ces auteurs les verbes que nous avons jusqu'ici caractérisés comme symétriques entrent dans la classe des verbes pour lesquels des syntagmes sujet coordonnés sont obligatoires dans la forme de base (§ 6. 3. 3.).

Si l'on accepte cette solution la structure syntaxique des verbes symétriques se présente d'onc sous la forme générale (pour VSCC une variante est nécessaire pour tenir compte des solutions 1 et 2) :

Structure de base

Structure dérivée (MC et AP)

$$\begin{array}{lcl}
 \text{VSSC} & \text{SN}_1 \text{ \& SN}_2 \text{ V} & \longrightarrow \text{SN}_1 \text{ V prep SN}_2 \\
 \left. \begin{array}{l} \text{VSCC} \\ \text{(sol. 1) SN}_2 \text{ \& SN}_3 \text{ se V} \end{array} \right\} & & \longrightarrow \text{SN}_2 \text{ Se V prep SN}_3 \\
 \left. \begin{array}{l} \text{(sol. 2) SN}_1 \text{ V SN}_2 \text{ \& SN}_3 \end{array} \right\} & & \longrightarrow \text{SN}_1 \text{ V SN}_2 \text{ prep SN}_3
 \end{array}$$

Cependant si l'on adopte cette hypothèse pour les verbes symétriques tels que nous les avons décrits, des phénomènes apparaissent pour lesquels les explications sont difficiles à donner en français en particulier pour certains verbes VSSC comme "rencontrer" , ressembler etc..; pour ces verbes on a une équivalence entre "Pierre et Paul se rencontrent" et "Pierre rencontre Paul" . Si cette dernière phrase est la dérivée de la précédente on comprend mal la présence de la particule se dans la structure de base et sa disparition dans la structure dérivée.

C'est pourquoi une autre solution, non plus liée à la coordination des syntagmes mais aux constructions réciproques nous a paru intéressante à explorer.

6. 7. 1. 1. - RESSEMBLANCE DES STRUCTURES SUPERFICIELLES
DES VERBES SYMETRIQUES ET DES CONSTRUCTIONS RECIPROQUES.

Dans le cas des constructions symétriques on peut insérer de manière facultative dans les phrases contenant les sujets ou les compléments au pluriel, conjoints ou non, l'expression "l'un avec l'autre", "l'un de l'autre" etc... au singulier ou au pluriel suivant les cas.

272 (1) Pierre et Paul sympatisent l'un avec l'autre

272 (2) On mélange les couleurs les unes avec les autres

Avec les verbes symétriques l'ajout de cette expression n'apporte aucun changement au sens de l'énoncé ; la seule altération qu'elle introduit est peut-être un alourdissement, dans la mesure où sans la rendre incorrecte elle donne à la phrase une impression de redondance. L'emploi de cette expression rappelle en français la construction de la forme réciproque de certains verbes suivis d'un complément prépositionnel :

272 (3) Pierre et Paul comptent l'un sur l'autre

272 (4) Pierre et Paul dépendent l'un de l'autre

avec la différence que dans ces formes la présence de "l'un prep l'autre" est nécessaire pour exprimer la réciprocité .

272 (5) * Pierre et Paul comptent

272 (6) Pierre et Paul sympatisent

Il est vrai qu'il y a des cas de constructions réciproques où la présence de "l'un ... l'autre" est facultative, ce sont les phrases qui comportent des verbes se construisant sans préposition "à" : écrire, regarder, détester, etc...

272 (7) Pierre et Paul s'écrivent (l'un l'autre)

272 (8) Pierre et Paul se regardent (l'un l'autre) caractérisent

Ces constructions sont formellement semblables à celles qui sont :
les verbes symétriques, plus particulièrement ceux du type "V SN" et "V à SN" pour lesquels il y a également présence de la particule préverbale "se"
rencontrer, croiser, ressembler.

272 (9) Pierre et Paul se rencontrent (l'un l'autre)

272 (10) Pierre et Paul se ressemblent (l'un l'autre)

Dans les deux cas la présence de l'expression "l'un l'autre" est facultative propriété normale pour les verbes symétriques quel que soit le complément, propriété particulière aux constructions V SN et V à SN pour les autres, à ceci près cependant que pour la forme réciproque sa présence élimine l'ambiguïté possible avec la forme réfléchie, alors qu'avec les verbes symétriques cette ambiguïté ne peut exister, une interprétation "réfléchie" n'étant pas acceptable.

272 (11) Pierre et Paul se surveillent

272 (11) est à interpréter comme "Ils se surveillent l'un l'autre" ou "Chacun se surveille", double interprétation qui n'est pas possible pour des verbes comme "rencontrer" ou "ressembler"

6. 7. 1. 2. - PARALLELISME DE DERIVATION.

La ressemblance formelle constatée entre les constructions réciproques et les constructions des verbes symétriques suggère l'hypothèse suivante :

1 - La structure de base des deux constructions est du même type à savoir un - ou des - couples) de phrases coordonnées dans lesquelles sujets et compléments sont inversés (type a des constructions réciproques dans lequel l'action est réversible, voir les conditions 1, § 3. 2. 1. 1.) si l'on tient compte de la variante des solutions 1 et 2 pour les VSCC, voici comment apparaissent les verbes symétriques :

1 - Structure de base.

VSSC : $SN_1 V (SN_3) (prep) SN_2$ et $SN_2 V (SN_3) (prep) SN_1$

VSCC $\left\{ \begin{array}{ll} \text{Sol. 1 : } SN_2 (se) V prep SN_3 & \text{et } SN_3 (se) V prep SN_2 \\ \text{Sol. 2 : } SN_1 V SN_2 prep SN_3 & \text{et } SN_1 V SN_3 prep SN_2 \end{array} \right.$

2 - Sur ces structures de base s'appliquent les transformations indiquées pour la production des constructions réciproques au § 5. 1. 2 TLUN ; TSE etc... (pour ne pas les détailler de nouveau ici nous les appellerons TRECIP) à l'issue desquelles les phrases apparaissent sous la forme ;

2 - Structure dérivée TRECIP .

VSSC : $SN_1 \& SN_2 (se) V (SN_3) l'un prep l'autre$

VSCC $\left\{ \begin{array}{l} \text{Sol. 1 : } SN_2 \& SN_3 (se) V l'un prep l'autre \\ \text{Sol. 2 : } SN_1 V SN_2 \& SN_3 l'un prep l'autre \end{array} \right.$

Une différence doit être notée sur les raisons de la présence de la particule devant le verbe pour les VSSC et les VSCC dans la première solution.

Pour les VSSC, la présence de se est liée dans la dérivation au cadre syntaxique d'un verbe V SN ou V à SN (§ 5. 1. 2. 1. 3).

Pour les VSCC la particule est déjà dans la forme de base transitive ; il faudrait dans la dérivation en ajouter un second pour marquer la réciprocité, ce qui ne paraît pas possible (on n'a jamais de séquence se se V). C'est pourquoi le se de la structure dérivée représente à la fois la particule de la forme de base et la particule formellement identique de la réciprocité pour les verbes dont le cadre syntaxique est VSN ou V à SN comparer, opposer, etc...

3 - Enfin pour la classe des verbes symétriques dans son ensemble une transformation supplémentaire s'applique obligatoirement, alors qu'elle ne s'applique que facultativement avec d'autres verbes (ceux de type V SN et V à SN). Cette transformation T SUPPRESS, du fait du trait particulier de symétrie des verbes VSSC et VSCC, supprime l'expression "l'un (prep) l'autre".

3 - Structure dérivée T SUPPRESS.

$$\begin{array}{lcl}
 \text{VSSC} & : & \text{SN}_1 \text{ \& SN}_2 \text{ (se) V (SN}_3\text{)} \\
 \text{VSCC} & \left[\begin{array}{l} \text{Sol. 1 : SN}_1 \text{ \& SN}_2 \text{ (se) V} \\ \text{Sol. 2 : SN}_1 \text{ V SN}_2 \text{ \& SN}_3 \end{array} \right.
 \end{array}$$

Au niveau superficiel, on voit que le caractère particulier des verbes symétriques réside dans le fait qu'il peut y avoir équivalence sémantique entre la phrase simple, "Pierre rivalise avec Paul" et la phrase complexe produit transformationnel, "Pierre et Paul rivalisent" obtenue à partir non d'une phrase simple mais d'un couple de phrases vérifiant les conditions requises pour recevoir l'ensemble des transformations TRECIP.

Cette équivalence entre les deux phrases donne à première vue un caractère superflu à la série des transformations qui les lient. On serait tenté de faire l'économie d'une partie de la dérivation et de dire qu'il y a une relation transformationnelle entre deux phrases simples : $\underline{SN_1 V \text{ avec } SN_2}$ d'une part et $\underline{SN_1 \text{ et } SN_2 V}$ d'autre part.

C'est le choix qu'ont fait LAKOFF et PETERS. Dans leur solution la structure $SN_1 \text{ et } SN_2 \text{ (se) } V \text{ (} SN_3 \text{)}$ est générée par les règles de ré-écriture à l'aide du schéma de règle $SN \rightarrow (\text{et } SN)^n \quad n \geq 2$. puis à partir de cette structure de base par des opérations de déplacement et de remplacement, MC et AP; on obtient transformationnellement $SN_1 \text{ (se) } V \text{ (} SN_3 \text{) prep } SN_2$; pour les détails voir § 6.3.

Cette solution paraît satisfaisante dans la mesure où la production de syntagmes conjoints dans la base paraît être la seule solution pour l'analyse de certains verbes (type former, § 6. 2. 1. 2) et une solution possible pour d'autres verbes qui acceptent par ailleurs d'entrer dans des structures coordonnées de phrases (type gagner § 6. 2. 1. 2). Cette solution des syntagmes coordonnés étant nécessaire pour expliquer certains compléments de verbes, elle apparaîtrait ici comme une extension à un cas particulier, le traitement des verbes symétriques. Cependant la solution que nous avons choisie, basée sur la conjonction de phrases, peut tenir compte de certains phénomènes constatés dans la construction des verbes symétriques qui demeurent non expliqués dans le cadre de l'autre hypothèse.

6. 7. 2. - ARGUMENTS EN FAVEUR DE LA DERIVATION DES VS A PARTIR DE STRUCTURES COORDONNEES DE PHRASES.

6. 7. 2. 1. - RESSEMBLANCE AVEC LES CONSTRUCTIONS RECIPROQUES AU REGARD DES FORMES DE RECIPROCITE.

On a déjà mentionné la différence entre le comportement des verbes

symétriques et celui des verbes pour lesquels une transivité s'établit lorsque le nombre des sujets ou des compléments est supérieur à 2 (§ 6.2.1.2) il n'y a pas normalement symétrie au-delà de 2 pour des verbes symétriques et ceci, entre autres, peut-être tenu pour distinctif de cette classe.

Or dans les constructions réciproques le problème du nombre des éléments nominaux concernés se pose également. L'application de l'ensemble des transformations TRECIP ne conserve pas toujours une identité sémantique entre la forme de la base et la dérivée. C'est le problème de l'interaction partielle que nous avons évoqué au § 3. 2. 1. Il y a ambiguïté dans une phrase comme :

273 (1) Pierre, Paul et Jacques se regardent

étant donné qu'en structure sous-jacente on peut avoir des constructions de type a) b) ou c) (§ 3. 2. 1, 1.) c'est-à-dire une action réversible, une action unilatérale ou une interaction partielle, si bien que dans certains cas 273 (2) ne peut être comprise comme une paraphrase de 273 (3).

273 (2) Pierre trahit Paul et Jacques et Paul et Jacques trahissent
Pierre

273 (3) Pierre, Paul et Jacques se trahissent (les uns les autres)

Il en est de même avec les symétriques.

274 (1) Pierre flirte avec Marie et Louise

274 (2) Pierre, Marie et Louise flirtent (les uns avec les autres)

Les deux phrases ne sont pas sémantiquement équivalentes; dans 274 (2) le rapport ne s'établit qu'entre une personne et les deux autres et réciproquement mais sans s'établir entre les deux autres ; 274 (2) laisse la possibilité pour chacune des personnes d'avoir un rapport avec l'autre (action réversible de type a)

6. 7. 2. 2. - CONDITIONS DE SYMETRIE.

Jusqu'ici par simplification nous n'avons pas mis en question l'équivalence sémantique entre les structures coordonnées et les structures prépositionnelles des verbes symétriques.

(1)	(2)
<u>SN₁</u> et <u>SN₂</u> ... V	<u>SN₁</u> ... V ... <u>prep SN₂</u>
SN ₁ V ... <u>SN₂ et SN₃</u>	SN ₁ ... V ... <u>SN₂ prep SN₃</u>

mais certains exemples font apparaître que la paraphrase est liée à certains facteurs qui conditionnent la symétrie : la symétrie peut exister en (1) sans exister en (2) ; ce phénomène s'explique mal dans le cadre de l'hypothèse des syntagmes conjoints produits dans la structure de base : s'il y a symétrie dans la forme de base, ici (1), comment cette symétrie se perd-elle par transformation et n'existe pas dans (2) ?

Il n'y a pas symétrie lorsqu'on ajoute à la structure SN V (SN₃) (prep) SN₂ un adverbe de manière qui modifie le sujet et non le verbe (cf. CHOMSKY 1965) "volontiers" semble appartenir à cette catégorie ; son lien avec le substantif se manifeste par le fait qu'il peut difficilement apparaître dans une phrase où le sujet n'a pas le trait catégoriel [+ humain] on pourrait également prendre "en protestant", en "hurlant" etc....

275 (1) Le verre tombe en protestant, volontiers, etc...

275 (2) Pierre cohabite volontiers avec Paul pendant une semaine

275 (3) Pierre et Paul cohabitent volontiers pendant une semaine

La phrase 275 (3) n'est pas une paraphrase de 275 (2), car à sa différence elle implique la symétrie et doit être nécessairement dérivée, dans des conditions identiques à celles requises pour les constructions réciproques

de l'ensemble des deux phrases coordonnées :

275 (4) Pierre cohabite volontiers avec Paul et Paul cohabite volontiers avec Pierre.

Il n'y a pas non plus de symétrie si la caractérisation des éléments susceptibles de changer de fonction dans la phrase, n'est pas soumise à certaines contraintes. Une compatibilité sémantique entre sujet et complément dans un cas, entre compléments dans l'autre, doit exister comme le montre la différence d'acceptabilité que présentent les deux couples de phrases :

276 (1) On sépare le jaune du blanc (de l'oeuf)

276 (2) On sépare le jaune et le blanc

276 (3) On sépare l'enfant de son milieu familial

276 (4) * On sépare l'enfant et son milieu familial

On pourrait expliquer cette différence en disant que pour le premier couple la ressemblance des traits de sous-catégorisation - traits sémantiques - entre "blanc" et "jaune" permettrait la conjonction des deux syntagmes tandis que dans le cas de "enfant" et "milieu familial" ces traits seraient trop différents pour le permettre (§ 6.3.4), mais on peut dire également que la phrase 276 (2) est correcte parce qu'elle est le résultat d'une dérivation transformationnelle à partir de 276 (5).

276 (5) On sépare le blanc du jaune et on sépare le jaune du blanc

structure de base elle-même correcte, alors que la phrase 276 (4) proviendrait de la conjonction de deux phrases dont la seconde serait incorrecte.

276 (6) On sépare l'enfant du milieu familial et * on sépare le milieu familial de l'enfant.

On peut comprendre ainsi que du fait de l'incorrection d'une des deux phrases soit bloquée l'application de la transformation TRECIP. Seule peut se construire la phrase simple contenant le complément prépositionnel, (2) ci-dessus n'engageant pas de symétrie entre sujet et complément, cette restriction ne tenant pas au verbe lui-même mais au type d'éléments nominaux avec lesquels il peut fonctionner.

276 (7) On rapproche Pierre de Paul

276 (8) On rapproche Pierre et Paul

276 (9) On rapproche la chaise du mur

276 (10) * On rapproche la chaise et le mur.

6. 7. 2. 3. - RESSEMBLANCE ENTRE SUBSTANTIFS DERIVES DES VERBES SYMETRIQUES ET DES VERBES A FORMES RECIPROQUES.

Un dernier argument qui concourt à faire des verbes symétriques une classe particulière à l'intérieur des verbes susceptibles d'entrer dans des constructions réciproques est la similitude de comportement des substantifs dérivés des uns et des autres. La plupart des substantifs dérivés de verbes symétriques peuvent se construire indifféremment avec la préposition "entre" ou "de".

277 (1) L'opposition entre Pierre et Paul

277 (2) L'opposition de Pierre et de Paul

277 (3) La rivalité entre Pierre et Paul

277 (4) La rivalité de Pierre et de Paul

Il en est de même pour un grand nombre de substantifs dérivés de verbes entrant dans des constructions réciproques, en particulier l'emploi

du "entre" semble se faire de manière identique.

277 (5) La compréhension entre Pierre et Marie

277 (6) L'amour entre Pierre et Marie

Cet emploi de "entre" semble être d'ailleurs la meilleure façon d'exprimer la réciprocité car avec la préposition "de" il semble qu'il faille l'expliquer de manière quelconque avec l'adjectif "mutuel", "réiproque" etc...

277 (7) La compréhension mutuelle de Pierre et Marie

277 (8) L'amour mutuel de Pierre et Marie.

6. 8. - ADJECTIFS ET SUBSTANTIFS SYMETRIQUES.

6. 8. 1. - LES ADJECTIFS SYMETRIQUES. (ANNEXE IV)

Nous n'avons pas l'intention de faire ici une étude approfondie de ces adjectifs dans la mesure où mis à part leur propriété de symétrie, ils se comportent comme tous les autres adjectifs, c'est-à-dire ils entrent dans un certain type de construction, ils admettent certains types de compléments, de sujet etc... Cette étude globale des adjectifs a déjà été faite (PICABIA 1970) nous ne traiterons donc ici que de la propriété particulière qu'ont certains de ces adjectifs en plus des propriétés syntaxiques qui les ont fait ranger dans des classes différentes.

Nous indiquerons brièvement ces classes mais pour les détails il est bon de se reporter à la thèse de L. PICABIA puisque les listes d'adjectifs telles qu'elles apparaissent en Annexe IV sont issues des listes constituées à l'occasion de cette étude globale des constructions adjectivales en français.

6. 8. 1. 1. - LES CLASSES SYNTAXIQUES DES ADJECTIFS SYMETRIQUES

1 - Les adjectifs qui ont un complément en "à" (tableau 52) équivalent, pareil, analogue, égal, parallèle, identique .

2 - Les adjectifs qui ont un complément en "de" (tableau 53) inverse, solidaire, indépendant, symétrique etc...

3 - Les adjectifs qui ont un complément avec "avec" (tableau 54) compatible, contradictoire, inconciliable etc...

Parmi les adjectifs du tableau 52 certains se construisent également avec "avec" conforme, parallèle, etc....

- Dans ces listes n'apparaissent pas de formes au participe passé, étant donné que ce sont les participes passés des verbes symétriques qui peuvent être utilisés comme formes adjectivales. Il suffit de se reporter aux tableaux des verbes VSCC. Parmi des participes passés certains ont une valeur d'adjectif, on l'a vu au § 6. 2. 3.

278 (1) Pierre et Paul sont liés par un serment

278 (()) Pierre et Paul sont très liés depuis leur enfance

- N'apparaissent pas non plus les formes adjectivales en "-able" qui sont elles aussi dérivées des verbes VSCC et très proches quant à leur comportement des participes passés, dissociable, séparable, comparable etc...

Lorsque l'adjectif prend une de ces deux formes dérivées du verbe, il est inutile de spécifier son comportement syntaxique car il reste identique à celui du verbe dont il dérive, en particulier la même préposition sert à introduire les compléments dans l'un et l'autre cas.

279 (1) On compare Paul à Pierre

279 (2) Pierre est comparable à Pierre

279 (3) On dissocie le cas 1 du cas 2

279 (4) Le cas 1 est dissociable du cas 2

- Pour la même raison de redondance n'apparaissent pas dans les tableaux 52, 53 et 54, les adjectifs comportant un préfixe négatif mais dont la construction n'est pas affectée par ce préfixe : conciliable avec, inconciliable avec, symétrique de, dissymétrique de etc ...

En dehors de la nature de la préposition tous les adjectifs présentent des particularités concernant le type de sujet ou de complément qu'ils admettent, ce sont ces caractéristiques qui sont indiquées à gauche pour le sujet, à droite pour le complément dans les tableaux.

6. 8. 1. 2. - LA PROPRIETE DE SYMETRIE.

Le même type de symétrie que pour les verbes VSSC existe pour tous ces adjectifs qui peuvent entrer dans deux types de structure :

a) SN_1 est Adj prep SN_2

b) SN_1 et SN_2 sont Adj. (l'un prep l'autre)

Les phrases correspondant à ces deux structures sont synonymes :

280 (1) Le jardin est contigu à la maison

280 (2) le jardin et la maison sont contigus.

De la même façon que pour les verbes, il est possible que les SN sujets coordonnés soient remplacés par un substantif au pluriel ; ceci du fait de l'identité lexicale de SN_1 et SN_2 qui subissant une réduction de coordination sont ramenés à un seul SN avec ajout du pluriel . Il est peu courant dans ce cas d'avoir la structure (a) illustrée en 280 (3) :

280 (3) ? L'avis₁ est différent de l'avis₂

280 (4) Les deux avis sont différents

Tout ce qui a été dit sur les verbes symétriques dans ce chapitre 6 peut être repris pour les adjectifs. Il est donc inutile de refaire une étude sur leur comportement, il suffit de se reporter en particulier à ce qui a été dit pour les VSSC puisque comme pour ces verbes la symétrie pour les adjectifs s'établit entre sujet - sujet ou sujet - complément.

De même pour leur traitement syntaxique ; les constructions verbales dans lesquelles on les trouve ne sont pas à distinguer des constructions dans lesquelles apparaissent les verbes VSSC. La même structure de base et la même dérivation sont donc à indiquer pour les unes et pour les autres. Pour les adjectifs cela se traduit par :

Structure de base

SN_1 est Adj prep SN_2 et SN_2 est Adj prep SN_1

Structure dérivée TRECIP

SN_1 et SN_2 sont Adj. l'un prep l'autre

Structure dérivée T SUPPRESS

SN_1 et SN_2 sont Adj.

6. 8. 2. - LES SUBSTANTIFS SYMETRIQUES. (ANNEXE V)

Nous dirons peu de chose sur les substantifs symétriques car une étude beaucoup plus approfondie serait nécessaire pour rendre compte de leur comportement syntaxique. Une liste en est donnée en Annexe V qui fait seulement mention de la dérivation du substantif (s'il est dérivé, il peut l'être d'une forme verbale ou adjectivale).

Un trait commun à tous ces substantifs est la possibilité qu'il y a de les trouver dans des constructions qui présentent la même caractéristique de symétrie que celle des verbes et des adjectifs étudiés jusqu'ici : il y a équivalence sémantique entre une structure qui comporte des SN coordonnés et une structure qui comporte un SN sujet ou complément et un^{SN} prépositionnel. En effet ces substantifs impliquent la symétrie soit des sujets de la phrase, soit des compléments de noms coordonnés qui les déterminent dans le syntagme.

$$N_1 \text{ et } N_2 \text{ V } N_3$$

$$\dots \text{ V } [N_3 \text{ de } N_1 \text{ et } N_2] \text{ SN ou } [N_3 \text{ de } N_1 \text{ et } N_2] \text{ SN V } \dots$$

6. 8. 2. 1. - SYMETRIE DES SUBSTANTIFS SUJET DE PHRASE.

- Ils se construisent avec "être" et fonctionnent alors comme des adjectifs. C'est le cas de substantifs comme ami, parent, concurrent, rival, adversaire, etc... [SN₁ et SN₂ sont N₃]

281 (1) Pierre et Paul sont amis

281 (2) Pierre est ami avec Paul

Dans ces phrases on pourrait remplacer "ami" par un adjectif symétrique

281 (3) Pierre et Paul sont comparables

281 (4) Pierre est comparable avec Paul

mais au singulier ces substantifs ont de plus la possibilité d'être déterminé, ils se construisent alors avec "de" et non "avec".

281 (5) Pierre est l'ami de Paul

Le comportement de ces substantifs ressemble à celui d'une sous-classe de substantifs qui a été brièvement présentée en relation avec l'emploi de "l'un ... l'autre" dans les constructions nominales (§ 4.1.2.5. - 3°). La différence entre les substantifs symétriques et ces substantifs est du même type que celle qui existe entre les verbes symétriques et les verbes des constructions réciproques.

Ensemble ils ont la propriété d'avoir comme possessif le complément de nom qui les suit :

282 (1) Pierre est le conseiller de Paul

282 (2) Pierre est son conseiller

282 (3) Pierre est son ami

l'article défini n'est obligatoire ni avec les uns ni avec les autres :

282 (4) Pierre est un conseiller de Paul

282 (5) Pierre est un ami de Paul

Ensemble ils ont également la possibilité d'avoir un sujet composé de syntagmes coordonnés mais pour les premiers - non symétriques - la présence de "l'un de l'autre" est obligatoire alors que pour les seconds cette présence paraît redondante voire même incorrecte :

282 (6) Pierre et Paul sont (les) conseillers l'un de l'autre

282 (7) ? Pierre et Paul sont amis l'un de l'autre

282 (8) Pierre et Paul sont amis

Cette différence peut s'expliquer pour les substantifs comme pour les verbes ; la dérivation de ces deux types de substantifs se fait sur le même modèle :

$$[SN_1 \text{ est } N_3 \text{ de } SN_2] \text{ et } [SN_2 \text{ est } N_3 \text{ de } SN_1]$$

TRECIP : SN_1 et SN_2 sont N_3 l'un de l'autre

mais pour les substantifs symétriques s'applique de plus la transformation que nous ^{précédemment} avons appelée [TSYM] caractéristique des verbes symétriques et qui peut être étendue aux substantifs et aux adjectifs ayant la même propriété de symétrie.

TSYM : SN_1 et SN_2 sont N_3

6. 8. 2. 2. - SYMETRIE DES SUBSTANTIFS SUJET DE PHRASE OU COMPLEMENT DU NOM.

Bien que le construisant également avec "être", ces substantifs sont liés à des caractéristiques différentes dans la phrase. D'ailleurs certains d'entre eux sont morphologiquement dérivés des précédents, comme "concurrence", "rivalité" etc ...

283 (1) Pierre et Paul sont concurrents

284 (2) Pierre et Paul sont en concurrence

Cependant la plupart sont dérivés directement de verbes ou d'adjectifs symétriques : En ce qui concerne la dérivation verbale, elle se fait de préférence sur les verbes [VSCC] : alternance, association, brouille, conjonction, juxtaposition etc ... mais on en trouve également dérivés de verbes VSSC : contradiction, concordance, convergence, collaboration, discussion, etc...

La construction de ces substantifs est double :

1° - Ils forment le prédicat de la phrase avec le verbe "être" et dans

ce cas ils doivent obligatoirement être précédés de "en" ou "à" ; le sujet est soit le syntagme coordonné $[SN_1 \text{ et } SN_2]$ soit l'un des deux SN, l'autre étant rejeté dans le syntagme verbal sous forme de "avec SN".

$$[SN_1 \text{ et } SN_2 \text{ sont en } N_3]$$

$$[SN_1 \text{ est en } N_3 \text{ avec } SN_2]$$

284 (1) Pierre et Paul sont à égalité

284 (2) Pierre et Paul sont en discussion

284 (2) Pierre est en discussion avec Paul

"être" peut dans certains cas être remplacé par "entrer"

284 (3) Pierre et Paul entrent en discussion

284 (4) Pierre et Paul entrent en communication

2° - Ils constituent le syntagme nominal sujet ou complément de la phrase. Dans ce rôle ils sont accompagnés de $[SN_1 \text{ et } SN_2]$, compléments de nom coordonnés.

285 (1) L'association de Pierre et (de) Paul a cessé

285 (2) On assiste à la compétition de Pierre et (de) Paul

Ces compléments de nom peuvent se transformer en syntagmes coordonnés d'un type différent. Ils utilisent alors la préposition "entre" :

$$[N_3 \text{ V entre } SN_1 \text{ et } SN_2]$$

285 (3) L'association entre Pierre et Paul ...

285 (4) La compétition entre Pierre et Paul

En fait cette préposition "entre" peut être considérée comme une caractéristique de la construction des substantifs symétriques. Mis à part les substantifs présentés ci-dessus dont le comportement est à rapprocher de celui des adjectifs (type "ami") et les substantifs qui entrent dans des expressions stéréotypées être de mèche, "être au diapason", "faire bon ménage", "être aux antipodes"... tous les substantifs qui apparaissent dans les listes de l'annexe V sont susceptibles d'entrer dans le cadre syntaxique :

$$\left[N_3 \text{ entre } SN_1 \text{ et } SN_2 \right] SN \dots$$

286 (1) L'éloignement entre A et B...

286 (2) L'incompatibilité entre A et B etc ...

Une restriction est à faire pour les substantifs dérivés de verbes symétriques se construisent avec "sur" (cf. 6. 5. 3.) , entassement, étagement, emboitement. Pour ces substantifs seul est possible le cadre $\left[N_3 \text{ de } SN_1 \text{ et } SN_2 \right] SN$

Nous avons indiqué au § 6.7.2.3. que l'emploi de "entre" semble se faire de manière identique pour les constructions réciproques et les constructions symétriques. En fait cette préposition pourrait être la marque spécifique de la symétrie, lorsqu'il s'agit des constructions nominales en français. Nous constatons pour les substantifs symétriques dérivés que quel que soit le verbe sous-jacent ; VSSC ou VSCC, et quelle que soit la préposition utilisée dans la construction verbale : "avec", "à", "de", la nominalisation se fait de manière uniforme avec "entre" :

On sépare A <u>de</u> B	La séparation entre A et B
On confond A <u>avec</u> B	La confusion entre A et B
On compare A <u>à</u> B	La comparaison entre A et B
A rivalise <u>avec</u> B	La rivalité entre A et B
A ressemble <u>à</u> B	La ressemblance entre A et B
A rencontre B	La rencontre entre A et B

Ceci est également vrai pour des substantifs non symétriques dérivés qui entrent dans des constructions réciproques :

A et B se haïssent		La haine entre A et B
A et B dépendent l'un de l'autre		La dépendance entre A et B

Cette préposition se retrouve dans les constructions des verbes dits réciproques intrinsèques (§ 4.1.1)

A et B s'entraident

elle se retrouve également dans les constructions verbales (§ 5. 2.3)

A et B se soutiennent (entre eux)

A et B se surveillent (entre eux)

On peut donc voir dans l'utilisation de cette préposition dans les constructions nominales un trait supplémentaire du rapprochement entre les constructions réciproques et symétriques. Mais à propos des substantifs qui offrent cette propriété une étude plus détaillée s'avère nécessaire pour que des conclusions intéressantes puissent être formulées, étude dont le plan a été à peine esquissé ici.

TABLEAU 31- 1

ANNEXE I

N. N. L
- E
H. H.
U. U. F
M. M. A
I
T

Q
U
E
P

+ - - S ENTRADMIRER

+ - - S ENTRAIDER

+ + - S ENTRECRUISE

+ - - S ENTREDECHIRER

+ - - S ENTREDEVORER

+ - - S ENTR EGORGER

+ - - S ENTREMANGER

+ - - S ENTRETUER

+ - - S ENTRACCUSER

+ + + S INTERPENETRER

+ - - S ENTRENUIRE

TABLEAU 32- 1

ANNEXE II

N N L
- E
H H F
U U A
M M I
T
Q
U
E
P

N N N L I I
V H H E N N
U U F S S
M M A R R
I
T A D
E
Q
U
E
P

+	-	+	CONTREBALANCER	-	-	+	-	-	-
+	+	-	COUPER	-	-	+	-	-	-
+	+	-	CROISER	-	+	+	-	-	-
-	+	+	EGALER	-	-	+	+	-	-
+	+	-	EPOUSER	-	+	+	-	-	-
-	+	+	EQUILIBRER	-	-	+	+	-	-
+	+	-	REJOINDRE	-	+	+	-	-	-
+	-	-	RENCONTRER	-	+	+	-	-	-

TABLEAU 33- 1

N	N	L		N	N	P	A	P	A	A	L
		E		V	H	P	C	P	Q	U	E
	H				U	V	O	V	U	T	F
	U	F			M		M		I	R	A
	M	A					B		=	S	I
		I					I		O	-	T
		T					E		U	H	Q
		Q					N			U	U
		U									E
		E									P
		P									
+	-	+	ADHERER	-	-	-	-	-	-	-	+
+	-	-	S ACCOINTER	-	+	-	-	-	-	-	-
+	-	-	CAUSER	+	+	-	-	-	-	-	-
-	-	+	CORRESPONDRE	-	+	+	-	-	-	+	+
+	-	-	SE HEURTER	-	+	-	-	+	-	+	+
+	-	-	SE MESURER	-	+	-	-	-	-	-	-
+	-	+	RESSEMBLER	-	+	+	-	+	-	+	-
+	+	-	TOUCHER	-	+	-	-	+	-	+	+

TABLEAU 34- 1

N	N	L	N	N	D	D	A	L
H	H	E	V	H	E	O	U	E
U	U	F		U	C		T	F
M	M	A		M	O		R	A
		I			B		S	I
		T			I		-	T
					E		H	Q
		Q			N		U	U
		U					M	E
		E						P
		P						

+	-	-	SE DESOLIDARISER	+	+	-	-	-
+	+	+	DIFFERER	+	+	-	-	+
+	+	-	DIVERGER	+	+	-	-	+
+	-	-	DIVORCER	+	+	-	-	+

TABLEAU 35- 1

N	N	L	N	N	P	P	(	A	L
H	H	E	V	H	R	P	P	U	E
U	U	F		U	E	V	P	T	F
M	M	A		M	P		)	R	A
		I			C		O	E	I
		T			O		U	S	T
		Q			M			-	Q
		U			B			H	U
		E			I			U	E
		P			E			M	P

+	-	+	ALLER DE PAIR	- AVEC	+	-	-	-	+	+
+	-	-	S ARRANGER	- AVEC	+	-	-	-	-	-
+	-	-	S AFFICHER	- AVEC	+	-	-	-	-	-
+	-	-	SE BAGARRER	+ CONTRE, AVEC	+	-	-	-	+	-
+	-	-	BATAILLER	- AVEC	+	-	-	-	-	-
+	-	-	SE BATTRE	- CONTRE, AVEC	+	-	-	-	+	+
-	+	+	CADRER	- AVEC	-	-	-	-	+	+
+	-	-	SE CHAMAILLER	- AVEC	+	-	-	-	-	-
+	+	-	SE COALISER	- CONTRE	+	-	-	-	+	-
+	-	-	CONFLUER	- AVEC	-	-	-	-	+	-
+	-	-	CORRESPONDRE	- AVEC	+	-	-	-	-	-
+	-	-	CONVERSER	- AVEC	+	-	-	-	-	-
-	-	+	CONVERGER	- AVEC	+	-	+	-	+	+
-	-	+	CONTRASTER	- AVEC	+	-	-	-	+	+
+	-	-	CONSPIRER	+ CONTRE	+	-	-	-	+	-
+	-	-	CONFERER	- AVEC	+	-	-	-	-	-
-	-	+	CONCORDER	- AVEC	-	-	-	-	+	+
+	-	-	SE CONCERTER	- AVEC	+	-	-	-	-	-
+	-	-	COMPOSER	+ AVEC	+	-	-	-	+	+

TABLEAU 35- 2

N	N	L	N	N	P	P	{	A	L
H	H	E	V	H	P	P	P	U	F
U	U	F		U	R	V	R	T	A
M	M	A		M	E		E	R	F
		I			C		P	S	A
		T			O		O	-	I
		Q			M		U	H	T
		U			B			U	Q
		E			I				U
		P			E				E
					N				P
+	+	-	COMMUNIQUER	- AVEC	+	-	-	+	-
+	-	-	COMMUNIER	- AVEC	+	-	-	+	-
+	-	+	COMBATTRE	+ CONTRE	+	-	-	+	-
+	-	-	SE COLLETER	- AVEC	+	-	-	+	-
-	-	+	COINCIDER	- AVEC	-	-	-	+	+
+	-	-	COHERITER	- AVEC	+	-	-	-	-
+	+	-	COHABITER	- AVEC	+	-	-	+	-
-	-	+	COEXISTER	- AVEC	-	-	-	+	+
+	-	-	COLLABORER	+ AVEC	+	-	-	-	-
+	+	-	COMMERCER	- AVEC	+	-	-	+	-
+	-	-	COOPERER	- AVEC	+	-	-	-	-
+	-	-	COUCHER	+ AVEC	+	-	-	-	-
+	-	-	DEVISER	- AVEC	+	-	-	-	-
+	-	-	DIALOGUER	- AVEC	+	-	-	-	-
+	-	-	SE DISPUTER	- AVEC	+	-	-	-	-
-	+	-	DISSONER	+ AVEC	-	-	-	+	-
+	-	-	ETRE DE MECHE	- AVEC	+	-	-	-	-
+	-	-	FLIRTER	+ AVEC	+	-	-	+	-
+	-	-	FRATERNISER	- AVEC	+	-	-	-	-

TABLEAU 35- 3

N	N	L	N	N	P	P	I	A	L
H	H	E	V	H	R	P	P	U	E
U	U	F		U	E	P	R	T	F
M	M	A		M	C		E	S	A
		I			O			-	I
		T			B			H	T
		Q			I			U	Q
		U			E			M	U
		E			N				E
		P							P
+	-	-	FRAYER	-	AVEC	+	-	-	-
+	-	-	HABITER	-	CHEZ, LOC	+	-	+	-
+	-	+	INTERFERER	-	AVEC	-	-	-	+
-	-	+	JURER	-	AVEC	+	-	-	+
+	-	-	LUTTER	+	CONTRE	+	-	-	+
+	-	-	PACTISER	-	AVEC	+	-	-	+
+	-	-	PALABRER	+	AVEC	+	-	-	-
+	-	-	PAPOTER	+	AVEC	+	-	-	-
+	-	-	PARLEMENTER	+	AVEC	+	-	-	-
+	-	-	POLEMIQUER	+	AVEC	+	-	-	-
+	-	-	SE QUERELLER	-	AVEC	+	-	-	-
+	-	-	RENQUER	-	AVEC	+	-	-	-
-	+	+	RIMER	+	AVEC	-	-	-	+
+	-	+	RIVALISER	-	AVEC	+	-	-	+
+	-	-	ROMPRE	+	AVEC	+	-	-	+
+	-	-	SE SOLIDARISER	-	AVEC	+	-	-	-
+	+	-	SYMPATHISER	+	AVEC	+	-	-	+
+	-	-	TRINQUER	+	AVEC	+	-	-	-
+	-	-	VIVRE	-	AVEC	+	-	-	-

TABLEAU 35- 4

N	N	L	N	N	P	P	(	A	L
-	-	E	V		R	P	P	U	E
H	H				E	V		T	F
U	U	F			P			R	A
M	M	A			C			E	I
		I			O			S	T
		T			M			-	
		Q			B		U	H	Q
		U			I			U	U
		E			E			M	E
		P			N				P

+ - + VOISINER - AVEC + - - - + +

TABLEAU 36- 1

ANNEXE III

N	N	L	N	N	N	N	L	N	N	P	A	P	A	A	L
H	H	E	V	V	H	H	E	V	H	P	C	P	Q	U	E
M	M	F	N	N	M	M	F	A	M	V	O	V	U	T	F
		A					A				M		I	R	A
		I					I				B		=	-	I
		T					T				I		O	H	T
											N		U	U	Q
		Q					Q								U
		U					U								E
		E					E								P
		P					P								P
+	-	-	-	-	+	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-
+	-	-	-	-	+	+	-	-	+	+	-	+	+	+	-
+	-	-	-	-	+	+	-	-	+	-	-	-	-	+	-
+	-	-	-	-	+	+	-	-	+	-	-	-	-	+	-
+	-	-	-	+	-	+	-	-	+	+	-	+	+	-	-
+	+	-	-	+	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-
+	+	-	+	+	+	+	-	-	+	-	-	-	-	+	-
+	-	+	-	-	+	-	-	-	-	-	-	+	-	+	-
+	-	+	-	-	+	+	-	-	-	-	-	+	-	+	-
+	-	-	-	+	-	+	-	-	-	-	-	+	+	-	-
+	-	+	-	+	+	+	-	-	+	+	-	-	-	+	+
+	-	+	-	-	+	+	+	-	+	-	-	-	-	+	+
+	-	+	-	-	+	+	+	-	+	+	-	+	-	+	+
+	-	+	-	+	+	+	-	-	+	-	-	-	-	+	-
+	-	+	-	+	+	+	-	-	+	+	-	+	+	+	-

TABLEAU 36- 2

	N	N	L		N	N	N	N	L	N	N	P	A	P	A	A
	H	H	E		V	V	H	H	E	V	H	P	C	P	Q	A
	U	U	F			N	U	U	F	A	U	V	O	V	U	U
	M	M	A			M	M	M	A	M			M		I	T
			I						I	N			B		=	R
			T						T				I		O	S
			Q						Q				N		U	H
			U						U							U
			E						E							M
			P						P							
	+	-	-	CLOUER	-	-	+	-	-	+	-	-	-	+	+	-
	+	-	-	COLLER	-	+	+	-	-	-	-	-	-	-	+	+
	+	-	-	COMBINER	-	-	-	+	+	-	-	-	-	-	-	+
	+	-	-	COMPARER	-	-	+	+	+	-	+	+	-	-	-	+
	+	-	-	CONFRONTER	-	+	+	+	+	-	+	-	-	-	-	+
	+	+	-	CONJOINDRE	-	-	-	+	+	-	-	-	-	-	-	+
	+	-	-	CONJUGUER	-	-	-	+	+	-	-	-	-	-	-	+
	+	-	-	CONNECTER	-	-	-	+	+	-	-	-	-	-	+	+
	+	-	-	COORDONNER	-	-	-	+	+	-	-	-	-	-	-	+
	+	-	-	CORRELER	-	-	-	+	+	-	-	-	-	-	-	+
	+	+	-	COUPLER	-	-	-	+	+	-	-	-	-	-	-	+
	+	-	+	EGALER	-	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	+
	+	+	-	ENCORDER	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	+	-	-	FIANCER	-	+	+	-	-	-	+	+	-	-	-	-
	+	-	+	FEDERER	-	-	+	+	-	-	-	-	-	-	-	+
	+	+	-	HARMONISER	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	+
	+	-	-	IDENTIFIER	-	+	+	+	+	-	+	-	-	-	+	-
	+	-	+	JOINDRE	-	-	+	+	+	-	+	+	-	-	-	+
	+	-	+	JUMELER	-	-	+	+	+	-	+	-	-	-	-	+

TABLEAU 37- 1

N	N	L	N	N	N	N	L	N	N	D	D	A	L
H	H	E	V	V	H	H	E	V	H	E	O	U	E
U	U	F	N	N	U	U	F	D	U	C	U	T	F
M	M	A			M	M	A	E	M	O		R	A
		I					I	N		B		E	I
		T					T			I		S	T
		Q					Q			E		H	Q
		U					U			N		U	U
		E					E					M	E
		P					P						P
+	+	-	+	+	+	+	-	+	-	-	+	-	-
+	+	-	-	+	-	+	-	-	-	-	-	+	-
+	-	+	-	+	+	+	-	-	+	-	-	+	-
+	+	-	-	+	+	+	-	-	+	-	-	+	-
+	+	-	-	+	+	+	-	-	+	-	-	+	-
+	-	+	-	+	+	+	+	-	+	-	-	+	+
+	-	-	-	+	+	+	-	-	+	-	-	+	-
+	-	+	-	+	+	+	+	-	+	-	-	+	+
+	+	-	-	+	-	+	-	-	-	-	-	+	-
+	-	+	-	+	+	+	+	-	+	-	-	+	+
+	+	+	-	+	-	+	-	-	-	-	-	+	-
+	-	+	-	+	+	+	-	-	+	-	+	+	-
+	-	+	-	+	+	+	-	-	+	-	-	+	-
+	-	+	+	+	+	+	+	-	+	-	-	+	+
+	-	+	-	+	+	+	-	-	+	-	-	+	-
+	-	+	-	+	+	+	+	-	+	-	-	+	+
+	-	+	-	+	+	+	+	-	+	-	-	+	+

TABLEAU 38- 1

N	N	L		N	N	N	N	L		N	N	P	P	(	A	L
H	H	E		V	V	H	H	E		V	H	P	P	P	U	E
U	U	F				U	U	F		P	U	R	V	R	T	F
M	M	A			N	M	M	A		R	M	E		E	R	A
		I						I		E		C		P	S	I
		T						T		N		O		U	H	T
		Q						Q				B			U	Q
		U						U				I			M	U
		E						E				E				E
		P						P				N				P
+	-	+	ALIGNER	-	-	+	+	-	SUR	-	+	-	-	-	+	-
+	-	-	ALTERNER	-	-	+	+	+	AVEC	-	+	-	-	-	+	+
+	-	+	ARTICULER	-	-	-	+	-	SUR	-	-	-	-	-	+	+
+	-	-	ASSEMBLER	-	-	-	+	-	AVEC	-	-	-	-	-	+	-
+	-	+	BROUILLER	-	-	+	+	-	AVEC	-	+	-	-	-	+	-
+	-	-	COMMUTER	-	-	-	+	-	AVEC	-	-	-	-	-	+	-
+	-	-	CONCILIER	-	-	-	+	+	AVEC	-	-	-	-	-	+	+
+	-	-	CONFONDRE	-	-	+	+	+	AVEC	-	+	-	-	-	+	+
+	-	-	CROISER	-	-	+	+	-	AVEC	-	+	-	-	-	+	-
+	-	-	DISPUTER	-	-	-	+	-	AVEC	-	+	-	-	-	-	-
+	+	-	DIVISER	-	+	+	+	-	EN	-	-	+	-	-	-	-
+	-	-	ECHANGER	-	-	-	+	-	AVEC	-	+	-	-	-	-	-
+	+	-	ECHELONNER	-	+	+	+	-	SUR	-	-	+	-	+	-	-
+	+	-	EMBOITER	-	-	-	+	-	DANS	-	-	-	+	+	-	-
+	+	-	EMMELER	-	-	-	+	-	AVEC	-	-	-	-	-	+	-
+	+	-	EMPILER	-	-	+	+	-	SUR	-	+	-	-	-	+	-
+	-	-	ENCHAINER	+	+	-	+	-	SUR	+	-	-	-	-	+	-
+	+	-	ENCHEVETRE	-	-	-	+	-	AVEC	-	-	-	-	-	+	-
+	+	-	ENTASSER	-	-	+	+	-	DANS	-	-	-	+	+	-	-

TABLEAU 38- 2

N H U M	N - H U M	L E F A I T Q U E P		N V	N V	N H U M	N - H U M	L E F A I T Q U E P		N V	N H U M	P R E P C O M B I E N	P P V	(P R E P) O U	A U T R E S - H U M	I N T E R P R E T A T I O N
+	-	-	ENTRECHOQUER	-	-	-	+	-	AVEC	-	-	-	-	-	+	-
-	-	-	ENTRECROISER	-	-	-	+	-	AVEC	-	-	-	-	-	+	-
+	+	-	ENTRELACER	-	-	-	+	-	AVEC	-	-	-	-	-	+	-
+	+	-	ENTREMELER	-	-	-	+	-	AVEC	-	-	-	-	-	+	-
+	+	-	ETAGER	-	-	+	+	-	SUR	-	+	-	-	-	+	-
+	-	+	FACHER	-	+	+	-	-	CONTRE, AVE	-	+	-	-	-	+	+
+	-	+	FONDRE	-	+	-	+	-	AVEC	-	-	-	-	-	+	-
+	-	+	FUSIONNER	-	+	-	+	-	AVEC	-	-	-	-	-	+	-
+	+	-	GROUPER	-	-	+	+	-	AVEC	-	+	-	-	-	+	-
+	-	-	IMBRIQUER	-	-	-	+	-	DANS	-	-	-	+	+	-	-
+	+	-	INTERVERTIR	-	-	+	+	+	AVEC	-	+	-	-	-	+	+
+	+	-	INVERSER	-	-	-	+	+	AVEC	-	-	-	-	-	+	+
+	-	+	LIGUER	-	+	+	-	-	CONTRE	+	-	-	-	-	+	+
+	-	-	NEGOCIER	+	+	-	+	-	AVEC	+	+	-	-	-	-	-
+	-	-	PARIER	+	+	-	+	+	AVEC	+	+	-	-	-	-	-
+	-	-	PARTAGER	+	-	+	+	-	AVEC	+	+	-	-	-	-	-
+	-	-	PERMUTER	-	-	+	+	-	AVEC	-	+	-	-	-	+	-
+	-	+	RACCOMMODER	-	-	+	+	-	AVEC	-	+	-	-	-	+	-
+	-	+	RECONCILIER	-	+	+	+	-	AVEC	+	+	-	-	-	+	-

TABLEAU 38- 3

N	N	L	N	N	N	N	L	N	N	P	P	I	A
H	H	E	V	V	H	H	E	V	H	P	P	P	U
U	U	F			U	U	F	P	U			R	R
M	M	A		N	M	M	A	R	M	C		E	S
		I					I			O			-
		T					T			B			H
										I			U
		Q					Q			N			M
		E					E						
		P					P						

+	-	+	REPARTIR	-	+	-	+	-	ENTRE	-	+	-	-	+	-
+	-	+	SYNCHRONISER	-	+	-	+	-	AVEC	-	-	-	-	+	-
+	-	-	TROQUER	-	+	+	+	-	CONTRE	+	+	-	-	+	-
+	-	-	TROQUER	-	-	+	+	-	AVEC	+	+	-	-	-	-

VERBES SYMETRIQUES (VSSC ET VSCC)

	ACCOINTER	36
S	ACCOINTER	33
	ACCOLER	36
	ACCORDER	36
	ACCOUPLER	36
	ACCROCHER	36
	COQUINER	36
	ADDITIONNER	36
	ADHERER	33
S	AFFICHER	35
	AFFILIER	36
	AGGLOMERER	36
	AGRAFER	36
	AJUSTER	36
	ALIGNER	38
	ALLIER	36
	ALLER DE PAIR	35
	ALTERNER	38
	AMALGAMER	36
	APPARENTER	36
	APPARIER	36
	ARRANGER	10
S	ARRANGER	35
	ARTICULER	38
	ASSEMBLER	32
	ASSIMILER	36
	ASSOCIER	36
	ASSORTIR	36
	ATTACHER	36
SE	BAGARRER	35
	BATAILLER	35
SE	BATTRE	35
	BROUILLER	38
	CADRER	35
	CAUSER	33
SE	CHAMAILLER	35
SE	COALISER	35
	CLOUER	36
	COEXISTER	35
	COHABITER	35
	COHERITER	35
	COINCIDER	35
	COLLABORER	35
	COLLER	36
SE	COLLETER	35
	COMBATTRE	35
	COMBINER	10 36
	COMMENCER	35
	COMMUNIER	35
	COMMUNIQUER	35
	COMMUTER	38
	COMPARER	36
	COMPLOTER	10
	COMPOSER	35
SE	CONCERTER	35
	CONCORDER	35
	CONFERER	35
	CONFONDRE	38

	CONFRONTER	36
	CONJOINDRE	36
	CONJUGUER	36
	CONNECTER	36
	CONSPIRER	35
	CONTRASTER	35
	CONTREBALANCER	32
	CONVENIR	10
	CONVERGER	35
	CONVERSER	35
	COOPERER	35
	COORDONNER	36
	CORRELER	36
	CORRESPONDRE	33 35
	COUCHER	35
	COUPER	32
	COUPLER	36
	CROISER	32
	DEBATTRE	15
	DECOLLER	37
	DELIBERER	15
	DEMLER	37
	DEPARTAGER	37
	DESUNIR	37
	DETACHER	37
	DEVISER	34
	DIALOGUER	34
	DIFFERENCIER	37
	DISCERNER	37 37
	DISCRIMINER	37
	DISCUTER	15
	DISJOINDRE	37
	DISPUTER	38
	DISPUTER	35
	DISSOCIER	37
	DISSONER	35
	DISTINGUER	37
	DIVERGER	34
	DIVISER	38
	DIVORCER	34
	ECARTER	37
	ECHANGER	38
	ECHELONNER	38
	EGALER	36
	ELOIGNER	37
	EMBOITER	38
	EMMELER	38
	EMPLER	38
	ENCHAINER	38
	ENCHEVETRER	38
	ENCORDER	36
	ENTASSER	38
	S ENTENDRE	7
	S ENTRACCUSER	31
	S ENTRADMIRER	31
	S ENTRAIDER	31
	ENTRECHOQUER	38
	ENTRECROISER	38
	S ENTRECROISER	31

S	ENTREDECHIRER	31
S	ENTREDEVORER	31
S	ENTREGORGER	31
	ENTRELACER	38
S	ENTREMANGER	31
	ENTREMEIER	38
S	ENTRETUER	31
	EPOUSER	32
	EQUILIBRER	39
	ESPACER	37
	ETAGER	38
	ETRE DE MECHE	35
	FACHER	38
	FIANCER	36
	FEDERER	36
	FLIRTER	35
	FONDRE	38
	FRATERNISER	35
	FRAYER	35
	FUSIONNER	38
	GROUPER	38
	HABITER	35
	HARMONISER	36
SE	HEURTER	33
	IDENTIFIER	36
	IMERIQUER	38
	INTERFERER	35
S	INTERPRETER	31
	INTERVERTIR	38
	INVERSER	38
	ISOLER	37
	JOINDRE	36
	JOUER	7
	JUMELER	36
	JURER	35
	JUXTAPOSER	36
	LIER	36
	LIGUER	38
	LUTTER	35
	MARIER	36
	MELANGER	36
	MELER	36
SE	MESURER	33
	MIXER	36
	NEGOCIER	38
	OPPOSER	36
	PACTISER	35
	PALABRER	35
	PAPOTER	35
	PARIER	10
	PARLEMENTER	35
	PARLER	15
	PARTAGER	38
	PERMUTER	38
	POLEMIQUER	35
SE	QUERELLER	35
	RACCOMMODER	38
	RAPPROCHER	37
	RECONCILIER	38

REJOINDRE	32
RELIER	36
RENCONTRER	6
RENQUER	35
REPARTIR	38
RESSEMBLER	33
RIMER	35
RIVALISER	35
RIVER	36
ROMPRE	35
SEPARER	37
SE SOLIDARISER	35
SOUDER	36
SUPERPOSER	36
SYMPATHISER	35
SYNCHRONISER	38
TOUCHER	33
TRINQUER	35
TROQUER	38
UNIR	36
VISSER	36
VIVRE	35
VOISINER	35

ADJACENT	52
ADVERSE	53
ANALOGUE	52
ASSYMETRIQUE	54
ATTENANT	52
COLLATERAL	54
COMMUNICANT	54
COMPATIBLE	54
COMPLEMENTAIRE	53
COMPLICE	53
CONCILIABLE	55
CONCOMITTANT	54
CONFORME	52
CONNEXE	52
CONSECUTIF	52
CONTEMPORAIN	53
CONTIGU	52
CONTRADICTOIRE	52
CONTRAIRE	55
DIFFERENT	53
DISSEMBLABLE	53
DISTANT	53
DISTINCT	53
DIVERGENT	53
EGAL	52
EQUIDISTANT	53
EQUIVALENT	52
HETEROGENE	54
HOMOGENE	54
IDENTIQUE	52
INDEPENDANT	53
INSEPARABLE	53
INTERCHANGEABLE	54
INTIME	54
INVERSE	53
IRRECONCILIABLE	54
LIMITROPHIQUE	54
PARALLELE	52
PAREIL	52
PROCHE	53
PERPENDICULAIRE	52
PROPORTIONNEL	52
QUITTE	54
SEMBLABLE	52
SIMILAIRE	52
SIMULTANE	52
SOLIDAIRE	53
SUCCESSIF	52
SYMETRIQUE	53
SYNCHRON	54
SYNONYME	53
TANGENT	52

Adjectifs symétriques

P	E	P	N	P	N	L	P	Q	P	V	C	P	C
F	T	A	P	P	-	E	P	U	C	Q	E	P	U
X	R	S	H	V	H	V	V	Z	Z	(	V		
E	E	S	U		U	F	P		V	C	I	P	
N	A	I	M		X	A			U	I	+	S	
E	A	F				I			N	+	U	U	
G	D					V			P	L	A	B	
J	J											J	
	A	A				U							
	=	=				E							
	V	V											
						P							

+ + SIMILAR	- - - - + + + - - - - -
- + SIMILAIRE	- - - - - + - - - - -
- + SIMULTANE	- - - - - + - - - - -
- + SUCCESSIF	- - - - - + - - - - -
- + TANGENT	- - - - - + - + - - - -

N N
H H
U U
M M

P E E P N P N L P Q P V C P Q
F T T A H P - L P U C E P U
X R R S H V - P V (V P
N E A A I M M A T P S
G D D F T U B
J J J J A J
D D
E E
= =
V V
D
E

- + ADVERSE	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
- + COMPLEMENTAIRE	-	+	-	-	-	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-
+ - COMPLICE	-	-	-	-	+	+	+	-	+	-	-	-	-	-	-
+ + CONTEMPORAIN	-	-	-	-	+	+	+	-	+	-	-	-	-	-	-
+ + DIFFERENT	-	-	+	-	+	+	+	-	+	-	-	-	-	-	-
+ + DISSEMBLABLE	-	-	-	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
+ + DISTANT	-	-	-	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
+ + DISTINCT	+	-	-	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-
- + DIVERGENT	-	-	+	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
- + EQUIDISTANT	-	-	-	-	-	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-
+ + INDEPENDANT	-	-	+	-	+	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-
+ + INSEPARABLE	-	-	-	+	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
- + INVERSE	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
+ + PROCHE	-	-	-	-	+	+	+	-	+	-	-	+	+	+	-
+ + SOLIDAIRE	-	-	-	-	+	+	+	-	+	-	-	-	-	-	-

N N
H H
U U
A A

P E R P
F T I A
X R R S
E E S
N A A F
G O O
J J

P P
R R
E E
P P
= =
V V

P
R
E
P

M L Q V C Q
- E U O E U
H H (P C P
O U F P V C S
R V A C M + U
I P L S
T P L S
Q
U
E
P

- + ASSYMETRIQUE	- - -	AVEC	+ + - - - - -
- + COLLATERAL	- - -	AVEC	- + - - - - -
- + COMMUNICANT	- + -	AVEC	- + - - - - -
- + COMPATIBLE	+ - - -	AVEC	- + - - - - - 0
- + CONCOMITTANT	- - -	AVEC	- + - - - - -
- + HETEROGENE	- - -	AVEC	- + - - - - -
- + HOMOGENE	- - -	AVEC	- + - - - - -
+ + INTERCHANGEABLE	- - -	AVEC	+ + - - - - -
+ - INITIAL	- - - -	AVEC	+ - - - - - - 0
+ + IRRECONCILIABLE	- - -	AVEC	+ + - - - - -
+ + LACONIQUE	- - -	AVEC	+ + - - - - -
+ - POSITIF	- - -	ENVERS	+ - - - - - - 0
- + SYNCHRONIE	- - -	AVEC	- + - - - - -

ANNEXE V

SUBSTANTIFS SYMETRIQUES

	V	A
AFFILIATION	+	
ACCORD	+	
ADDITION	+	
AFFAIRE		
ALIGNEMENT	+	
ALTERNANCE	+	
ANTITHESE		
APARTE		
ASSOCIATION	+	
ANTIPODES (Aux)		
ANTAGONISME		+
ARRANGEMENT	+	
ASSYMETRIE		+
ACCOUPLEMENT	+	
ALLIANCE	+	
AMALGAME	+	
ATTACHEMENT	+	
ARTICULATION	+	
AGGLOMERATION	+	
ADHESION	+	
ANALOGIE		+
APPARENTEMENT	+	
ASSIMILATION	+	
ASSEMBLEE	+	
ASSORTIMENT	+	
ACCROCHAGE	+	
AMI		
ADVERSAIRE		
ASSOCIE	+	
ALLIE	+	
AMANT		
ANTITHESE		
ACCOINTEMENT	+	

BAGARRE
BIFURCATION
BROUILLE
BATAILLE
BLOC (faire)

CAUSERIE
COLLISION
COMBINE
COMMERCE
COMMUNICATION
COMMISSION
COMPETITION
CONCORDANCE
CONCUBINAGE
CONCURRENCE
CONFERENCE
CONFLIT
CONFORMITE
CONJONCTION
CONTACT
CHAINE
CONTRADICTION
COALITION
CONTRASTE
CONTREPOIDS
CONCILIATION
CONCOMITANCE
CONTRESENS
CONTRE TEMPS
CONVERSATION
COOPROPRIETE
COOPERATION
CORRESPONDANCE
COUPLAGE
CROISEMENT

V	A
+	
+	
+	
+	
+	
+	
+	
+	
+	
+	
	+
+	
	+
+	
+	
+	
+	
+	
+	
+	
+	

	V	A
COMLOT	+	
CONSPIRATION	+	
CONNECTION	+	
COMPARAISON	+	
CONNIVENCE		
COMPLICITE		+
COMBAT	+	
CONFLUENCE	+	
CONVERGENCE	+	
COLLABORATION	+	
COEXISTENCE	+	
COINCIDENCE	+	
COHABITATION	+	
COMBINAISON	+	
CONJUGAISON	+	
COORDINATION	+	
CONFUSION	+	
CORRELATION	+	
COMMUNTATION	+	
CONFRONTATION	+	
COMPLICE		
CONDISCIPLE		
COMPERE		
CONJOINT	+	
CONTEMPORAIN		
COMPATRIOTE		
CONTEMPORAIN		
COLLEAGUE		
COLLABORATEUR	+	
COEQUIPIER		
COACTEUR		
COMPERE		
CAMARADE		
CONTRAIRE		+

	V	A
CONCUBIN		
CONCURRENT	+	
CONCITOYEN		
DIFFERENCIATION	+	
DEBAT	+	
DES ² CCORD		
DIAPASON		
DIFFEREND		
DISCORDE		
DISPUTE	+	
DISCUSSION	+	
DISTANCE		+
DISSONANCÉ	+	
DIALOGUE	+	
DELIBERATION	+	
DIVISION	+	
DIFFERENCE	+	
DISSOCIATION	+	
DESUNION	+	
DISTINCTION	+	
DIVERSIFICATION	+	
DEMELE	+	
DISCERNEMENT	+	
DETACHEMENT	+	
DIVORCE	+	
DIVERGENCE	+	
ECHANGE	+	
ECHO (faire)		
EGALITE		+
ENTRETIEN		
EQUILIBRE	+	
EQUIVALENCE	+	
EQUIDISTANCE		+

	V	A
ENTENTE	+	
ENCHEVETREMENT	+	
ENTASSEMENT	+	
ETAGEMENT	+	
EMBOITEMENT	+	
ECARTEMENT	+	
ESPACEMENT	+	
ELOIGNEMENT	+	
ECHELONNEMENT	+	
ENTRECROISEMENT	+	
FUSION	+	
FIANCAILLES	+	
FEDERATION	+	
FLIRT	+	
FROID		
FRATERNISATION	+	
GUERRE		
GROUPEMENT	+	
HARMONISATION	+	
HARMONIE		
HOMOLOGIE		+
HOMOGENEITE		+
HOSTILITE		+
INTELLIGENCE		
INTERFERENCE	+	
INVERSION	+	
IMBRICATION	+	
INTERVERSION	+	
ISOLEMENT	+	
INCOMPATIBILITE		+
INTERCHANGEABILITE		+
INTIMITE		+

	V	A
INDEPENDANCE		+
INTERSECTION		
INTERDEPENDANCE		+
IDENTITE		+
JUMELAGE	+	
JUXTAPOSITION	+	
JONCTION	+	
JEU		
JUMEAU		
LIAISON	+	
LUTTE	+	
MARCHE		
BON MENAGE		
MENAGE A TROIS		
MIXAGE	+	
MECHE (de)		
MELANGE	+	
MARIAGE	+	
MELEE	+	
MESINTELLIGENCE	-	-
NEGOCIATION	+	
OPPOSITION	+	
OSMOSE	-	-
PAPOTAGE	+	
PARALLELISME		+
PERMUTATION	+	
PARTAGE	+	
PACTE	+	
PROXIMITE		+
PROMISCUITE		
PRESENCE		+

	V	A
PARITE		+
PALABRE	+	
PARALLELE		+
PAIRE		
POLEMIQUE	+	
PARENTE		
PROCES		
PARI	+	
POURPARLER	-	-
PARTENAIRE		
PARENT		
QUERELLE	+	
RESSEMBLANCE	+	
RUPTURE	+	
RIVALITE	+	
RELATION		
RAPPORT		
RENCONTRE	+	
REPARTITION	+	
RECIPROCITE		+
REPARTITION	+	
RECONCILIATION	+	
RACCOMODEMENT	+	
RENDEZ-VOUS		
RIME	+	
RIVAL		
RAPPROCHEMENT	+	
RACCORDEMENT	+	
RASSEMBLEMENT	+	
SOUDURE	+	
SYMPATHIE		
SOLIDARITE		+
SYNCHRONIE		+

	V	A
SYNCHRONISATION	+	
SUPERPOSITION	+	
SCISSION	-	
SEPARATION	+	
SIMILITUDE		+
SYMETRIE		+
SIMILARITE		+
SUCCESSION	+	
SEQUENCE		
SECESSION		
SYNONYMIE		+
TROC	+	
TRAITE	+	
TRANSACTION		
TANGENCE		+
UNISSON (à 1')		
UNION	+	
VOISINAGE	+	
ZIZANIE		

BIBLIOGRAPHIE

- ARNAUD A., Lancelot C. 1660 Grammaire générale et raisonnée, réédition Paulet 1969, Paris.
- ARRIVE H., BLANCHE-BENVENISTE C., CHEVALIER J.C., Peytard J., 1964 Grammaire Larousse du Français contemporain, Larousse, Paris.
- BESCHERELLE 1959, L'art de conjuguer, Hatier, Paris.
- BLINKENBERG A. 1933, L'ordre des mots en français moderne, Munksgaard, Copenhague.
- BRUNOT F. 1922, La pensée et la langue, Masson, Paris.
- CARDEN G. 1968, English Quantifiers dans Mathematical linguistics and Automatic Translation, Report N.S.F. 20, Computation Laboratory Harvard University, Cambridge, Mass.
- CHOMSKY N. 1957 Syntactic structures, Mouton, La Haye.
- CHOMSKY N. 1964a, A transformational Approach to Syntax
- CHOMSKY N. 1964 b, Current Issues in Linguistic theory dans Readings in the Philosophy of language Fodor, J.A. et Katz, J.J. Prentice-Hall, Englewood Cliffs, New Jersey.
- CHOMSKY N. 1965 Aspects of the theory of syntax.
- CHOMSKY N. 1967, Remarks on nominalization dans Readings in Transformational grammar, Jacob et Rosebammé.
- CHOMSKY N., Miller G.A., 1968 Introduction à l'étude formelle des langues naturelles, Gauthier-Villars, Paris.
- DIK, S.C., 1968, Coordination North Holland Publishy Company, Amsterd .
- DOUGHERTY, R. 1968, A transformational grammar of coordinate conjoined structures. MIT Doctoral dissertation.
- DUBOIS J., 1969 Grammaire structurale du français, La phrase et les transformations, Larousse, Paris.
- DUBOIS J., 1970 Eléments de Linguistique française, syntaxe Larousse, Paris.
- GLEITMAN L., 1965 Coordinating conjunctions in English. Language 41 260-93
- GREVISSE M. 1955, Le bon usage, Duculot, Gembloux.
- GROSS M. 1967, On grammatical reference 3rd International Congress for Logic, Methodology and Philosophy of Science, Amsterdam.
- GROSS M. 1968, Grammaire transformationnelle du français, Paris, Larousse
- GROSS M. 1969, Lexique et Table des verbes à constructions complétives. Publication C.N.R.S. n° 10
- HARRIS Z. G. 1964 Elementary transformations University of Pemsylvania, Philadelphia, T.D.A.P. n° 54
- HARRIS Z.G. 1968 Mathematical structures of language Wiley New York
- HARRIS Z.G. 1970, The two systems of grammar : report and paraphrase TDAP n° 79 University of Pemsylvania, Philadelphia.
- JACKENDOFF 1968 An interpretive theory of pronouns and reflexions PECS paper 27, Center for Applied Linguistics, Washington, D.C.
- JESPERSEN O. 1933 Essentials of English grammar, Allemand Unwin Londres.
- KAYNE 1969, Transformatonal cycle in syntax MIT (these), Cambridge, Mass.

- KURODA 1965, Causative forms in Japanese dans Foundations of Language 1, 30-50
- KURODA 1969, Transformations grammaticales et changements de signification Langages ?
- LANGACKER, R. 1966 Observations on French possessives Language Vol. 44 n° 1
- LANGACKER R. 1968 On pronominalization and the chain of command dans Readings in Transformational grammar, Reibel, D.A. et Schane S.A. Prentice-Hall, Englewood Cliffs, New Jersey.
- LAKOFF G. 1965 On the nature of syntactic irregularities, Harvard University, Computation Laboratory Report n° NSF-16
- LAKOFF G. and PETERS, S. 1966 Phrasal conjunction and symmetric predicates Harvard University, Computation Laboratory Report n° NSF-17
- LAKOFF G. 1966, Stative Adjectives and verbs in English dans Mathematical Linguistics and Automatic Translation, Report NSF-17 The computation Laboratory of Henversel University, Cambridge, Mass.
- LEES R. et KLIMA E. 1963 Rules for English pronominalization Language 39, 17-29.
- Mc CAWLEY J.D. 1968 The role of semantics in a grammar dans Universals in Linguistic Theory Bach E; et Harms, R.T., Holt, Rinehart and Winston, New York
- Mc CAWLEY J.D. 1970 a On the applicability of VICE VERSA Linguistic Inquiry Vol 1 n° 2
- Mc CAWLEY J.D. 1970 b Similar in that's Linguistic Inquiry, Vol. 1 n° 4
- MOUNIN G. 1963, Les problèmes théoriques de la traduction N.R.F. Gallimard Paris
- PERLMUTTER D. 1969, Les pronoms objets en espagnol Langages, 14.
- PERLMUTTER D.M. 1970 Surface structure constraints in Syntax Linguistic Inquiry vol. 1, n° 2
- POSTAL P. Cross over Phenomena mimeographie, I.B.M. Corporation, Yorktown Heights, N.Y.
- POSTAL P. 1968 On coreferential complement subject deletion.
- PETRICK S. POSTAL P., ROSEBAUM P. 1969 On coordination Reduction and Sentence Analysis Communications of the A.C.M. vol. 12 n° 4
- RESTAU 1730 Principes généraux et raisonnés de la grammaire française J. Desaint, Paris
- ROSEBAUM P. 1965 A principle governing deletion in English sentential Complementation. R.C. 1519 T.J. Watson Research center, I.B.M. Corporation, Yorktown Heights, N.Y.
- ROSS J.R. 1967 Constraints on variables in syntax M.I.T. (thèse) Cambridge, Mass.
- ROSS J.R. 1969 On the cyclic Nature of English Pronominalization dans Readings in Transformational grammar, Reibel, D.A. et Schane S.A., Prentice-Hall, Englewood Cliffs, New Jersey.
- ROSS J.E.R 1970 Gapping and the order of constituents dans Progress in Linguistics Bierwisch M. et Heidolph K., Mouton, La Haye.
- RUWET N. 1970, Les constructions pronominales en français Communication fait au colloque sur la Formalisation, Syntaxe et Sémantique T.R.I.A. Rocquencourt.
- SANFELD K. 1928 Syntaxe du français contemporain I Les pronoms, Champion, Paris.
- SHANE S. 1966 A schema for sentence coordination. Information System Language Studies, 10 MTP-10 The Mitre Corporation, Bedford.
- MARTINET A. 1962, Langage et fonction, Denoël, Paris.

- STEFANINI J. 1962 La voix pronominale en Ancien et en Moyen Français
Editions Ophrys, Aix-en-Provence.
- STEFANINI J. 1970 A propos des verbes pronominaux, article à paraître dans
Langue française 1971.
- STEINBERG N. 1962 Grammaire française vol I et II, Outchegiz, Leningrad
- WAGNER et PINCHON 1962, Grammaire du français classique et moderne, Hachette
Paris.
- WAILLY de 1808 Principes généraux et particuliers de la langue française
Paris.

Introduction	p.	1
Chapitre I - <u>Les constructions pronominales à sens réfléchi</u>	p.	8
1.1. Règle générale de pronominalisation en français [PRONOM]	p.	8
1.1.1. Notion de co-référence	p.	9
1.1.2. Règle de permutation du pronom [PPV PRO]	p.	11
1.2. Règle particulière de pronominalisation [REFLEX] et [PPV SE] ...	p.	12
1.2.1. Condition de phrase simple	p.	13
1.2.2. Condition d'application de [PPV SE]	p.	15
1.3. L'expression de la réflexibilité	p.	17
1.3.1. Formes enclitiques	p.	18
1.3.2. Formes non enclitiques	p.	19
1.3.2.1. PRO (même)	p.	20
1.3.2.2. PRO	p.	22
1.3.2.3. SOI (même)	p.	23
1.3.2.4. "mon", "ton", "son"	p.	26
1.3.3. Relations dérivationnelles entre ces différentes formes..	p.	27
Chapitre II - <u>Etude de la formation du pluriel à partir de la coordination de phrases</u>	p.	33
2.1. Pluriel représenté pour la coordination de SN au singulier	p.	
2.1.1. La coordination de phrases	p.	35
2.1.1.1. Règle de coordination par "et"	p.	36
2.1.1.2. Règle de réduction de coordination	p.	37
2.1.2. Effets de l'application de la règle de réduction	p.	41
2.1.2.1. Mise au pluriel	p.	41
2.1.2.2. Ajout de "respectivement"	p.	42
2.1.2.3. Rôle de la définition sur les SN	p.	43
2.1.3. Conditions de réduction des pronoms	p.	44
2.1.3.1. Conditions de réduction pour le ppv	p.	44
2.1.3.2. Conditions de réduction pour les pronoms	p.	47
2.2. Pluriel représenté par un substantif pluriel	p.	49
2.2.1. Coordination de substantifs définis au singulier	p.	49
2.2.1.1. Dans un SN coordonné sujet	p.	50
2.2.1.2. Dans un SN coordonné complément	p.	51
2.2.2. Coordination de substantifs indéfinis au pluriel	p.	52
2.2.3. Coordination de substantifs pluriel	p.	55

Chapitre III - Les constructions pronominales au pluriel

Comparaison des constructions réfléchies et des constructions réciproques	p. 60
3.1. Les constructions pronominales à sens réfléchi	p. 61
3.1.1. Conditions de coordinations	p. 61
3.1.2. Conditions de la réduction de coordination	p. 61
3.2. Les constructions pronominales à sens réciproque	p. 64
3.2.1. Première hypothèse sur la structure de base	p. 65
3.2.1.1. Conditions 1	p. 66
3.2.1.2. Conditions 2	p. 71
3.2.1.3. Conditions 3	p. 74
3.2.2. Dérivation de la construction pronominale	p. 76
3.2.2.1. 1ère étape IDREDUL et SUPPRESS	p. 77
3.2.2.2. 2ème étape PPV RECIP	p. 78
3.2.2.3. Dérivation de "se"	p. 80

Chapitre IV - Inventaire des constructions à sens réciproque

4.1. Emploi des formes enclitiques "nous", "vous", "se"	p. 83
4.1.1. Verbes réciproques "intrinsèques" (Annexe I)	p. 83
4.1.2. Cadre syntaxique SN_1 V SN_2	p. 84
4.1.3. Cadre syntaxique SN_1 V à SN_2	p. 85
4.1.3.1. SN_1 V SN_3 à SV_2	p. 85
4.1.4. Cadre syntaxique SN_1 V prep SN_2	p. 91
4.1.4.1. prep = sur	p. 91
4.1.4.2. prep = dans	p. 92
4.1.4.3. prep = après	p. 92
4.2. Emploi de formes autres que pronominales	p. 94
4.2.1. Emploi de l'un... l'autre	p. 95
4.2.1.1. Avec des verbes de type SN_1 V PREP SN_2	p. 95
4.2.1.2. Avec des verbes de type SN_1 V SN_2 prep SN_3	p. 98
4.2.1.3. Avec des verbes de type SN_1 V SN_2 de SN_3	p. 100
4.2.1.4. Avec les constructions adjectivales	p. 101
4.2.1.5. Avec les constructions nominales	p. 103
4.2.1.6. Conditions de la mise au pluriel de "l'un l'autre"	p. 106
4.2.2. Emploi de "chacun... l'autre"	p. 110
4.2.2.1. Emploi obligatoire de "chacun... l'autre"	p. 110
4.2.2.2. Emploi possible de "chacun... l'autre"	p. 114
4.2.2.2.1. Remplacement de "l'un l'autre"	p. 114
4.2.2.2.2. Remplacement de "nous", "vous", "se".	p. 115

Chapitre V - <u>Etude de la dérivation des constructions réciproque</u>	p. 118
5.1. Etude des expressions "l'un... l'autre..." et "chacun...l'autre" p.	118
5.1.1. La fonction de distribution dans les phrases coordonnées p.	119
5.1.1.1. Fonction de "respectivement"	p. 119
5.1.1.2. Fonction de "l'un... l'autre..."	p. 120
5.1.1.3. Fonction de "respectivement" et "l'un...l'autre" p.	122
5.1.1.4. Fonction de "chacun (de)..." et de "l'un et l'autre"	p. 124
5.1.1.5. Dérivation possible de "chacun (de)..."	p. 125b
5.1.2. Fonction de distribution dans les constructions réciproque p.	127
5.1.2.1. Distribution dans les constructions réciproques dérivées de structures coordonnées de phrases ...p.	128
5.1.2.1.1. Relations de type 1 (SN = SN ₁ et SN ₂) p.	130
5.1.2.1.2. Relations de type 7 (SN = les SN plur) p.	132
5.1.2.1.3. Relations de type 2	p. 133
5.1.2.2. Distribution dans les constructions réciproques non dérivées de structures coordonnées de phrases p.	137
5.2. Autres expressions à sens réciproque	p. 140
5.2.1. "mutuellement"	p. 141
5.2.2. "réciproquement"	p. 143
5.2.3. "entre" + PRO	p. 146
5.2.4. "ensemble"	p. 149
5.2.5. "l'un avec l'autre"	p. 151
5.2.5.1. Redondance de cette expression	p. 152
5.2.5.2. Ambiguïté des constructions "avec SN"	p. 153
5.2.5.3. "Coinjointement" et synonymes	p. 155

Chapitre VI - Etude des verbes symétriques et français

6.1. Définition opératoire d'une classe de verbes symétriques	p. 160
6.2. Examen des verbes distingués par la procédure de caractérisation a) b) c) (Annexe II)	p. 163
6.2.1. Constructions de type <u>SN₁ V (SN) avec SN₂</u>	p. 163
6.2.1.1. Les verbes non symétriques de type 1 ("partir"). p.	164
6.2.1.2. Les verbes non symétriques de type 2 ("gagner"). p.	168
6.2.1.3. Constructions <u>SN₁ V SN₃ avec SN₂</u>	p. 173
6.2.2. Constructions de type <u>SN₁ V de SN₂</u>	p. 175
6.2.3. Constructions de type <u>SN₁ V à SN₂</u>	p. 175
6.2.4. Constructions de type <u>SN₁ V SN₂</u>	p. 176

Chapitre V - <u>Etude de la dérivation des constructions réciproque</u>	p. 118
5.1. Etude des expressions "l'un... l'autre..." et "chacun...l'autre" p.	118
5.1.1. La fonction de distribution dans les phrases coordonnées p.	119
5.1.1.1. Fonction de "respectivement"	p. 119
5.1.1.2. Fonction de "l'un... l'autre..."	p. 120
5.1.1.3. Fonction de "respectivement" et "l'un...l'autre" p.	122
5.1.1.4. Fonction de "chacun (de)..." et de "l'un et l'autre"	p. 124
5.1.1.5. Dérivation possible de "chacun (de)..."	p. 125b
5.1.2. Fonction de distribution dans les constructions réciproque p.	127
5.1.2.1. Distribution dans les constructions réciproques dérivées de structures coordonnées de phrases ...p.	128
5.1.2.1.1. Relations de type 1 ($SN = SN_1$ et SN_2) p.	130
5.1.2.1.2. Relations de type 7 ($SN =$ les SN plur) p.	132
5.1.2.1.3. Relations de type 2	p. 133
5.1.2.2. Distribution dans les constructions réciproques non dérivées de structures coordonnées de phrases p.	137
5.2. Autres expressions à sens réciproque	p. 140
5.2.1. "mutuellement"	p. 141
5.2.2. "réciproquement"	p. 143
5.2.3. "entre" + PRO	p. 146
5.2.4. "ensemble"	p. 149
5.2.5. "l'un avec l'autre"	p. 151
5.2.5.1. Redondance de cette expression	p. 152
5.2.5.2. Ambiguïté des constructions "avec SN "	p. 153
5.2.5.3. "Coinjointement" et synonymes	p. 155

Chapitre VI - Etude des verbes symétriques et français

6.1. Définition opératoire d'une classe de verbes symétriques	p. 160
6.2. Examen des verbes distingués par la procédure de caractérisation a) b) c) (Annexe II)	p. 163
6.2.1. Constructions de type SN_1 V (SN) avec SN_2	p. 163
6.2.1.1. Les verbes non symétriques de type 1 ("partir"). p.	164
6.2.1.2. Les verbes non symétriques de type 2 ("gagner"). p.	168
6.2.1.3. Constructions SN_1 V SN_3 avec SN_2	p. 173
6.2.2. Constructions de type SN_1 V de SN_2	p. 175
6.2.3. Constructions de type SN_1 V à SN_2	p. 175
6.2.4. Constructions de type SN_1 V SN_2	p. 176

AB
71